

LES CIVILISATIONS PRIMITIVES DE LA SUISSE

LES SÉPULTURES  
DU SECOND ÂGE DU FER  
SUR LE PLATEAU SUISSE

PAR

D. VIOLLIER

SOUS-DIRECTEUR DU MUSÉE NATIONAL SUISSE  
À ZURICH

MÉMOIRE PUBLIÉ PAR LA FONDATION  
SCHNYDER VON WARTENSEE

À ZURICH

ILLUSTRÉ DE 40 PLANCHES

GENÈVE

GEORG & Co, S. A., LIBRAIRES-ÉDITEURS  
Même maison à Bâle et à Lyon

1916

MÉMOIRE PUBLIÉ PAR LA FONDATION  
SCHNYDER VON WARTENSEE  
À ZURICH

LES CIVILISATIONS PRIMITIVES DE LA SUISSE

LES SÉPULTURES  
DU SECOND ÂGE DU FER  
SUR LE PLATEAU SUISSE

PAR

D. VIOLLIER

SOUS-DIRECTEUR DU MUSÉE NATIONAL SUISSE  
À ZÜRICH

MÉMOIRE PUBLIÉ PAR LA FONDATION  
SCHNYDER VON WARTENSEE  
A ZÜRICH

GENÈVE

GEORG & Co, S. A., LIBRAIRES-ÉDITEURS  
Même maison à Bâle et à Lyon

1916

Le présent volume fait partie d'un ouvrage en préparation qui comprendra:

### LES CIVILISATIONS PRIMITIVES DE LA SUISSE

Tome I: L'ÂGE DE LA PIERRE (en préparation).

Tome II: L'ÂGE DU BRONZE (en préparation).

Tome III: L'ÂGE DU FER.

Première partie: Le premier âge du fer sur le plateau suisse (paraîtra prochainement).

Deuxième partie: Les sépultures du second âge du fer sur le plateau suisse.

Troisième partie: Les établissements terrestres du second âge du fer sur le plateau suisse (en préparation).

Quatrième partie: Le premier et le second âge du fer dans les vallées alpestres (en préparation).

## PRÉFACE

Tous ceux qui s'occupent d'archéologie préhistorique savent à quel point l'extrême dispersion des documents rend tout travail de synthèse malaisé<sup>1</sup>, et difficile toute vue d'ensemble sur une période quelconque. Le travailleur n'a, la plupart du temps, à sa disposition que d'innombrables monographies publiées dans plusieurs centaines de périodiques régionaux. Il est souvent fort difficile de se procurer tous ces travaux dans le pays même où ils ont vu le jour. Quant aux savants étrangers, ils doivent renoncer à les utiliser. Il existe bien quelques revues spéciales qui cherchent à tenir leurs lecteurs au courant du mouvement scientifique, en analysant ou en signalant les mémoires les plus importants; mais elles ne sauraient rendre compte de tout ce qui paraît dans ce domaine.

Pour parer, dans la mesure du possible, à cette dispersion des documents, quelques savants ont publié des ouvrages où sont reproduits les principaux types d'objets trouvés dans une même région.<sup>2</sup> Tous ces recueils ont un défaut commun: ils embrassent une aire géographique trop étendue, comme la France ou l'Italie, et ils ne donnent qu'un choix d'objets, les plus beaux ou les plus intéressants, mais ils négligent les pièces de moindre valeur ou dont l'état de conservation laisse à désirer. Par conséquent, ces ouvrages ne présentent qu'une image incomplète de la civilisation d'un pays à une époque choisie.

Ce qui manque aux travailleurs, ce sont non seulement des Manuels,<sup>3</sup> mais surtout des monographies régionales, traçant, pour un territoire bien déterminé et pas trop étendu, un tableau fidèle des différentes civilisations qui s'y sont succédé au cours des siècles.

C'est pour répondre à ce desideratum de la science que nous avons entrepris le présent travail.

---

<sup>1</sup> Malgré les plaintes sans cesse renouvelées des savants (cf. J. Déchelette, *L'archéologie celtique*, in *Revue de Synthèse historique* 1901, p. 38), chaque année il se fonde de nouveaux périodiques.

<sup>2</sup> Rappelons pour mémoire les recueils de Evans et de Kemble, pour l'Angleterre; ceux de Mortillet et de Chantre, pour la France; ceux de Montelius, pour la Suède et l'Italie.

<sup>3</sup> Comme par exemple l'excellent *Manuel d'archéologie préhistorique*, du regretté J. Déchelette, 4 vol., Paris 1908—1914.

Notre but est d'étudier l'âge du fer dans la Suisse actuelle, de coordonner tout ce qui a été publié dans le pays sur cette époque, de mettre en lumière les trésors, souvent encore inédits, qui sont enfouis dans les musées.

Notre premier soin a été de dépouiller, la plume en main, la plupart des périodiques publiés en Suisse. Il ne paraît dans notre pays qu'une seule revue archéologique,<sup>1</sup> mais il compte vingt-deux cantons qui presque tous possèdent plusieurs sociétés: d'histoire, de sciences naturelles, de géographie, etc; toutes, de temps en temps, ouvrent leurs publications spéciales à des articles traitant de nos antiquités nationales. On a donc chance de trouver, au milieu de mémoires n'ayant aucun rapport avec l'archéologie préhistorique, des travaux intéressants, qui presque toujours sont demeurés ignorés des savants étrangers, et souvent des archéologues nationaux.<sup>2</sup>

Les découvertes signalées dans ces revues ne forment cependant qu'une faible partie de ce qui a été extrait de notre sol: combien de trouvailles intéressantes sont demeurées inédites, ensevelies dans quelque vitrine de musée!

Nous avons donc entrepris, carnet de notes et appareil photographique en main, de visiter toutes les collections publiques de la Suisse. En dehors du Musée national et de quelques grands musées cantonaux, il existe encore une foule de petites collections locales, où, parmi des objets sans intérêt, on a parfois chance de découvrir quelques pièces de valeur.

Ce travail préparatoire achevé, il nous a été possible de dresser, pour chaque découverte, un inventaire raisonné, donnant toutes les références bibliographiques et muséographiques, et, à l'aide de ces inventaires, d'établir une chronologie relative de l'époque gauloise en Suisse. Nous avons d'abord classé tous les mobiliers funéraires qui se trouvaient datés par quelques pièce typique, en particulier par des fibules. Ce premier groupe d'objets exactement datés nous a permis, par comparaison, de classer les autres pièces qu'il n'était possible de dater ni par leurs formes, ni par leur entourage. Pour ce classement, nous avons dû avoir parfois recours à la typologie. Cependant nous n'avons usé de cette dernière méthode qu'avec réserve, car elle laisse toujours place à l'arbitraire; il est en effet souvent fort difficile, lors de l'établissement de séries typologiques, de faire la part de la fantaisie ou de la maladresse de l'ouvrier: on court le risque de classer comme primitives des pièces qui ne sont que des produits de dégénérescence ou l'œuvre d'un ouvrier peu habile.

---

<sup>1</sup> *L'Anzeiger für schweiz. Altertumskunde*, édité d'abord par la Société des Antiquaires de Zurich de 1855 à 1898, et à partir de 1899, par le Musée National. — Depuis 1908, il existe une *Société suisse de préhistoire*, qui publie un *Jahresbericht* donnant un inventaire de toutes les découvertes faites dans le courant de l'année.

<sup>2</sup> Il faut encore mentionner à part, les *Neujahrsblatt* de la Suisse allemande, les almanachs, les programmes scolaires et les rapports de Musées.

Notre but étant de donner une image exacte de l'époque gauloise en Suisse, nous nous sommes fait une loi de reproduire non seulement tous les types d'objets, mais toutes les variantes, l'objet le plus élégant comme le plus simple et le plus dénué d'intérêt. Nous ne pouvions songer à figurer intégralement tous les mobiliers funéraires: un tel procédé aurait nécessité plusieurs milliers de dessins et nous aurait entraîné à répéter plusieurs fois les mêmes formes. Nous avons donc groupé sur nos planches les objets par séries typologiques et chronologiques, en figurant toutes les variantes qui nous sont connues. Cette façon de grouper les objets a l'avantage de faciliter leur étude, en donnant une vue d'ensemble immédiate sur l'évolution des différentes formes. Nos inventaires raisonnés, avec renvois aux planches, permettront au lecteur de se rendre compte de la composition des mobiliers funéraires. Enfin, un inventaire spécial accompagne les planches et donne la liste des localités où les mêmes types ont été trouvés.

Tous les objets groupés sur nos planches sont reproduits d'après nos photographies, à l'exception de quelques pièces aujourd'hui perdues, qui sont figurées d'après des dessins souvent défectueux, ramenés à la même échelle que les autres photographies.

Pour ne pas allonger outre mesure notre travail, et pour rester strictement dans le cadre que nous nous étions tracé, nous nous sommes interdit toute comparaison avec les antiquités analogues trouvées dans les pays voisins. Notre but était de tracer un tableau de la civilisation du second âge du fer en Suisse, non de rechercher ce que cette civilisation peut devoir aux influences étrangères. Pour être utile, un semblable travail de synthèse aurait dû être précédé d'enquêtes approfondies faites dans tous les pays qui furent en relation avec les Helvètes.

Lorsque nous avons entrepris ce travail, notre intention était de borner notre enquête au deuxième âge du fer. Mais, plus nous avançons dans nos recherches, et amassions des documents, plus nous nous heurtions à une difficulté que nous n'avions pas prévue: où faire commencer l'époque gauloise? Entre le premier et le second âge du fer, il n'existe point de frontière nettement tracée. Les plus anciens types gaulois sont pour la plupart issus de formes du premier âge du fer; pour les comprendre, pour pouvoir en expliquer la genèse, nous avons été obligés d'étendre notre enquête à l'âge du fer tout entier. Mais la masse des matériaux réunis était trop considérable pour que nous pussions songer à les publier en une seule fois. Nous avons été amenés, par la force des choses, à diviser notre travail en quatre parties:

La première sera consacrée à l'étude du premier âge du fer; les trois autres à celle du second âge. Dans la deuxième partie, que nous livrons

aujourd'hui au jugement de nos confrères, nous étudions les sépultures gauloises trouvées sur le plateau suisse, c'est-à-dire dans la région comprise entre le Rhin et les Alpes. La troisième sera consacrée à l'étude des établissements gaulois dont les ruines ont été retrouvées dans la même région. Dans la quatrième, enfin, nous nous occuperons des tombes découvertes dans les vallées alpestres et qui renferment un mobilier funéraire où les influences venues de la vallée du Pô sont prépondérantes.

Enfin, si les circonstances nous le permettent, nous espérons pouvoir étendre notre enquête aux âges du bronze et de la pierre.

ZURICH, février 1915.

## TABLE. DES MATIÈRES

	Page		Page
Préface . . . . .	V—VIII	§ 2. Les fibules . . . . .	28
Introduction . . . . .	1—4	a) Fibules de types hallstattiens . . . . .	28
<b>Chapitre I</b>			
<b>LA CHRONOLOGIE DU DEUXIÈME</b>			
<b>ÂGE DU FER</b>			
§ 1. La chronologie relative . . . . .	5	b) Fibules de type La Tène Ia . . . . .	30
§ 2. Les subdivisions de l'époque gau-		c) Fibules de type La Tène Ib . . . . .	31
loise . . . . .	8	1) Fibules de types de transition . . . . .	31
I. Epoque La Tène I . . . . .	8	2) Fibules La Tène Ib avec corail . . . . .	31
Phase a . . . . .	8	3) Fibules La Tène Ib avec émail . . . . .	33
Phase b . . . . .	9	d) Fibules de type La Tène Ic . . . . .	35
Phase c . . . . .	10	e) Fibules de type La Tène II . . . . .	37
II. Epoque La Tène II . . . . .	10	f) Fibules de type La Tène III . . . . .	38
§ 3. Chronologie absolue du deuxième		§ 3. Les torques . . . . .	38
âge du fer . . . . .	12	a) Torques de type La Tène Ia . . . . .	39
<b>Chapitre II</b>			
<b>LA TOMBE</b>			
§ 1. Les Tumulus . . . . .	16	b) Torques de type La Tène Ib . . . . .	40
I. Tumulus à une seule sépulture . . . . .	16	c) Torques de type La Tène Ic . . . . .	41
a) Tumulus à incinération . . . . .	17	Torques de fer . . . . .	41
b) Tumulus à inhumation . . . . .	17	§ 4. Les bracelets . . . . .	41
II. Tumulus à sépultures multiples . . . . .	18	I. Période La Tène I . . . . .	42
§ 2. Sépultures placées à l'intérieur d'un		Phase a . . . . .	42
tumulus . . . . .	19	Phase b . . . . .	44
§ 3. Sépultures à inhumation . . . . .	20	Phase c . . . . .	45
a) La fosse . . . . .	20	II. Période La Tène II . . . . .	48
b) Les cercueils . . . . .	21	III. Bracelets de date indéterminée . . . . .	49
§ 4. Répartition des tombes souterraines.		§ 5. Les bracelets tubulaires . . . . .	50
Signe extérieur . . . . .	21	I. Période La Tène I . . . . .	50
§ 5. Sépultures à incinération . . . . .	22	Phase a . . . . .	50
<b>Chapitre III</b>			
<b>LE MOBILIER FUNÉRAIRE</b>			
<i>I. Objets de parure en bronze et en fer.</i>			
§ 1. Origine des matières premières . . . . .	25	Phase b . . . . .	51
a) Le fer . . . . .	25	Phase c . . . . .	51
b) Le bronze . . . . .	26	II. Période La Tène II . . . . .	52
c) Le corail . . . . .	27	§ 6. Les bagues . . . . .	52
d) L'émail . . . . .	27	I. Période La Tène I . . . . .	52
		Phase a . . . . .	52
		Phase b . . . . .	52
		Phase c . . . . .	52
		II. Période La Tène II . . . . .	53
		§ 7. Ceintures et crochets de ceinture . . . . .	54
		a) Ceintures métalliques . . . . .	54
		b) Crochets de ceinture . . . . .	54
		§ 8. Epingles et aiguilles . . . . .	55
		a) Epingles . . . . .	55
		b) Aiguilles . . . . .	55
		§ 9. Petits objets . . . . .	56
		I. Période La Tène I . . . . .	56
		Phase a . . . . .	56
		Phase b . . . . .	56
		Phase c . . . . .	56
		II. Période La Tène II . . . . .	57

	Page
§ 10. Anneaux de bronze et de fer . . . . .	57
I. Période La Tène I . . . . .	57
Phase a . . . . .	57
Phase b . . . . .	58
Phase c . . . . .	58
II. Période La Tène II . . . . .	58
<i>II. Objets de parure en métaux précieux.</i>	
§ 11. Objets en or . . . . .	58
§ 12. Objets en argent . . . . .	60
§ 13. Les monnaies . . . . .	62
<i>III. Objets de parure en lignite, ambre et verre.</i>	
§ 14. Origine du lignite, de l'ambre et du verre . . . . .	63
a) Le lignite . . . . .	63
b) L'ambre . . . . .	63
c) Le verre . . . . .	64
§ 15. Bracelets et anneaux en lignite et jayet . . . . .	65
§ 16. Perles et anneaux d'ambre . . . . .	65
§ 17. Anneau d'os . . . . .	65
§ 18. Les colliers . . . . .	65
§ 19. Les perles de verre . . . . .	66
I. Période La Tène I . . . . .	66
Phase a . . . . .	66
Phase c . . . . .	66
II. Période La Tène II . . . . .	66
§ 20. Objet de verre . . . . .	66
§ 21. Anneaux de verre . . . . .	67
§ 22. Bracelets de verre . . . . .	67
<i>IV. Armes offensives et défensives.</i>	
§ 23. Les épées . . . . .	68
A. Les épées courtes à doubles antennes . . . . .	69
B. Les épées . . . . .	70
I. Période La Tène I . . . . .	70
Phase a . . . . .	70
Phase b . . . . .	70
Phase c . . . . .	70
II. Période La Tène II . . . . .	71
§ 24. Les lances . . . . .	71
I. Période La Tène I . . . . .	71
Phase a . . . . .	71
Phase c . . . . .	71
II. Période La Tène II . . . . .	71
§ 25. Les couteaux . . . . .	72
Période La Tène I . . . . .	72
Phase a . . . . .	72
Phase b . . . . .	72
§ 26. Baudrier(?) . . . . .	72
§ 27. Les umbos de bouclier . . . . .	72
§ 28. Hache . . . . .	73

	Page
<i>V. Objets de terre et poterie.</i>	
§ 29. Petits objets de terre . . . . .	73
§ 30. Les poteries . . . . .	73
I. Période La Tène I . . . . .	74
Phase a . . . . .	74
Phase b . . . . .	74
II. Période La Tène II . . . . .	74

Chapitre IV  
LE VÊTEMENT ET LA PARURE

§ 1. Le costume gaulois . . . . .	75
§ 2. La parure féminine . . . . .	76
§ 3. La parure masculine . . . . .	77
§ 4. La parure et l'équipement des guerriers . . . . .	78

Chapitre V  
LES RITES FUNÉRAIRES

§ 1. Position du cadavre . . . . .	80
§ 2. Traces d'incinération partielle? . . . . .	81
§ 3. Orientation des sépultures . . . . .	82
§ 4. Le rôle du feu dans les cérémonies funéraires . . . . .	82
a) Traces de feu à l'extérieur des tombes . . . . .	82
b) Traces de feu à l'intérieur des tombes . . . . .	82
§ 5. Rites divers . . . . .	83
a) Provisions de route . . . . .	83
b) Offrandes de dents humaines . . . . .	84
c) Obole mortuaire . . . . .	84

Chapitre VI  
LA CIVILISATION DU DEUXIÈME ÂGE DU FER ET LES HELVÈTES

§ 1. Origine de la civilisation du deuxième âge du fer . . . . .	85
§ 2. Les Helvètes en Suisse . . . . .	88

CONCLUSIONS . . . . . 94

Annexe

Inventaire raisonné des sépultures gauloises trouvées en Suisse avec bibliographie et muséographie . . . . .	97
Index des noms géographiques de l'inventaire raisonné . . . . .	141
Index donnant, pour chacun des objets figurés sur les planches, la liste des localités dans lesquelles ils se sont rencontrés . . . . .	145

## INTRODUCTION

La civilisation du second âge du fer est la première dont nous puissions, dans l'Europe centrale, attribuer avec une absolue certitude le développement et la diffusion à l'un des peuples qui se sont succédé sur notre continent, et dont les noms nous ont été conservés dans les œuvres des auteurs anciens.<sup>1</sup>

Depuis de nombreuses années, les archéologues et les historiens s'efforcent de déterminer la part contributive de ces nations à l'évolution des différentes civilisations dont notre sol a conservé les restes. Dans cet ordre de recherches, l'une des tentatives les plus hardies, et les plus intéressantes, est celle d'un savant russe en faveur de l'Italie.<sup>2</sup> Mais, jusqu'à présent, on ne saurait dire que ces nombreux essais aient été couronnés de succès.<sup>3</sup> La lumière est loin d'être faite et il est même douteux que l'on arrive jamais à la faire complètement, du moins pour les périodes les plus reculées de notre préhistoire. De tous les efforts tentés dans ce sens, il ne pourra résulter que des hypothèses plus ou moins ingénieuses. Même pour les époques relativement rapprochées de nous, comme l'âge du bronze ou le premier âge du fer, l'accord parfait est loin de régner entre les divers systèmes proposés.

La plupart des archéologues jugent téméraire de vouloir attribuer une désignation ethnique aux tribus néolithiques.<sup>4</sup> Certains auteurs, cependant, n'hésitent pas à considérer les Ligures comme étant les introducteurs de la civilisation de la pierre polie en Italie,<sup>5</sup> et les constructeurs des dolmens en Gaule.<sup>6</sup>

D'autres archéologues voient, dans ces mêmes Ligures, les propagateurs de la civilisation du bronze<sup>7</sup> dans certaines régions de l'Europe centrale.

Même incertitude en ce qui concerne le premier âge du fer. Cependant, il se dessine, en ces dernières années, un courant assez fort en faveur des

---

<sup>1</sup> Sur ces populations, consulter en particulier A. d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, 2<sup>e</sup> éd., 2 vol., Paris 1889—1894.

<sup>2</sup> B. Modestov, *Introduction à l'histoire romaine*, Paris 1907.

<sup>3</sup> J. Déchelette, *L'archéologie celtique en Europe*, in *Revue de synthèse historique*, 1901, p. 31.

<sup>4</sup> J. Déchelette, *Manuel*, I, p. VI.

<sup>5</sup> B. Modestov, *Introduction*, p. 104.

<sup>6</sup> C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, I, Paris 1909, p. 149.

<sup>7</sup> J. Déchelette, *Manuel*, II, *Âge du bronze*, Paris 1910, p. 6.

Celtes: ceux-ci auraient apporté avec eux cette civilisation dans la plus grande partie de l'Europe occidentale.<sup>1</sup>

Avec le second âge du fer, nous pénétrons sur un terrain plus solide: les archéologues et les historiens sont aujourd'hui unanimes à considérer cette civilisation comme étant d'origine celtique ou gauloise.<sup>2</sup> Cette attribution est basée principalement sur la concordance entre l'aire qu'elle occupe en Europe et celle attribuée par les linguistes aux dialectes celtiques.<sup>3</sup>

Ces deux termes de Celtes et de Gaulois ont été employés par les auteurs grecs et romains pour désigner une même nation.<sup>4</sup> A. Bertrand au contraire avait proposé de différencier les Celtes des Gaulois: les Celtes auraient formé le premier ban des envahisseurs et les Gaulois le second.<sup>5</sup> Mais cette manière de voir est aujourd'hui abandonnée.<sup>6</sup>

Les Celtes sont les derniers venus parmi les peuples dont les auteurs anciens nous ont conservé le souvenir. Ils paraissent originaires du nord de l'Allemagne et de la presqu'île danoise.<sup>7</sup> Après avoir occupé toute l'Allemagne du Nord, ils auraient conquis, vers 800 avant J.-C., les Iles Britanniques.<sup>8</sup> Mais ce n'est guère qu'à partir du VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère, que nous commençons à avoir quelques renseignements plus précis sur leurs migrations.

Vers 600,<sup>9</sup> ou même seulement entre 530 et 500,<sup>10</sup> les Celtes se seraient établis dans le nord de la Gaule,<sup>11</sup> d'où ils n'auraient pas tardé à gagner la Péninsule ibérique.<sup>12</sup> A la même époque, ils commencèrent à s'étendre vers l'est, dans la région du Danube et, vers 400, ils pénétrèrent au sud des Alpes, dans la vallée du Pô. En 390, ils s'emparaient de Rome.<sup>13</sup>

Au moment de son plus grand développement, l'empire celtique comprenait la plus grande partie de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, de

<sup>1</sup> J. Déchelette, *Archéologie celtique*, p. 31. — A. Bertrand et S. Reinach, *Les Celtes dans la vallée du Pô*, Paris 1894. — J. Déchelette, *Manuel* II, 2<sup>e</sup> partie, p. 572.

<sup>2</sup> J. Déchelette, *Archéologie celtique*, p. 40.

<sup>3</sup> J. Déchelette, *op. cit.* p. 31.

<sup>4</sup> G. Dottin, *Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité celtique*, Paris 1906, p. 11. — C. Jullian, *Histoire*, I, p. 316. — Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopedie*, s. v. *Galli*, XIII. p. 610 (Niese).

<sup>5</sup> A. Bertrand, *Archéologie celtique et gauloise*, 2<sup>e</sup> éd., Paris 1889, p. 371.

<sup>6</sup> J. Déchelette, *Archéologie celtique*, p. 32.

<sup>7</sup> C. Jullian, *Histoire* I, p. 229. — A. d'Arbois de Jubainville, *Les Celtes*, Paris 1904, p. 6, (*Les premiers habitants de l'Europe*, II, p. 255), place l'habitat primitif des Celtes dans le sud de l'Allemagne, entre le Main, le Rhin et le Danube. Cf. G. Radet, *La Gaule primitive et archaïque*, in *Journal des Savants* 1908, p. 206.

<sup>8</sup> A. d'Arbois de Jubainville, *op. cit.* p. 17.

<sup>9</sup> A. d'Arbois de Jubainville, *op. cit.* p. 86.

<sup>10</sup> C. Jullian, *Histoire*, I, p. 244. Cf. D. Viollier, *Les Celtes sur le Rhin*, in *Festgabe für Hugo Blümner*, Zurich, 1914, p. 261—266.

<sup>11</sup> Mr. G. Radet pense au contraire, qu'au moment de la fondation de Marseille, les Celtes occupaient déjà toute la Gaule; *op. cit.* p. 265.

<sup>12</sup> A. d'Arbois de Jubainville, *op. cit.* p. 91.

<sup>13</sup> A. d'Arbois de Jubainville, *op. cit.* p. 147.

l'Autriche, toute la Gaule et la Suisse, le Nord de l'Italie et de l'Espagne, et même une partie de la péninsule des Balkans.<sup>1</sup>

L'histoire des Celtes se résume pour nous dans celle de leurs conquêtes et de leurs migrations. Elle est encore fort obscure, formée de bribes glanées dans les écrits des auteurs anciens. A force de patience et de sagacité, les savants modernes sont arrivés à faire de tous ces fragments un ensemble qui présente encore bien des lacunes et bien des obscurités, mais qui, chaque jour, s'enrichit de quelques faits nouveaux. L'archéologue et le linguiste prêtent, dans ce domaine, leur aide à l'historien.<sup>2</sup>

Les Celtes formaient une fédération de peuples indépendants, possédant chacun leurs institutions particulières, se faisant la guerre, ou concluant entr'eux des alliances. Les nations les plus puissantes avaient fini par attirer dans leur clientèle ou par placer sous leur domination les tribus les plus faibles.

Ces diverses populations paraissent avoir été extrêmement mobiles. C'est précisément cette mobilité qui rend difficile la tâche de l'historien: souvent toute une tribu partait avec armes et bagages à la recherche de nouveaux territoires, comme ce fut le cas des Helvètes en 58 avant J.-C. Parfois, une partie seulement de la tribu allait chercher fortune au loin. Ces membres détachés du tronc conservaient leur nom national et c'est ce qui explique que l'on trouve, dans des pays souvent fort éloignés les uns des autres, des tribus portant le même nom.<sup>3</sup>

Il est donc certain que la civilisation du deuxième âge du fer est celtique et fut répandue en Europe par les Gaulois. Ceux-ci l'importèrent en Suisse. A quel moment?

Nous montrerons plus loin, en nous appuyant principalement sur certaines particularités techniques de l'évolution de la fibule, que l'influence des Celtes commença à se faire sentir en Suisse à la fin du premier âge du fer, entre 550 et 500 avant notre ère. Mais ce n'est qu'un siècle plus tard entre 450 et 400 qu'eut lieu leur établissement définitif sur notre sol. Ces nouveaux venus se distinguaient des tribus du premier âge du fer, non seulement par les caractères propres de leur civilisation, mais aussi par leurs moeurs et leurs croyances religieuses: ce sont des gens sédentaires qui inhument leurs morts dans des fosses souterraines.

A quelle tribu pouvons nous attribuer l'introduction de cette civilisation en Suisse? Il est encore difficile de répondre à cette question; mais, nous

---

<sup>1</sup> A. d'Arbois de Jubainville, *Les Celtes*, passim.

<sup>2</sup> L'histoire des Celtes est exposée plus spécialement dans les ouvrages suivants: A. d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, II, livre III, chap. II et ss. — Du même, *Les Celtes*. — A. Bertrand et S. Reinach, *Les Celtes de la vallée du Pô*. — C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, I. — Pauly-Wissowa, *Realencyclopädie*, XIII. s. v. *Galli* (Niese).

<sup>3</sup> Cf. les exemples cités par A. d'Arbois, *Les Celtes*, p. 21. — G. Dottin, *Manuel*, p. 25. — C. Jullian, *Histoire*, passim.

espérons démontrer qu'à défaut d'une certitude absolue, il existe tout au moins un faisceau d'arguments en faveur des Helvètes. Les Helvètes n'apparaissent dans l'histoire de notre pays qu'à la fin du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère; bien avant cette date, ils étaient nos voisins immédiats: ils habitaient au delà du Rhin, et ils durent très vraisemblablement en occuper les deux rives.

Ces Helvètes nous sont connus spécialement par leurs sépultures. Nous ne trouvons pas en Suisse, comme c'est le cas dans la Gaule, en particulier, des ruines de leurs villes et de leurs demeures.<sup>1</sup> Nous savons cependant par César qu'en 58 avant J.-C., au moment d'émigrer, ils brûlèrent douze villes et près de 400 villages. Nous ignorons encore où étaient situés ces villes et villages. Certaines localités modernes, dont les noms sont d'origine celtique et dans le voisinage desquelles on a trouvé des sépultures de l'époque gauloise, s'élèvent vraisemblablement sur les ruines de ces bourgades.

Par contre, nous connaissons quelques établissements terrestres dont les caractères sont encore mal définis; situés aux bords de rivières, ce ne sont pas des villages, car les armes y sont en abondance, tandis que les objets usuels font presque défaut; ce ne sont pas des postes fortifiés, car rien, dans leur situation, ne trahit la forteresse. Suivant l'ingénieuse hypothèse de Déchelette,<sup>2</sup> ce seraient des postes de douane. Ces stations sont celles de La Tène sur la Thièle, de la Tiefenau sur l'Aar, de Port sur la Thièle, près du Lac de Biemme, et de Wipkingen sur la Limmat. Nous réservons leur étude pour la troisième partie de ce travail.

Dans ce volume, nous nous proposons d'étudier les sépultures que l'on rencontre sur le Plateau Suisse, dans la région qui deviendra plus tard l'Helvétie des Romains. Nous examinerons la construction de ces tombes; nous noterons toutes les traces de rites funéraires que nous y rencontrerons, et nous essayerons de nous faire une idée aussi exacte que possible des croyances religieuses de ces populations. Enfin, nous décrirons pièce par pièce le mobilier extrait de ces tombes. Nous obtiendrons ainsi un tableau assez net de la civilisation du second âge du fer dans notre pays.

Nous chercherons ensuite à grouper tous les renseignements que cette étude nous fournira sur l'histoire de cette période, et, avec leur aide, nous tenterons de compléter les rares documents que nous ont laissés les auteurs anciens.

Nous ne prétendons pas écrire une histoire définitive de la Suisse sous la domination gauloise; notre ambition est plus modeste: nous nous proposons seulement d'apporter une faible contribution à l'histoire de notre patrie.

---

<sup>1</sup> On a récemment trouvé près de Bâle les restes d'un village rauraque datant de la fin de l'époque gauloise. Cf. ASA. 1913, p. 1.

<sup>2</sup> J. Déchelette, *Manuel* II, 3, p. 935.

## CHAPITRE PREMIER

# LA CHRONOLOGIE DU DEUXIÈME ÂGE DU FER

La division des temps préhistoriques en trois âges successifs de la pierre, du bronze et du fer remonte à 1836; elle est due à C. Thomsen, alors directeur du musée de Copenhague.<sup>1</sup>

En 1872, H. Hildebrand reconnut que l'âge du fer dans l'Europe centrale se composait de deux groupes qu'il nomma *Epoque de Hallstatt* et *Epoque de la Tène*.<sup>2</sup> Ces deux groupes furent d'abord considérés comme synchroniques, mais occupant deux aires géographiques séparées. Il fallut encore une dizaine d'années de recherches pour constater l'erreur commise et se rendre compte que ces deux groupes se succédaient chronologiquement dans les mêmes régions: ce sont deux phases dans l'évolution de la civilisation de l'âge du fer.

Le Congrès international réuni à Stockholm en 1876,<sup>3</sup> constata l'exactitude des divisions de Hildebrand, et proposa, pour ces deux périodes, les noms de premier et de second âge du fer.

Le deuxième âge du fer est aussi appelé *Epoque de La Tène*, du nom d'une station située sur les rives d'un ancien bras de la Thièle, à l'extrémité nord du lac de Neuchâtel.<sup>4</sup>

### § 1. LA CHRONOLOGIE RELATIVE.

Dès le début des études archéologiques, les savants de tous les pays se sont efforcés d'établir la chronologie relative des époques préhistoriques. Il importait en effet, avant tout, de se rendre compte de l'évolution des principaux types industriels, d'établir pour chaque période des cadres solides dans lesquels on put faire rentrer les faits isolés, au fur et à mesure des découvertes, d'avoir toujours sous les yeux un tableau aussi précis que

---

<sup>1</sup> L'histoire du Système des trois âges a été faite par M. Hoernes dans les *Mitteilungen der anthropol. Gesellschaft Wien*, 1893. — Cf. le compte-rendu très détaillé de ce travail dans l'*Anthropologie* 1893, p. 476—484 (S. Reinach).

<sup>2</sup> Cf. M. Hoernes, *Die Hallstattperiode* in *Archiv für Anthropologie*, Wien 1905. p. 234, note 2.

<sup>3</sup> *Comptes-rendus du Congrès de Stockholm*, vol. II, p. 599.

<sup>4</sup> Sur cette station consulter en particulier E. Vouga, *Les Helvètes à la Tène*, Paris 1885, V. Gross, *La Tène, un oppidum helvète*, Neuchâtel 1886, et les rapports annuels sur les fouilles en cours par P. Vouga, dans le *Musée Neuchâtelois* à partir de 1908.

possible du développement des diverses civilisations. Ce n'est qu'une fois en possession de cette chronologie relative que l'on pouvait tenter d'aborder la question si délicate et si complexe de la chronologie absolue, et celle encore plus délicate de l'attribution de ces diverses civilisations aux différents groupes ethniques. En un mot, d'amener ces restes anonymes et muets jusqu'au seuil de l'histoire.

La subdivision du deuxième âge du fer en trois phases consécutives proposée en 1885 par O. Tischler,<sup>1</sup> est aujourd'hui universellement adoptée. Elle est basée sur une étude approfondie du mobilier funéraire des cimetières de la Champagne et de l'Allemagne du sud, du produit des fouilles de la station de La Tène et des oppida gaulois de la France. Tischler reconnut que, au cours de cette longue période de près de cinq siècles, la civilisation gauloise ne cessa d'évoluer, et que l'on peut distinguer trois phases principales, caractérisées par certaines formes d'objets usuels, comme la fibule et l'épée.

La fibule gauloise se distingue en particulier de celle du premier âge du fer par un ressort bilatéral composé d'un même nombre de spires placées de part et d'autre de l'arc.

Pendant la première période, ou La Tène I (Früh La Tène), le pied de la fibule se relève dans la direction de l'arc dont il demeure indépendant; il se termine soit par un bouton, soit par un disque, souvent orné d'un cabochon d'émail rouge ou de corail.

Dans la fibule de la seconde période, ou La Tène II (Mittel La Tène), les formes générales sont plus allongées, le pied vient se fixer au sommet de l'arc à l'aide d'une griffe ou d'un anneau.

La fibule de la troisième période, ou La Tène III (Spät La Tène), présente des formes encore plus allongées; le pied fait corps avec l'arc: la fibule a été fondue d'une seule pièce.

L'épée suit une évolution parallèle: la lame est toujours en fer; le fourreau est quelquefois en bronze pendant le La Tène I, mais plus généralement en fer.

La lame est rectiligne sur les deux tiers de sa longueur, puis va en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité qui est assez pointue. Au sommet — c'est à dire à la base de la soie — elle porte une sorte de petite garde mobile légèrement arquée. Le fourreau épouse les formes générales de la lame; sa partie supérieure est découpée suivant la courbe de la garde; son extrémité inférieure est ornée de motifs en relief qui prennent souvent la forme d'un disque ajouré.

L'épée de la deuxième période se distingue de la précédente par une garde plus arquée, en forme d'accent circonflexe, fixée à la lame par deux encoches latérales. La lame est moins aigüe et la pointe commence seulement à se dessiner vers l'extrémité de l'arme. Les ornements terminaux du fourreau ont disparu.

---

<sup>1</sup> O. Tischler, *Ueber Gliederung der La Tène-Periode*, in *Correspondenzblatt d. deutsch. Gesellschaft für Anthropologie* 1885, p. 157. — Cf. S. Reinach, *Guide illustré du Musée de St-Germain*, fig. 23.

L'épée La Tène III est camarde, sans garde; le fourreau, souvent en bronze, est rectiligne à son ouverture supérieure, arrondi à sa partie inférieure.

D'autres divisions de l'époque gauloise ont été proposées, mais sans succès. Nous mentionnerons en passant celle de P. Reinecke<sup>1</sup>; cet archéologue divise l'époque gauloise en quatre périodes. Somme toute, il se borne à ajouter aux trois divisions de Tischler une période de transition et à baptiser les quatre phases ainsi obtenues A, B, C et D. Ce travail, non illustré, est extrêmement confus, d'une lecture pénible et sans valeur pratique.

Les divisions proposées par Tischler restent donc aujourd'hui encore à la base de toute la chronologie de l'époque gauloise. Mais chacune de ces périodes comprend une durée de près de deux cents ans. Est-il possible d'établir des subdivisions plus nombreuses, plus courtes, et d'arriver ainsi à une estimation plus exacte de l'évolution de la civilisation de cette époque? C'est ce qu'à tenté un de nos confrères, M<sup>r</sup> J. Wiedmer, ancien directeur du Musée de Berne.<sup>2</sup>

Bien que la chronologie de Wiedmer ne soit pas encore entrée dans le domaine de la pratique courante, nous estimons que la tentative de notre collègue est digne d'être prise en sérieuse considération. Après l'avoir appliquée à toutes les découvertes faites en Suisse, en particulier dans le présent travail, nous avons pu nous convaincre qu'elle correspondait à la réalité des faits, tout au moins en ce qui concerne la première période de l'époque gauloise.

Wiedmer a subdivisé le La Tène I en trois phases et le La Tène II en deux phases. Les caractéristiques de chacune d'elles sont, d'après cet auteur, les suivantes:

*La Tène Ia.* Torques, anneaux de jambes et bagues de formes variées; fibules à arc surélevé et à pied peu développé; fibules du type de la Certosa; ambre.

*La Tène Ib.* Plein développement de la technique du corail; encore quelques fibules de la Certosa; chaînettes de cou.

*La Tène Ic.* Disparition du corail; bagues coudées; apparition des chaînes-ceinture et des bracelets de lignite.

*La Tène IIa.* Chaînes-ceinture; perles de verre bleu; bracelets étroits de verre; premières monnaies; disparition des anneaux de jambes,

*La Tène IIb.* Bracelets larges et grosses perles de verre.

Ces indications, beaucoup trop sommaires, doivent être complétées par l'étude de la description des tombeaux de Münsingen.

Nous devons toutefois reconnaître que, si les subdivisions du La Tène I nous ont paru parfaitement logiques, il n'en est pas de même de celles du La Tène II: leurs caractères distinctifs sont trop peu accusés pour pouvoir

---

<sup>1</sup> P. Reinecke, *Zur Kenntnis der La Tène Denkmäler*, in *Festschrift des Röm.-Germ. Centralmuseums in Mainz*, Mayence 1902.

<sup>2</sup> J. Wiedmer, *Das La Tène Gräberfeld bei Münsingen*, in *Archiv d. hist. Vereins Bern*, vol. XVIII (1908), p. 338—339.

être appliqués avec quelque chance de succès. Après de nombreux essais, nous avons dû nous convaincre de l'impossibilité de reconnaître plusieurs phases dans le La Tène II, et nous avons renoncé à subdiviser cette période. D'autre part, il ne faut pas oublier que les subdivisions de Wiedmer ont été établies sur l'étude du mobilier funéraire d'un seul cimetière; pour pouvoir appliquer cette chronologie à toutes les découvertes faites en Suisse, nous avons été amené à apporter quelques modifications de détails dans la répartition des divers types d'objets entre les trois phases, et à préciser le classement de nombreuses formes. Nous allons établir maintenant quelles sont les caractéristiques de ces diverses phases, telles qu'elles ressortent de nos études. Nous donnerons, pour chaque subdivision, un aperçu sommaire des principaux types d'objets qui s'y rencontrent, renvoyant pour le détail à l'examen de nos planches et à la description des objets (chapitre III).

## § 2. LES SUBDIVISIONS DE L'ÉPOQUE GAULOISE.<sup>1</sup>

La nouvelle subdivision de l'époque gauloise que nous proposons, est basée principalement sur l'évolution de la fibule et du torques, et sur l'existence des séries parallèles, suivant l'ingénieuse méthode établie par M<sup>r</sup> O. Montélius.<sup>2</sup>

### I. ÉPOQUE LATÈNE I.

Nous subdivisons l'époque La Tène I en trois phases consécutives.

#### Phase a.

On trouve encore pendant la phase *a* certains types de *fibules* dérivés directement de celle du premier âge du fer, dite de la Certosa; mais elles se différencient de leur prototype par un ressort bilatéral (Pl. I, 6—10). Nous, verrons d'ailleurs plus loin, lorsque nous étudierons le mobilier funéraire que ce ressort bi-latéral est particulier aux fibules du deuxième âge du fer. À côté de ces fibules, rappelant celles de l'époque précédente, on en trouve d'autres de type spécifiquement gaulois. Les variétés caractéristiques pour la phase *a*, ont l'arc en demi-cercle surélevé (Pl. I, 16); le ressort se compose d'une ou deux spires placées de chaque côté de l'arc; le pied se relève, vient butter *contre* l'arc et se termine par un petit bouton à peine mouluré; la courbure du pied se compose de deux parties parallèles, réunies par un demi-cercle; le bouton terminal n'arrive jamais à la hauteur du sommet de l'arc. Ces caractères permettent de différencier cette fibule de celle de la phase *c*, parfois assez semblable, mais où le bouton terminal se trouve toujours *au-dessus* du sommet de l'arc.

---

<sup>1</sup> Cette nouvelle classification a fait l'objet de notre part d'une note présentée au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, Session de Dijon 1911. Cf. *Comptes-Rendus du Congrès*, p. 636—642.

<sup>2</sup> O. Montelius, *Die älteren Kulturperioden, I. Die Methode*, Stockholm 1903, p. 18 et sq.

Les *torques* sont très simples: ce sont généralement des anneaux ouverts (pl. 9, 3), faits d'un fil de bronze plus ou moins épais; les deux extrémités légèrement moulurées, se terminent par un anneau fixe, dans lequel passait un anneau mobile, assurant la fermeture du collier.

Les *bracelets* sont aussi très simples: ce sont, soit des copies réduites du torques (pl. 21, 109), soit des anneaux ouverts, unis, aux extrémités appointies (pl. 18, 44), ou des anneaux fermés (pl. 15, 1); on rencontre aussi des bracelets formés d'une tige cylindrique unie, terminée à chaque extrémité par un petit tampon (pl. 19, 65). A la fin de cette phase, apparaissent quelques bracelets moulurés (pl. 22, 119).

Les *bracelets tubulaires* sont très rares encore, toujours unis (pl. 25, 4); les deux extrémités pénètrent l'une dans l'autre, et l'élasticité du métal en assure la fermeture.

Les *bagues* sont aussi très rares: ce sont de simples anneaux semblables à nos boucles de rideaux (pl. 18, 7).

Les *perles* sont peu fréquentes pendant cette phase: quelques perles d'ambre et de verre bleu, unies ou ornées d'yeux blancs; ce sont des survivances de l'époque précédente.

#### Phase b.

A partir de cette phase, l'arc de la *fibule* est aplati en anse de panier, quelquefois filiforme, souvent épais et orné de gravures ou de moulures; le ressort a deux, trois ou quatre spires; la corde qui relie les deux moitiés est généralement extérieure, mais souvent aussi, elle passe à l'intérieur de l'arc; les deux parties du pied ne sont plus parallèles, mais divergentes, et la branche supérieure s'élève jusqu'au niveau du sommet de l'arc, où elle se termine toujours par un disque portant un chaton d'émail rouge ou une rose de corail (pl. 3, 111).

Les *torques* sont de types variés: les uns sont tubulaires (pl. 11, 14), faits d'un tube uni dont les deux extrémités s'emboîtent dans un manchon; les autres sont ouverts, formés d'une tige unie ou moulurée, dont les deux extrémités se terminent par un tampon plus ou moins volumineux (pl. 11, 18), souvent richement décoré; quelques-uns de ces torques sont extrêmement élégants et riches.

Les *bracelets* sont encore peu nombreux et toujours simples; on retrouve presque tous les types de la phase précédente.

Les *bracelets tubulaires* deviennent assez fréquents; ils sont unis ou légèrement côtelés extérieurement (pl. 26, 18); ils se portaient par paires aux chevilles.

Les *bagues* demeurent rares; quelques anneaux simples ou de la largeur de nos alliances modernes (pl. 28, 9).

Les vêtements étaient serrés à la taille par une ceinture d'étoffe fixée parfois à l'aide d'un fermoir de métal; ceux-ci sont cependant rares (pl. 29, 8).

reliés par des maillons moulurés (pl. 29, 2); elles se terminent toutes par un groupe de petits glands.

L'emploi toujours plus fréquent de la fibule avait été cause de la disparition de l'*épingle*; celle-ci réapparaît dans quelques sépultures de cette période: ce sont des épingles à tête massive, sphérique ou conique (pl. 30, 5).

Les *bracelets de jayet*, fréquents au premier âge du fer, avaient complètement disparu pendant le La Tène I; ils redeviennent en usage, mais demeurent rares (pl. 31. 27).

L'emploi des *perles* de couleur est plus fréquent: ce sont de grosses perles de verre coloré ou de terre cuite, ornées de mammelons saillants décorés de spirales blanches (pl. 32, 12). Elles se portaient isolées, suspendues au cou par un fil. Souvent elles sont remplacées par une grosse perle d'ambre ou un gros anneau de verre translucide (pl. 32. 28).

C'est au cours de cette période que la *monnaie* fait son apparition; ce sont soit des pièces d'or, imitations grossières des statères macédoniens, soit, des pièces d'argent, importées de Marseille; plus tard, apparaissent les pièces de frappe locale.

Les armes ne présentent pas de particularités bien caractéristiques. L'épée, comme nous l'avons vu, se différencie, par certains détails, de l'épée de la période précédente; mais le type la Tène I se retrouve encore longtemps dans les milieux La Tène II. Les lances ne se distinguent par aucun caractère bien tranché de celles de la période antérieure. En revanche, une nouvelle pièce de l'armement fait son apparition: le bouclier, ou du moins le bouclier muni d'une pièce métallique pour protéger la main qui le tient: c'est seulement dans les milieux La Tène II que l'on rencontre des umbos de fer.

Les sépultures du deuxième âge du fer en Suisse ne renferment presque jamais de poteries; on ne peut donc se baser sur la typologie des vases pour déterminer l'âge d'une tombe.

### § 3. CHRONOLOGIE ABSOLUE DU DEUXIEME ÂGE DU FER.

Toute la chronologie absolue du deuxième âge du fer repose sur un fait historique, la prise de Rome par les Gaulois en 390 avant notre ère. Quelques années auparavant, ils avaient pénétré dans la vallée du Pô. Les tombes gauloises les plus anciennes trouvées dans cette région ne sauraient donc être de beaucoup antérieures à l'an 400. On admettait généralement que l'établissement des Gaulois sur le Rhin avait précédé de peu leur arrivée au sud des Alpes, aussi la plupart des archéologues avaient-ils pris cette date de 400 comme date initiale du deuxième âge du fer dans l'Europe centrale.

D'autre part, dans ces mêmes régions, l'époque gauloise prend fin avec la conquête romaine, soit vers 50 avant J.-C.

Le deuxième âge du fer, antérieurement à la conquête, comprenant deux périodes de durée à peu près égale, les archéologues qui se sont plus spécialement occupés de cette question avaient adopté pour cette époque les dates suivantes:<sup>1</sup>

La Tène I de 400 à 250 avant J.-C.

La Tène II de 250 à 50 avant J.-C.

La présence, dans certaines sépultures gauloises, de vases de bronze ou de terre peinte importés d'Italie ou de Grèce et assez exactement datés, confirme partiellement l'exactitude de ces dates.

La chronologie relative que nous venons d'exposer va nous permettre une plus grande précision dans l'établissement des dates à attribuer aux différentes phases du deuxième âge du fer.

La base de notre évaluation reste la prise de Rome par les Gaulois. Nous admettons que ceux-ci n'employèrent que quelques années pour parvenir dans l'Italie centrale à partir du moment où leurs avant-gardes eurent franchi les Alpes. Nous conservons donc cette date de 400 comme date initiale de l'époque gauloise pour l'Italie du Nord.

La typologie que nous avons établie va nous permettre de fixer quel était l'état de leur civilisation à ce moment, c'est-à-dire à laquelle des trois phases du La Tène I appartiennent les plus anciennes sépultures trouvées en Italie.

La civilisation gauloise en Italie nous est encore fort mal connue. C'est par milliers que l'on a découvert des sépultures de la période antérieure à l'arrivée des Gaulois; c'est à peine si nous trouvons quelques rares documents sûrs l'époque de La Tène, dans les ouvrages traitant des civilisations pré-historiques de l'Italie.<sup>2</sup>

Ce matériel est encore trop peu important pour pouvoir servir de base sûre à une discussion scientifique; nous devons cependant remarquer que parmi les objets figurés dans ces ouvrages, pas un seul n'appartient au début de l'époque gauloise, à ce que nous avons appelé la phase *a* du La Tène I.

Tous appartiennent aux phases *b* et plus particulièrement à la phase *c*. Mais c'est seulement à partir du La Tène II que les sépultures gauloises commencent à devenir nombreuses, à former de véritables cimetières.

De cette absence complète de types La Tène Ia, nous sommes donc en droit de conclure que, lorsque les Gaulois passèrent les Alpes, leur civilisation n'était plus au début de son développement, mais avait déjà subi une certaine évolution.

Nous trouvons confirmation de cette hypothèse dans l'étude des nécropoles du Tessin. Là, dans la vallée supérieure de cette rivière, sur territoire

---

<sup>1</sup> O. Montelius, *La chronologie préhistorique en France et dans les autres pays celtiques*, in *Anthropologie* 1901, p. 623.

<sup>2</sup> Dans le bel ouvrage de O. Montelius, *La civilisation primitive en Italie, I, l'Italie septentrionale*, sur les 113 planches qui composent l'album, une dizaine seulement sont consacrées à l'époque gauloise, et dans la collection du *Bollettino di paletnologia*, on a peine à trouver quelques articles consacrés à cette époque.

suisse, on a fouillé plusieurs cimetières préhistoriques, dans lesquels les inhumations se sont régulièrement succédées depuis le milieu du premier âge du fer jusqu'au premier siècle de notre ère.<sup>1</sup> Or, dans ces tombes, dont un bon nombre appartiennent à la période de transition entre le premier et le second âge du fer, les objets caractéristiques de la phase *a* du La Tène I font aussi complètement défaut, à l'exception de deux ou trois fibules d'un type déjà si évolué que l'on peut les considérer comme des survivances appartenant certainement à une phase plus récente. En revanche dans ces sépultures, on trouve très fréquemment des fibules La Tène Ib associées à des fibules de la fin du premier âge du fer, preuve que ces deux périodes sont bien consécutives.

De l'étude approfondie que nous avons faite des mobiliers funéraires tessinois, il ressort avec évidence que, lorsque les Gaulois pénétrèrent dans la vallée supérieure du Tessin, leur civilisation avait déjà subi une évolution très accentuée, et qu'elle en était même arrivée à un stade assez avancé de ce que nous avons appelé la phase *b*.

Mais nous devons tenir compte du fait que cette région montagnaise, bien que placée sur le parcours d'une des grandes voies de communication entre le Rhin et le Pô, se trouve assez loin des grandes routes qui sillonnaient la vallée du Pô; il est donc vraisemblable que les Gaulois ont dû se répandre d'abord dans la plaine qui s'ouvrait devant eux, avant de remonter les cours des rivières dans la direction des Alpes. Cette absence de sépultures remontant au delà du milieu de la phase *b* du La Tène I dans la vallée du Pô, nous donne le droit d'admettre que la phase *a* est bien réellement inconnue au sud des Alpes.

Dès lors, nous possédons un point de départ bien établi: Quand les Gaulois passèrent les Alpes en 400 avant J.-C., leur civilisation en était arrivée au début de la seconde phase de sa première période d'évolution.

Le La Tène Ia, que nous rencontrons au nord des Alpes seulement, est donc antérieur à l'an 400.

Le nombre des sépultures remontant à cette phase *a* est relativement beaucoup moins important que celui des sépultures appartenant aux phases *b* et *c*. Nous devons donc admettre que cette phase initiale fut plus courte que les deux suivantes. Nous allons voir que chacune de ces deux phases *b* et *c* a dû avoir une durée de 75 ans environs. Par conséquent nous pouvons attribuer approximativement à la phase *a* une durée d'une cinquantaine d'années. Nous placerons le début de l'époque gauloise sur le Rhin vers 450 avant notre ère.<sup>2</sup>

On admet généralement que la période La Tène I prend fin vers 250 avant J.-C. Les deux phases *b* et *c* occupent les cent cinquante ans qui

---

<sup>1</sup> Sur ces cimetières consulter R. Ulrich, *Die Gräberfelder in der Umgebung von Bellinzona*, Zurich 1914.

<sup>2</sup> Les récentes découvertes par M<sup>r</sup> Piroutet au Camp du Château près Salins viennent confirmer cette date. Cf. D. Viollier, *Les Celtes sur le Rhin*, dans *Festgabe für Hugo Blümner*, Zurich, 1914, p. 266.

s'écoulaient entre 400 et 250, paraissent avoir été à peu près d'égale longueur; nous devons donc attribuer à chacune d'elles une durée d'environ 75 ans. Le La Tène Ib dura donc de 400 à 325, le La Tène Ic de 325 à 250 avant J.-C.

Dans une courte note relative à la coutume de ployer les épées avant de les déposer dans la tombe, nous avons montré que toutes les épées ainsi courbées appartiennent au type La Tène II. Cette coutume est mentionnée pour la première fois par Polybe qui écrivait vers 150 avant J.-C.;<sup>1</sup> il en résulte que les tombes gauloises, à la violation desquelles cet auteur a dû assister, devaient dater au moins d'une centaine d'année. Le début de la période La Tène II ne saurait donc être postérieur à 250 avant notre ère.<sup>2</sup>

Le La Tène II prit fin dans nos contrées au moment de l'occupation romaine, vers 50 avant J.-C.

Nous pouvons donc dresser le tableau suivant:<sup>3</sup>

La Tène I, phase <i>a</i>	de 450 à 400,
phase <i>b</i>	de 400 à 325,
phase <i>c</i>	de 325 à 250,
La Tène II	de 250 à 50.

Lorsque les Celtes parvinrent sur le Rhin, cette région était alors occupée par des tribus qui avaient apporté dans le pays la civilisation du premier âge du fer. Nous avons démontré que la civilisation gauloise commence à faire sentir son influence sur celle du premier âge du fer, bien avant que celle-ci ne supplante complètement celle-ci.<sup>4</sup> Cette influence est surtout sensible dans la façon de construire le ressort des fibules; elle est certainement antérieure d'un demi-siècle ou plus à l'établissement définitif des tribus celtés sur le Rhin moyen.

C'est donc vers 500, et peut-être même déjà vers 550 avant J.-C. que les premières avant-gardes gauloises arrivèrent dans la région qui comprend aujourd'hui le nord-est de la Gaule, la plus grande partie de la Suisse et le sud de l'Allemagne.

Ainsi, par d'autres voies et par d'autres raisonnements, nous arrivons à un résultat sensiblement semblable à celui auquel s'est arrêté notre maître M<sup>r</sup> C. Jullian, qui place vers 530 l'arrivée des Celtes dans le nord de la Gaule.<sup>5</sup>

<sup>1</sup> S. Reinach, *l'Épée de Brennus*, in *l'Anthropologie* 1906, p. 343—358.

<sup>2</sup> D. Viollier. *A propos de l'épée de Brennus* in *Revue archéologique* 1911, I, p. 134.

<sup>3</sup> J. Déchelette, *Manuel* II. 3, p. 930—931, propose les dates suivantes: La Tène I 500—300, La Tène II 300—100. Nous croyons ces dates un peu trop hautes. Cf. D. Viollier, *Le cimetière de St-Sulpice*, in *Anzeiger f. schweiz. Altertumskunde* 1915, p. 16.

<sup>4</sup> D. Viollier, *Les Celtes sur le Rhin*, dans *Festgabe für Hugo Blümner*, p. 261.

<sup>5</sup> C. Jullian, *Histoire de la Gaule* I, p. 244.

## CHAPITRE II

# LA TOMBE

La tombe-type du deuxième âge du fer est la fosse souterraine. Cependant, au début de cette période, on rencontre encore quelques sépultures sous tumulus.

### § 1. LES TUMULUS.

#### I. Tumulus à une seule sépulture.

La coutume de déposer les morts sous une calotte de terre, ou tumulus, est un legs du passé. Les tumulus font leur apparition en Suisse avec les premiers objets de métal, à la fin des temps néolithiques, mais ils demeurent encore rares pendant tout l'âge du bronze.<sup>1</sup>

En revanche, durant le premier âge du fer, le tumulus est le type usuel de la sépulture.<sup>2</sup>

A l'époque gauloise, il disparaît complètement; il se rencontre exceptionnellement, au début de cette époque, à titre de survivance. Ces buttes funéraires sont sans doute l'oeuvre de quelques familles appartenant aux tribus du premier âge du fer demeurées dans le pays, où elles subissent l'influence de la nouvelle civilisation.

Ces tumulus forment deux groupes, situés, l'un, dans la vallée de l'Aar, en Suisse occidentale, l'autre, dans la vallée de la Thur, en Suisse orientale.

Le premier de ces groupes se compose de quatre tumulus à incinération, élevés dans le bois de Zopfen, sur le territoire communal d'Aarwangen (Berne 21).<sup>3</sup> Un, ou peut-être deux, d'entr'eux remontent à la fin du premier âge du fer (tumulus 1 et 4); les deux derniers appartiennent au début du deuxième âge du fer (tumulus 2 et 3), comme le prouvent les fibules de la Certosa et La Tène Ia qui font partie du mobilier funéraire.

Le second groupe est réparti sur le territoire de deux communes voisines: Neunforn (canton de Thurgovie 104) et Ossingen (canton de Zurich 148).

---

<sup>1</sup> Cf. D. Viollier, *Essai sur les rites funéraires*, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes* XXIV, 1, p. 31.

<sup>2</sup> D. Viollier, *op. cit.* chap. III.

<sup>3</sup> Ce chiffre renvoie à l'inventaire raisonné.

Les tumulus de Neunforn sont au nombre de six, tous à inhumation; cinq appartiennent au premier âge du fer; un seul, au second âge. Les tumulus d'Ossingen sont au nombre de cinq, tous à incinération; deux d'entr'eux se rattachent au deuxième âge du fer.

Dans ces trois petites nécropoles, les tumulus se répartissent donc entre les deux âges du fer. De ces trois groupes, deux sont à incinération et un seul à inhumation. Lorsque l'on étudie les sépultures du premier âge du fer, au point de vue des rites funéraires, on constate que l'incinération, d'abord prépondérante en Suisse, cède peu à peu devant l'inhumation; à la fin du premier âge du fer, l'inhumation est plus fréquente que l'incinération.<sup>1</sup>

Examinons maintenant le mode de construction de ces tumulus.

#### a) Tumulus à incinération.

Les tumulus d'Aarwangen sont entièrement construits en terre, et élevés au-dessus des restes du bûcher qui avait servi à brûler le corps du mort. Une fois la cérémonie achevée, les ossements carbonisés avaient été réunis dans une urne placée au centre du foyer et celui-ci recouvert par la butte de terre à laquelle sont mélangées les cendres provenant du bûcher. Les objets offerts au mort sont dispersés en plusieurs petits groupes irrégulièrement répartis sur toute l'aire du tumulus.

Le plus grand des tumulus d'Aarwangen (N° 3) présentait une particularité intéressante: il recouvrait une quantité considérable de cendres atteignant au centre une épaisseur de 1,50 m., entassées sur un foyer de 19 m. de diamètre. On ne trouva pas trace d'une tombe, mais seulement des objets dispersés comme il a été dit. Il est donc très vraisemblable que ce tumulus n'était pas une sépulture, mais un lieu sacré, ou une sorte d'autel sur lequel on venait accomplir, à époques fixes, certaines cérémonies rituelles. Ce type de tumulus sans sépulture, pour n'être pas très fréquent, a cependant déjà été signalé pendant le premier âge du fer.

Les tumulus d'Ossingen sont à noyau central en pierres: sur le sol sont rassemblés les os brûlés et les cendres du bûcher, et par-dessus le tout, on a élevé une sorte de voûte grossière en pierres brutes ramassées sur place et liées entr'elles à l'aide de terre glaise. Ce noyau est lui-même recouvert par la butte de terre. L'un de ces tumulus était entouré à sa base par un cercle de pierres. Dans le premier tumulus, le corps avait été incinéré en dehors de la sépulture, et dans le second, à l'intérieur même du cercle de pierres.

#### b) Tumulus à inhumation.

Dans le tumulus de Neunforn, le défunt avait été simplement déposé sur le sol, puis recouvert par la butte funéraire; le corps était protégé d'un seul côté par une rangée de pierres.

Pour être complet, nous signalerons encore un pseudo-tumulus fouillé à Ferrenbalm (Berne 49). Il était tout en terre et de dimensions considérables;

<sup>1</sup> D. Viollier, *op. cit.* p. 51.

ne renfermait qu'une toute petite fibule. On ne trouva pas trace d'une tombe mais seulement un peu de terre noire et grasse, produite par la décomposition d'un corps. Etant donné les dimensions de la butte, il est vraisemblable que l'on a pris pour un tumulus un simple mouvement naturel du sol, dans lequel un mort a été inhumé.

Comme on le voit par les descriptions précédentes, les tumulus du deuxième âge du fer ne diffèrent en rien de ceux du premier âge, et comme ils se rencontrent toujours au milieu de tumulus appartenant à celui-ci, nous pouvons en conclure qu'ils sont l'œuvre d'une même population, de quelques familles descendant des tribus du premier âge du fer qui ont adopté la civilisation des envahisseurs gaulois, nouvellement arrivés dans le pays, sans cependant abandonner leurs rites funéraires propres.

## II. Tumulus à sépultures multiples.

On rencontre quelquefois en Suisse des tumulus remontant au premier âge du fer, de dimensions assez considérables et renfermant un grand nombre de sépultures. Celles-ci sont généralement, les unes à incinération, les autres à inhumation. L'homogénéité du mobilier funéraire est telle qu'il est évident que toutes ces tombes de rites différents sont l'œuvre d'un même groupe humain, d'une même famille, qui préférerait réunir ses morts sous une même butte funéraire, plutôt que d'élever à chacun d'eux un tumulus particulier. Le type de ce tumulus à sépultures multiples est celui qui fut fouillé, il y a quelques années, à Wangen (Zurich).<sup>1</sup> Tous les tumulus de ce genre renferment des tombes qui sont à peu près contemporaines et appartiennent toutes au premier âge du fer: un seul fait exception.

Il a été fouillé dans le voisinage du village de Pratteln (Bâle 19),<sup>2</sup> il y a plus d'un demi-siècle; il se trouvait dans le voisinage d'autres tumulus à sépultures multiples.

Le tumulus de Pratteln renfermait 24 tombes, les unes à incinération, les autres à inhumation; de ces 24 tombes, trois à incinération, et sept à inhumation remontent au premier âge du fer; les quatorze dernières, toutes à inhumation, appartiennent au début du deuxième âge du fer.

A l'extérieur du tumulus, à sa base, se trouvait un cercle de pierres placées à une petite distance les unes des autres; au centre se dressait un noyau de pierres de 2,40 m de hauteur et de 1,80 m de diamètre à la base; ce noyau s'enfonçait dans le sol en forme de cône renversé, jusqu'à la profondeur d'un mètre. Au fond de cette sorte d'entonnoir, il y avait des cendres et parmi les pierres du noyau, on trouva des fragments d'os brûlés: c'est évidemment la sépulture principale. Tout autour du noyau central, sur le sol, sont disposés plusieurs lits de pierres de formes irrégulières.

<sup>1</sup> *Anzeiger f. schweiz. Altertumskunde* 1902, p. 8.

<sup>2</sup> W. Vischer, *Drei Grabhügel*, in *Mitteilungen der antiq. Gesellsch. Zürich* II. 6.

Les sépultures du deuxième âge du fer sont toutes placées à l'intérieur du cercle de base, mais à la périphérie du tumulus: aucune ne se trouve située vers le centre de la butte. Elles appartiennent toutes au La Tène Ia.

Le cas de ce tumulus est donc identique à celui des groupes que nous avons précédemment examinés: il est l'œuvre d'une même famille qui s'établit en ce lieu, à la fin du premier âge du fer, et qui adopta la civilisation des Gaulois, sans abandonner ses rites funéraires.

## § 2. SÉPULTURES PLACÉES A L'INTÉRIEUR D'UN TUMULUS.

Les tombes placées à l'intérieur d'un tumulus doivent être soigneusement distinguées des sépultures précédentes; il existe entre les deux variétés de sépultures une différence fondamentale: Dans le premier cas, le tumulus a été élevé au-dessus du mort, suivant une coutume bien déterminée; dans le second, le défunt a été déposé par ses parents dans un tumulus déjà existant, construit pour d'autres morts, et cela à une époque où la coutume de construire des tumulus est complètement tombée en désuétude. Les premiers appartiennent au début de l'époque gauloise, les seconds, à une période quelconque de cette époque.

Cette coutume de déposer les morts dans des tumulus rencontrés par hasard n'est pas particulière aux Gaulois: nous la retrouverons, beaucoup plus fréquente, à l'époque des invasions. Il n'est presque pas de tumulus du premier âge du fer qui n'ait reçu, entre les V<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles, des sépultures alamanes.

A l'origine de cette coutume, il y a probablement la croyance à la sainteté des emplacements consacrés aux morts. On devait savoir que ces buttes recouvraient les restes de défunts, déposés là par d'autres tribus, en d'autres temps. Si fort était le respect dont on entourait les morts, que non seulement on ne détruisait pas ces sépultures d'inconnus, mais que l'on tenait à reposer sous la même butte. C'est le même sentiment qui poussa les premiers chrétiens à rechercher le voisinage de la tombe de quelques saints personnages, pour y reposer.

Deux choses distinguent ces sépultures, placées dans un tumulus qui n'a pas été élevé à leur intention: d'abord, comme nous l'avons dit, l'âge de la sépulture, déterminé par son mobilier funéraire: celui-ci appartient à une phase quelconque de l'époque gauloise, mais à une période où l'usage de construire des tumulus est complètement abandonné. Ensuite, l'emplacement de la tombe: elle n'est jamais placée au centre, déjà occupé par une tombe d'époque antérieure, appartenant au légitime propriétaire du tumulus; la tombe adventice se trouve toujours au sommet ou sur les flancs de la butte.

Dans le Unterhard, près de Langenthal (Berne 58a), se trouvait un groupe de tumulus du premier âge du fer. Au sommet de l'un d'eux, à 0,50 m. de profondeur, on constata la présence d'une tombe gauloise appartenant au

La Tène Ib. Par suite du peu de profondeur de cette tombe, le squelette avait complètement disparu, mais les objets occupaient encore dans le sol la même position qu'ils avaient occupée sur le cadavre.

Dans la forêt du Hard, près d'Obergösgen (Soleure 96), se trouvait un groupe de quatre tumulus à incinération. Sur le flanc du deuxième, on trouva une tombe à inhumation qui, par son mobilier, doit être datée de la phase *b* du La Tène I. Ici aussi, les restes osseux étaient réduits à de faibles fragments.

Le tumulus de Favargettes près de Coffrane (Neuchâtel 94 a), qui fut détruit, devait aussi renfermer une tombe à inhumation gauloise, comme en témoignent deux fragments de fibules.

Le tumulus de Rances (Vaud 125 a), au Montet, recouvrait une tombe à incinération et sept à inhumation, dont une gauloise; le mobilier se composait d'une fibule brisée La Tène Ic et d'un anneau de fer.

Enfin le 63<sup>m</sup> tumulus de la nécropole de Lunxhofen (Argovie 9 a) renfermait plusieurs tombes à incinération et à inhumation du premier âge du fer, et une tombe de guerrier gaulois inhumé avec son épée, sa lance et son bouclier. D'après son mobilier, cette sépulture appartient au La Tène II.

Tels sont les cas de tombes gauloises placées à l'intérieur de tumulus du premier âge du fer, constatés jusqu'à ce jour en Suisse.

### § 3. SÉPULTURES A INHUMATION.<sup>1</sup>

L'inhumation est le rite funéraire de l'époque gauloise. La sépulture est la fosse souterraine.

#### a) La fosse.

La fosse est généralement creusée dans un banc de gravier, toujours dans un sol sec, jamais dans un terrain humide. Le corps repose couché sur le dos, étendu. Une fois le mort descendu dans la fosse, celle-ci a été recomblée.

La plupart du temps, on se contente de cette simple sépulture. Cependant, parfois, on complète la tombe à l'aide de quelques ouvrages destinés à protéger le mort contre le contact immédiat et le poids de la terre. On construit alors au fond de la fosse un mur en pierres sèches formant un rectangle, à l'intérieur duquel est déposé le corps. Ce mur sert en même temps de support à une couverture de dalles. La tombe prend ainsi la forme d'un véritable sarcophage. Plus rarement, le mur de pierres est remplacé par une rangée de dalles plantées verticalement. Ces dalles sont toujours brutes.

Lorsqu'on avait à sa portée une pierre tendre, tuf ou molasse, facile à travailler, on s'en servait pour tailler des dalles grossières dont on construisait le sarcophage, ou bien on creusait directement la fosse dans le banc de pierre.

<sup>1</sup> Cf. D. Viollier, *Essai sur les rites funéraires*, chap. IV. Voyez aussi J. Déchelette, *Manuel II*, 3, p. 1082.

Bien qu'il ne fût pas protégé par des murs latéraux, souvent le corps était recouvert d'un lit de dalles ou de pierres. Cette couverture était sans doute destinée à garantir le défunt contre les atteintes des animaux; elle ne repose pas directement sur le corps, mais en est séparée par une couche de terre d'une certaine épaisseur.

Parfois, pour faciliter la descente du corps, on le plaçait sur une planche dont les traces (un peu de poussière noire) se retrouvent au fond de la fosse.

Lorsque le terrain dans lequel on creusait la tombe était trop meuble et que des éboulements étaient à craindre, au cours de la cérémonie funéraire, on lambrissait les parois de la fosse. Ces lambris se composaient, soit d'un cadre complet, soit seulement de deux planches latérales.

#### b) Les cercueils.

Assez fréquemment, le mort était enfermé dans un cercueil. Dans la terre, le bois dont sont faits ces cercueils s'est complètement pourri, et ils ne sont reconnaissables qu'à une trace plus ou moins visible de poussière noire. Aussi ne faut-il accepter qu'avec la plus extrême réserve certaines restitutions dues à quelques auteurs doués de trop de fantaisie.<sup>1</sup>

La forme la plus simple est une caisse rectangulaire, faite à la taille du mort, avec parois verticales et couvercle horizontal. Parfois, il semble que les angles étaient arrondis.

Quelques-unes de ces bières étaient trapézoïdales, plus larges à la tête qu'aux pieds.

Les dimensions de ces cercueils varient entre 1,60 et 2,10 m., pour une largeur d'environ 0,50 m.

Quelques-uns avaient un couvercle en double pente.

Comment étaient-ils construits? Etant donné les faibles traces qu'ils ont laissées, il est assez malaisé de s'en rendre compte. Un fait est à retenir: l'absence absolue de clous. Ils étaient donc soit monoxiles, c'est-à-dire creusés dans un tronc d'arbre, soit construits en planches assemblées à l'aide de chevilles de bois.

### § 4. RÉPARTITION DES TOMBES SOUTERRAINES. SIGNE EXTÉRIEUR.

Les sépultures du deuxième âge du fer se trouvent réparties presque également dans toutes les régions de la Suisse, le long de toutes les vallées. Elles nous montrent qu'à cette époque, le pays devait être assez uniformément habité, sans que cependant la population ait jamais été extrêmement dense.

---

<sup>1</sup> Voyez en particulier *Anzeiger f. schweiz. Altertumskunde* 1902, p. 20, fig. 7; p. 29, fig. 17; p. 33, fig. 22.

Ces sépultures se rencontrent plus nombreuses dans les vallées larges et fertiles. Elles nous prouvent que les Gaulois habitaient de préférence le bas des vallées, sans jamais remonter bien haut dans la montagne.<sup>1</sup>

Ces tombes sont rarement isolées; le plus souvent, nous les rencontrons groupées au nombre de trois ou quatre; souvent même, elles forment de véritables cimetières comprenant une centaine de sépultures et même plus.

Ces groupes de sépultures nous montrent qu'au deuxième âge du fer, la population était sédentaire, vivant en familles, dans des métairies, ou réunie dans des villages parfois assez importants.

Ces renseignements ne font que confirmer ceux que nous fournissent les auteurs anciens. Nous savons en particulier que les Helvètes, lorsqu'ils tentèrent d'émigrer, possédaient 12 villes et 400 villages.<sup>2</sup>

Est-ce que les Gaulois avaient coutume d'élever un monument quelconque au-dessus de leurs tombes, afin de signaler leur présence?

La surface de notre sol a été tellement remuée depuis vingt siècles que toute trace d'un signe extérieur, à supposer qu'il en ait existé, a disparu. Cependant, son existence se déduit logiquement du fait suivant: certains cimetières comptaient plus de 200 sépultures groupées dans un espace relativement étroit. Or, on a constaté au cours des fouilles, que jamais on ne trouve de tombe partiellement détruite par l'établissement d'une sépulture plus récente; pourtant, il arrive fréquemment que deux sépultures d'âges différents se touchent.<sup>3</sup> La seule explication possible est qu'au-dessus de la tombe, il devait s'élever un signe, simple levée de terre, pierre ou branchage planté dans le sol.

## § 5. SÉPULTURES A INCINÉRATION.

En Gaule et dans quelques autre pays celtiques, l'inhumation du mort, qui, pendant toute l'époque gauloise, est le seul rite en usage, se trouve, vers la fin de cette période, peu à peu remplacée par l'incinération du cadavre. L'archéologie vient, sur ce point, confirmer les témoignages de César et de Diodore de Sicile.<sup>4</sup>

En est-il de même en Suisse?

Dans l'étude que nous avons consacrée aux rites funéraires en Suisse,<sup>5</sup> nous n'avons pas abordé cette question. Reprenant ici le même sujet, nous allons nous efforcer de faire la lumière sur ce point.

Nous réunirons d'abord tous les renseignements que nous pourrions découvrir dans les relations de fouilles, bien souvent trop sommaires.

---

<sup>1</sup> Cf. la carte fig. 16 dans D. Viollier, *Rites funéraires*, p. 60.

<sup>2</sup> Cf. C. Jullian, *Histoire de la Gaule* II, p. 214.

<sup>3</sup> Ce fait est particulièrement fréquent dans le cimetière de Münsingen (Berne).

<sup>4</sup> J. Déchelette, *Manuel* II, 3, p. 1037.

<sup>5</sup> D. Viollier, *Essai sur les rites funéraires en Suisse*, Paris, 1911. — Cf. *Revue archéologique* 1911. I. p. 463.

A la Tiefenau, près Berne, on aurait trouvé des ossements humains carbonisés. Mais La Tiefenau ne fut jamais l'objet de fouilles régulières. C'est en construisant une route que l'on découvrit pêle-mêle des armes, des débris de chariots, de vases et d'autres objets de fer, entre autres de nombreux saumons de métal. G. de Bonstetten<sup>1</sup> avait pris ces saumons, dits „épées ébauchées“ pour des faux que, suivant César, certaines populations gauloises fixaient aux roues de leurs chars de guerre, et en avait conclu que La Tiefenau était un champ de bataille helvète. Cette hypothèse est insoutenable. La seule présence de ces lingots de fer nous montre que nous sommes en présence des ruines d'un établissement industriel, d'une fabrique d'armes et de chars. Peut-être y avait-il aussi là quelques sépultures, les unes à inhumation et les autres à incinération?

L'établissement de La Tiefenau se place à l'extrême fin de l'indépendance helvète. Malheureusement, les renseignements que nous venons de résumer sont si vagues, qu'il est impossible d'en conclure quelque chose de positif.

Près de Berne encore, dans la gravière du Schärloch, en 1860, G. de Bonstetten fouilla plusieurs tombes gauloises renfermant des ossements brûlés et non brûlés. Ces sépultures appartiennent à la fin du La Tène II. Mais l'auteur ne nous dit pas si ces ossements brûlés sont ceux d'hommes ou d'animaux.

A Spiez, près de Thoune, en 1853, on découvrit un cimetière dont les fosses sont creusées dans le tuf. Entre les tombes, on constata la présence d'enfoncements circulaires de 0,60 m. de profondeur et de 0,45 m. de diamètre, remplis de cendres et de charbons; dans quelques-uns, aux cendres se mêlaient des ossements brûlés et des débris de vases. Ici encore, nous ignorons si ces ossements sont ceux d'animaux offerts aux mânes du défunt ou de morts incinérés. Mais comme ce cimetière appartient à la phase *b* du La Tène I, la première hypothèse nous paraît la plus vraisemblable: ces enfoncements sont les restes de foyers sur lesquels on préparait les repas rituels offerts aux morts. Nous pouvons donc écarter du débat cette découverte: nous en reparlerons lorsque nous traiterons des rites funéraires.

Tels sont les trop rares documents et les renseignements trop sommaires que nous possédons sur l'existence possible de sépultures à incinération à la fin de l'époque gauloise.

Remarquons que ces sépultures, s'il s'agit réellement de sépultures à incinération, sont groupées dans une région très étroitement limitée, le long du cours de l'Aar, entre Berne et Thoune, et ne se rencontrent nulle part ailleurs en Suisse.

Remarquons aussi que le plus important cimetière de cette région, celui de Münsingen, qui a été fouillé méthodiquement, et qui renferme de nombreuses tombes La Tène II, n'a fourni aucune sépulture à incinération. Remarquons enfin que les auteurs qui nous parlent de ces prétendues tombes

---

<sup>1</sup> G. de Bonstetten, *Notice sur les armes et chariots de guerre*, Lausanne 1852.

à incinération ne nous disent nulle part d'une façon absolument catégorique s'il s'agit d'ossements humains. Les traces de feux rituels sont nombreuses dans les nécropoles gauloises, ainsi que les restes de foyers ayant servi à l'accomplissement de banquets funéraires. Il se pourrait donc fort bien, il est même presque certain, que les os carbonisés signalés plus haut sont des ossements d'animaux, restes des cérémonies qui accompagnaient les funérailles.

Dans l'état de la question, l'existence de sépultures à incinération remontant à la fin de l'époque gauloise ne saurait donc être prouvée. Avant de nous prononcer, il faut attendre que des fouilles bien conduites viennent nous apporter de nouveaux documents. Cependant nous croyons pouvoir conclure dès maintenant que l'incinération des morts ne fut jamais pratiquée par les tribus helvètes de la Suisse, même à l'époque de leur émigration.

## CHAPITRE III

# LE MOBILIER FUNÉRAIRE

Les sépultures du deuxième âge du fer renferment généralement un riche mobilier funéraire: ce sont des armes et des objets de parure, accessoires du costume journalier dans lequel les morts ont été inhumés. L'étude de ces objets est d'une grande importance pour la connaissance de la civilisation de cette époque; elle nous permet en outre de déterminer l'âge relatif et même, dans une certaine mesure, l'âge absolu des tombes.

Pour étudier ces objets, nous les grouperons d'après l'usage auquel ils étaient destinés: fibules, torques, bracelets, etc., et d'après la matière dont ils sont faits: d'abord les ornements en métaux vulgaires, fer et bronze, ceux en métaux précieux, or et argent et ceux en matières spéciales, lignite, ambre et verre; puis viendront les armes offensives et défensives; enfin, les poteries.

## I. OBJETS DE PARURE EN BRONZE ET EN FER

### § 1. ORIGINE DES MATIÈRES PREMIÈRES.

Au point de vue minéralogique, la Suisse est un des pays les plus riches de l'Europe,<sup>1</sup> mais par suite de sa formation géologique, les filons sont si brisés, les veines ont été tellement broyées par les ruptures et les plissements de l'écorce terrestre que leur exploitation en est rendue presque impossible. Aussi rares sont les métaux qui ont pu être exploités industriellement.

#### a) Le fer.

Le fer, dont l'usage pratique commence avec le premier âge du fer et devient prépondérant avec le second est le seul minerai qui se trouve en abondance en Suisse et dont l'exploitation ait donné lieu à une industrie.

---

<sup>1</sup> Sur les richesses géologiques de la Suisse, consulter B. Studer, *Geologie der Schweiz*, Berne 1851. A. Kenngott, *Mineralien der Schweiz*, Leipzig 1866. — On trouvera un bon résumé de cette question, avec une carte minéralogique, dans le *Dictionnaire géographique de la Suisse*, vol. V, s. v. *Suisse*, p. 451 et ss. Sur l'extraction des métaux dans l'antiquité: H. Blümner, *Technologie IV*, p. 100; Saglio, *Dictionnaire*, s. v. *Metalla* (Ardaillon). Sur le travail des métaux, Blümner, *op. cit.* IV, p. 228; Saglio, *op. cit.* s. v. *Caelatura* (Saglio).

On le rencontre dans plusieurs régions: dans les Grisons et dans le Valais, mais surtout dans le Jura, en particulier dans la vallée de Delémont, sous forme de fer sidérolitique. A Gonzen, près de Sargans (St-Gall), on trouve aussi du fer sous forme d'hématite.<sup>1</sup>

Dans le Jura et à Gonzen, nous avons la preuve que le fer y fut exploité très anciennement. Les antiques minières du Jura ont été étudiées par A. Quiquerez qui a relevé, non seulement de nombreuses traces de l'extraction du minerai, mais encore de son traitement sur place.<sup>2</sup> Bien que les fours décrits par Quiquerez ne soient, très probablement, pas antérieurs au moyen âge, les procédés qu'ils révèlent sont cependant très primitifs; il est vraisemblable que les fonderies médiévales avaient succédé à des établissements plus anciens.

A Gonzen, les travaux de mines remontent certainement à l'époque romaine, peut-être même à l'âge du fer.<sup>3</sup>

On a aussi trouvé, en différents points de la Suisse, des saumons de fer en forme de double pyramide ou en forme „d'épées ébauchées.“<sup>4</sup>

A l'époque gauloise, le fer sert surtout à faire des armes, épées, lances et umbos de boucliers, ou des objets d'usage pratique, couteaux, haches. Il est plus rarement employé à la confection d'objets de parure tels que fibules, torques, ou bracelets. Ceux-ci sont presque toujours en bronze.

#### b) Le bronze.

Le bronze est un alliage de cuivre et d'étain.

L'étain est peu répandu en Europe. Il n'existe pas en Suisse. On l'exploite principalement en Cornouailles, dans la Bretagne française et au nord de l'Espagne.<sup>5</sup> Tout l'étain entrant dans la composition des bronzes trouvés en Suisse était donc importé de ces pays.

Le cuivre est aussi un métal d'importation. On en trouve, il est vrai, en Suisse, dans certaines régions des Alpes, dans le Valais et dans les Grisons en particulier, sous forme de pyrite,<sup>6</sup> mais il est trop peu abondant pour avoir pu fournir tout le métal employé aux époques préhistoriques. Nous n'avons d'ailleurs aucune preuve qu'il ait été exploité dans l'antiquité. Les Helvètes étaient donc tributaire de leurs voisins. Le cuivre provenait

<sup>1</sup> *Dictionnaire géographique* V, p. 464; I, p. 86, 194, 201.

<sup>2</sup> A. Quiquerez, *Forges primitives*, MZ. XVII, 4.

<sup>3</sup> A. Natsch, *Altes Eisenbergwerk*, ASA. 1871, p. 215.

<sup>4</sup> G. de Bonstetten, *Notice sur les armes découvertes à la Tiefenau*, Lausanne, 1852. — F. K(eller), *Dés en fer antiques*, ASA. 1858, p. 38. Sur la métallurgie du fer, Blümner, *op. cit.* IV, p. 67 et 205. Saglio, *op. cit.* s. v. *Ferrum* (de Lonay). — Cf. J. Déchelette, *Manuel* II, 2, p. 541 et fig. 226.

<sup>5</sup> Daubrée, *L'exploitation des métaux en Gaule* in *Revue archéologique* 1868 I, p. 8. Saglio, *op. cit.* s. v. *Stannum* (Besnier). Blümner, *op. cit.* IV, p. 81 et 162. Sur le commerce de l'étain dans l'antiquité, S. Reinach, *L'étain celtique*, in *Anthropologie* III (1892), p. 275, et *Un nouveau texte*, *ibid.* X (1899), p. 397. Cf. *Cultes, Mythes et Religions* III, p. 322.

<sup>6</sup> *Dictionnaire géographique* V, p. 415. A. Kenngott *op. cit.*, p. 409. B. Studer *op. cit.* I, p. 237.

surtout de Chypre et d'Espagne. Des mines importantes de ce métal ont aussi été exploitées par les Romains dans les Pyrénées françaises.<sup>1</sup>

Le bronze sert à confectionner presque tous les ornements corporels en usage à l'époque gauloise, mais il a complètement cessé d'être employé pour les armes.

Souvent les bijoux gaulois en bronze sont ornés de cabochons et d'incrustations colorés. Dans ce but, on se servait presque exclusivement de corail et d'émail rouge, dont le vif éclat pourpre se mêlait heureusement au jaune brillant du métal.

### c) Le corail.

Le corail est un calcaire marin d'origine animale d'une belle couleur rouge. Il était fort employé par les Gaulois pour la décoration de leurs objets de parure.

Le corail se trouve sur certains points de la Méditerranée, en particulier dans le golfe de Naples et sur les côtes des îles d'Hyères.<sup>2</sup>

Cette substance était importée à l'état brut, comme le prouve une branche de corail trouvée dans un tumulus du premier âge du fer à Trullikon (Zurich).<sup>3</sup> Les Gaulois le travaillaient sur place et s'en servaient pour orner l'extrémité de leurs fibules, leurs torques et leurs bracelets. Comme le diamètre des branches de corail était trop petit pour leur permettre d'y tailler un cabochon d'une seule pièce et de dimensions suffisantes, ils constituaient, avec de petits morceaux de corail convenablement découpés et assemblés à l'aide de clous, une sorte de rose en plusieurs pièces. A la fin de l'époque gauloise, le corail cessa d'être importé en Gaule et fut remplacé par un succédané, l'émail rouge.<sup>4</sup>

Le corail sert à décorer les objets de toilette en bronze, plus rarement en fer, dès le premier âge du fer. Pendant le La Tène Ia, il subit un moment d'éclipse, puis son emploi devient très fréquent pendant le La Tène Ib; il cesse complètement d'être employé dès le La Tène Ic, il est alors remplacé par l'émail rouge dont l'emploi apparaît déjà au cours de la phase b.<sup>5</sup>

### d) L'émail.

L'émail est un verre plombifère coloré à l'aide d'oxydes métalliques. Pendant l'époque gauloise, on n'employa que l'émail rouge obtenu à l'aide d'oxyde de cuivre.<sup>6</sup>

<sup>1</sup> Saglio, *op. cit.* s. v. *Aes* (Cart). Blümner, *op. cit.* IV, p. 38 et 162. Daubrée, *op. cit.*, p. 7.

<sup>2</sup> Saglio, *op. cit.* s. v. *Coralium* (Pottier). S. Reinach, *Guide illustré du Musée de St-Germain*, p. 42. S. Reinach, *Le corail dans l'industrie celtique*, in *Revue celtique* XX, p. 13 et 117, en particulier p. 15—16.

<sup>3</sup> F. Keller, *Heidengräber*, MZ. III, 4, pl. I. w.

<sup>4</sup> S. Reinach, *Le corail*, p. 129.

<sup>5</sup> Pendant son long séjour dans la terre, le corail perd sa substance colorante; il apparaît sur les bijoux gaulois sous l'aspect d'une masse crayeuse blanche, avec parfois encore quelques reflets roses.

<sup>6</sup> Le seul travail sur l'émail gaulois est encore actuellement le mémoire de G. Bulliot, *L'art de l'émaillerie*, dans *Fouilles au Mont Beuvray*, Autun, 1899, t. II, p. 1—44. Cf. J. Déchelette, *Manuel* II, 3, p. 1547.

Les Gaulois employaient l'émail, soit pour remplir les ornements gravés en creux qui décoraient leurs bijoux, soit sous forme de cabochons moulés à part et fixés sur l'objet à l'aide de clous.

L'invention de l'émail est d'origine étrangère<sup>1</sup> et fut très vraisemblablement transmise aux Gaulois par les commerçants grecs ou étrusques.

L'emploi de l'émail pour la décoration des bijoux apparaît en Gaule au cours de la phase *b* du La Tène I.

## § 2. LES FIBULES.<sup>2</sup>

Les fibules jouent, dans le costume ancien, le même rôle que les boutons dans le vêtement moderne.<sup>3</sup> Les nombreuses modifications apportées au cours des siècles à la forme et à la décoration de ces petits objets de toilette en font, pour l'archéologue, un véritable „fossile directeur.“ Toutes les classifications chronologiques, à partir de l'âge du fer, sont basées principalement sur l'évolution de la fibule. Notre division de la période gauloise repose tout spécialement sur cette évolution.

### a) Fibules de types hallstattiens.

On trouve encore, au début du deuxième âge du fer, quelques fibules de l'époque précédente qui se sont conservées à l'état de survivances et ont parfois donné naissance, sous l'influence du génie propre aux peuples gaulois, à des formes très particulières que l'on ne saurait faire rentrer dans aucun des groupes étudiés ci-après.

#### PLANCHE I.

1. Fibule à arbalète. L'arc décrit un demi-cercle; le pied est relevé et se termine par une petite timbale; le ressort se compose de sept spires de chaque côté de l'arc, reliées par une corde passant à l'intérieur de l'arc. Ce type de fibule appartient à l'extrême fin du premier âge du fer et dérive, ainsi que nous l'avons démontré, de la fibule à double timbale.<sup>4</sup> L'exemplaire ici figuré aurait été trouvé dans une tombe avec une chaîne-ceinture, appartenant à la période La Tène II; mais il est très vraisemblable que l'attribution de cette fibule à une sépulture d'une période si récente est le résultat d'une confusion d'objets faite après coup.

2. Fibule de type italien, à arc simple. Le ressort est uni-latéral, et composé de deux spires placées à gauche de l'arc. Celui-ci se termine par un pied légèrement relevé, portant un petit bouton sphérique décoré d'une

---

<sup>1</sup> A. Kisa, *Das Glas im Altertum*, Leipzig 1908, vol. I, chap. III, p. 145.

<sup>2</sup> Nous avons étudié les fibules de l'âge du fer au point de vue de leur évolution typologique dans un travail spécial: D. Viollier, *Les fibules de l'âge du fer*, ASA., 1907, et tirage à part, Paris, 1908.

<sup>3</sup> E. Saglio, *op. cit.* s. v. *Fibula* (S. Reinach), p. 1101.

<sup>4</sup> D. Viollier, *op. cit.*, pl. VI, 96 et p. 185.

incrustation de corail. Ce type de fibule se rencontre dans les tombes italiennes du VI<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup> et ne s'est trouvé chez nous qu'une seule fois, et dans une tombe appartenant à la phase La Tène Ic.

3 et 4. Fibule de la Certosa. Ce type de fibule appartient aussi à la fin du premier âge du fer. Il est ainsi nommé de la nécropole de la Certosa de Bologne, où il se rencontre très fréquemment. Toutefois, la fibule du cimetière bolonais est d'une forme quelque peu différente.<sup>2</sup> Celles que nous trouvons dans les sépultures gauloises du plateau suisse appartiennent à une variété fréquente dans les tumulus du premier âge du fer du sud de l'Allemagne<sup>3</sup> et dans les tombes contemporaines de la vallée suisse du Tessin.<sup>4</sup> Elle est assez fréquente dans les tombes gauloises des périodes La Tène Ia, b et c, mais, par contre, fait défaut dans les tumulus du plateau suisse. L'arc est replié en dos d'âne, élargi à l'endroit de la courbe; le ressort n'a que deux spires placées du côté gauche de l'arc dont il est séparé par une perle massive. Le porte-aiguille se trouve dans le prolongement de l'arc et se termine par une partie recourbée portant un bouton lenticulaire sur lequel est gravé un losange ou un triangle à doubles lignes incurvées. La position de ce bouton présente de nombreuses variantes.<sup>5</sup> Cette fibule se fait presque toujours en bronze, rarement en fer (fig. 4).

Elle a donné naissance à toute une série de variantes dans lesquelles on retrouve le type primitif à peine modifié.

5. Fibule de la Certosa de fabrication gauloise. Elle a encore un ressort unilatéral, mais toute sa surface est couverte de dessins d'inspiration évidemment gauloise, en particulier les motifs en forme d'S. Au milieu du bouton, dans une petite alvéole, est logée une incrustation de corail.

6. Fibule gauloise du type de la Certosa. Les formes générales de la fibule sont encore à peine modifiées, mais le ressort est devenu bilatéral. Dans notre étude sur les fibules, nous avons démontré que le ressort bilatéral ne se rencontre jamais dans les fibules du premier âge du fer, sauf dans quelques types, comme les fibules à doubles timbales et leurs dérivés qui appartiennent à une époque où l'influence celtique se faisait déjà sentir dans nos régions.

7. Fibule semblable, dont l'arc est entièrement recouvert d'un décor géométrique gravé. Au centre du bouton est une incrustation de corail. Le ressort bilatéral entraîne la disparition de la perle placée à la base de l'arc pour empêcher le glissement de l'étoffe.

<sup>1</sup> O. Montelius, *La civilisation primitive en Italie* I, pl. IX.

<sup>2</sup> Cf. S. Reinach, *art. cit.* fig. 2999. — A. Zannoni, *Scavi della Certosa di Bologna*, Bologna, 1884, pl. IV et passim. O. Montelius *op. cit.*, pl. XI, 144.

<sup>3</sup> J. Naue, *Die Hügelgräber*, Stuttgart, 1887, pl. XXIV, 2—4. Cf. J. Déchelette, *Manuel* II 2, p. 848, fig. 348.

<sup>4</sup> R. Ulrich, *Gräberfeld von Molinazzo und Castione in Festgabe des Schweiz. Landesmuseums*, Zurich, 1898, pl. VI. — Du même, *Gräberfeld von Cerinasca*, ASA., 1899, pl. VIII. D. Viollier, *Fibules* pl. IV, 41—44.

<sup>5</sup> Nous les avons étudiées dans notre mémoire: *Fibules* p. 17.

8. Fibule du même type mais déjà fortement modifiée: l'arc est surélevé en dos d'âne; la perle à la base de l'arc se retrouve comme motif décoratif.

9. L'arc est cylindrique, le porte-ardillon très court et le pied terminé par une simple petite tige relevée avec bouton terminal minuscule.

10. La courbe de l'arc est plus brusque, et le pied se termine par un petit bouton.

11. Fibule évidemment dérivée de la fibule de La Certosa; l'arc est formé d'un ruban étroit et mince allant en se rétrécissant vers le pied, qui se termine par un petit pédoncule recourbé; le ressort est bilatéral.

Nous abordons maintenant l'étude de la fibule gauloise proprement dite. Ses caractéristiques générales sont les suivantes:

Ressort bilatéral dont les deux parties égales sont réunies par une corde; arc en demi-cercle ou en anse de panier; porte-ardillon formant un angle droit avec l'arc, et placé dans le prolongement de l'aiguille; le pied se termine par un appendice recourbé dont l'extrémité est ramenée vers l'arc. Cet appendice se termine par un motif décoratif. Ce sont particulièrement les modifications apportées à la forme de l'arc et à la terminaison du pied qui nous ont permis de subdiviser la première période de l'époque gauloise en trois phases consécutives.

#### b) Fibules de type La Tène Ia.

Ces fibules se distinguent de celles des phases suivantes par la grande simplicité de leur ornementation, par leur arc surélevé, c'est-à-dire décrivant plus d'un demi-cercle, par leur pied sans bouton terminal, ou muni d'un tout petit bouton qui n'atteint jamais le sommet de l'arc.

12 à 17. Fibules La Tène Ia à arc surélevé, fait d'un fil de métal cylindrique plus ou moins épais, uni, ou orné de stries, de côtes ou de bagues. Le pied est formé de deux parties parallèles réunies par une courbe en demi-cercle; il se termine par un petit ornement gravé ou par un petit bouton.

18. Fibule de même type, en fer.

19. Fibule de même type; l'arc est surélevé et surmonté d'une crête moulurée; le pied se termine par un petit bouton.

20. Fibule de même type à arc uni; le pied se termine par un gros bouton portant trois alvéoles; l'extrémité du pédoncule est taillée en biseau et épouse la forme de l'arc contre lequel il vient butter.

21. Fibule de même type dont l'arc est légèrement strié; le pied se termine par un bouton creux formé de deux demi-sphères.

22 à 26. Fibules de même type; l'arc surélevé est uni ou légèrement gravé; le pied n'est plus formé de deux parties parallèles, mais la branche supérieure commence à se relever vers le sommet de l'arc; elle se termine par un bouton ou une mouluration.

27 à 29. Fibules de même type; le pied se termine par deux petits boutons séparés par un pédoncule relevé en forme de trompe.

30 et 31. Fibules faites d'un fil de bronze uni ou finement décoré; l'arc est moins surélevé; le pied, triangulaire, se termine par une légère mouluration.

32 et 33. Fibules de même type, en fer; l'arc tend déjà à s'abaisser et à s'allonger.

34 à 37. Fibules dont l'arc filiforme uni ou orné décrit une courbe irrégulière; le pied triangulaire, écrasé, se termine par une légère mouluration ou un petit bouton.

38. Fibule de même type, en fer.

Dans toutes les fibules La Tène Ia, le ressort se compose de deux spires disposées de chaque côté de l'arc, reliées par une corde extérieure, placée à la base du ressort. Les ressorts à une seule spire sont très rares.

### c) Fibules de type La Tène Ib.

Les fibules La Tène Ib se distinguent par les caractères suivants: l'arc est toujours cylindrique, en demi-cercle ou en anse de panier, mais jamais surhaussé, uni ou souvent richement orné; le pied se relève et vient se terminer à hauteur de la courbe de l'arc par un disque sur lequel est monté un cabochon de corail ou d'émail. Les fibules de cette phase sont souvent d'une très grande richesse.

## PLANCHE II.

### 1<sup>o</sup> Fibules de types de transition.

39. Fibule faite d'un fil de bronze uni; l'arc est encore surélevé; le pied, formé de deux parties parallèles réunies par une courbe, porte à son extrémité un petit disque uni, terminé par une petite languette qui vient butter contre l'arc.

40. Fibule semblable; le disque du pied porte une échancrure qui donne passage à l'arc.

41. Fibule de même type; le pied se termine par un petit disque orné de cercles concentriques en relief.

42 et 43. Petites fibules à arc surbaissé, de courbe irrégulière; le pied se termine par un petit disque uni et une petite languette.

44. Fibule à arc plat et élargi en forme de bouclier étroit, bordé de chaque côté par un filet. Le pied se termine par un disque qui porte un cercle gravé avec point central.

45. Fibule à arc surélevé uni; le pied est formé de deux parties parallèles réunies par une courbe, et se termine par un petit disque creusé au centre d'une cuvette dans laquelle est enchassé un fragment de corail.

Les fibules de ce groupe ont toutes un ressort bilatéral formé de deux ou trois spires, avec corde extérieure placée à la base du ressort.

### 2<sup>o</sup> Fibules La Tène Ib avec corail.

46 à 48. Fibules à arc en anse de panier de section plane-convexe portant au sommet une décoration géométrique en faible relief; le disque du pied est petit, creusé en forme de cuvette avec incrustation de corail.

49 à 52. Fibules du même type. Sur l'arc, la décoration souvent très fine est formée de volutes et d'ornements en S. Le pied porte un grand disque entouré d'un rebord formant plateau; à l'intérieur de ce plateau est un chaton de corail fixé par un petit clou central. Parfois ce chaton porte lui-même un décor sculpté. La corde du N° 51 est intérieure à l'arc.

53. Fibule en argent d'une grande finesse de travail, et de même type que les précédentes. Le fil qui forme le ressort est profilé.

54. Fibule semblable. L'arc est en anse de panier, cylindrique, recouvert d'ornements en relief.

55. Fibule à arc large rubané, orné d'un cordon saillant sur les deux bords; entre ces deux cordons court un méandre en relief. Le champ de l'arc paraît avoir été rempli d'émail. Sur le disque du pied, un chaton de corail. La corde passe à l'intérieur de l'arc.

56. Fibule à arc plat et élargi, orné de losanges avec cercles centrés.

57 et 58. Fibules à arc cylindrique, strié transversalement ou longitudinalement; sur le disque, un chaton de corail; corde intérieure ou extérieure.

59 à 62. Fibules à arc filiforme uni, plus ou moins épais; le chaton de corail, divisé en quatre secteurs réunis par un clou central, est sculpté sur toute sa surface.

63. Fibule à arc cylindrique uni; sur le disque est une rose formée de quatre segments de cercle assemblés à l'aide de clous et maintenus en place par une pièce centrale lenticulaire.

64. Fibule dont l'arc est décoré d'une succession de globules. Sur le disque, une rose de corail.

65. Fibule à arc cylindrique orné de stries obliques en relief, formant des triangles; sur le pied, une rose en corail.

66. Fibule à arc cylindrique strié transversalement; sur le pied, une rose de corail; la lentille centrale supérieure est séparée des segments inférieurs par un petit disque de bronze.

67. Fibule à arc plan-convexe, orné de spirales en relief à sa partie supérieure; sur le pied, une rose de corail.

68. Fibule à arc sangsuiiforme orné de motifs en relief rappelant les spirales en S propres à l'art gaulois. Sur le pied, une rose de corail.

69. La décoration de l'arc rappelle celle de la fibule précédente. Le disque terminant le pied est de grandes dimensions, festonné sur le bord. Au centre de chacun de ces festons se trouve une demi-perle de corail fixée par un petit clou; au centre du disque, une demi-perle de plus grandes dimensions. A l'intérieur du ressort, se trouve une baguette dont les deux extrémités se terminent aussi par un fragment de corail.

70. Fibule à arc en anse de panier fendu longitudinalement sur les deux faces latérales et au sommet; dans ces fentes sont insérées des baguettes de corail; sur le pied, une rose de même substance. Les spires du ressort sont cannelées et contiennent une tige dont les deux extrémités sont ornées d'une perle de corail.

71. Fibule à arbalète à arc légèrement sangsuiforme; le pied porte une rose de corail; le ressort est à 8 spires, la corde est brisée.

72. Fibule à arbalète; sur le pied, une demi-perle de corail ornée de cercles centrés profondément gravés. Ressort à 8 spires.

73. Fibule à arbalète, ornée de deux disques, l'un placé sur l'arc, l'autre sur le pied; tous deux portent un chaton de corail. Ressort à 7 spires, avec incrustation de corail aux deux extrémités.

74. Fibule à arc découpé, orné d'incrustations de corail; le pied se termine par un petit disque avec corail.

75. Fibule à arc élargi, plan-convexe; l'arc porte au milieu une rainure décorée d'une crête moulurée en métal; le disque du pied est en métal orné de cercles concentriques en relief avec, au centre, une perle de corail. Le ressort se compose de cinq spires, avec corde passant à l'intérieur de l'arc et liant la tête de celui-ci. Au milieu du ressort se trouve un petit bouton de bronze.

76. Fibule d'un type exceptionnel, ornée de trois disques, l'un sur le pied, l'autre sur l'arc et le troisième sur le ressort. Ces disques sont en bronze, ornés, au centre, d'une incrustation de corail entourée de cercles concentriques.

77 à 80. Fibules à arc sangsuiforme plus ou moins volumineux; le pied se termine par un gros disque sur lequel est fixé une rose formée de petits fragments de corail, assemblés à l'aide d'un mastic.

### PLANCHE 3.

81. Fibule à arc massif, plan-convexe, côtelé, fendu longitudinalement au sommet. Dans cette fente était insérée une crête de corail; une rose de même substance était fixée sur le pied. Le ressort est formé d'un fil épais, de section ovale. Ce type de fibule est très fréquent au sud des Alpes, dans les cimetières tessinois.

Les fibules 78 à 81 paraissent être, au cours du La Tène Ic, la survivance d'un type La Tène Ib et leur existence se prolonge jusqu'au début du La Tène II.

Toutes les fibules de ce groupe ont, à part quelques exceptions que nous avons signalées, un ressort composé de deux ou trois spires, avec corde extérieure placée à la base du ressort.

#### 3° Fibules La Tène Ib avec émail.

L'émail a été employé, dès le La Tène Ib, concurremment avec le corail pour la décoration des ornements de toilette. Cet émail est toujours rouge, destiné visiblement à imiter et à remplacer le corail qu'il devait être difficile de se procurer.

L'émail sert à confectionner des cabochons lenticulaires; ceux-ci étaient fixés sur le disque du pied. Des crêtes de même substance se plaçaient dans une rainure au sommet de l'arc; les uns et les autres sont moulés.

82. Fibule à arc filiforme strié transversalement; le pied est terminé par un petit disque portant au centre une pastille d'émail.

83 à 85. Fibules de fer. Sous la croûte d'oxyde, les détails sont difficiles à saisir; l'arc est cylindrique ou légèrement élargi; le pied porte un cabochon d'émail. La corde du N° 83 est intérieure.

86 et 87. Fibules à arc filiforme plus ou moins épais; sur le disque du pied, un chaton d'émail maintenu en place par un clou à tête en quatre feuilles ou à tête discoïdale ornée d'un triangle repoussé.

88 à 92. Fibules dont l'arc, légèrement sangsuiforme, est orné d'un décor en relief; chaton d'émail maintenu en place par un clou à tête en quatre-feuilles, discoïdale, radiée ou ornée d'un triangle.

93. Fibule dont l'arc carré est orné de deux rangées de stries parallèles. Sur le pied, un large chaton maintenu par un clou à tête discoïdale radiée.

94. Fibule à arc orné latéralement de deux groupes de traits obliques. La corde du ressort est intérieure.

95 et 96. Fibules à arc orné de dessins géométriques en relief.

97 et 98. Fibules à arc élargi, orné de motifs en relief placés dans un cadre dont le fond était recouvert d'une couche d'émail.

99. Fibule dont l'arc est constitué par une série de perles globulaires; chaton d'émail maintenu par un clou à tête discoïdale.

100 et 101. Fibules dont l'arc imite un jonc.

102 et 103. Fibules en bronze et en fer à arc uni, légèrement sangsuiforme. Sur le pied, disque d'émail fixé par un clou à tête en quatre-feuilles.

104 à 106. Fibules semblables, en bronze ou en fer; le clou qui fixe le chaton est discoïdal, radié, ou orné d'un triangle en relief.

107. Fibule semblable, dont l'arc est orné de chevrons et de cercles centrés, placés de part et d'autre d'une bague médiane.

108 à 110. Fibules à arc sangsuiforme uni, plus ou moins épais; le clou qui maintient le chaton est à tête discoïdale, ornée de cercles concentriques, radiée ou pyramidale.

111. Fibule à arc sangsuiforme uni; le chaton qui orne le pied est décoré, sur son pourtour, d'oves en relief.

112 à 114. Fibule semblable; le chaton est formé de deux lentilles superposées, maintenues par un petit clou central.

115. Fibule à arc cylindrique, fendu longitudinalement; dans cette fente est fixée une crête en *corail*, alors que le chaton du disque est en *émail*.

116 à 118. Fibules semblables avec crête moulurée en émail. Le chaton est fixé par un clou à tête en quatre-feuilles, ou discoïdale.

119. Fibule semblable à crête perlée; sur le disque du pied, un double chaton.

120 et 121. Fibules de fer à arc élargi; sur le pied, on distingue, sous l'oxyde, un grand chaton d'émail.

Dans toutes les fibules de cette série, le ressort a deux ou trois spires, et sauf de rares exceptions, la corde est toujours extérieure.

d) Fibules La Tène Ic.

Les fibules La Tène Ic ont un arc surbaissé, en anse de panier, comme celui de la fibule La Tène Ib, cylindrique, souvent assez épais, parfois sanguiforme, uni ou orné de motifs en relief; parfois, au contraire, l'arc est aplati et élargi en forme de bouclier, décoré de dessins gravés. Le pied se termine par un bouton plus ou moins volumineux et ornementé, qui vient se poser sur l'arc. Ce type présente un nombre si considérable de variantes, et les différents éléments qui le composent sont si changeants, qu'il est à peu près impossible de grouper ces fibules en séries typologiques; dans l'étude qui suit, nous réunirons ces fibules, autant que faire se peut, d'après leurs caractères généraux les plus constants.

PLANCHE 4.

122. Fibule d'un type particulier, trouvée dans une tombe La Tène Ic: l'arc est épais, élargi en forme de bouclier et orné de dessins géométriques gravés; le pied est rectiligne, massif, terminé par un gros bouton et un balustre en forme de cône renversé; le ressort est composé de onze spires réunies par une corde extérieure; pour donner plus de rigidité à ce long ressort, on a passé, à l'intérieur des spires, une tige métallique terminée à chaque extrémité par un gros bouton. Des fibules analogues se rencontrent en Allemagne au début de l'époque gauloise; notre exemplaire est vraisemblablement un objet importé et qui a survécu à son époque.

123 à 125. Fibules à arc mince cylindrique, orné de reliefs à sa partie supérieure; le pied se termine par une simple mouluration (123) ou par un bouton (125).

126 à 131. Fibules à arc orné de godrons en fort relief; l'arc est plat en dessous; le pied se termine par un bouton de formes variées. Le pied du N° 126 se termine par un petit manchon mouluré en corail, fixé à une tige.

132. Fibule dont l'arc est orné de côtes saillantes; le pied se termine par un bouton mouluré.

133. Fibule dont l'arc est orné de quatre rangées parallèles de points en reliefs.

134 et 135. Fibules dont l'arc imite un jonc; boutons variés; celui du N° 135 se termine par un petit manchon de corail.

136 à 142. Fibules dont l'arc est orné de motifs en relief, de types variés; les boutons terminaux présentent également de nombreuses variantes. A signaler une particularité à la corde du ressort du N° 137: celle-ci est intérieure et s'enroule une fois autour de l'arc.

143 à 149. Fibules dont l'arc est formé d'une succession de perles de grosseurs variées.

150. 152 à 156. Fibules dont l'arc est formé par une plaque de métal découpée en forme de bouclier uni; le pied se termine par un bouton et un appendice spatuliforme, ou un balustre qui vient reposer sur l'arc.

157 et 158. Fibules semblables en fer.

159. Fibule dont l'arc est formé d'un large ruban bordé de deux filets et orné de cercles centrés.

151. 160 à 166. Fibules à arc en forme de bouclier orné de dessins géométriques gravés. Le pied se termine par un bouton, généralement peu volumineux parfois mouluré.

167. Copie en fer de la fibule N° 166.

168 à 170. Fibules à bouclier, orné de motifs en relief et de dessins géométriques gravés.

#### PLANCHE 5.

171 à 173. Fibules à arc plan-convexe, bordé de deux listels entre lesquels est un ornement en relief.

174 et 175. Fibules à arc épais orné de rubans transversaux ou obliques en relief.

176 à 180. Fibules à arc en forme de bouclier étroit, découpé sur les bords et orné de motifs géométriques en relief.

181. Petite fibule dont l'arc porte deux rainures longitudinales; le pied se termine, non par un bouton, mais par une boucle.

182 à 188. Fibules à arc uni filiforme; les boutons terminaux du pied présentent une grande variété de types.

189 et 190. Fibules à arc filiforme strié transversalement.

191. Fibule semblable en fer.

192 à 196. Fibules à arc filiforme uni; les boutons terminaux sont formés d'une sphère surmontée d'un balustre.

197. Fibule semblable; le bouton est un cylindre à six pans dont chacun porte un cercle centré, gravé.

198 et 199. Fibules semblables aux N° 192 à 196, mais en fer.

200 à 202. Fibules à arc en anse de panier; le pied se termine par un bouton sphérique ou mouluré et un appendice conique.

203. Fibule semblable en fer.

204. Fibule dont l'arc est aplati transversalement; le pied se termine par un petit bouton.

205 à 213. Fibules à arc uni plus ou moins épais, cylindrique; le pied se termine par un bouton en forme de sphère aplatie, surmontée d'un balustre.

214 à 216. Fibules semblables dont le bouton, sphérique ou aplati, est disproportionné à la taille de la fibule.

217 à 219. Fibules à arc irrégulier, cylindrique; le pied du N° 218 se termine par un petit manchon de corail.

220. Fibule semblable, en fer.

221. Fibule semblable; sur le pédoncule qui termine le pied, apparaissent deux petits appendices qui annoncent la fibule du type La Tène II.

#### PLANCHE 6.

222. Grande fibule en fer de forme très allongée, arc irrégulier; le pied se termine par un bouton et un balustre.

223 à 242. Fibules à arc uni, plus ou moins épais, sangsuiforme; le pied se termine par un bouton sphérique, aplati ou biconique, surmonté d'un appendice spatuliforme qui vient se poser sur le sommet de l'arc.

243 à 250. Fibules semblables; la spatule est remplacée par un petit balustre.

251 à 253. Fibules semblables en fer; sur le sommet de l'arc du N° 253 se dresse une crête de métal.

254 à 259. Fibules à arc sangsuiforme uni; boutons de formes variées.

260 à 266. Petites fibules à arc sangsuiforme très épais, disproportionné à la taille de la fibule; boutons variés.

267 et 268. Fibules à arc sangsuiforme épais; pied terminé par un gros bouton.

Le ressort des fibules de cette époque a généralement deux ou trois spires; ceux qui n'en ont qu'une sont très rares (N° 123, 222). Quelques fibules ont un ressort à arbalète, comme les N° 122 ou 255. La corde est généralement extérieure; cependant, il n'est pas rare qu'elle passe à l'intérieur de l'arc.

#### e) Fibules de type La Tène II.

La fibule La Tène II a des formes très allongées; l'arc est plus aplati et le pied, en particulier, devient très long, souvent même plus long que l'arc. Ce pied ne se termine plus par un disque ou par un bouton, mais par une griffe qui vient saisir l'arc à son sommet: ce détail constructif constitue la caractéristique de ces fibules. Un bouton se trouve souvent placé, comme ornement, au milieu du pied.

#### PLANCHE 7.

269. Fibule à arc irrégulier mouluré; le pied porte une grosse perle ornée, placée au milieu d'autres perles plus petites, également moulurées.

270 à 279. Fibules en bronze et en fer, à arc en segment de cercle ou en anse de panier; pied allongé portant, vers le milieu de la partie relevée, une grosse perle moulurée; le pied se fixe à l'arc à l'aide d'une griffe cannelée ou unie.

280. Fibule semblable dont le pied est côtelé des deux côtés de la perle.

281. Fibule de grandes dimensions en fer; arc en segment de cercle; le pied porte une grosse perle sphérique.

282. Fibule semblable en fer, à arc en anse de panier.

283. Fibule semblable en fer; la perle de métal est remplacée par une perle de verre.

284. Fibule de bronze; sur le pied, à la place de la perle, est une petite plaquette carrée, ornée de cercles centrés et portant au milieu deux dépressions rectangulaires, remplies d'émail rouge.

285 et 286. Fibules à arc en segment de cercle plus ou moins élargi; le pied porte une plaquette ovale, ornée de deux mamelons saillants.

287. Fibule de bronze portant, sur le pied, un disque orné d'un triskèle en relief.

288 et 289. Fibules en bronze à arc plus ou moins élargi; le pied porte un disque sur lequel est fixé un chaton d'os; l'un est formé de trois segments et l'autre de quatre; ils sont maintenus en place par un petit clou central.

PLANCHE 8.

290 à 294. Fibules à arc en segment de cercle, cylindrique; le pied porte, non loin de l'endroit où il se recourbe, un groupe de trois petites perles; un petit motif décoratif orne également l'extrémité du pied, près de l'anneau qui fixe ce dernier à l'arc.

295 à 303. Fibules semblables: l'arc s'élargit vers le ressort; il porte un motif décoratif, gravé ou en relief.

304. Fibule en argent, formée d'un simple fil de métal uni; le seul ornement est l'anneau mouluré qui fixe le pied à l'arc.

305. Fibule de fer semblable.

306. Fibule de fer; le fil qui constitue le pied se replie sur lui-même pour former une sorte de nœud avant d'enlacer l'arc.

307 à 312. Fibules de fer et de bronze formées d'un simple fil de métal; seul l'anneau qui fixe le pied à l'arc est légèrement décoré. Les dimensions de ces fibules sont très variables.

313 à 316. Petites fibules à arbalète; le pied et l'anneau qui le fixe à l'arc sont ornés de reliefs.

317. Fibule semblable en fer.

Le ressort de ces fibules, à l'exception de celui des fibules à arbalète qui a jusqu'à huit spires, se compose de deux ou trois spires; la corde est toujours extérieure.

f) Fibules de type La Tène III.

Les fibules La Tène III sont très rares dans les sépultures gauloises du plateau suisse: ce type est postérieur à la conquête romaine et apparaît à une époque où le pays commençait à se romaniser.

Les fibules La Tène III se distinguent de celles de l'époque précédente en ce que le pied fait corps avec l'arc; ces deux parties sont toujours fondues d'une seule pièce.

318. Fibule en bronze très simple; l'arc, sans ornement, est en segment de cercle; le porte-aiguille est soudé à l'arc; le ressort est à deux spires, avec corde intérieure.

§ 3. LES TORQUES.

L'usage du torques, ou collier de métal, est antérieur aux Gaulois. Les premiers torques apparaissent au début de l'âge du bronze. Encore rare pendant le premier âge du fer, cet ornement ne devient fréquent qu'au cours du deuxième âge du fer.

Suivant les auteurs grecs et romains qui furent en relation avec les Gaulois, le torques serait un ornement particulier aux guerriers celtes.<sup>1</sup> Ce renseignement est confirmé par les effigies qui se trouvent sur certaines pièces gauloises<sup>2</sup> et par quelques-unes des sculptures, représentant des guerriers gaulois, que l'antiquité nous a laissées.<sup>3</sup>

Cependant, la plupart des torques provenant de fouilles ont été trouvés dans des sépultures de femmes. Quelques auteurs en ont conclu, malgré les textes, que cette parure était exclusivement féminine. C'est contre cette hypothèse que s'est élevé M<sup>r</sup> de Baye.<sup>4</sup>

En Suisse, chaque fois qu'il a été possible de déterminer le sexe d'un corps portant un torques, on a constaté qu'il s'agissait d'une femme; aucun torques n'a encore été trouvé en compagnie d'armes.

Déchelette semble être dans la vérité en disant que le torques, d'abord ornement féminin, ne serait devenu l'attribut des guerriers qu'à la fin de l'époque gauloise.<sup>5</sup>

Cette hypothèse paraît confirmée par la découverte, dans la station de La Tène, poste militaire, d'une moitié de torques en or.<sup>6</sup> C'est, jusqu'à ce jour, le seul torques découvert en Suisse dans un milieu militaire.

Le torques est assez fréquent dans les sépultures gauloises de notre pays. Il se rencontre dans les tombes La Tène Ia, b et c; mais il disparaît à la fin de cette dernière phase et est inconnu dans les sépultures La Tène II.

#### a) Torques de type La Tène Ia.

Les torques de cette phase se distinguent par leur extrême simplicité: ce sont, pour la plupart, de grands anneaux ouverts ou fermés, unis, ou à peine ornés. A la fin de cette phase, apparaissent quelques types plus riches.

#### PLANCHE 9.

1. Gros anneau fermé, fait d'un fil de bronze cylindrique. Ces torques se faisaient en bronze ou en fer (Münsingen 12). Trop petits pour que la tête d'un adulte puisse passer au travers, ils devaient vraisemblablement être mis au cou de la femme pendant son enfance et, dès lors, celle-ci ne l'a plus quitté.

2 à 4. Gros anneaux ouverts, faits d'un fil de bronze cylindrique souvent assez fin et uni. Les deux extrémités du fil sont légèrement aplaties et perforées; un anneau mobile passait dans ces deux perforations et maintenait le torques fermé. Une petite mouluration orne souvent l'extrémité de la tige. Parfois on passait à ces torques des pendeloques (Münsingen 7, 13 a).

---

<sup>1</sup> G. Dottin, *Manuel de l'antiquité celtique*, p. 133.

<sup>2</sup> S. Reinach, *Les Gaulois dans l'art antique*, in *Revue archéol.* 1889, passim.

<sup>3</sup> J. de Baye, *L'usage du torques chez les Gaulois*, in *Bull. archéol.* 1885, p. 3 du tirage à part.

<sup>4</sup> J. de Baye, *op. cit.*

<sup>5</sup> J. Déchelette, *Observations sur les torques*, in *Revue archéol.* 1913, I, p. 232.

<sup>6</sup> V. Gross, *La Tène, un oppidum helvète*, pl. XI, fig. 28.

5. Torques semblable avec, aux deux extrémités de la tige, un renflement qui sépare celle-ci de l'anneau terminal.

6. Torques semblable avec, aux deux extrémités de la tige, une perle sphérique massive; l'anneau terminal est rectangulaire.

#### PLANCHE 10.

7. Torques de même type, mais plus riche. La tige, terminée à chaque extrémité par un anneau fixe, est ornée, sur le dos, de rainures longitudinales; elle porte en outre trois groupes de trois perles décorées de cercles centrés, gravés.

8. A cette série doit sans doute être ajouté un fragment de torques fait d'un fil tordu.

9 et 10. Torques à fermoir, fait d'un fil de bronze cylindrique; l'une des extrémités se termine par une pointe qui vient se loger dans une alvéole ménagée dans l'autre extrémité. La tige est parfois ornée de petits renflements moulurés, placés par groupes de chaque côté du fermoir.

11 et 12. Torques semblables, ornés de trois ou quatre perles sphériques placées autour du fermoir, ou au milieu de la tige.

13. Torques ouvert appartenant au même type: la tige porte trois perles; deux perles garnissent chacune des deux extrémités.

#### b) Torques de type La Tène Ib.

Les torques de cette phase se distinguent par leur plus grande richesse dans la décoration; on rencontre aussi quelques torques tubulaires.

#### PLANCHE 11.

14 et 15. Torques tubulaires formés d'un tube uni en bronze, recourbé en forme de cercle. L'une des extrémités du tube, amincie, pénètre dans l'autre extrémité et assure la fermeture du cercle. Pour éviter que la pénétration ne soit trop profonde et ne fasse éclater le tube, la partie pénétrante est munie d'un petit manchon fixe formant butoir; ce manchon est cylindrique ou biconique, uni ou orné de gravures. Dans un fragment de torques de Zurich, ce manchon fait défaut et les deux extrémités du tube sont ornées de rainures transversales. Dans un autre fragment, fort mal conservé, le manchon est remplacé par un globule creux (Vechigen).

16. Torques ouvert, à tampon formé d'une tige de bronze unie, dont les deux extrémités sont munies d'un renflement mouluré, terminé par un disque transversal formant tampon.

17 et 18. Torques semblables, mais plus richement ornés; les disques-tampons sont aussi plus volumineux.

#### PLANCHE 12.

19 à 22. Torques semblables, ne différant des précédents que par la disposition des motifs décoratifs et leur richesse. Quelquefois le torques tout entier est recouvert d'ornements, souvent rehaussés de motifs en relief parmi lesquels on remarque l'S particulier aux Gaulois.

c) Torques de type La Tène Ic.

A part quelques-uns de fer, très simples, tous les torques appartenant à cette phase sont du même type à fermoir mobile orné de cabochons d'émail.

PLANCHE 13.

23 à 25. Torques à fermoir mobile. Le collier se compose d'une tige métallique peu ornée; la pièce mobile porte trois disques sur lesquels sont fixés des cabochons d'émail rouge; ces disques sont séparés les uns des autres par des perles cylindriques, en forme d'olive ou biconiques.

Les deux extrémités du collier se terminent chacune, par une alvéole dans laquelle vient se loger une des pointes qui garnissent les extrémités de la pièce mobile: l'élasticité du métal maintient cette pièce en place et assure la fermeture du torques.

26 et 27. Torques semblables richement ornés: le collier porte des motifs en relief, parmi lesquels l'S gaulois; ce dernier se retrouve aussi sur les perles qui alternent avec les disques. Souvent ces ornements en relief sont entourés d'un fond champlevé, rempli d'émail rouge.

Dans les torques N° 27, la pièce mobile n'a que deux cabochons; mais il est visible qu'elle en avait originairement trois et que l'un d'eux (celui de droite) a été coupé pour diminuer le diamètre du torques.

PLANCHE 14.

28. Torques semblable, d'une grande richesse: le collier est orné de trois motifs où l'S gaulois joue le rôle principal; aux extrémités sont trois baguettes trapézoïdales; tous ces ornements sont rehaussés d'émail rouge, ainsi que les spirales qui décorent les perles de la pièce mobile.

29 et 30. Torques semblables, ornés de motifs en relief. La pièce mobile porte sept cabochons d'émail de diamètres différents.

**Torques de fer.**

31. Torques ouvert, fait d'une simple tige de métal allant en s'amincissant vers les extrémités; il est orné de groupes de traits gravés, transversaux.

32. Torques ouvert, fait d'un gros fil de fer dont les extrémités sont repliées en S et terminées par un bouton.

§ 4. LES BRACELETS.

Les bracelets sont extrêmement fréquents dans les sépultures gauloises; relativement moins nombreux et très simples dans les tombes des périodes La Tène Ia et b, ils deviennent abondants et très riches dans celles du La Tène Ic; à l'époque La Tène II, les bracelets de métal disparaissent presque complètement pour faire place à ceux de verre.

D'après leurs formes, on peut répartir les bracelets en trois groupes: les bracelets fermés, les bracelets ouverts et les bracelets à fermoir fixe ou mobile.

Nous avons adopté, pour nos planches, un groupement typologique en même temps que chronologique, qui nous permet de prendre chaque type au moment de son apparition et de suivre son développement au cours des différentes phases. Souvent, surtout lorsqu'il s'agit de formes extrêmement simples, celles-ci se retrouvent à toutes les périodes, et sont indatables par elles-mêmes.

## I. PÉRIODE LA TÈNE I.

### PLANCHE 15.

#### Phase a.

1, 3, 4, 7 et 9. Bracelets fermés de diamètres différents, faits d'un fil de bronze cylindrique, uni, plus ou moins épais.

10. Bracelet fermé, fait d'un fil cylindrique portant, sur son pourtour, deux rainures parallèles profondément entaillées; ce bracelet, d'après le mobilier qui l'accompagnait, doit être très vraisemblablement placé au La Tène Ia.

13. Fragment d'un gros bracelet, probablement fermé, fait d'un fil épais, cylindrique, strié transversalement.

### PLANCHE 16.

17. Anneau fait d'un fil de bronze cylindrique, portant, au point de jonction des deux extrémités du fil, un amas de métal.

19. Bracelet fermé, fait d'un fil de bronze uni, de section ovale.

23. Bracelet fermé, fait d'un fil de section ovale, légèrement perlé sur les deux faces latérales. Ce bracelet doit être placé au La Tène Ia, car il a été trouvé avec un torques uni et fermé.

24. Bracelet fermé, fait d'un fil de bronze légèrement côtelé extérieurement.

### PLANCHE 17.

30. Bracelet fermé, fait d'une tige cylindrique, ornée de quatre perles moulurées, placées aux extrémités des deux diamètres.

32. Bracelet semblable, plus petit et plus massif, orné, comme le précédent, de quatre perles moulurées faisant saillie seulement à l'extérieur du bracelet.

33. Bracelet fermé, fait d'une tige cylindrique, ornée de bagues en creux, alternant avec des perles globulaires. Par analogie, ce bracelet doit être placé au La Tène Ia.

### PLANCHE 18.

44 et 45. Bracelets ouverts, formés d'un fil de bronze cylindrique dont les deux extrémités sont appointies.

46. Bracelet ouvert, formé d'un fil de bronze uni, plan intérieurement, convexe extérieurement; les extrémités sont appointies.

47. Bracelet semblable, orné à l'extérieur de dessins géométriques gravés.

48. Bracelet ouvert, fait d'un fil de bronze de section ovale, appointi aux extrémités; ce bracelet doit être placé au La Tène Ia par analogie.

56. Bracelet ouvert, fait d'un fil de bronze cylindrique dont les extrémités sont coupées verticalement. Il doit être placé au La Tène Ia, car il a été trouvé dans une sépulture renfermant un bracelet fermé par un anneau (type 111).

#### PLANCHE 19.

59. Bracelet ouvert, fait d'un fil de bronze de section ovale, dont les extrémités sont coupées verticalement et qui doit se placer, par analogie, au La Tène Ia.

60. Bracelet semblable et appartenant sans doute à la même phase; les deux extrémités du fil sont ornées de quelques dépressions transversales.

63 à 65, 69. Bracelets ouverts, formés d'une tige cylindrique, terminée à chaque extrémité par un petit tampon plus ou moins mouluré.

66 à 68. Bracelets semblables, qui doivent, par analogie, être placés à la même époque.

72. Bracelet ouvert, formé d'une tige cylindrique ornée, de place en place, de groupes de trois traits gravés, transversaux.

#### PLANCHE 20.

79. Bracelet dont la tige imite un jonc; elle est ornée de trois perles sphériques également espacées.

80. Bracelet formé d'une tige légèrement ovale, ornée de gravures au trait et portant quatre groupes de trois crêtes saillantes, transversales.

#### PLANCHE 21.

110 et 111. Bracelets à fermoir, fait d'une tige cylindrique unie, portant à ses extrémités un anneau fixe, précédé d'une partie moulurée; un anneau mobile réunissait les deux branches du bracelet et servait de fermoir.

#### PLANCHE 22.

112. Bracelet semblable.

113. Bracelet ouvert semblable, mais plus massif; les extrémités se terminent par un anneau rectangulaire, précédé d'une perle sphérique moulurée; par analogie, ce bracelet doit être placé au La Tène Ia.

114. Bracelet semblable, à tige cannelée transversalement.

118. Bracelet à fermoir, fait d'une tige cylindrique perlée, ornée de trois perles plus grosses et moulurées, placées à égale distance les unes des autres; par analogie, doit être placé au La Tène Ia.

119. Bracelet richement orné, formé d'une tige cylindrique moulurée, décorée de six perles massives. L'appareil de fermeture se compose d'une pointe, placée à l'une des extrémités de la tige, qui pénètre dans une alvéole ménagée à l'autre extrémité.

120. Bracelet semblable, ne se différenciant que par son ornementation: se place, par analogie, au La Tène Ia.

**Phase b.**

Pendant cette phase, nous rencontrons encore, dans les sépultures, un grand nombre de bracelets appartenant aux types de la phase précédente.

**PLANCHE 15.**

11. Bracelet fermé, fait d'un fil de bronze cylindrique, strié transversalement; trouvé avec des bracelets tubulaires, il doit appartenir à la période La Tène Ib.

**PLANCHE 17.**

29. Bracelet fermé, de section plane-convexe, orné extérieurement de trois groupes de deux demi-perles; par analogie, il doit être placé au La Tène Ib.

31. Bracelet fermé, fait d'un fil cylindrique, orné de cinq perles également espacées; d'après son mobilier, la tombe d'où provient ce bracelet doit remonter au La Tène Ib.

**PLANCHE 18.**

53. Bracelet ouvert, fait d'un fil de bronze cylindrique dont les deux extrémités sont croisées; à ce bracelet est passée une perle de verre bleu. On trouve, dans les cimetières du Tessin, de nombreux objets analogues, mais ils servent de boucles d'oreille. Par analogie, doit être placé au La Tène Ib.

**PLANCHE 21.**

95 à 97. Bracelets ouverts faits d'une tige cylindrique unie ou côtelée, terminée, à chacune de ses extrémités, par un petit tampon; au milieu de la tige est placée une double perle ornée, et parfois, entre celle-ci et les tampons, se trouve encore une petite perle décorative. Par analogie, ces bracelets doivent être placés au La Tène Ib.

102. Bracelet formé d'un ruban de bronze, orné extérieurement d'oves en relief, obliques et opposés, placés entre deux listeaux. Les extrémités du ruban se terminent par un petit bouton cylindrique mouluré. Par analogie, doit être placé au La Tène Ib.

109. Bracelet formé par un gros fil cylindrique uni, dont les deux extrémités aplaties sont perforées.

**PLANCHE 22.**

117. Bracelet à fermoir, fait d'un fil cylindrique côtelé, orné d'une perle cylindrique et moulurée. Ce bracelet se ferme à l'aide d'une pointe pénétrant dans une alvéole. Par analogie, doit se placer au La Tène Ib.

121. Bracelet à fermoir, fait d'une tige cylindrique ornée de cinq groupes de trois perles sphériques; par analogie, se place au La Tène Ib.

122. Bracelet à fermoir, dont la tige est ornée de cinq groupes de demi-perles faisant saillies extérieurement.

**Phase c.**

C'est dans les sépultures de cette époque que l'on trouve des bracelets en grand nombre; ceux-ci présentent une très grande variété de types et souvent une très grande richesse de décor.

**PLANCHE 15.**

2 et 6. Bracelets fermés, de diamètre variable, faits d'un fil de bronze cylindrique, uni, plus ou moins épais.

5 et 8. Bracelets semblables en fer.

12. Bracelet fermé, fait d'un fil de fer cylindrique orné de groupes de traits transversaux gravés, alternant avec des rangées de cercles gravés.

14. Gros bracelet uni, cylindrique, fait d'un noyau d'une matière noire, poreuse, très dure, vraisemblablement une sorte de terre cuite, recouvert d'une mince pellicule de bronze.

**PLANCHE 16.**

15. Bracelet semblable, de section ovale.

16. Bracelet de petit diamètre, fait d'une épaisse tige massive de bronze.

20 et 21. Bracelets fermés, intérieurement plans, convexes extérieurement.

22. Bracelet de même forme, mais constitué par une masse de terre recouverte d'une enveloppe de métal.

26. Bracelet tors, formé de deux fils de bronze tordus ensemble; le point de suture des deux extrémités de la tige est masqué par un amas de métal.

27. Bracelet semblable en fer.

28. Bracelet imitant un bracelet tors; il est constitué par un noyau central en terre, revêtu de bronze.

**PLANCHE 17.**

34. Petit bracelet fermé, fait d'une tige cylindrique ornée d'une bague en creux.

35. Bracelet de facture très grossière, constitué par une grosse tige cylindrique portant trois groupes de trois crêtes transversales, saillantes.

36. Bracelet semblable de facture soignée; il est formé d'une tige cylindrique, cannelée transversalement, coupée par huit disques côtelés sur la tranche.

37. Bracelet fermé, orné de perles sphériques, alternativement grosses et petites.

38. Bracelet perlé en fer.

39. Bracelet massif, formé d'une succession de godrons pleins, séparés par des demi-cylindres à face concave.

40. Bracelet semblable; les godrons sont alternativement ornés et unis.

**PLANCHE 18.**

49. Bracelet ouvert, fait d'un mince fil de bronze uni, dont les extrémités légèrement appointies se dépassent.

51. Bracelet semblable, massif, fait d'une grosse tige cylindrique, dont les deux extrémités sont arrondies.

55. Grand bracelet ouvert fait d'un fil de bronze uni, très mince.

57. Bracelet ouvert, fait d'une grosse tige de bronze cylindrique, unie, dont les deux extrémités sont coupées transversalement.

58. Bracelet semblable en fer.

#### PLANCHE 19.

62. Bracelet ouvert, fait d'un fil de bronze cylindrique portant une protubérance, non plus sur le point de suture, comme dans le N° 17, mais au milieu de la tige.

70. Bracelet ouvert, fait d'une tige cylindrique ornée de chevrons gravés; les deux extrémités de cette tige sont munies de tampons moulurés.

71. Bracelet ouvert, constitué par une tige cylindrique portant une succession de renflements en forme d'olive; les deux extrémités de la tige se terminent par un tampon. Ce bracelet doit être placé, par analogie, au La Tène Ic.

71 a. Bracelet analogue, dont les formes sont plus accusées; l'original est perdu et connu seulement par un mauvais dessin.

73. Bracelet ouvert, constitué par une tige plane-convexe, ornée à ses extrémités de tampons cylindriques moulurés.

74. Bracelet ouvert, formé d'une tige de section ovale, côtelée sur les deux faces latérales; les extrémités sont arrondies.

75. Bracelet semblable, dont les deux extrémités se terminent par de petits tampons.

76. Bracelet ouvert, constitué par une tige plane-convexe, côtelée extérieurement; au milieu de la tige, une demi-perle massive; tampons aux deux extrémités.

77. Bracelet ouvert, constitué par une tige de section ovale, terminée par des tampons; la tige est plus épaisse au centre qu'à ses extrémités et porte deux demi-perles massives.

#### PLANCHE 20.

78. Bracelet ouvert, fait d'une tige cylindrique ornée de trois perles placées à égale distance; daté par analogie.

81. Bracelet ouvert, formé d'une tige plane-convexe terminée, à chaque extrémité, par un petit tampon, et ornée de trois rangées de petites perles en relief.

82. Bracelet semblable; la tige est interrompue, à distances égales, par trois grosses perles massives.

83 à 85. Bracelets formés d'une tige cylindrique, portant une rangée de demi-perles ovoïdes.

86. Bracelet ouvert, formé par une tige plane-convexe, côtelée extérieurement et terminée, à chaque extrémité, par un tampon.

87. Bracelet ouvert, formé d'une tige cylindrique portant une série de disques transversaux.

88. Bracelet ouvert, constitué par une tige plane-convexe portant extérieurement des demi-perles de deux grosseurs différentes, alternées.

89. Bracelet semblable, mais plus lourd.

90. Bracelet ouvert, constitué par une série de grosses perles lenticulaires; les deux branches se terminent par un gros tampon creux, mouluré.

91. Bracelet constitué par six membres en forme de fuseaux, séparés par des perles.

92. Bracelet ouvert, constitué par une alternance de godrons massifs de deux différentes grosseurs.

93. Bracelet ouvert, formé de godrons creux séparés par des demi-bagues; les godrons sont alternativement unis ou ornés d'un motif en forme d'S gaulois qui se termine, à chaque extrémité, par un bouton saillant.

#### PLANCHE 21.

94. Bracelet ouvert, orné d'un double motif en forme d'S répété quatre fois, en fort relief.

98 et 99. Bracelets constitués par un fil de bronze replié sur lui-même en méandres, cylindrique, ou aplati et orné de filets longitudinaux.

100. Fragment d'un bracelet formé d'un fil de bronze décrivant une série de 8, pressés les uns contre les autres; l'une des extrémités de ce bracelet se terminait par un crochet et l'autre par une bouclette.

101. Bracelet formé par un fil de bronze cylindrique décrivant une série de spirales.

103. Bracelet ouvert, formé d'une épaisse tige cylindrique côtelée et ornée de trois manchons unis.

#### PLANCHE 22.

123. Bracelet formé d'une tige cylindrique ornée de trois perles sphériques également espacées et portant des ornements en forme d'S; le fermoir est constitué par une pointe pénétrant dans une alvéole.

124. Bracelet à fermoir de section ovale; même fermoir logé dans une perle moulurée.

125. Bracelet semblable, mais de section cylindrique.

#### PLANCHE 23.

126. Bracelet analogue, entièrement côtelé.

127. Bracelet analogue, formé d'une tige cylindrique perlée et ornée de cinq grosses perles inégalement réparties.

128. Bracelet à fermoir, fait d'un ruban uni orné de deux filets sur les bords et portant un disque orné d'une croix de St-André gravée; le fermoir est constitué par un crochet et une bouclette.

129. Bracelet semblable; le disque porte un chaton d'émail.

130 et 131. Bracelets formés par un ruban découpé en méandres, et orné de cercles centrés gravés; sur le disque, un chaton de corail.

132. Bracelet analogue; le ruban forme deux coquilles opposées par leur convexités, ornées de cercles gravés et alternant avec quatre disques portant un chaton d'émail.

133. Bracelet analogue; le ruban est découpé en forme de lyre alternant avec un disque portant un chaton d'émail répété quatre fois.

134. Fragment de bracelet formé d'un ruban rectiligne, portant une rangée d'ornements en forme d'S.

135. Bracelet à fermoir, constitué par une tige plane-convexe ornée de groupes de trois perles saillantes, disposées par rangées transversales. Le fermoir se compose d'une pièce mobile portant, à l'une de ses extrémités, une alvéole et, à l'autre, une pointe, qui correspondent à une pointe et à une alvéole de la tige principale.

136. Bracelet perlé analogue, mais plus massif.

137. Bracelet à fermoir mouluré et orné de bosses en relief.

138. Bracelet à fermoir richement décoré en relief; daté par analogie.

140. Bracelet creux, formé d'une épaisse feuille de métal coulée, à reliefs très accentués; ce bracelet se ferme à l'aide d'une pièce mobile.

#### PLANCHE 24.

141. Bracelet à fermoir, constitué par une série de godrons massifs.

142 et 143. Bracelets semblables, constitués par des godrons creux, unis.

144 et 145. Bracelets formés de godrons creux, reliés par des gorges unies ou moulurées.

146. Bracelet semblable; les godrons alternent avec des crêtes massives.

147. Bracelet à fermoir, formé par des godrons creux, alternativement unis et ornés de motifs en forme d'S en relief.

148. Bracelet analogue à reliefs plus accentués; daté par analogie.

## II. PÉRIODE LA TÈNE II.

Les bracelets de métal sont moins nombreux pendant cette période et sont presque tous la survivance de types antérieurs.

#### PLANCHE 17.

41. Bracelet fermé, composé de deux anneaux plats avec nervure médiane, reliés par une charnière.

42. Bracelet de fer, formé de deux anneaux fermés, accolés.

#### PLANCHE 18.

50. Bracelet formé d'un fort fil de bronze de section ovale, dont les deux extrémités se dépassent.

52. Bracelet formé d'un gros fil de bronze enroulé en double spirale, dont les extrémités se dépassent.

54. Bracelet formé d'une tige cylindrique, dont les deux extrémités se dépassent; sur cette tige, sur un même diamètre, deux groupes de trois pastilles lenticulaires.

PLANCHE 20.

82a. Bracelet ouvert, formé d'une tige plane-convexe, coupée par quatre anneaux fixes, également espacés; la tige, entre ces anneaux, porte un semis de petites perles saillantes, et une demi-perle lenticulaire.

PLANCHE 21.

107. Bracelet en argent, ouvert, formé de six membres tors; ce bracelet, de type italien, est fréquent dans les nécropoles du Tessin. Daté par analogie.

108. Bracelet valaisan ouvert, de section trapézoïdale, très massif, orné de cercles centrés en creux; ce type de bracelet est particulier au Valais. Daté par analogie.

PLANCHE 23.

139. Bracelet à fermoir, formé d'un large ruban semi-cylindrique, fermé à ses deux extrémités par une cloison transversale; le fermoir est constitué par une pièce mobile également cloisonnée et munie de tenons. Ce bracelet était monté sur une âme de bois.

148a. Bracelet à fermoir, composé de godrons creux, ornés de perles saillantes alternant avec de petits godrons massifs; l'original de ce bracelet est perdu et n'est plus connu que par un mauvais dessin.

149. Bracelet analogue.

150. Bracelet semblable, en fer.

### III. BRACELETS DE DATES INDÉTERMINÉES.

Les bracelets suivants proviennent de milieux sûrement gaulois, mais, par suite du pillage des sépultures et du manque de pièces analogues, il est impossible, pour le moment, de déterminer avec suffisamment de précision la période à laquelle ils doivent appartenir.

PLANCHE 16.

18. Bracelet fermé, de section ovale, fait d'une tige unie.

25. Grand anneau de jambe fermé, fait d'un gros fil de bronze côtelé extérieurement.

PLANCHE 18.

43. Bracelet fermé, fait d'un étroit ruban de bronze orné d'une rangée de cercles gravés; les deux extrémités du ruban sont filiformes et s'enroulent chacune sur la partie opposée du ruban.

PLANCHE 19.

61. Bracelet ouvert, formé d'une tige ovale, légèrement côtelée sur la tranche.

PLANCHE 21.

104. Bracelet ouvert, constitué par une tige plane-convexe portant des bandes alternativement en creux et en relief.

105. Bracelet ouvert, formé d'une tige cylindrique portant à chacune de ses extrémités une massue moulurée.

PLANCHE 22.

115. Bracelet à fermoir, constitué par une tige cylindrique striée, terminée, à l'une de ses extrémités, par un crochet et, à l'autre, par une bouclette.

116. Bracelet à fermoir formé de plusieurs fils de bronze tordus ensemble, terminé, à l'une de ses extrémités, par un crochet et, à l'autre, par une boucle. Ce type de bracelet, fréquent à l'époque romaine, pourrait fort bien provenir d'un autre milieu que celui auquel il se trouve réuni aujourd'hui.

### § 5. BRACELETS TUBULAIRES.

Les bracelets tubulaires se rencontrent assez fréquemment dans les sépultures gauloises: peu abondants pendant les phases *a* et *b* du La Tène I, ils deviennent très nombreux pendant le *c*, pour disparaître complètement dès le début du La Tène II.

Rares comme bracelets, ils se portaient généralement par paires à chaque cheville. Ils sont tous construits sur le même principe: une mince feuille de bronze était enroulée, en forme de tube ouvert longitudinalement, sur une âme de bois flexible, ensuite courbée en anneau se fermant à l'aide d'un fermoir.

#### I. PÉRIODE LA TÈNE I.

PLANCHE 25.

Phase a.

1. Gros bracelet tubulaire; l'une des extrémités pénètre dans l'autre et assure la fermeture; sur tout son pourtour, il est orné de groupes de trois baguettes en relief.

2. Bracelet semblable plus mince; la décoration consiste en baguettes en relief, espacées.

3. Grand anneau semblable, orné de groupes de deux baguettes en relief sur la tranche et d'une rangée de cercles gravés sur les deux côtés.

Ces trois bracelets doivent appartenir à la période de transition entre le premier et le second âge du fer et doivent être importés du Jura salinois.

4 et 5. Anneaux tubulaires, unis, avec appareil de fermeture composé d'un manchon globulaire ou mouluré, dans lequel pénètre l'une des extrémités du tube. Ces bracelets sont parfois ornés de fines gravures.

6. Bracelet tubulaire, uni, orné de deux côtes doubles placées aux extrémités du tube de chaque côté de l'appareil de fermeture.

PLANCHE 26.

13. Bracelet tubulaire, uni; l'une des extrémités du tube porte deux côtes peu saillantes, et reçoit un manchon intérieur fixé à l'autre extrémité et servant d'appareil de fermeture.

14. Bracelet semblable, orné de quatre côtes peu saillantes, placées aux extrémités des deux diamètres.

PLANCHE 25

Phase b.

7. Anneau tubulaire uni; les deux extrémités du tube se pénètrent et sont perforées de part en part; une goupille assurait la fermeture.

PLANCHE 26.

10. Bracelet tubulaire, orné de groupes de quatre baguettes saillantes; daté par analogie.

11. Anneau tubulaire, uni; l'appareil de fermeture est constitué par un manchon cylindrique extérieur, orné de gravures, dans lequel pénètre un manchon intérieur.

12. Bracelet tubulaire semblable, orné de chevrons en creux.

15. Bracelet semblable, orné de six groupes de deux côtes, entre lesquelles sont des chevrons gravés.

16 à 18. Bracelets tubulaires, ornés de côtes peu prononcées et arrondies.

PLANCHE 25.

Phase c.

8. Bracelet tubulaire, épais et uni.

9. Bracelet semblable, daté par analogie.

PLANCHE 26.

19. Bracelet orné de côtes peu saillantes, déterminées par des chevrons gravés.

20 et 21. Bracelets tubulaires à côtes rapprochées et peu saillantes.

PLANCHE 27.

22. Bracelet tubulaire, orné de côtes saillantes.

23 à 25. Bracelets tubulaires côtelés; à remarquer l'appareil de fermeture du N° 25: l'une des extrémités du tube se termine en pointe pour pénétrer dans l'autre extrémité; un manchon empêche une trop grande pénétration.

26 et 27. Bracelets semblables, à côtes larges, arrondies et peu saillantes.

28. Bracelet tubulaire à côtes obliques.

29. Bracelet tubulaire, orné de chevrons opposés, en creux.

30. Bracelet tubulaire, orné de groupes de deux côtes séparées par une côte plus large.

31. Bracelet semblable; la côte large porte en creux une croix St-André.

32 et 33. Bracelets tubulaires, ornés de groupes de chevrons en relief, opposés.

PLANCHE 28.

34. Bracelet tubulaire, orné de croix de St-André en relief.

35. Bracelet tubulaire, orné de groupes de côtes obliques et opposées.

36. Bracelet tubulaire, orné de larges chevrons en relief.

## II. PÉRIODE LA TÈNE II.

Pour cette période, nous n'avons à signaler qu'un seul type nouveau de bracelet tubulaire.

### PLANCHE 28.

37. Bracelet tubulaire, orné de larges chevrons gravés dans un champ grillagé; chacun de ces motifs est séparé du suivant par une bague transversale, unie.

## § 6. LES BAGUES.

Les bagues, rares pendant les deux premières phases du La Tène I, deviennent fréquentes dans les sépultures La Tène Ic et II. Elles sont toujours de formes très simples; elles se font en bronze, en or, en argent, plus rarement en électrum, alliage d'or et d'argent, très rarement en fer. Les bagues avec pierre gravée sont peu fréquentes.

## I. PÉRIODE LA TÈNE I.

### PLANCHE 28.

#### Phase a.

1. Bague faite de deux cercles d'or tangeant en un point et allant en s'écartant; l'espace compris entre ces deux anneaux est rempli par un méandre de fil d'or.

2. Bague, simple anneau de bronze fait d'un fil de section cylindrique.

2a. Bague faite d'un fil de bronze formant un anneau et une sorte de boucle verticale, maintenue fermée par une ligature.

7. Bague, simple anneau fait d'un fil de bronze de section cylindrique.

35a. Bague en spirale, faite d'un mince fil de bronze.

#### Phase b.

8, 9 et 11. Bagues formées d'un ruban de bronze plus ou moins étroit, de section plane-convexe.

32. Bague ouverte, faite d'un fil de bronze de section ovale, dont les deux extrémités sont arrondies.

#### Phase c.

3. Bague faite d'un fil de bronze cylindrique, mouluré extérieurement.

4. Bague faite d'un fil de bronze de section triangulaire.

6. Bague faite d'un fil de bronze uni, de section ovale.

10. Bague faite d'un ruban plan-convexe, uni.

13. Bague faite d'un ruban de fer.

14. Bague faite d'un ruban portant sur ses deux bords un listel; le champ est strié.

15. Bague faite d'un ruban orné d'un cordon central entre deux bandes striées.

16 et 17. Bagues faites d'un ruban bordé d'un listel; la partie comprise entre ces listels est convexe.

18. Bague semblable, large et massive; la partie médiane est ornée d'oves en relief, obliques et opposés.

19 à 23. Bagues coudées, faites d'un anneau plat replié en sens inverse suivant les deux diamètres; ces bagues sont typiques pour cette phase; elles se font en bronze, en or, en argent ou en électrum. Elles sont plus ou moins larges, et presque toujours unies.

33a. Bague ouverte, faite d'une tige cylindrique plus épaisse à l'une de ses extrémités, et ornée de disques transversaux, placés à égales distances. Cette pièce n'est plus connue que par un mauvais dessin.

35. Bague ouverte, faite d'un ruban plan-convexe dont les deux extrémités se dépassent sans se souder.

## II. PÉRIODE LA TÈNE II.

5. Bague fermée, faite de deux fils d'argent tordus.

5a. Bague ouverte, faite de deux fils d'or striés, tordus ensemble; les deux extrémités de cette torsade sont rapprochées, mais demeurent libres.

24. Bague faite d'un mince fil de métal, dont les deux extrémités sont enroulées l'une sur l'autre pour constituer une sorte de chaton.

25. Bague faite d'un fil de bronze qui s'enroule en spirale pour former un chaton.

26. Bague semblable avec deux disques faits d'une spirale de fil de bronze.

27. Bague ouverte, formée d'un fil d'or; un second fil d'or s'entrecroise avec celui-ci pour faire une sorte de chaton.

28. Anneau de fer portant une entaille rectangulaire, dans laquelle est fixé un morceau de corail.

29 et 30. Bagues faites d'un ruban de métal portant un chaton discoïdal au centre duquel est fixée une feuille d'or ornée d'un motif en relief: cheval gaulois ou autre.

31. Bague en argent, avec large chaton ovale renfermant une intaille; celle-ci figure un animal, probablement une gerboise; la gravure est placée contre la platine de la bague.

33. Bague ouverte, faite d'un mince fil de métal dont les deux extrémités se dépassent.

34. Bague — ou boucle d'oreille? — faite d'une feuille de métal concave, large à sa partie médiane et allant en se rétrécissant vers les extrémités.

36 à 39. Bagues en spirale, faites d'un fil de métal de section ronde ou ovale, appointi à ses extrémités ou coupé droit; le fil forme de une et demie à trois spires.

40. Bague semblable, faite d'un mince ruban rectangulaire, tordu sur lui-même.

41 à 43. Bagues semblables, faites d'un ruban de métal dont les extrémités sont appointies.

44. Bague semblable, faite d'un fil de section ovale portant, sur la partie centrale, un ornement en arête de poisson.
45. Bague semblable, faite d'un ruban de métal orné, sur toute sa surface, d'un décor en arête de poisson.
46. Bague semblable, faite d'un ruban métallique portant une crête perlée, médiane.
47. Bague semblable plus large et plus massive.
48. Bague formée d'un fil de bronze replié en méandres.

## § 7. CEINTURES ET CROCHETS DE CEINTURE.

Les ceintures de métal sont inconnues pendant la première époque gauloise et les crochets de ceinture sont extrêmement rares; il est donc vraisemblable que les vêtements étaient retenus à la taille par une simple corde ou lanière attachée. Quelquefois, on trouve, sur l'abdomen du mort, un anneau de bronze ou de fer qui devait aider à nouer la ceinture. En revanche, pendant toute la seconde période de l'époque de La Tène, les ceintures métalliques deviennent assez fréquentes, ainsi que les crochets de ceinture. Les ceintures métalliques ne se rencontrent que dans les sépultures féminines.

### PLANCHE 29.

#### a) Ceintures métalliques.

1. Ceinture formée d'une chaîne simple; celle-ci est interrompue en trois points par trois anneaux servant à retenir le crochet qui termine l'une des extrémités de la chaîne, et permettant de faire varier le tour de la taille. La partie libre de la chaîne se termine par un pendentif.

Les crochets sont de modèles différents (1 *a*, *b* et *c*) ainsi que les pendentifs (1 *d*).

2. Chaîne-ceinture formée d'anneaux unis, reliés par des maillons moulurés. L'une des extrémités de la chaîne porte deux crochets, l'un, horizontal, sert à fixer la ceinture à la taille; l'autre, vertical, sert à retenir la partie libre de la chaîne qui forme ainsi une sorte de feston sur le devant du corps. Cette chaîne se termine aussi par des pendeloques.

3. Chaîne-ceinture analogue à la précédente; les crochets de ces chaînes-ceintures présentent de nombreuses variantes (3 *a*, *b*) et sont parfois très richement ornés (3 *c*).

4. Chaîne-ceinture remarquable par la richesse de son fermoir en forme de disques ornés; à côté de l'un des fermoirs se trouve un petit crochet destiné à retenir la partie pendante de la chaîne.

Toutes ces ceintures appartiennent au La Tène II.

#### b) Crochets de ceinture.

5. Ornement de ceinture triangulaire, découpé, orné de traits gravés; il se fixait à la ceinture par trois rivets du côté le plus large et par un seul rivet à la pointe. Cet ornement provient d'une sépulture La Tène Ib.

6. Fermoir de ceinture triangulaire, ajouré, en fer, composé d'une plaque décorative et d'un crochet mobile. Cette pièce, qui provient d'une sépulture La Tène Ib, appartient à un type fréquent dans les tombes du Tessin.

7. Crochet de ceinture en fer, composé d'un anneau portant une languette munie d'un bouton vertical; la contre-pièce devait se composer d'un simple anneau.

8. Crochet analogue, en bronze.

9 et 10. Crochets analogues, en bronze, avec anneau carré ou rectangulaire. Ces quatre crochets proviennent de sépultures La Tène II.

11. Anneau plat en argent, muni à l'intérieur de deux encoches opposées. Trouvé sur le bassin du mort, il a dû servir, selon toute vraisemblance, à fixer la ceinture.

### § 8. ÉPINGLES ET AIGUILLES.

Les épingles sont très rares dans les sépultures gauloises. L'abondance des fibules rendait leur usage superflu. Dans les sépultures, on ne trouve jamais d'épingle près de la tête des morts; on peut en conclure que l'emploi des épingles pour fixer la chevelure était inconnu des femmes gauloises.

Toutes les épingles que nous allons décrire appartiennent à la fin de l'époque gauloise.

#### PLANCHE 30.

##### a) Épingles.

1. Epingle à tête sphérique, aplatie; la tige porte quelques gravures.
4. Epingle à tête sphérique, massive, ornée de gravures qui descendent jusque sur la tige.
5. Epingle à tête bi-conique, unie.
6. Epingle semblable, ornée de dépressions.
7. Epingle sans tête: le sommet de la tige porte une série de stries parallèles.

##### b) Aiguilles.

2. Aiguille formée d'une tige de métal; le chas est constitué par une simple fente longitudinale, placée à la partie supérieure de la tige.
3. Aiguille semblable, appointie aux deux extrémités.

### § 9. PETITS OBJETS.

Sous cette rubrique, nous groupons des petits objets ne rentrant dans aucune des catégories que nous avons établies et dont l'usage est souvent impossible à déterminer. Nous les étudierons en suivant l'ordre chronologique et en rapprochant autant que possible ceux qui présentent des analogies.

## I. PÉRIODE LA TÈNE I.

### PLANGHE 30.

#### Phase a.

8. Rose de bois de cerf perforée.
9. Ornement en forme de losange à côtés incurvés, dont les quatre sommets sont ornés de groupes de trois perles.
10. Ornement formé par la réunion de quatre cercles tangents et disposés en losange.
11. Rouelle à neuf rais, avec moyeu saillant.
12. Fragment d'une rouelle à six rais.
13. Ornement en forme de rouelle grossière, à quatre rais, sans perforation centrale. Cette rouelle porte une sorte de tige qui pourrait n'être qu'un jet de fonte.
14. Petite phalère conique, perforée au centre et portant des traces d'oxyde de fer.
15. Cheville cylindrique en fer, appointie à l'une de ses extrémités et formant un coude à sa partie supérieure.
16. Objet en fer, en forme de tranchet semi-circulaire, non coupant, muni d'un petit manche.
17. Clou (?) en fer, de section rectangulaire, dont la partie supérieure est enroulée en forme de crosse.
18. Petit disque de bronze: à rapprocher du N° 29.

#### Phase b.

19. Objet formé de deux bâtonnets cylindriques en os, retenus à chaque extrémité par un anneau, l'un en os, l'autre en bronze.

#### Phase c.

20. Bâtonnet de bois, autour duquel est enroulé un ruban de bronze orné d'une rangée de cercles centrés repoussés, entre deux bordures de petits ornements en forme de fleur de lys.
21. Pendeloque formée d'un cercle portant, à la partie supérieure, deux anneaux, et cinq à la partie inférieure.
22. Douille de bronze terminée par un disque horizontal.
23. Fil de bronze replié en forme d'anneau ouvert, formant crochet à l'une de ses extrémités et ressort à boudin à l'autre: une boucle d'oreille?
24. Petite tige de fer arquée, appointie à l'une de ses extrémités.
25. Petit tube de bronze fait d'une mince feuille repliée sur elle-même et non soudée.
26. Crochet de fer terminé par un disque auquel est fixé un rivet.
27. Crochet formé d'un fil de fer replié sur lui-même.
28. Pincette à épiler en bronze. Ces pincettes sont extrêmement rares dans les sépultures gauloises, bien qu'elles se trouvent en grand nombre parmi les ruines de l'établissement de La Tène.

29. Disque de fer avec, au centre, l'amorce d'une tige.
30. Fil de bronze appointi à l'une de ses extrémités et formant un anneau spirale.

## II. PÉRIODE LA TÈNE II.

31. Petite pendeloque massive formée de deux sphères de diamètres différents, superposées, et munie d'un anneau de suspension.
32. Grelot ajouré. Des grelots semblables sont fréquents dans les sépultures du premier âge du fer. L'exemplaire ici figuré est unique pour l'époque gauloise; il s'agit sans doute du réemploi d'un objet ancien.
33. Double crochet de bronze monté sur une base arquée; anse de vase.<sup>1</sup>
34. Coulant de bronze rectangulaire, orné d'un dé rectangulaire, à la partie supérieure.
35. Bout de ceinture, formé d'une mince feuille de bronze rectangulaire, repliée sur elle-même et arrondie aux angles. Le bord de cette feuille est perforé pour recevoir de petits rivets qui maintenaient les deux parties réunies.
36. Fragment de tige de fer rectangulaire, aplatie à son extrémité.
37. Crampon de fer.

### § 10. ANNEAUX DE BRONZE ET DE FER.

On trouve fréquemment, dans les sépultures gauloises, des anneaux de bronze ou de fer, dont l'usage est souvent difficile à déterminer. Bien que ces anneaux diffèrent presque tous de diamètre et d'épaisseur, on peut cependant les ramener à un certain nombre de types moyens.

#### PLANCHE 31.

- 1, 2 et 4. Anneaux simples en bronze.
- 3 et 5. Anneaux semblables en fer.
6. Anneau épais et de petit diamètre en bronze.
7. Anneau semblable en fer.
- 8 et 9. Annelets de bronze et de fer.
10. Anneau ouvert en bronze.

Tous ces anneaux sont communs à toutes les phases de l'époque gauloise.

## I. PÉRIODE LA TÈNE I.

### Phase a.

11. Anneau mince, muni d'une bague fixe.
13. Gros anneau tubulaire.
15. Anneau tubulaire, formé de deux demi-anneaux superposés et maintenus en place à l'aide de quatre petits rivets.

---

<sup>1</sup> J. Déchelette, *Manuel* II, 3, p. 1450 et fig. 653.

17. Anneau de fer ouvert, dont les deux extrémités se replient extérieurement.

18. Gros anneau de fer muni d'un bouton vertical; il a pu servir de fermoir de ceinture ou de crochet de baudrier.

**Phase b.**

19. Anneau plat, ou disque perforé en fer.

**Phase c.**

14. Gros anneau tubulaire en bronze.

16. Ornement de ceinture, formé de deux demi-anneaux tubulaires, ou de deux sortes de „cimbales“ réunies à l'aide d'un clou central.

20. Petit anneau plat et large en bronze.

21. Anneau semblable de section elliptique.

22. Anneau formé d'un ruban épais, de section elliptique.

23. Anneau semblable plus massif.

24. Grand anneau plat de section rhombique.

**II. PÉRIODE LA TÈNE II.**

12. Anneau de bronze, muni de deux bagues fixes.

25. Anneau de bronze, muni d'une goupille mobile appointie.

26. Annelet strié transversalement.

27. Anneau plat et large, de section plane-convexe.

28 et 29. Anneaux semblables de section triangulaire.

30. Anneau de fer ouvert, de section cylindrique, aplati transversalement au milieu.

31. Gros anneau de fer perlé.

**II. OBJETS DE PARURE EN MÉTAUX PRÉCIEUX**

**§ 11. OBJETS EN OR.<sup>1</sup>**

L'or est rare en Suisse. On le rencontre sous forme de minerai dans quelques roches du Valais et des Grisons,<sup>2</sup> mais en si petite quantité qu'il ne vaut pas la peine d'être exploité. En revanche, un assez grand nombre de rivières de notre pays charrient des paillettes du précieux métal. Les principales sont le Rhin, le Tessin, l'Aar, l'Emme, le Rhône et l'Arve. Cependant aujourd'hui, l'orpaillage, qui était encore florissant au moyen âge, a été partout abandonné.

---

<sup>1</sup> Cf. D. Viollier, *Objets préhistoriques en or*, in *Compte-rendu du Congrès préhistorique de France*, VII<sup>e</sup> session, Nîmes 1911, Paris 1912, p. 421—427.

<sup>2</sup> A Gondo (Valais) et à Calanda (Grisons). Cf. *Dictionnaire de géographie de la Suisse*, s. v. *Suisse*, V, p. 465.

Il n'est donc pas étonnant si les objets en or trouvés en Suisse sont peu nombreux et surtout de très petites dimensions. On trouve, il est vrai, à l'époque du premier âge du fer, des objets assez volumineux, mais le style de leur décoration trahit chez tous une influence étrangère: ce sont des objets importés.<sup>1</sup>

L'or, pendant le deuxième âge du fer, sert à faire presque uniquement des bagues: nous les avons décrites précédemment.<sup>2</sup> Nous ne nous occuperons ici de ces objets qu'au point de vue de leur répartition géographique, et donnerons un inventaire des objets d'or trouvés dans notre pays pendant l'époque gauloise.

On connaît, jusqu'à ce jour, provenant de sépultures gauloises, seulement dix-huit objets en or; ce sont presque tous des bagues en spirale, ou coudées.

Douze de ces objets ont été trouvés dans le canton de Berne, sur le cours de l'Aar ou dans le voisinage immédiat de cette rivière, qui est l'une des plus riches en paillettes d'or; trois autres ont été trouvés sur les bords du Léman, c'est-à-dire dans le bassin du Rhône; trois enfin proviennent du canton de Zurich. Comme on le voit, tous ces objets ont été découverts non loin de rivières aurifères.

Une seule bague appartient à une sépulture de l'époque La Tène Ia; tous les autres objets en or ont été trouvés dans des tombes La Tène Ic et La Tène II. Ce n'est donc que vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle que les Helvètes commencèrent à apprécier les objets faits du précieux métal.<sup>3</sup>

#### Inventaire des objets en or.

Pl. 28, fig. 1	60	Münsingen 12 (B)	Berne	Ia	bague
5a	71	Worb 8 (B)	Berne	II	-
19	60	Münsingen 64 (B)	Berne	II	-
		- 102		Ic	-
21	60	Münsingen 140 (B)	Berne	Ic	-
	71	Worb 4 (B)	Berne	II	-
22	60	Münsingen 181 (B)	Berne	II	-
25	143	Horgen (Z)	Zurich	II	-
27	69	Wangen (B)	Berne		-
30	60	Münsingen 181 (B)	Berne	II	-
36	130	Vevey 8 (V)	Vevey	II	-
		- 9		II	-
	143	Horgen (Z)	Zurich	II	-
37	54	Kirchthurnen (B)	Berne		-
	71	Worb 4 (B)	Berne	II	-
41	27	Belp (B)	Berne		-

<sup>1</sup> D. Viollier, *op. cit.* p. 421.

<sup>2</sup> Voir § 6.

<sup>3</sup> Sur l'emploi de l'or dans l'antiquité, cf. Saglio, *Dictionnaire*, s. v. *Aurum*. Blümner, *Technologie* IV, p. 10 et 110.

## § 12. OBJETS EN ARGENT.

Si l'or est rare en Suisse, l'argent y est inconnu à l'état de minerai: on ne le rencontre, et encore en très petites quantités, que sous forme de plomb argentifère, en Valais; mais ces filons ne paraissent pas avoir été exploités dans l'antiquité.<sup>1</sup>

Tout l'argent qui a servi à confectionner les objets trouvés en Suisse a donc été importé des pays voisins. Comme tous ces objets ont un faciès nettement local, et sont pour la plupart des copies d'objets de bronze, nous devons en conclure qu'ils ont été fondus dans le pays, et que le métal précieux était importé sous forme de lingots.

Ces objets sont plus nombreux que ceux en or; ils sont aussi tous de petites dimensions. Ce sont deux fibules, l'une La Tène Ib, l'autre La Tène II, un bracelet-chaîne, une boucle de ceinture et des bagues. Nous avons déjà décrit tous ces objets, et nous en donnerons un inventaire complet.

En tout, nous comptons soixante-deux objets en argent trouvés dans les sépultures gauloises, et il est probable que leur nombre était bien plus considérable; mais, comme on le sait, dans la terre, l'argent s'oxyde, devient cassant et même pulvérulent; il est vraisemblable que bon nombre de petits objets ont été détruits par des fouilleurs peu soigneux.

L'aire de répartition de ces objets d'argent est beaucoup plus étendue que celle des objets d'or: on les rencontre dans la plupart des nécropoles helvètes. Et cela s'explique facilement: le métal, importé à l'état brut par le commerce, pénétrait dans toutes les vallées, tandis que l'or était fondu sur place près des rivières aurifères.

L'argent apparaît tardivement dans les sépultures gauloises: à part la fibule et une bague La Tène Ib,<sup>2</sup> tous les autres objets proviennent de tombes La Tène Ic et La Tène II. C'est donc aussi vers 300 avant J.-C. que ce métal commença à être importé en Suisse.

### Inventaire des objets en argent.

Pl. 2, fig. 53	36	Berne (B). Berne	Ib	fibule
Pl. 8, fig. 304	143	Horgen (Z). Zurich	II	fibule
Pl. 21, fig. 107	28	Berne (B). Berne	II	bracelet
Pl. 28, fig. 5	38	Berne (B). Berne	II	bague
	6	Münsingen 49 (B). Bern	Ib	bague
		- 178	II	bague
	122	Ollon (V). Lausanne		3 bagues
	8	Münsingen 180 (B). Berne	II	2 bagues

<sup>1</sup> *Dictionnaire géogr. de la Suisse* V, carte n° 20 et p. 456. Sur l'emploi de l'argent dans l'antiquité, cf. Saglio, *Dictionnaire*, s. v. *Argentum* (E. Saglio). Blümner, *Technologie* IV, p. 24 et 142.

<sup>2</sup> A signaler cependant un bracelet en argent trouvé, récemment dans une tombe La Tène Ib, dans la nécropole de St-Sulpice (Vaud) cf. ASA., 1915, p. 12.

Pl. 28, fig. 10	60	Münsingen 68 (B).	Berne	Ic	bague
		-	102	Ic	-
		-	134	Ic	-
12	46	Bowil (B).	Berne	II	-
16	60	Münsingen 84 (B).	Berne	Ic	-
		-	102	Ic	-
19	60	Münsingen 103 (B).	Berne	Ic	-
	145	Mettmenstetten (Z).	Zurich		-
21	38	Berne (B).	Berne	II	-
	60	Münsingen 79 (B).	Berne	Ic	-
		-	126	Ic	-
		-	130	Ic	-
		-	140	Ic	-
		-	145	Ic	2 bagues
		-	149	II	bague
		-	157	Ic	-
	102	Frauenfeld (Th).	Frauenfeld	Ic	-
22	60	Münsingen 134 (B).	Berne	Ic	-
		-	136	Ic	-
		-	138	Ic	-
		-	171	II	-
		-	184	II	-
	133	Steinhausen (Zu).	Zoug		-
29	46	Bowil (B).	Berne	II	-
30	60	Münsingen 181 (B).	Berne	II	-
31	143	Horgen (Z).	Zurich	II	-
34	71	Worb 6 (B).	Berne	II	-
36	60	Münsingen 164 (B).	Berne	II	-
		-	181	II	-
		-	184	II	-
	130	Vevey 8 (V).	Vevey	II	-
		-	9	II	2 bagues
		-	22	II	bague
37	54	Kirchthurnen (B).	Berne	II	-
40	60	Münsingen 184 (B).	Berne	II	-
41	60	Münsingen 181 (B).	Berne	II	-
42	57	Mötschwil (B).	Berne	II	2 bagues
43	41	Berne (B).	Berne	II	bague
	46	Bowil (B).	Berne	II	3 bagues
46	58	Mühleberg (B).	Berne	II	bague
47	46	Bowil (B).	Berne	II	-
Pl. 29, fig. 11	130	Vevey 9 (V).	Vevey	II	crochet
Pl. 31, fig. 1	95	Bettlach (S).	Soleure		anneau
Pl. 31, fig. 26	28	Berne (B).	Berne	II	2 anneaux
	24	Aeschi (B)		II	bague
	121	Moudon (V)			-

### § 13. LES MONNAIES.

Les monnaies ne sont pas des objets de parure; cependant les métaux dont elles sont faites, nous obligent à traiter ce sujet à cette place.

Les Helvètes connurent de bonne heure l'usage de la monnaie,<sup>1</sup> et la fréquence des découvertes faites dans leur pays témoigne d'une circulation monétaire très active. Cependant, les monnaies trouvées jusqu'à ce jour dans leurs sépultures sont rares: il est évident que le rite qui consistait à placer dans la tombe une pièce de monnaie n'est pas indigène.

Les pièces trouvées dans les sépultures helvètes sont en or ou en argent.

Celles en or sont des quarts de statères, imitation des pièces frappées par Philippe II de Macédoine. Elles portent au droit une tête laurée et, au revers, le bige avec, comme symbole, une sorte de serpent à tête d'oiseau.<sup>2</sup> Elles pèsent respectivement 1,182 et 1,19 gr.; au-dessous de la figure, sont les restes de l'inscription du Philippe.

Une autre pièce en or porte au droit deux têtes regardant dans une direction opposée et, au revers, un cheval gaulois. Cette pièce n'a que 7 mm. de diamètre et ne pèse que 0,31 g.<sup>3</sup>

Les pièces d'argent sont des oboles massaliotes portant au droit la tête d'Apollon delphinien et, au revers, la roue à quatre rais.<sup>4</sup>

*a) quarts de statères.*

102	Frauenfeld (Th). Zurich	II
143	Horgen (Z). Zurich	II

*b) pièce d'or.*

43	Bienne (B)	II
----	------------	----

*c) oboles massaliotes.*

28	Berne (B). Berne	II
130	Vevey 22 (V). Vevey	II

*d) pièces en potin.*

133	Steinhausen (Zu)	II
-----	------------------	----

<sup>1</sup> A. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, Paris 1905, p. 469.

<sup>2</sup> A. Blanchet, *op. cit.* p. 223 et fig. 71.

<sup>3</sup> R. Forrer, *Tène-Grab*, An 1888, p. 9.

<sup>4</sup> A. Blanchet, *op. cit.* p. 226, et fig. 79.

### III. OBJETS DE PARURE EN LIGNITE, AMBRE ET VERRE

#### § 14. ORIGINE DU LIGNITE, DE L'AMBRE ET DU VERRE.

##### a) Le lignite.

Le lignite est un charbon de texture ligneuse, de couleur brune ou noire plus ou moins dur et cassant suivant son état de fossilisation.<sup>1</sup> Connu dès la fin de l'âge du bronze, il est surtout en usage pendant le premier âge du fer sous forme de bracelets et de larges brassards. Pendant l'époque gauloise et jusqu'à l'époque romaine,<sup>2</sup> moins fréquemment employé, il sert à faire des bracelets.

Cette substance est abondante en Suisse soit dans les terrains tertiaires, soit dans les terrains d'alluvions: on trouve du lignite dans la Suisse orientale (St-Gall, Zurich) et dans la Suisse occidentale (Jura, Paudex, près Lausanne).<sup>3</sup>

A un degré plus avancé de fossilisation, il devient noir, brillant et très cassant; il prend alors le nom de jayet. Sous cette forme, il est moins répandu et plus rarement employé; il sert à faire de petits objets, principalement des anneaux. Le jayet était déjà connu des populations paléolithiques qui habitaient le Kesslerloch près de Schaffhouse<sup>4</sup> et la station de Veyrier, près de Genève.

Le jayet n'existe pas en Suisse; il provient surtout de certaines régions de l'Allemagne (Baden, Hannovre et Wurtemberg) et de l'Espagne.<sup>5</sup>

##### b) L'ambre.

L'ambre est une résine fossile.<sup>6</sup> Les deux principaux gisements sont les côtes de la Baltique et les rivages de la Sicile. Ces derniers paraissent être aujourd'hui à peu près épuisés, et tout l'ambre du commerce provient du nord. Dans l'antiquité, il semble que l'ambre de Sicile ait été assez fréquemment employé.

L'ambre du nord est d'une belle couleur jaune, tandis que celui de Sicile est rougeâtre. Pendant l'époque néolithique et l'âge du bronze, seul l'ambre de la Baltique était connu: c'est de l'ambre jaune. Celui que l'on trouve dans les sépultures du premier âge du fer, est brun-rouge. Sur l'origine de cet ambre les avis diffèrent: Déchelette estime que cet ambre vient également de la Baltique.<sup>7</sup> Nous croyons au contraire qu'il provient de la Sicile.

<sup>1</sup> R. Forrer, *Reallexikon*, s. v. *Lignit*, p. 453.

<sup>2</sup> H. Kunz, *Une nouvelle matière*, in *Bulletin de l'Association Pro Aventico* IV, Lausanne 1891, p. 46.

<sup>3</sup> *Dictionnaire géogr. de la Suisse*, s. v. *Suisse*, V, p. 560.

<sup>4</sup> J. Heierli, *Das Kesslerloch bei Thaingen*, Zürich, 1907, p. 184.

<sup>5</sup> R. Forrer, *Reallexikon*, s. v. *Gagat*, p. 259.

<sup>6</sup> Saglio, *Dictionnaire* s. v. *Electrum* (A. Jacob).

<sup>7</sup> J. Déchelette, *Manuel* II, 2, p. 872.

Notre opinion est basée sur la coloration très caractéristique de cet ambre, et sur son abondance dans les nécropoles du Tessin, où les perles se comptent par milliers.<sup>1</sup>

### c) Le verre.

Le verre a été découvert dans le bassin de la Méditerranée, très probablement en Egypte<sup>2</sup> et avant la XII<sup>e</sup> dynastie.<sup>3</sup> Il fut connu dans l'Europe centrale, dès le début de l'âge du bronze, sous forme de perles colorées, importées d'abord, par les navigateurs égéens, puis par l'entremise des Phéniciens.<sup>4</sup>

Sous cette forme, il demeure rare dans les sépultures de l'âge du bronze,<sup>5</sup> du premier âge du fer<sup>6</sup> et de la première partie du deuxième âge du fer. Mais dès le La Tène II, son emploi devient d'un usage fréquent pour la fabrication d'anneaux et de bracelets souvent colorés par des oxydes métalliques.

D'où proviennent ces bracelets et ces anneaux? Sont-ils importés du bassin de la Méditerranée ou fondus dans le pays?

Suivant Kisa,<sup>7</sup> l'industrie du verre aurait été importée en Gaule par les Romains. Si cet auteur n'a en vue que l'industrie du verre soufflé, nous pouvons nous déclarer d'accord avec lui; mais nous ne pouvons admettre son hypothèse en ce qui concerne le verre coulé. Rappelons-nous que l'émail, qui est un verre, était connu des Gaulois dès le La Tène Ib, et que l'émaillerie était florissante chez les Eduens,<sup>8</sup> bien avant la conquête romaine. D'autre part, le nombre des bracelets de verre trouvés en Suisse est trop considérable pour qu'il s'agisse d'un article d'importation. A notre avis, dès le début du La Tène II, les Helvètes possédaient dans leur pays des ateliers de verriers; ils connaissaient l'art de fondre le verre et de le colorer à l'aide d'oxydes métalliques.

Les couleurs employées sont assez variées. Le bleu est de beaucoup la couleur la plus fréquente: on le trouve dans toutes les nuances, depuis le bleu pâle à peine teinté jusqu'au bleu de Prusse foncé, en passant par le bleu cobalt. De même, le vert varie du vert pâle au vert olive. Le violet foncé est plus rare, ainsi que le jaune, le brun et le noir opaque. Très fréquemment, les bracelets sont en verre translucide; ces derniers sont souvent revêtus intérieurement d'un vernis jaune vif qui serait un sulfure d'antimoine.<sup>9</sup>

---

<sup>1</sup> Des analyses faites récemment à notre demande par M<sup>r</sup> le D<sup>r</sup> L. Reuter, privat-docent à l'Université de Genève, il résulte que tout l'ambre trouvé en Suisse dans les sépultures de l'âge du fer est d'origine sicilienne. M<sup>r</sup> Reuter publiera prochainement un travail sur le résultat de ses analyses dans l'ASA.

<sup>2</sup> J. Déchelette, *Manuel* II, 1, p. 368.

<sup>3</sup> H. Parodi, *La verrerie en Egypte*, Le Caire, 1908.

<sup>4</sup> A. J. Reinach, *Congrès archéol. du Caire*, in *Revue archéol.* 1909 II, p. 437.

<sup>5</sup> J. Déchelette, *op. cit.* II, 1, p. 368.

<sup>6</sup> J. Déchelette, *op. cit.* II, 2, p. 870.

<sup>7</sup> A. Kisa, *Das Glas im Altertume* I, p. 190.

<sup>8</sup> G. Bulliot, *L'art de l'émaillerie*, dans *Fouilles au Mont Beuvray* II, Autun 1899.

<sup>9</sup> G. de Bonstetten, *Recueil d'antiquités*, Suppl. I, p. 12.

### § 15. BRACELETS ET ANNEAUX EN LIGNITE ET JAYET.

Les bracelets de lignite sont rares à l'époque gauloise, et n'apparaissent qu'à la fin de cette période. Le jayet a été toujours très rare à toutes les époques.

PLANCHE 31.

32. Bracelet de section plane-convexe.

33 et 34. Bracelets semblables plus épais.

35. Bracelet de section cylindrique.

36 à 38. Anneaux de jayet de diamètres différents. Ils étaient portés comme pendeloques, suspendus au cou à l'aide d'un fil, ce qui explique l'usure que l'on remarque d'un côté, à l'intérieur de ces anneaux.

### § 16. PERLES ET ANNEAUX D'AMBRE.

L'ambre est rare dans les sépultures gauloises; il sert à faire des perles et des anneaux. Les perles sont généralement assez irrégulières, en forme de sphères aplaties, perforées suivant leur petit axe. Les anneaux se portaient, comme ceux en jayet, suspendus au cou à l'aide d'un fil.

PLANCHE 32.

18 et 19. Perles d'ambre de diverses grosseurs.

21 et 22. Anneaux d'ambre, de section plane-convexe.

22. Anneau d'ambre, de section rhombique.

### § 17. ANNEAU D'OS.

Une seule tombe a fourni un anneau semblable.

PLANCHE 32.

23. Anneau d'os en forme de disque, perforé au centre; ce disque est la section transversale d'un os long.

### § 18. COLLIERS.

Les femmes gauloises portaient souvent des colliers; ceux-ci sont généralement formés d'un assemblage de perles de différentes matières: verre et ambre (pl. 32, 1), de types variés. Parfois, on trouve aussi, au cou de la morte, une chaînette de métal à laquelle est souvent passée une grosse perle d'ambre.

PLANCHE 32.

15. Chaînette formée de maillons terminés, à chaque extrémité, par un anneau; ces maillons sont faits d'un seul fil de bronze aplati et recourbé sur lui-même; ils étaient reliés entr'eux par des annelets de fer.

16. Chaînette formée d'anneaux doubles en 8.

17. Chaînette fine, faite de tout petits annelets de bronze.

18. Chaînette semblable, à laquelle est passée une grosse perle d'ambre.
5. Collier formé de toutes petites perles de verre bleu et d'une grosse perle d'ambre à laquelle est suspendue une pendeloque triangulaire en bronze, rappelant celles que l'on trouve fréquemment parmi le mobilier des stations lacustres de l'âge du bronze.

### § 19. LES PERLES DE VERRE.

Les colliers de perles, comme nous l'avons dit, sont rares; en revanche, on trouve parfois, dans les sépultures, des perles isolées.

#### I. PÉRIODE LA TÈNE I.

##### PLANCHE 32.

##### Phase a.

1. Perles de verre bleu en forme de sphère légèrement aplatie, perforées suivant leur axe le plus court.
2. Perles en verre bleu, côtelées sur le pourtour.
3. Perles de verre bleu, ornées de cercles blancs; ces cercles sont gravés profondément dans la masse et remplis d'une matière blanche, crayeuse qui, souvent, sous l'influence de l'humidité du sol, se délite et disparaît.
4. Perle en forme de poire, en verre bleu foncé, ornée de zig-zags blancs.

##### Phase c.

5. Toutes petites perles de verre bleu, en forme d'annelets.
6. Perle en verre bleu, ornée de trois mammelons avec spirale blanche.
7. Perle en pâte noirâtre, ornée de trois groupes de cercles centrés, gravés.
8. Perle en verre bleu, portant quatre mammelons ornés d'une spirale blanche.
9. Perle en pâte vitreuse jaune, ornée de trois mammelons bleus.

#### II. PÉRIODE LA TÈNE II.

10. Perle de verre bleu, ornée de mammelons avec spirales jaunes.
- 11 et 12. Perles en verre, généralement coloré en bleu, avec nombreux mammelons ornés de spirales blanches ou jaunes.
13. Perle sphérique en verre bleu, ornée de zig-zags en pâte blanche; les deux extrémités du canal sont garnies d'un bourrelet de verre.
14. Sphère de verre bleu, non perforée, ornée d'une spirale blanche; à l'un de ses pôles fait saillie un petit tube de verre. C'était probablement une tête d'épingle (?).

##### PLANCHE 32.

#### § 20. OBJET DE VERRE.

24. Sphère creuse en verre brun, ouverte d'un seul côté et ornée de festons blancs. Usage inconnu.

## § 21. ANNEAUX DE VERRE.

Ces anneaux, que l'on trouve isolés dans les tombes, devaient se porter, comme les grosses perles, suspendus au cou par un fil.

### PLANCHE 32.

25. Anneau ouvert, fait d'une tige cylindrique de verre laiteux, opaque.
26. Gros anneau de verre, de section cylindrique.
27. Anneau semblable, de section plane-convexe.
28. Anneau semblable, de section triangulaire à angles arrondis.

Parfois, comme pour les bracelets, l'intérieur de ces anneaux est revêtu d'un verni jaune.

Le premier de ces anneaux provient d'une tombe La Tène Ic, et les autres de sépultures La Tène II.

## § 22. BRACELETS DE VERRE.

Ces bracelets, très variés comme ornementation et comme couleur, se portaient souvent au même bras avec d'autres bracelets de métal; ils sont de diamètre très étroit, et cependant, les femmes qui les portaient, devaient pouvoir les mettre et les ôter facilement. L'hypothèse que ces bracelets se plaçaient au bras des enfants qui ne les quittaient plus une fois devenus adultes doit être abandonnée; ils sont simplement la preuve de la finesse des attaches des femmes gauloises. Ces bracelets ne sont pas moulés,<sup>1</sup> mais faits à la main.

### PLANCHE 33.

1. Bracelet étroit, de section plane-convexe.
2. Bracelet étroit, de section plane-convexe, recouvert d'un réseau de fils de verre de même couleur que le bracelet, mais d'un ton plus foncé.
- 3 et 4. Bracelets de section triangulaire, avec un listel sur chaque bord.
5. Bracelet de section triangulaire, orné de côtes longitudinales allant en décroissant du centre vers les bords.
6. Bracelet semblable, orné de petits motifs en zig-zag, faits d'une pâte fluide.
7. Bracelet semblable, orné de baguettes alternantes jaunes, ou blanches et jaunes.
8. Bracelet étroit avec crête ondulée, ornée de raies blanches, parallèles, logées dans la masse du verre.
9. Bracelet formé de deux baguettes semi-cylindriques, ornées de groupes de lignes obliques, pointillées en relief.
- 10 à 12. Bracelets ornés d'une crête médiane, formée de côtes obliques, bordée, de chaque côté, d'une double baguette.

---

<sup>1</sup> Contrairement à l'opinion de J. Déchelette, *Manuel* II, 3, p. 1325. — Cf. H. Parodi, *La verrerie en Egypte*, Le Caire 1908, p. 70.

PLANCHE 34.

13. Bracelet semblable, avec un rang de bâtonnets obliques sur chaque bord.

14. Bracelet orné d'une rangée de larges côtes obliques entre deux listels; sur chaque côte et sur les listels, ornements en zig-zags faits à l'aide d'une pâte fluide; ces ornements sont alternativement jaunes et blancs.

15. Bracelet étroit, à côte médiane formée de bâtonnets obliques entre un double listel.

16. Bracelet analogue, étroit et à bâtonnets plus saillants.

17. Bracelet analogue, avec, sur chaque bâtonnet, un ornement en pâte opaque.

18. Bracelet orné de deux rubans parallèles, côtelés, entre deux listels unis; parfois le sommet des côtes est décoré d'un petit trait de couleur blanche ou jaune.

19. Bracelet étroit, orné d'une rangée de dents peu saillantes entre un double listel uni; quelquefois ces bracelets sont aussi ornés de dessins en pâte colorée.

PLANCHE 35.

21. Bracelet orné d'une crête médiane, pincée de place en place, entre deux listeaux perlés.

22. Bracelet à décor en arête de poisson; les losanges placés entre chaque branche oblique de l'arête sont ornés de dessins en pâte colorée.

23. Bracelet étroit, orné d'une rangée de larmes en relief, posées obliquement.

24 à 26. Bracelets ornés de larmes en relief, disposées obliquement sur trois rangs.

27 et 28. Bracelets ornés de crêtes trilobées, transversales, disposées comme les dents d'une roue d'engrenage.

#### IV. ARMES OFFENSIVES ET DÉFENSIVES

Comme armes offensives, les Helvètes usaient de l'épée et de la lance; l'arc paraît leur avoir été inconnu, car on ne trouve jamais des flèches dans leurs sépultures.

Comme arme défensive, ils employaient le bouclier de bois à armature métallique. Les guerriers helvètes ne semblent pas avoir fait usage du casque.

Bien que ce ne soient pas, à proprement parler, des armes, on peut encore faire figurer dans ce groupe les couteaux, qui se rencontrent parfois dans les tombes de guerriers, et aussi les haches. Ces deux dernières catégories d'objets rentrent, en même temps, dans le groupe des instruments employés journallement pour les usages domestiques.

## § 23. LES ÉPÉES.

Les épées sont toujours faites en fer; seul, le fourreau est parfois en bronze.

La chronologie de l'époque gauloise, proposée par Tischler, est basée sur l'évolution de la fibule et de l'épée; il faut remarquer que, comme chronomètre, l'épée est bien moins sûre que la fibule: instrument essentiellement pratique, elle échappe de ce fait aux caprices de la mode. Comme ses formes sont déterminées par l'usage auquel elle est destinée, la fantaisie n'a guère d'influence sur leur évolution, qui est beaucoup plus lente et bien moins marquée que pour la fibule.

Les différents types d'épée demeurent très longtemps en usage, alors même qu'une nouvelle variante est déjà apparue. C'est ce que l'on constate notamment à la station de La Tène, qui, par son mobilier, appartient à la fin de l'époque gauloise en Suisse, et où les épées du type La Tène I ne sont pas rares.<sup>1</sup>

### A. Les épées courtes à doubles antennes.

Ces épées courtes se répartissent en deux groupes bien distincts: les unes, dont la lame est en fer et la poignée en bronze, portent, entre les deux antennes supérieures, une tête humaine; dans les autres, tout en fer, un bouton sphérique occupe la place de la tête humaine.<sup>2</sup>

Depuis les fouilles exécutées au Mont Beuvray, où l'on a retrouvé des têtes analogues à celles qui ornent ces épées, il est démontré que le premier groupe, avec têtes humaines, appartient à l'extrême fin de l'époque gauloise, au La Tène III.

Le deuxième groupe paraît être quelque peu antérieur, et doit se placer à la fin du La Tène II. Les deux exemplaires découverts en Suisse, proviennent de sépultures appartenant, sans contestation possible, à cette période: l'un a été trouvé près de Berne, avec une fibule La Tène II, l'autre, à Schlieren près de Zurich, avec un bracelet de lignite; or, tous les bracelets de lignite trouvés dans des sépultures helvètes appartiennent à la deuxième période de l'époque gauloise.

### PLANCHE 36.

1. Épée courte entièrement en fer, avec traces d'un fourreau de même métal; la lame est rectiligne, appointie à sa base, avec légère nervure médiane. La poignée est formée de deux paires d'antennes à branches recourbées, opposées par leur base et reliées par une bague moulurée. La paire inférieure sert de garde et fixe la lame à la poignée. Entre les deux bras de la partie supérieure, un bouton sphérique saillant.

2. Épée semblable.

---

<sup>1</sup> V. Gross, *La Tène*, Paris 1886, pl. III, 4, 8; IV, 1.

<sup>2</sup> L. Lindenschmit, *Alterthümer* IV, pl. 2, 3 et pl. 25.

## B. Les épées.

Les épées gauloises sont, sans exception, en fer.

La lame est longue, rectiligne et étroite, avec deux tranchants parallèles; au milieu, court une nervure médiane plus ou moins marquée. La lame se termine, à sa partie supérieure, par une soie carrée ou rectangulaire; à sa partie inférieure, en pointe. Cette pointe varie suivant les époques: au La Tène I, la lame commence à se rétrécir à partir du tiers inférieur, et s'achève par une pointe aigüe; au La Tène II, cette pointe est très obtuse.

La garde qui sépare la lame de la poignée est formée par une petite pièce mobile en métal, repliée en forme d'accent circonflexe. La courbure de cette pièce varie aussi suivant les époques: au La Tène I, elle est très peu marquée; au La Tène II, au contraire, elle est accentuée, formant dans la partie centrale un dos d'âne si prononcé que, pour pouvoir mettre cette pièce en place, on a souvent été obligé de pratiquer latéralement deux encoches dans la lame, à sa partie supérieure.

### I. PÉRIODE LA TÈNE I.

#### PLANCHE 36.

##### Phase a.

3. lame d'épée sans fourreau ni garde; la nervure médiane est à peine indiquée.

##### Phase b.

4. Épée en fer, dans son fourreau de même métal; celui-ci épouse exactement les formes de la lame, et se compose de deux feuilles de métal, réunies sur leurs bords par un cadre de fer. Le fourreau porte à son sommet une belière rectangulaire, dans laquelle passait une courroie destinée à suspendre l'arme au ceinturon.

5 à 7. Épées semblables. La soie se termine par un disque horizontal, qui servait à maintenir en place le revêtement, de bois ou de corne, de la poignée.

8. Épée semblable. Le fourreau se termine à sa base par un léger élargissement discoïdal, annonçant l'ornement qui, à la phase suivante, terminera le fourreau.

#### PLANCHE 37.

##### Phase c.

9 et 10. Épées semblables; le fourreau se termine par un élargissement triangulaire ou discoïdal, encore peu accentué.

11 et 12. Épées semblables; le fourreau se termine, à sa base, par un ornement discoïdal de grandes dimensions.

13 et 14. Épées semblables; le fourreau se termine, à sa partie inférieure, par un ornement ajouré qui enveloppe la pointe.

15. Épée semblable, brisée à sa partie inférieure. A sa partie supérieure, du côté opposé à la belière, le fourreau porte un ornement gravé, représentant deux têtes de serpent stylisées. Ce décor gravé annonce les épées de

l'époque suivante: il se retrouve en effet fréquemment à la partie supérieure du fourreau des épées La Tène II.<sup>1</sup>

PLANCHE 38. II. PÉRIODE LA TÈNE II.

16 et 17. Epées de fer avec leur fourreau: ces fourreaux épousent exactement les formes de la lame. A noter sur ces épées, à la partie supérieure gauche de la lame, un poinçon frappé dans le métal. Il n'est pas rare de trouver de semblables poinçons sur les lames de cette époque.<sup>2</sup>

18 à 20. Epées semblables dans leur fourreau. Au sommet du fourreau du N° 20, est un ornement rapporté, composé de deux disques réunis par une petite barre.

21. Lame d'épée à nervure médiane assez marquée; la soie porte deux disques transversaux, destinés à maintenir le revêtement de la poignée de bois ou d'os.

§ 24. LES LANCES.

Avec l'épée, les guerriers portaient des lances. Celles-ci ont environ 2,50 m. de longueur totale, d'après les exemplaires entiers trouvés dans la station de La Tène.<sup>3</sup> Elles se composent d'une hampe de bois cylindrique, terminée à la base par un talon métallique, destiné à prévenir l'usure du bois et à permettre de planter éventuellement l'arme dans le sol, lorsque le guerrier est au repos. La partie supérieure porte un fer de formes et de dimensions très variables. Ce dernier est relativement très petit, étant donné la longueur de l'arme.

I. PÉRIODE LA TÈNE I.

PLANCHE 39. Phase a.

1 à 3. Fers de lance, de forme allongée, à nervure médiane triangulaire, et à douille courte. Le N° 1 a un talon en forme de capsule conique et le N° 3, un talon très long en forme de pointe conique.

Phase c.

4 et 6. Fers de lance, courts et larges, à nervure médiane triangulaire et à douille courte.

5. Fer de lance, à douille plus longue et à nervure moins accusée.

7. Fer de lance, très allongé et étroit, à nervure médiane peu accusée et à douille courte; talon conique à extrémité mousse.

II. PÉRIODE LA TÈNE II.

8. Fer de lance en forme de feuille de laurier, avec arête médiane triangulaire.

9 et 10. Fers de lance larges, à bords découpés, nervure triangulaire et douille courte; talons coniques.

---

<sup>1</sup> V. Gross, *La Tène*, pl. I et II, 9. — E. Vouga, *Les Helvètes*, pl. I et II, passim.

<sup>2</sup> V. Gross, *La Tène*, pl. III, 2, 5, 7; VII, 6.

<sup>3</sup> P. Vouga, *La Tène, quatrième rapport*, in *Musée Neuchâtelois*, 1912, pl. II et p. 10.

11. Fer de lance semblable, large, à douille courte.

12. Fer de lance semblable, large; douille courte.

PLANCHE 40.

13. Fer de lance semblable, avec talon conique.

14. Fer de lance court et large, triangulaire, à base arrondie, à nervure saillante.

§ 25. LES COUTEAUX.

Les couteaux sont rares dans les sépultures, et se rencontrent principalement dans les tombes de guerriers.

PÉRIODE LA TÈNE I.

PLANCHE 40.

Phase a.

16. Couteau de fer à soie; dos ondulé, rappelant la forme des couteaux de l'âge du bronze.

Phase b.

15. Couteau à lame droite, à dos légèrement arqué; il se termine par une soie plate, de même largeur que la lame.

17. Petit couteau à lame ondulée, avec manche en os.

18. Petit couteau à lame courte, triangulaire et à soie plate.

PLANCHE 40.

§ 26. BAUDRIER(?).

19. Une tombe de guerrier La Tène II renfermait une chaîne de fer qui a très vraisemblablement servi à suspendre l'épée. Comme la tombe a été détruite sans être fouillée, nous ignorons quel emplacement cette chaîne occupait sur le corps, si elle était portée autour de la taille comme ceinturon, ou sur l'épaule comme un baudrier.

§ 26. LES UMBOS DE BOUCLIER.

Comme arme défensive, les guerriers helvètes n'usaient que du bouclier. Il apparaît seulement dans les sépultures La Tène II. Il n'est pas prouvé qu'à l'époque La Tène I, il ne fût pas déjà en usage; mais alors il devait être entièrement en bois, sans armature de fer, et toute trace en a disparu dans les sépultures.

Grâce aux fouilles de la station de La Tène,<sup>1</sup> nous savons aujourd'hui quelle forme avaient les boucliers helvètes: c'était un rectangle de bois de 1,10 m. de hauteur et de 0,55 m. de largeur environ, dont les grands côtés sont fortement incurvés. Le bois était recouvert d'une feuille de cuir; au centre, se trouvait une ouverture ovale en travers de laquelle passait le manipule; extérieurement, une pièce métallique, ou umbo, protégeait la main qui portait le bouclier.

<sup>1</sup> P. Vouga, *La Tène, cinquième rapport*, in *Musée Neuchâtelois*, 1914, pl. II.

PLANCHE 40.

20. Umbo formé d'une large bande de fer rectangulaire, recourbée au milieu en forme de demi-cylindre.
21. Umbo semblable; les deux ailes s'élargissent vers les extrémités.
22. Umbo semblable; les deux ailes sont très courtes et découpées.
23. Umbo de fer, dont la partie centrale est ovoïde et les deux ailes fortement élargies vers les extrémités.

§ 28. HACHE.

Les haches sont excessivement rares dans les sépultures: nous n'en connaissons qu'une seule, et de très petites dimensions.

PLANCHE 40.

24. Hache de fer à douille parallèle au tranchant; celui-ci est droit ainsi que la partie supérieure de l'instrument; le tranchant est beaucoup plus large que la douille et la différence de largeur est rachetée par la courbe de la partie inférieure.

## V. OBJETS DE TERRE ET POTERIES

§ 29. PETITS OBJETS DE TERRE.

Quelques sépultures helvètes renferment de petits objets de terre, dont l'usage est souvent difficile à déterminer.

PLANCHE 30.

38. Objet massif en terre, en forme de double cône à pointe mousse, orné de rangées de petits cercles gravés.
39. Fusaïole, ou perle de terre cuite, en forme de double cône perforé.
- 40 et 41. Fusaïole de terre en forme de disque plus épais au centre que sur les bords, avec perforation centrale.
42. Fusaïole en forme de cône perforé.
43. Anneau de terre cuite.
44. Anneau épais, ou perle de terre cuite.

§ 30. LES POTERIES.

Une coutume, encore inexplicquée, et qui paraît particulière aux Helvètes, semble leur avoir interdit de déposer des vases dans la sépulture. Aussi la poterie helvète nous est-elle presque complètement inconnue.

Au début du deuxième âge du fer, on rencontre sous les tumulus quelques vases, et ceux-ci sont de types franchement hallstattiens; leur dépôt dans la tombe est un reste des coutumes funéraires en usage au premier âge du fer.

A la fin du deuxième âge du fer, on commence à trouver dans les tombes quelques vases; leur présence est une preuve que, dès le La Tène II, par suite des rapports répétés avec les tribus limitrophes, les Helvètes commencèrent à subir l'influence de leurs voisins. Cette coutume de placer des vases dans les tombes apparaît en même temps que celle de mettre, dans la main du mort, une pièce de monnaie; comme cette dernière, elle demeure sporadique. C'est ainsi que dans la nécropole de Münsingen (Berne) qui comprenait près de 250 sépultures, on n'a trouvé que deux vases.

Par une malchance particulière, toutes les poteries connues proviennent de sépultures détruites sans avoir été étudiées ou se trouvaient seules dans la tombe, sans autres objets funéraires qui permettent de les dater.

## I. PÉRIODE LA TÈNE I.

### Phase a.

Fig. 1. Urne à large panse, placée très haut sur une base conique; fond étroit; col étroit et évasé. Type du premier âge du fer.

### Phase b.

Fig. 2. Petit vase sphérique, ou ampoule de terre cuite, sorte de jouet, orné extérieurement de dessins géométriques au pointillé.

## II. PÉRIODE LA TÈNE II.

Fig. 3. Vase cylindrique, légèrement conique, à fond plat, en terre grossière.

Fig. 4. Petite urne en forme de sphère aplatie, avec bourrelet autour de l'ouverture.

Fig. 5. Urne carénée à base conique, cylindrique à sa partie supérieure et ornée de deux cordons parallèles; bord évasé.

Fig. 6. Urne carénée, analogue à la précédente, mais montée sur un pied.

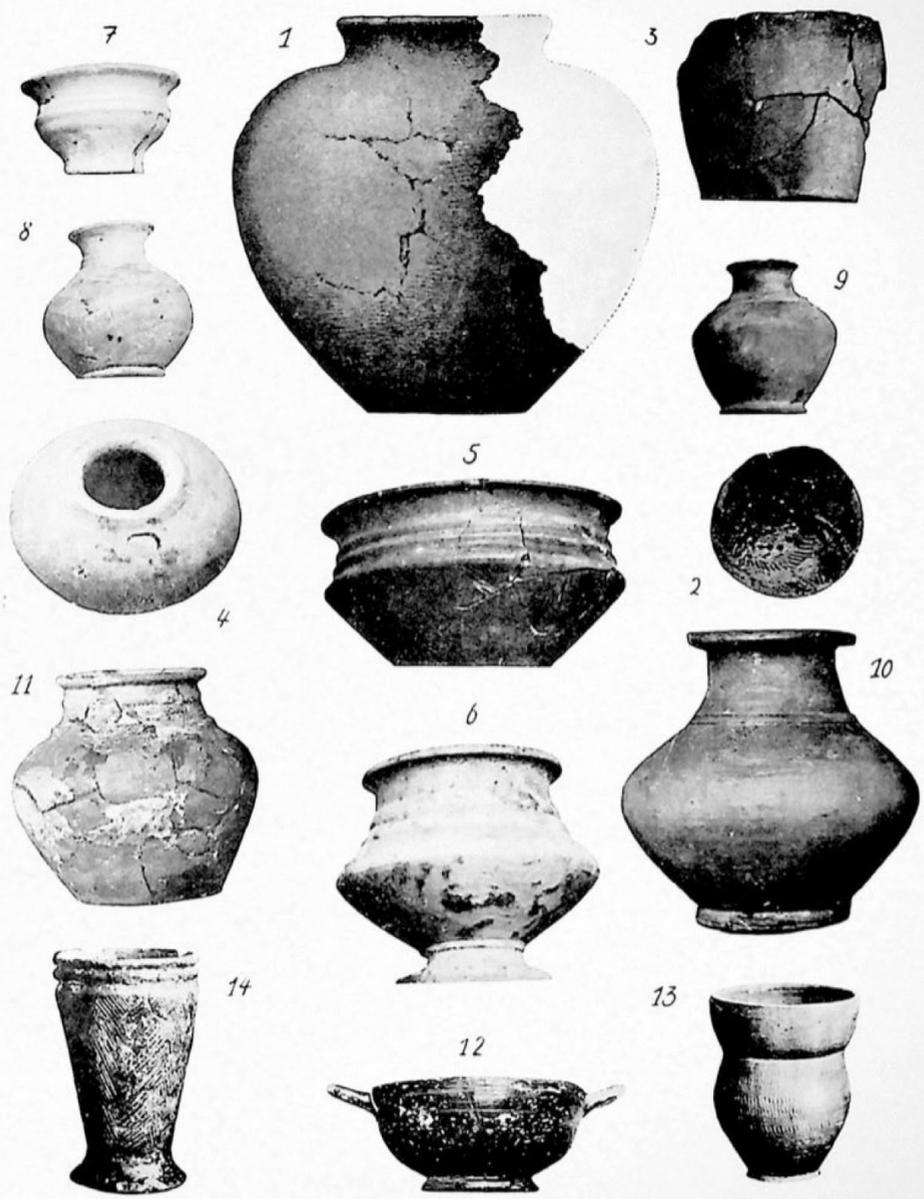
Fig. 7. Petit bol à base étroite et à panse arrondie, moulurée; col évasé.

Fig. 8 à 10. Urnes à panse arrondie, surmontée d'un col haut et évasé; un bourrelet autour du fond et un autre bourrelet à la naissance du col.

Fig. 12. Coupe en terre jaune fine, recouverte d'un engobe noir brillant; la panse est presque hémisphérique, montée sur un pied bas et munie, à sa partie supérieure, de deux anses horizontales. Cette poterie, fréquente en Gaule, est probablement d'origine campanienne.

Fig. 13. Gobelet à corps ovoïde, orné de rangées de traits gravés, et surmonté d'un large col évasé.

Fig. 14. Gobelet cylindrique à pied évasé; le corps est orné de lignes brisées, dessinant des chevrons très rapprochés, qui recouvrent toute la panse; le bord du gobelet est mouluré.



1. 19 Pratteln 6 (Bâ)	Bâle	Ia	8. 78 Gempnach (F)	Berne	
2. 60 Münsingen 23 (B)	Berne	Ib	9. 28 Berne (B)	-	II
3. - 27	-		10. 10 Unterlunkhofen (A)	Zurich	II
4. 56 Meinisberg (B)	-		11. 155 Wetzikon (Z)	-	II
5. 60 Münsingen 29 (B)	-		12. 122 Ollon (V)	Lausanne	
6. 35 Berne (B)	-	II	13. 124 Ollon (V)	coll. part.	
7. 28 Berne (B)	-	II	14. -	-	



## CHAPITRE IV

# LE VÊTEMENT ET LA PARURE

### § 1. LE COSTUME GAULOIS.

Nous possédons, sur le costume des Gaulois, des renseignements suffisamment précis, grâce aux détails assez circonstanciés que nous fournissent des auteurs anciens, et grâce aux statues et bas-reliefs,<sup>1</sup> œuvres d'artistes grecs ou romains, représentant des Gaulois. En combinant ces deux sources d'information, nous arrivons à nous faire une idée assez exacte des modes de ces populations, tout au moins aux derniers temps de leur indépendance et au début de la conquête, avant que les mœurs romaines ne se fussent implantées en Gaule.

L'étude des sépultures nous apporte, sur ce sujet, un complément de renseignements qui n'est nullement à dédaigner. Par suite du long séjour des corps dans la terre, toute trace des vêtements a, il est vrai, disparu; mais l'emplacement des objets de parure sur le squelette nous permet de contrôler, et souvent de rectifier ou de compléter, sur de nombreux points de détails, les documents anciens. Les sépultures sont enfin notre source la plus sûre pour connaître la façon dont les Gaulois aimaient à se parer.

Les écrivains de l'antiquité<sup>2</sup> nous disent que les Gaulois recherchaient les vêtements de couleurs éclatantes, rayés ou quadrillés. Ils avaient un goût prononcé pour la parure et en particulier pour les bijoux d'or. Remarquons tout de suite que les bijoux d'or font complètement défaut dans les sépultures de la Suisse, à l'exception de quelques bagues faites du précieux métal. La plupart des objets de parure sont en bronze qui, bien poli, devait avoir le brillant et l'aspect de l'or.

Les hommes étaient vêtus de pantalons, ou braies, et de tuniques; celles-ci étaient à manches et ne dépassaient pas le haut des cuisses. Par-dessus la tunique, ils portaient un manteau flottant de couleur voyante, ou saie, attaché sur l'épaule droite par une fibule. Ils se protégeaient les pieds à l'aide d'une sorte de sandale qui laissait à découvert le dessus du pied, et était attachée

---

<sup>1</sup> Sur les œuvres plastiques représentant des Gaulois, voir S. Reinach, *Les Gaulois dans l'art antique*, in *Revue archéol.* 1888, II; 1889, I. — K. Schumacher, *Verzeichnis der Abgüsse . . . mit Gallier-Darstellungen*, Mainz 1911.

<sup>2</sup> Dottin, *Manuel de l'antiquité celtique*, p. 128.

par des cordons. Ils portaient les cheveux relevés sur le sommet de la tête et se rasaient généralement la barbe, ne conservant que la moustache.

Les auteurs anciens ne nous ont laissé aucune description du costume des femmes. Elles paraissent avoir porté une sorte d'ample tunique fixée, sur les épaules, par des fibules et laissant les bras nus. Par-dessus cette tunique, elles revêtaient un manteau attaché sur la poitrine. Souvent une ceinture de bronze enserrait leur taille.

Nous allons maintenant, à l'aide des documents que nous fournissent les sépultures, chercher à compléter ce tableau.

## § 2. LA PARURE FÉMININE.

Les sépultures ne nous fournissent aucun renseignement sur la coiffure féminine; l'absence d'épingles nous permet seulement d'affirmer que, si les femmes ne portaient pas leur chevelure pendante sur les épaules, elles devaient alors la retenir à l'aide d'attaches. Quelques fibules, placées dans la tombe derrière la tête de la morte, ont pu servir à retenir un voile.

Les boucles d'oreilles sont extrêmement rares, pour ne pas dire inconnues: ce sont de simples anneaux de bronze.

D'après les monuments figurés et les renseignements fournis par les auteurs anciens, le torques aurait été un ornement caractéristique du guerrier celtique. Cependant, jusqu'à ce jour, aucun torques n'a encore été retrouvé dans une sépulture de guerrier en Suisse. Il paraît au contraire être un ornement exclusivement féminin. Il en est de même en Gaule, où ce bijou se rencontre surtout, sinon uniquement dans les sépultures de femmes.<sup>1</sup>

En Suisse, le torques est porté seulement par les femmes et les jeunes filles. Généralement, elles n'en ont qu'un seul; exceptionnellement, lorsqu'ils sont peu volumineux, on en trouve deux. Quelques femmes portaient, conjointement avec le torques, un collier de perles de verre ou d'ambre. Ces ornements, déjà connus à l'âge du bronze et au premier âge du fer, ne se rencontrent que dans les sépultures La Tène I; ils disparaissent dès la fin de cette période et sont absolument inconnus à l'époque suivante.

La fibule est naturellement l'objet le plus fréquent dans les tombes gauloises. Elle joue, dans l'économie du vêtement ancien, le même rôle que le bouton dans le nôtre:<sup>2</sup> elle servait àagrafer les différentes pièces du costume. Aussi, presque chaque tombe renferme-t-elle une fibule; souvent, on en trouve un nombre beaucoup plus considérable. Généralement, elles sont au nombre de deux à quatre. Nous savons, par les monuments anciens, qu'elles servaient à fixer la tunique sur les épaules et à fermer le manteau sur la poitrine. C'est, en effet toujours sur cette partie du squelette que nous les rencontrons; quelquefois, une fibule, à hauteur du bassin, servait à attacher une ceinture de cuir ou d'étoffe.

<sup>1</sup> J. Déchelette, *Manuel* II, 3, p. 1208, avec indications bibliographiques p. 1209, note 2.

<sup>2</sup> Cf. S. Reinach ap. Saglio, *Dict. des ant. gr. et rom.* s. v. *Fibule*.

Quelques tombes renferment cinq et six fibules et même 10, 14, jusqu'à 21. Il paraît impossible qu'un pareil nombre d'agrafes aient pu servir à fixer le vêtement sans le rendre extrêmement lourd et incommode à porter. Il nous paraît plus vraisemblable que, dans ces derniers cas, il s'agit de dépôts funéraires: on mettait avec la morte tous ses bijoux. Ce qui nous semble démontrer le bien fondé de cette hypothèse, c'est le fait que, parfois, ces objets n'occupaient pas leur place naturelle, mais étaient entassés avec d'autres ornements, soit à côté du mort, soit entre ses jambes.

Il est extrêmement rare que l'on trouve des fibules à hauteur de la tête et des pieds; quand le cas se présente, il faut admettre qu'elles servaient à fermer un suaire.

Les bracelets sont abondants dans les sépultures féminines. Ils sont en bronze, plus rarement en fer ou en lignite, et, à la fin de l'époque gauloise, en verre. Les femmes portent souvent un et même deux bracelets à chaque poignet et parfois aussi, un anneau au-dessus du coude. La présence de ces anneaux nous prouve que la tunique des femmes était sans manches, ou à manches courtes.

Les bagues sont très fréquentes; elles se font généralement en bronze, souvent en argent ou en or, rarement en fer; elles se portaient indifféremment à tous les doigts des deux mains, même au pouce et fréquemment à l'index. Cette mode de porter à l'index une grosse bague très voyante s'est conservée jusqu'à nos jours dans les pays germaniques.

Parfois, on trouve deux bagues au même doigt; cependant, il est rare qu'une femme ait porté plus de trois ou quatre bagues à la fois.

Un type de bague, qui paraît avoir été très en vogue chez les habitants de la Suisse, est la bague coudée, type qui paraît particulier aux Helvètes.<sup>1</sup>

Pendant la première partie de l'époque gauloise, les femmes portèrent une tunique flottante, ou serrée à la taille à l'aide d'une ceinture d'étoffe, attachée par un anneau de métal, ou un crochet. A partir de la deuxième période de l'époque gauloise, elles emploient souvent des chaînes-ceintures de bronze; celles-ci, après avoir fait le tour de la taille, formaient un feston sur le devant du corps et se terminaient par des glands pendant à hauteur des genoux.

Les femmes aimaient à orner leurs chevilles d'anneaux; ceux-ci se portaient par paire, et les deux anneaux d'une même jambe étaient toujours de modèles différents. Ces anneaux sont tubulaires et par conséquent très légers. Ils nous prouvent que la tunique des femmes devait être assez courte pour dévoiler le bas des jambes; elles ne devaient porter que des chaussures basses, probablement des sortes de sandales.

### § 3. LA PARURE MASCULINE.

La parure des hommes ne diffère pas sensiblement de celle des femmes; ils portent, à quelques exceptions près, les mêmes bijoux, mais généralement en moins grand nombre.

---

<sup>1</sup> J. Déchelette, *Manuel* II, 3, p. 1268.

Nous avons déjà dit que le torques était un ornement essentiellement féminin: les hommes conservaient le cou libre.

Les fibules servaient à fermer la tunique et le manteau et à retenir les braies; elles se trouvent en beaucoup moins grand nombre auprès des corps d'hommes que de femmes. Une ceinture d'étoffe devait leur servir à serrer la tunique à la taille; elle était souvent fixée à l'aide d'un anneau; les hommes ne portent jamais de chaîne-ceinture en bronze.

Les Gaulois aimaient, comme leurs femmes, à orner leurs poignets de bracelets; ceux-ci sont semblables à ceux de leurs compagnes, mais moins nombreux; souvent même, ils font complètement défaut. Les anneaux placés au-dessus du coude sont réservés aux femmes.

Les bagues sont aussi plus rares dans les sépultures masculines; elles y sont même très peu fréquentes.

Enfin, si quelques hommes imitèrent les femmes et portèrent des anneaux de chevilles, ce fut exceptionnel; dans ce cas, on ne trouve jamais qu'un seul anneau à chaque cheville.

En résumé, la parure de l'homme diffère très peu de celle de la femme, et se distingue surtout par la moins grande abondance des bijoux. Nulle part en Suisse, nous ne rencontrons cette débauche d'ornements en or que les auteurs anciens se sont plu à nous signaler.

#### § 4. LA PARURE ET L'ÉQUIPEMENT DES GUERRIERS.

Nous possédons, grâce aux nombreuses tombes découvertes, des renseignements très précis sur la parure et l'équipement des guerriers.

Ils se distinguent des civils par l'extrême simplicité de leur parure, le petit nombre de leurs bijoux: pas de torques en or ou en métal, presque pas de bracelets; dans la plupart des tombes de soldats, on ne trouve que le nombre de fibules strictement nécessaire à attacher le manteau et à fermer la tunique; et celles-ci sont presque toujours en fer.

Dans une tombe, on trouva un bracelet de lignite, dans une autre, un bracelet de verre et dans une troisième, un bracelet de bronze; deux soldats portaient chacun une bague. Deux guerriers, plus élégants que leurs frères d'armes, portaient, l'un, à chaque bras, un bracelet et, à chaque main, une bague; l'autre, un bracelet à chaque bras et un anneau tubulaire à chaque cheville.

Somme toute, le costume du guerrier se distingue surtout par son extrême simplicité.

Le soldat emportait avec lui, dans la tombe, ses armes: l'épée, la lance et le bouclier. L'usage du casque est inconnu: le guerrier combattait nu-tête. Seuls, quelques chefs ont pu se coiffer d'un casque, mais on n'a pas encore retrouvé leurs tombes.

Les guerriers paraissent avoir ignoré aussi l'usage de l'arc et des flèches: on n'en a trouvé, jusqu'à ce jour, aucune trace dans les sépultures explorées.

Comme arme offensive, ils sont armés de l'épée et de la lance. Dans vingt cas, l'épée était associée à la lance; dans onze cas, le mort était armé seulement de son épée.

L'épée est presque toujours déposée à la droite du mort; une seule fois, elle était à gauche. Elle se portait suspendue à la ceinture par des courroies: le fourreau de l'épée est muni, à sa partie supérieure, d'une belière rectangulaire, dans laquelle était passée une petite courroie munie, à chaque extrémité, d'un anneau auquel se fixaient les courroies de suspension.<sup>1</sup> Il est rare qu'elle fût suspendue à une chaîne de fer portée comme un baudrier.

La ceinture de cuir, à laquelle était suspendue l'épée, portait souvent des ornements de bronze.

Dans les sépultures, la lance est toujours placée à côté de l'épée; comme la hampe était trop longue pour entrer, entière, dans la fosse, on la brisait en deux tronçons: c'est ce qui explique que l'on trouve toujours le fer de la lance et le talon placés l'un à côté de l'autre. Ce fer se trouve tantôt à hauteur du visage du mort, tantôt à ses pieds. Le talon qui terminait la hampe à la partie inférieure, permettait de la fixer dans le sol, lorsque le guerrier était au repos. D'après les mesures prises dans la tombe, la lance devait avoir une longueur totale de 1,75 à 2,05 m. Plusieurs lances, trouvées dernièrement dans la station de La Tène, mesuraient 2,50 m.<sup>2</sup>

Comme arme défensive, le guerrier portait un bouclier. Celui-ci n'apparaît dans les sépultures qu'à partir du La Tène II, et ne se rencontre que dans quelques tombes. Si cette arme était déjà en usage au début de l'époque gauloise, elle devait être toute en bois, car on n'en a pas trouvé trace.

Le bouclier était en bois recouvert de cuir et muni, au centre, d'une pièce métallique, ou umbo, destinée à protéger la main qui le portait.

La forme du bouclier paraît avoir été assez variable: il était long et fort étroit, puisqu'on pouvait le faire tenir dans un cercueil qui n'avait que 0,55 m. de large. Un bouclier, découvert dernièrement dans la station de La Tène, était rectangulaire à côtés incurvés. Il avait 1,10 m. de hauteur et 0,55 m. de largeur.<sup>3</sup>

Dans la tombe, le bouclier recouvre les pieds du mort, ou son visage.

Est-ce que les guerriers helvètes ont connu le char de guerre?<sup>4</sup> Nous verrons, dans la première partie de ce travail, que sous les tumulus du premier âge du fer, les chars sont assez fréquents. Il en est de même dans les sépultures gauloises de la Marne,<sup>5</sup> où, fréquemment, le guerrier est inhumé sur son char. En Suisse, les tombes à char font complètement défaut, et les seuls restes de chars que l'on connaisse, sont ceux qui ont été découverts dans les ruines des stations de La Tène et de la Tiefenau.

---

<sup>1</sup> Cf. J. Déchelette, *Manuel* II, 2, p. 1115 et fig. 461.

<sup>2</sup> P. Vouga, *La Tène, 4<sup>me</sup> Rapport*, in *Musée Neuchâtelois* 1912, pl. II et p. 10.

<sup>3</sup> Sur la forme du bouclier voyez aussi la statue de Mondragon, J. Déchelette, *Manuel* II, 3, fig. 493, p. 1169.

<sup>4</sup> J. Déchelette, *op. cit.* p. 1180.

<sup>5</sup> J. Déchelette, *op. cit.* p. 1024, fig. 424. 425.

## CHAPITRE V

# LES RITES FUNÉRAIRES

Les auteurs anciens nous ont laissé quelques renseignements sur la façon dont les Gaulois concevaient la mort, et sur leurs croyances à une vie nouvelle dans un monde vague et indéterminé. Ce qui avait le plus vivement frappé les Romains qui furent en relations avec les Gaulois, c'est leur absolue certitude à l'immortalité de l'âme. Cette conviction était chez eux si ferme, qu'ils n'hésitaient pas à se prêter des sommes d'argent, remboursables dans l'autre monde.

Si les Gaulois n'avaient pas d'hésitation sur le sort réservé à leur âme, au contraire, la tombe trahit leur incertitude sur la façon dont devait s'accomplir le grand voyage et sur le sort réservé au corps.

Nous nous proposons de grouper, dans ce chapitre, tous les renseignements que nous fournit, sur ce sujet, l'étude des sépultures. Malheureusement, la tombe gauloise nous apprend moins sur les rites qui accompagnaient l'inhumation du mort que le tumulus du premier âge du fer. Cette pénurie de renseignements provient de deux causes: d'une part, du nombre relativement restreint de sépultures fouillées avec méthode. D'autre part, de l'étroitesse de la fosse funéraire. Pendant l'époque des tumulus, la cérémonie se déroulait généralement sur l'emplacement même où allaient être déposés les restes du mort, et les traces matérielles de cette cérémonie nous ont été conservées sur la calotte de terre qui recouvrait la tombe. A l'époque gauloise, il n'en est plus de même: la fosse a juste les dimensions du corps, et c'est sur le sol, autour de la fosse, que s'accomplissent les rites funéraires, sur un terrain journellement foulé; dès lors, on comprend que presque toutes traces en aient disparu.

### § 1. POSITION DU CADAVRE.

La tombe ne renferme qu'un seul corps, toujours inhumé. Exceptionnellement, une fosse contenait deux jeunes gens couchés en sens inverse; une autre fosse très longue était occupée par trois corps d'enfants placés les uns à la suite des autres. Dans une troisième fosse reposaient deux enfants couchés côte à côte et front contre front; ces sépultures multiples sont toujours celles de jeunes gens. Par contre, on rencontre assez fréquemment le corps d'une mère, inhumé avec celui de son petit enfant.

Les morts sont toujours couchés sur le dos, les jambes allongées. Seule, la position des bras varie; généralement, ils sont placés le long du corps;

quelquefois, l'une des mains est posée sur le pubis, ou bien encore, les deux bras sont croisés sur la poitrine. Mais il ne paraît pas que la position donnée aux bras ait joué un rôle rituel. Il en est de même de la tête, qui est tournée tantôt vers la droite, tantôt vers la gauche; souvent, elle est inclinée sur la poitrine, le menton posé sur le sternum.

Quelquefois, une pierre, posée sous le crâne, sert d'oreiller.

Les exceptions à cette règle sont rares: un corps était couché sur le ventre; un autre était replié sur lui-même; un dernier enfin reposait sur le flanc droit, les mains ramenées devant le visage, dans la position du dormeur.

## § 2. TRACES D'INCINÉRATION PARTIELLE?<sup>1</sup>

Dans la nécropole du premier âge du fer de Hallstatt, en Autriche, on avait constaté, dans plusieurs tombes, des corps partiellement incinérés; tantôt c'était la tête, tantôt c'étaient les membres inférieurs qui manquaient. Ce curieux rite demeure encore inexpliqué.<sup>2</sup>

S'était-il conservé jusqu'au deuxième âge du fer, et avait-il pénétré en Suisse?

Deux cas seulement pourraient le donner à croire. Encore, ne sont-ils pas suffisamment probants pour nous permettre d'être affirmatif.

Un cercueil de la nécropole de Vevey renfermait un bassin et des jambes inhumés; toute la partie supérieure du corps ainsi que les pieds manquaient. Pas trace de cendres dans cette sépulture, ni de charbons. Or, si ce corps avait été partiellement incinéré dans un but rituel, comme on l'a prétendu, on aurait certainement déposé, à côté des parties inhumées, les restes des parties incinérées, comme cela se pratiquait précisément à Hallstatt. Pour cette raison, nous croyons devoir, dans ce cas, écarter l'hypothèse d'une incinération partielle, tout en reconnaissant que la raison de cette inhumation d'une partie seulement d'un cadavre nous échappe. Peut-être s'agit-il simplement d'un individu mort accidentellement loin de sa demeure, à la chasse par exemple, dont le cadavre aurait été dévoré par les animaux carnassiers, et seuls les gros os des jambes auraient été retrouvés?

Le second cas ne nous paraît guère plus probant: il s'agit encore d'une sépulture du cimetière de Vevey. Le corps reposait dans une fosse, couché comme d'habitude; les pieds manquaient et, à leur place, on constata la présence d'un petit tas de cendres pures, sans traces de fragments d'os calcinés. Or, comme nous le verrons plus loin, la coutume de déposer dans la tombe un tas de cendres était fréquente à cette époque. Ici encore l'incinération partielle du cadavre n'est nullement démontrée, et l'existence de cette coutume pendant le deuxième âge du fer demeure à l'état de pure hypothèse.

---

<sup>1</sup> Cf. J. Déchelette, *Manuel* II, 3, p. 1083.

<sup>2</sup> Il est vraisemblable que ce prétendu rite est le résultat d'observations mal faites. Il s'agit sans doute de la superposition de deux sépultures, l'une à l'inhumation, l'autre à l'incinération, la première ayant été partiellement détruite lors de l'établissement de la seconde. Cette opinion est celle de M<sup>r</sup> Szombathy, directeur du musée de Vienne.

### § 3. ORIENTATION DES SÉPULTURES.

L'orientation de la tombe paraît avoir joué un rôle important aux époques antérieures, en particulier pendant l'âge de la pierre; elle jouera de nouveau un rôle tout aussi important pendant l'époque des invasions et au début du christianisme; elle ne paraît pas avoir été observée avec beaucoup de soin durant le second âge du fer.

Les sépultures sont creusées dans toutes les directions possibles: dans le cimetière de Münsingen par exemple, sur 135 sépultures avec mobilier funéraire, nous constatons huit orientations différentes. En outre, la tête du mort est indifféremment placée à l'une ou à l'autre des extrémités de la fosse. Même irrégularité dans l'orientation des tombes du cimetière de Vevey. Par contre, dans celui d'Andelfingen, l'orientation S-N avec souvent une légère déviation, paraît avoir été de règle, du moins pour les tombes d'hommes.

Pendant, il semble que les deux directions N-S et E-O furent plus particulièrement en usage. Peut-être les autres orientations sont-elles le résultat du peu de soin que l'on prenait à relever la position exacte du point de l'horizon.

### § 4. LE RÔLE DU FEU DANS LES CÉRÉMONIES FUNÉRAIRES.

Le feu paraît avoir joué un rôle important au cours des cérémonies funéraires. On en trouve des traces nombreuses, soit à l'intérieur des tombes, soit à l'extérieur.

#### a) Traces de feu à l'extérieur des tombes.

Dans presque tous les cimetières gaulois fouillés avec soin, on trouve fréquemment, entre les tombes, des enfoncements circulaires remplis de cendres et de charbons. Généralement, le fond de ces excavations ne porte pas trace de l'action du feu, d'où l'on peut conclure que le feu ne fut pas allumé dans ces petites fosses, mais quelque part au dehors, sur le sol. On se bornait, la cérémonie achevée, à enfouir les résidus de ces feux, après les avoir soigneusement rassemblés dans une cuvette creusée à cet effet. Le feu devait faire partie de rites accomplis au bord de la fosse; il servait vraisemblablement aussi à préparer quelque repas funéraire. Comme ces foyers se trouvaient placés à la surface du sol, toute trace en a disparu, et seuls les restes, plus profondément enterrés, nous sont parvenus.

#### b) Traces de feu à l'intérieur des tombes.

Parfois le mort est complètement enveloppé dans une couche de cendres qui remplit le fond de la fosse et atteint, encore aujourd'hui, une épaisseur de 0,12 à 0,20 m. Ce rite paraît avoir été plus particulièrement en usage pour les enfants: dans le cimetière d'Andelfingen, où nous l'avons personnellement constaté, sur neuf tombes avec cendres, six renfermaient des enfants et trois seulement des adultes.

La couche de cendres qui remplit ces fosses est trop considérable pour provenir seulement des feux rituels, car il ne faut pas oublier que ces cendres sont actuellement tassées et forment une masse compacte; primitivement cette couche devait avoir une épaisseur bien plus considérable, et, pour en produire une semblable quantité, il aurait fallu des bûchers énormes, brûlant pendant plusieurs jours consécutifs. Il est donc vraisemblable que l'on a dû apporter ces cendres d'ailleurs.

N'auraient-elles pas été apportées de la demeure même du mort, du foyer familial? On sait le rôle important joué dans toute l'antiquité par le foyer:<sup>1</sup> c'est autour de l'âtre que se concentrait la vie de la famille; c'est dans l'âtre que résidait le génie protecteur de la maison à qui, chaque jour, on offrait des libations. Le foyer est l'image de la maison. Déposer dans la fosse des cendres provenant de ce foyer, c'était enfermer au fond de la fosse une partie de la maison; c'était créer, entre le mort et sa famille, un lien plus étroit encore. Le cher défunt ne cessait pas de faire partie de la famille et, en quelque sorte, il ne sortait pas de sa demeure.

Quelquefois, ce lit de cendres recouvre la tombe et se trouve séparé du mort par une couche de terre.

C'est sans doute à la même croyance que répondent les tas de charbons que l'on trouve dans de nombreuses sépultures. Au lieu d'envelopper complètement le corps dans de la cendre, on se contentait de déposer, soit sur le corps, soit à côté de lui, une poignée de charbons. Généralement, ces tas sont placés entre les jambes du défunt ou à ses pieds.

Un fait nous montre bien que ces charbons ont un caractère rituel et ne sont pas là pour préserver le corps de la décomposition: dans un cas, ces charbons étaient soigneusement entassés sur le fer de la lance qui accompagnait le mort, et le recouvraient entièrement.

Il se pourrait aussi que ces petits tas de charbons ne représentent pas le foyer familial, mais fussent simplement les résidus des feux rituels allumés au cours de la cérémonie funéraire.

## § 5. RITES DIVERS.

### a) Provisions de route.

Nous avons vu que le mort était déposé dans la tombe tout habillé, le guerrier accompagné de ses armes. Souvent, on a dû placer, à côté du défunt, des provisions de route. Celles-ci ont péri avec le cadavre et nous ne pouvons plus constater leur présence, sauf lorsque le quartier de viande offert était déposé dans la tombe avec ses os, qui se sont conservés. On a trouvé aux pieds d'un mort, une fois une côte de bœuf, une autre fois une cuisse de veau.

Fait étrange, à ces provisions solides, il ne paraît pas que l'on ait ajouté des liquides, car les sépultures gauloises de la Suisse ne renferment presque

<sup>1</sup> Sur le rôle du feu domestique voir, en particulier, Fustel de Coulanges, *La cité antique*, p. 21.

jamais de vases. Peut-être offrait-on ces provisions liquides sous forme de libations répandues sur la tombe?

#### b) Offrandes de dents humaines.

Une tombe du cimetière de Münsingen nous fait connaître un rite curieux, et auquel nous ne voyons pas d'explication:

Le mort était un adulte ayant sa dentition complète. Or, autour du corps, des pieds à la tête, on avait semé des dents de lait.

A l'époque précédente, pendant le premier âge du fer, on trouve parfois, sous les tumulus, des colliers de perles auxquels sont enfilés des dents humaines: les deux coutumes ont certainement une même origine.<sup>1</sup>

#### c) Obole mortuaire.

Les Grecs, les Etrusques et les Romains avaient coutume de placer, dans la main du mort, une pièce de monnaie, l'obole à Charon, qui devait lui permettre de payer son passage dans l'autre monde.

Nous retrouvons cette coutume, quelques siècles plus tard, à l'époque des invasions, chez les populations germaniques.

Chez les Gaulois, l'obole mortuaire est rare et ne se rencontre que sporadiquement. C'est tantôt une pièce d'argent frappée à Marseille, tantôt une pièce d'or, imitation indigène des statères macédoniens.

Cette monnaie était placée, soit dans la main du mort, soit dans sa bouche.

En Suisse, nous ne connaissons que cinq sépultures dans lesquelles cette coutume ait été constatée, et toutes appartiennent à la fin de l'époque gauloise. C'est, très vraisemblablement, non une coutume indigène, mais un emprunt fait par les Gaulois aux populations de l'Italie du nord.

Tels sont les rites funéraires qu'une étude attentive des sépultures du deuxième âge du fer nous a permis de constater. Ce sont surtout des coutumes locales, particulières à certaines familles, non des usages communs à l'ensemble des populations gauloises habitant en Suisse. Seuls, les feux rituels paraissent avoir été d'un usage presque général.

La coutume d'envelopper les morts dans un lit de cendres semble spéciale à quelques familles qui habitaient aux environs du village d'Andelfingen (Zurich). Les provisions de bouche se trouvent seulement dans les sépultures du cimetière de Münsingen (Berne). L'obole mortuaire se retrouve sur plusieurs points de notre territoire.

Un seul rite est commun à tous les habitants de la Suisse à l'époque gauloise: celui d'inhumation leurs morts et d'enterrer les corps vêtus, dans des fosses souterraines où l'on ne dépose jamais de poteries. Cette remarquable unité du rite funéraire principal, pendant près de quatre siècles, est la preuve la plus forte que nous puissions donner en faveur de l'unité de la population dans notre pays pendant tout le deuxième âge du fer.

---

<sup>1</sup> J. Wiedmer, *Die Grabhügel von Subingen*, ASA., 1908, p. 90, fig. 38.

## CHAPITRE VI

# LA CIVILISATION DU DEUXIÈME ÂGE DU FER ET LES HELVÈTES<sup>1</sup>

Nous devons maintenant rechercher, dans quelle région de l'Europe a pris naissance la civilisation du deuxième âge du fer; quelles furent les influences qui concoururent à son développement; par quel peuple elle fut importée dans notre pays et enfin à quelle époque se place cette importation.

### § 1. ORIGINE DE LA CIVILISATION DU DEUXIÈME ÂGE DU FER.

Les origines de la civilisation du deuxième âge du fer font encore l'objet de nombreuses discussions entre les archéologues.

Aujourd'hui, tous les savants sont unanimes à reconnaître que cette civilisation est celtique, qu'elle a pris naissance au milieu des Celtes et que, par eux, elle fut propagée en Europe.

Sous quelle influence se forma-t-elle?

Il est indéniable que, par une lente évolution, elle est sortie de celle du premier âge du fer. Ici encore, tout le monde est d'accord. Mais cet accord cesse, lorsqu'il s'agit de déterminer quelles sont les influences qui sont à l'origine de cette évolution. Les hypothèses les plus hasardées ont été émises à ce sujet.

Hildebrand avait cru constater une influence hellénique, pénétrant jusqu'au centre de l'Europe par la voie de Marseille.<sup>2</sup> L. Lindenschmit croyait, au contraire, à celle des Celtes de l'Italie. D'autres n'ont pas craint d'aller chercher beaucoup plus loin: M. Hoernes avait pensé à la Phénicie et à l'Égypte et A. Bertrand à l'Assyrie.

Il n'y a pas bien longtemps encore, en 1901,<sup>3</sup> J. Déchelette reconnaissait qu'il était impossible d'établir l'origine des éléments nouveaux et étrangers qui concoururent à former la civilisation du deuxième âge du fer.

De toutes ces hypothèses, ce sont, nous semble-t-il, celles de Lindenschmit et de Hildebrand qui se rapprochent le plus de la vérité. Le premier

---

<sup>1</sup> Sur les Helvètes, Pauli-Wissowa, *Real-Encyclopédie s. v. Helvetii* (Haug).

<sup>2</sup> J. Déchelette, *Manuel* II. 3. p. 915.

<sup>3</sup> J. Déchelette, *L'archéologie celtique en Europe*, p. 41.

avait entrevu l'influence des Celtes dans la formation de cette civilisation; son erreur fut d'attribuer cette influence aux Celtes de l'Italie. Le second, celle de la civilisation grecque. Toutefois, celle-ci ne pénétra pas en Gaule par la voie du Rhône, mais bien par celle du Danube.

Nous ne saurions, avec A. Bertrand et S. Reinach,<sup>1</sup> admettre que les Celtes appaurent déjà, dans l'Italie du nord, au cours du premier âge du fer. Nous sommes au contraire convaincu que ceux-ci ne pénétrèrent au sud des Alpes que vers l'an 400, quelques années avant la prise de Rome par les bandes de Brennus. Il ne saurait donc être question de l'influence des Celtes de l'Italie du nord sur le développement de la civilisation du deuxième âge du fer. L'étude des sépultures nous prouve d'ailleurs que, lorsque ceux-ci franchirent les Alpes, ils étaient déjà en possession d'une civilisation très évoluée.

La civilisation celtique n'est donc pas née dans les plaines du Pô; elle y a été importée à un stade déjà assez avancé de son évolution.

Et cependant, c'est bien de la civilisation du premier âge du fer, modifiée par le génie propre aux Celtes, qu'est née la civilisation du deuxième âge du fer. Où s'est accompli cette évolution?

J. Déchelette,<sup>2</sup> d'accord en cela avec S. Reinach, admet que le foyer de ce développement doit être recherché au nord-est de la Gaule. Nous allons essayer de démontrer que cette aire doit être sensiblement étendue et qu'elle comprend, non seulement le nord-est de la Gaule, mais encore tout le Rhin moyen, c'est-à-dire une partie de l'Allemagne du sud et de la Suisse. C'est en effet dans cette région que l'influence que nous attribuons aux Celtes sur le premier âge du fer, se manifeste pour la première fois.<sup>3</sup>

Mais, avant d'en donner un exemple, à nos yeux des plus typiques, il nous faut résumer en quelques mots ce que nous savons sur l'origine des Celtes.

Sur cette origine, les historiens sont loin d'être d'accord. Suivant C. Jullian,<sup>4</sup> les Celtes seraient originaires des plaines septentrionales de l'Allemagne. Pour A. d'Arbois de Jubainville,<sup>5</sup> au contraire, leur berceau se trouvait dans les régions méridionales de la Germanie. A notre avis, cette divergence d'opinion provient uniquement de ce fait que d'Arbois de Jubainville utilise les renseignements tels qu'il les trouva dans les auteurs anciens, tandis que Jullian cherche, à l'aide de ces mêmes documents, à percer l'obscurité des origines celtiques.

Les Celtes, cela nous semble démontré, sont originaires des plaines basses et brumeuses de la Baltique, du pays de l'ambre, d'où ils furent chassés par un cataclysme.<sup>6</sup> Après avoir cheminé le long des côtes de la mer, ils arrivèrent à l'embouchure du Rhin, dont ils remontèrent le cours jusque dans la région moyenne de ce fleuve. C'est là qu'ils venaient de s'établir<sup>7</sup> lorsque les Grecs

<sup>1</sup> A. Bertrand et S. Reinach, *Les Celtes dans la vallée du Pô*, Paris 1894.

<sup>2</sup> J. Déchelette, *L'archéologie celtique*, p. 41. — *Manuel II*, 3, p. 914.

<sup>3</sup> D. Viollier, *Les Celtes sur le Rhin*, dans *Festgabe für H. Blümner*, Zürich 1914, p. 261.

<sup>4</sup> C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, I, p. 229.

<sup>5</sup> A. d'Arbois, *Les Celtes*, p. 4.

<sup>6</sup> Vers 630 avant J.-C.?

<sup>7</sup> Vers 530 avant J.-C.?

entrèrent pour la première fois en relation avec eux. C'est de là qu'ils partirent à la conquête de la plus grande partie de l'Europe occidentale. C'est là enfin qu'est née et s'est développée la civilisation du deuxième âge du fer.

Suivant C. Jullian, on doit placer, vers 530 avant notre ère, l'établissement des Celtes sur le Rhin moyen. A cette époque, cette région se trouvait en pleine civilisation du premier âge du fer.

Une preuve, entre beaucoup d'autres, et des plus caractéristiques, de l'influence exercée par les Celtes sur le développement de cette civilisation, nous la trouvons dans l'histoire de l'évolution de la fibule.

Dans une étude consacrée à ce petit objet de toilette,<sup>1</sup> nous avons démontré que la caractéristique de la fibule gauloise est son ressort bi-latéral, c'est-à-dire ayant un nombre égal de spires placées de chaque côté de l'arc. Les fibules du premier âge du fer, par contre, ont toujours un ressort uni-latéral, c'est-à-dire placé d'un seul côté de l'arc, ou même, n'ont pas de ressort.

Lorsque les Celtes vinrent s'établir au milieu des tribus du premier âge du fer, sur le Rhin moyen, celles-ci faisaient usage plus particulièrement de deux types de fibules, l'un indigène: la fibule à timbale ou à doubles timbales;<sup>2</sup> l'autre, importé d'Italie: la fibule de la Certosa.<sup>3</sup> Ces deux types sont normalement à ressort uni-latéral. Or, nous constatons que certaines d'entr'elles prennent parfois un double ressort.<sup>4</sup> Il est, pour nous, certain que cette importante modification dans l'économie de la fibule est due à l'influence des Celtes. Et, dès ce moment, nous pouvons suivre pas à pas l'évolution de ces petits objets jusqu'à son aboutissement à la fibule gauloise: la fibule à double timbale perd d'abord la timbale d'arc;<sup>5</sup> puis la timbale de pied est elle-même remplacée par un bouton:<sup>6</sup> la fibule La Tène I est née. La fibule de la Certosa suit une évolution parallèle et nous conduit également à la fibule gauloise.

Nous pourrions multiplier les exemples et faire la même démonstration pour les torques, pour les bracelets. Toujours nous verrions le type primitif aboutir à une forme caractéristique de l'époque gauloise.

Il est infiniment intéressant de constater, dans la même région et pour la même époque, une évolution parallèle dans les rites funéraires.

Les tribus du premier âge du fer incinéraient généralement leurs morts et déposaient leurs restes sous un tumulus.<sup>7</sup> Les Celtes, au contraire, inhumèrent leurs morts: pendant tout le second âge du fer, nous ne connaissons pas, en Suisse, une seule tombe à incinération.<sup>8</sup>

Or, l'on remarque, à la fin du premier âge du fer, que les inhumations tendent à se multiplier sous les tumulus et même, à l'extrême fin de cette

<sup>1</sup> D. Viollier, *Les fibules de l'âge du fer en Suisse*, ASA., 1907.

<sup>2</sup> J. Naue, *Hügelgräber*, Stuttgart 1887, pl. XXV, 1. 2. — D. Viollier, *Fibules*, pl. VI, 69—80.

<sup>3</sup> J. Naue, *op. cit.* pl. XXIV, 3, 4.

<sup>4</sup> J. Naue, *op. cit.* pl. XXIV, 2; XXV, 1. — D. Viollier, *op. cit.* pl. VI, 81—84; XIII, 205.

<sup>5</sup> D. Viollier, *op. cit.* pl. VI, 92, 93.

<sup>6</sup> D. Viollier, *op. cit.* pl. VI, 88—91.

<sup>7</sup> D. Viollier, *Les rites funéraires en Suisse*, chap. III.

<sup>8</sup> Cf. chap. III.

période, l'emportent sur les incinérations.<sup>1</sup> Ici encore, il est indéniable que cette modification dans les rites funéraires est due à l'influence toujours plus prépondérante des Celtes.

Nous croyons donc pouvoir affirmer :

1° que la civilisation du deuxième âge du fer est née de celle du premier âge du fer ;

2° que l'élément nouveau et étranger qui concourt à former cette nouvelle civilisation est le génie particulier aux Celtes, auquel se joint l'influence exercée sur eux par la vue des ouvrages grecs importés ;<sup>2</sup>

3° que cette évolution s'opéra dans la région de l'Europe centrale, comprise entre le nord-est de la France et le Rhin moyen. Cela se passait vers le milieu du VI<sup>e</sup> siècle.<sup>3</sup>

## § 2. LES HELVÈTES EN SUISSE.

Quelle est la tribu qui s'établit en Suisse au moment où les Celtes occupaient toute l'Europe centrale, et importa chez nous la nouvelle civilisation ?

Les auteurs anciens sont muets à ce sujet : plus encore que le reste de la Gaule,<sup>4</sup> cette région nous est complètement inconnue jusqu'au II<sup>e</sup> siècle avant notre ère.<sup>5</sup> Les seuls renseignements que nous trouvons à glaner chez les écrivains grecs et romains se bornent à la mention du nom de trois ou peut-être quatre tribus ligures établies en Valais,<sup>6</sup> et à celle du nom ancien du Léman.<sup>7</sup>

Il nous faut attendre jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> siècle pour trouver, pour la première fois, le nom des Helvètes cité par un historien. Ces Helvètes étaient l'un des principaux peuples gaulois ;<sup>8</sup> ils étaient divisés en plusieurs tribus, obéissant chacune à un chef et jouissant d'une certaine indépendance. Vers 113 avant J.-C., ils habitaient le sud de l'Allemagne, en Franconie, entre le Rhin, le Main et le Jura souabe.<sup>9</sup> Ils devaient être installés déjà, depuis longtemps, dans cette région.

A ce moment, deux peuplades germaniques, les Cimbres et les Teutons, habitants de la côte de la mer Baltique, où ils avaient remplacé les Celtes,<sup>10</sup> se mirent en mouvement, à la recherche de nouveaux territoires. Une fraction de la nation des Cimbres était partie la première ; après s'être heurtés aux

<sup>1</sup> D. Viollier, *op. cit.*

<sup>2</sup> J. Déchelette, *Manuel* II. 3 p. 920.

<sup>3</sup> Cf. p. 15.

<sup>4</sup> C. Jullian, *Histoire* I, p. 11.

<sup>5</sup> C. Jullian, *op. cit.* II, p. 88.

<sup>6</sup> C. Jullian, *op. cit.* I, p. 180, note 1.

<sup>7</sup> C. Jullian, *op. cit.* I, p. 221.

<sup>8</sup> Haug ap. Pauly-Wissowa, p. 209.

<sup>9</sup> C. Jullian, *op. cit.* I, p. 297 et note 5. Pauly-Wissowa, s. v. *Helvetii* (Haug), VIII, p. 209. P. Garofalo, *Su gli Helvetii*, in *Rivista bimestrale di antichità greche e romane*, 1910.

<sup>10</sup> C. Jullian, *op. cit.* III, p. 45.

Boiens, dans la Forêt Hercynienne, et avoir été repoussé jusqu'en Norique, où ils eurent affaire aux Romains, ils remontèrent vers le Rhin. Là, ils furent rejoints par les Teutons et les Ambrons. Les trois peuplades étaient résolues à passer au travers du territoire des Helvètes, qui, à ce moment, se trouvaient également menacés par leurs voisins du nord, les Suèves.<sup>1</sup>

Pour échapper à cette double menace, une partie d'entr'eux, en particulier la tribu des Tigurins, décida de se joindre aux Germains et à les accompagner dans leur migration. Après avoir remonté le Rhin jusqu'aux environs de Mannheim,<sup>2</sup> les alliés se divisèrent de nouveau. Les Cimbres franchirent le fleuve, battirent les consuls romains envoyés à leur rencontre et commencèrent de ravager la Gaule.

Profitant de la défaite des Romains, les Helvètes pénétrèrent à leur tour en Gaule et se présentèrent aux frontières de la Provence (109—108). Leur intention était de gagner Toulouse. Mais pourchassés par les Romains, ils furent contraints de se réfugier en Aquitaine où les Romains les rejoignirent. Les Helvètes, sous la conduite de Divicon, infligèrent une défaite complète au consul Cassius (près d'Agen en 107).<sup>3</sup>

C'est vraisemblablement le souvenir de cette expédition en Aquitaine qui devait guider les Helvètes, cinquante ans plus tard, lorsqu'ils cherchèrent à s'établir de nouveau en Gaule.

A la suite de ces événements, les Helvètes durent entrer en relation avec les Bituriges Vivisci, peuple gaulois qui, à l'époque de César, était établi dans la région de Bordeaux. Il est probable que quelques familles de cette tribu se joignirent alors aux Helvètes, et les accompagnèrent dans leurs migrations. La fondation de la petite ville de Viviscum (Vevey) sur les bords du Léman est très vraisemblablement due à ce groupe de Bituriges.<sup>4</sup>

Après la défaite du consul romain, les Helvètes partirent à la rencontre des Germains, leurs alliés, et en 105, réunis aux Cimbres, aux Teutons et aux Ambrons, repartirent pour la Provence, battirent, aux environs de Vienne, une première armée romaine envoyée contr'eux, et une seconde armée, commandée par les deux Consuls, près d'Orange, le 6 octobre 105. Puis suivant leur coutume, les barbares se séparèrent encore une fois. Les Cimbres gagnèrent l'Espagne, tandis que les Teutons ravageaient la Gaule.

Deux ans plus tard (103), réunis de nouveau, ils combinèrent une attaque de l'Italie. N'osant franchir les Alpes en bandes, ils se divisèrent en trois corps destinés à se frayer un chemin en trois points différents et à un même moment.

---

<sup>1</sup> C. Jullian, *op. cit.* III, p. 57 et ss.

<sup>2</sup> C. Jullian, *op. cit.* III, p. 61.

<sup>3</sup> C. Jullian, *op. cit.* III, p. 64.

<sup>4</sup> Cf. C. Jullian, *Notes gallo-romaines*, in *Revue des études anciennes* 1913, p. 47. — Au contraire O. Kirchfeld, *Aquitaniens in Römerzeit*, in *Sitzungsbericht der Akademie zu Berlin* 1896, p. 452, pense que ce sont des habitants de Viviscum qui ont donné leur nom au groupe des Bituriges Vivisci. — Cf. D. Viollier, *La question des Vivisques*, in *Revue des études anciennes* 1913, p. 186.

Les Tigurins furent chargés de gagner le Norique et d'occuper les Alpes Juliennes.<sup>1</sup> Les Cimbres devaient passer à travers la Suisse pour atteindre le Brenner,<sup>2</sup> tandis que les Teutons devaient franchir les Alpes et pénétrer dans les plaines du Pô. On sait comment échoua misérablement ce hardi projet: Marius battit les Teutons à Aix (102), rejoignit les Cimbres à Verceil, où il les défit complètement (101). Un de ses généraux, Sylla, se chargea des Helvètes, qu'il attaqua dans les Alpes et auxquels il infligea une sanglante défaite, leur causant des pertes sérieuses et obligeant les survivants à regagner en toute hâte la Gaule.

C'est généralement à la suite de ces événements, campagne malheureuse contre les Romains, attitude de plus en plus menaçante des Suèves, que l'on place l'établissement définitif des Helvètes dans la région comprise entre les Alpes, le Jura et le Rhin, dans le pays qui reçut des Romains le nom d'Helvétie.<sup>3</sup>

Mais la Suisse était alors habitée par des Gaulois, comme nous le démontrent les nombreuses sépultures découvertes dans notre sol, et qui, par leur mobilier, remontent, pour la plupart, à une époque bien antérieure aux faits que nous venons de résumer. Cette population devait même être assez dense. Bon nombre de ces tombes datent du premier établissement des tribus gauloises sur le Rhin. A quelle tribu appartenaient donc ces populations? Comme nous l'avons déjà dit, les auteurs anciens sont muets sur ce sujet. Ce n'est donc que par déduction que nous pourrions chercher à répondre à cette question.<sup>4</sup>

Suivant J. Heierli, la Suisse aurait été d'abord habitée par une fraction du peuple des Séquanais, qui, au moment de la conquête de la Gaule par César, occupaient la région située à l'ouest du Jura. Pour R. Forrer, au contraire, les premiers habitants de la Suisse auraient appartenu à un rameau des Arvernes. Enfin C. Jullian croit que la Suisse fut peuplée par une fraction de Gésates, tribu d'origine belge,<sup>5</sup> venue par la trouée de Belfort;<sup>6</sup> ils auraient peut-être été précédés dans notre pays par les Boiens.<sup>7</sup> A ces habitants inconnus se seraient peu à peu mêlées quelques familles helvètes, cantonnées sur l'autre rive du Rhin.<sup>8</sup>

Ainsi, faute de documents, l'historien est dans l'impossibilité de déterminer quels furent les premiers habitants gaulois établis en Suisse. Voyons maintenant si, avec l'aide de l'archéologie, nous pouvons espérer nous approcher plus près de la vérité.

L'étude que nous venons de faire, des sépultures gauloises et de leur mobilier funéraire, nous montre avec évidence l'unité absolue de cette civilisation

---

<sup>1</sup> C. Jullian, *Histoire* III, p. 77.

<sup>2</sup> C. Jullian, *op. cit.* III, p. 88.

<sup>3</sup> C. Jullian, *op. cit.* II, p. 520, note 5.

<sup>4</sup> Cf. C. Jullian, *op. cit.* II, p. 520—521 et note 1.

<sup>5</sup> Haug, *op. cit.* p. 210. — Cf. C. Jullian, *Histoire* II, p. 520.

<sup>6</sup> C. Jullian, *op. cit.* I, p. 315 et note 6.

<sup>7</sup> C. Jullian, *op. cit.* I, p. 251, note 9.

<sup>8</sup> C. Jullian, *op. cit.* I, p. 297, et note 5.

entre le Rhin et les Alpes pendant toute la durée de l'époque de La Tène. Dès le moment où les Gaulois ont pris définitivement possession de cette région, nous constatons, d'un bout à l'autre du pays, les mêmes coutumes mortuaires, les mêmes rites funéraires, les mêmes particularités rituelles, en particulier cette coutume de ne jamais déposer de vases auprès du mort. A cette uniformité des rites correspond l'uniformité de la civilisation matérielle.

Ces constatations seraient déjà suffisantes pour nous permettre d'affirmer que, pendant tout le second âge du fer, notre pays fut habité par une seule et même population, et que cette population ne peut être que les Helvètes, qui, comme nous le savons, occupaient le pays à l'époque de César, et déjà avant cette époque.

D'autres observations viennent encore renforcer cette hypothèse.

La Suisse, dès le début de l'époque gauloise, avons-nous dit, fut habitée par une population assez dense. Il ne faut pas en effet perdre de vue que, dans notre pays, très montagneux, couvert de collines boisées, entrecoupé de grands lacs, l'espace habitable devait alors être beaucoup moins étendu qu'il ne l'est de nos jours, où les forêts ont en grande partie disparu et où toutes les terres cultivables ont été mises en valeur. Si donc, vers la fin du II<sup>e</sup> siècle, les Helvètes, qui occupaient eux-mêmes de vastes territoires au-delà du Rhin, avaient tenté de s'emparer par la force de cette région, ses habitants n'auraient pas manqué de prendre les armes et de défendre leur bien, jusqu'au moment où, définitivement vaincus, ils auraient dû se résigner à assister, impuissants, à l'envahissement de leur pays.

Une prise de possession aussi brutale aurait certainement laissé des traces encore aujourd'hui reconnaissables : les sépultures de guerriers devraient en particulier se rencontrer en plus grand nombre pour l'époque correspondant à ces périodes de troubles ; nous devrions constater une différence notable entre la civilisation des habitants du pays et celle des envahisseurs, ainsi que dans les rites funéraires des deux peuples.

Tel n'est cependant pas le cas. Nous sommes dans l'impossibilité absolue de distinguer les sépultures que l'on devrait pouvoir attribuer aux Helvètes envahisseurs de celles qui appartiendraient aux habitants du pays ; le nombre des sépultures de guerriers demeure sensiblement égal pendant toute la durée de l'époque gauloise ; nous ne constatons l'introduction d'aucun type industriel nouveau, ni d'aucun rite particulier. Rien ne vient troubler l'évolution naturelle de la civilisation de cette époque.

Que conclure de cette absence absolue de perturbation dans le développement de la civilisation, si non qu'au cours des quatre siècles que dure l'époque gauloise, notre contrée fut toujours habitée par la même population, et qu'il n'y eut jamais, à proprement parler, d'invasion ?

Sur les deux rives du Rhin devait, dès le début de l'installation des Celtes dans l'Europe centrale, habiter une même nation, qui occupait toute la région comprise entre les Alpes et le Main, et cette population ne pouvait être que les tribus que nous connaissons sous le nom d'Helvètes.

Les évènements de 110 avant J.-C. ne sont que les dernières péripéties d'un long drame. Lorsque les Helvètes s'établirent au nord du Rhin, ils occupèrent en même temps la rive gauche du fleuve, jusqu'aux Alpes. Peu à peu, sous la pression de leurs voisins, les Helvètes furent obligés de céder et de se replier lentement au-delà du fleuve. Lorsque, menacés déjà par les Suèves, ils virent se dresser devant eux les bandes germaniques, une partie d'entr'eux préféra faire alliance avec ces dernières, et partir à la conquête de la Gaule. Ceux qui restèrent au pays se replièrent sur le Rhin et sur la Suisse, où les vaincus de Sylla vinrent les rejoindre, quelques années plus tard. Lorsque, en 58 avant J.-C., César entra en rapport avec les Helvètes, il n'en restait plus un seul au delà du fleuve: tout le pays était en la possession des Suèves.<sup>1</sup>

Ainsi, l'établissement des Helvètes en Suisse, à la fin du II<sup>e</sup> siècle, ne doit pas avoir eu les caractères d'une invasion brutale, mais d'une lente retraite devant l'ennemi; les nouveaux arrivants ne se présentaient pas en vainqueurs arrogants, mais en fuyards, demandant à leurs frères de les accueillir et de leur donner un peu de terre, de quoi vivre.

Cette façon d'envisager l'établissement des Helvètes en Suisse nous permet d'expliquer pourquoi cet évènement n'a pas laissé de trace saisissable et pourquoi, cinquante ans plus tard, ils se virent contraints d'abandonner un pays surpeuplé, pour tenter d'aller chercher fortune ailleurs.

En faveur de cette hypothèse, nous pouvons encore alléguer un autre ordre de faits: Suivant la très juste remarque de M<sup>r</sup> le Professeur Jullian,<sup>2</sup> les fleuves servirent rarement de frontière entre peuples. Trop d'intérêts s'attachaient à la possession de ces grandes routes de l'antiquité. Chaque tribu s'efforçait d'être maîtresse des deux rives des cours d'eaux qui touchaient à son territoire. Non seulement elle s'assurait ainsi la liberté de navigation, mais surtout elle se procurait la possibilité de percevoir des droits de péage rémunérateurs.

Il aurait été étrange que les Helvètes établis au nord du Rhin n'aient pas cherché, dès le début, à s'assurer la possession des territoires situés au sud du fleuve, d'autant plus que ceux-ci formaient comme une vaste forteresse entourée de trois côtés de hautes montagnes d'accès difficile, au travers desquelles passaient seulement quelques routes, faciles à défendre; de plus, ces routes étaient les plus importantes voies de communications entre le sud et le nord du continent.

Le mouvement de peuples qui eut pour conséquence l'abandon définitif par les Helvètes de leurs anciens territoires au nord du Rhin, et leur remplacement entre le fleuve et le Neckar par les Suèves, eut sans doute aussi pour conséquence l'établissement des Rauraques, autre tribu gauloise, sur les deux rives du Rhin, près du coude qu'il fait à Bâle. Nous ignorons quand

---

<sup>1</sup> C. Jullian, *Histoire* III, p. 61, note 2.

<sup>2</sup> C. Jullian, *op. cit.* II, p. 28.

ceux-ci prirent possession de cette région; mais lorsque César conquît la Gaule, c'était chose faite. Ils occupaient toute la région qui s'étend entre le Jura et le Rhin,<sup>1</sup> et débordaient au-delà du fleuve, en Alsace.

Ce qui nous permet de supposer que cet établissement eut lieu au moment de l'abandon de la rive droite du Rhin par les Helvètes, c'est que ceux-ci créèrent alors, sur leur territoire, un poste de douane à la frontière helvético-rauraque: le poste de La Tène, sur le lac de Neuchâtel, sur la grande route du St-Bernard à Bâle, par les défilés de la Birse. Un poste semblable fut élevé sur la Limmat, non loin de Zurich, sur la grande route orientale d'Italie à Bâle, par le St-Bernardino et le Boetzberg.

Tant que les Helvètes avaient occupé les deux rives du Rhin, ces stations avaient été sans objet. Une fois les Helvètes cantonnés en Suisse, ils éprouvèrent le besoin de défendre leur frontière commerciale par l'établissement de postes de péage.

---

<sup>1</sup> Le canton actuel de Bâle, le nord de celui de Berne, une partie de ceux de Soleure et d'Argovie.

## CONCLUSIONS

Au VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère, une grande partie de l'Europe centrale, le Jura français, le sud de l'Allemagne et la Suisse en particulier, étaient habités par des tribus du premier âge du fer. C'étaient des pasteurs et des chasseurs, en continuel déplacements à la suite de leurs troupeaux et à la poursuite du gibier. Ils abandonnaient leurs morts le long de leur route, après les avoir généralement incinérés, et après avoir recouvert l'urne funéraire d'une butte de terre ou tumulus. Aujourd'hui, nous retrouvons leurs tombeaux au milieu des forêts, et le long des rivières, ces grandes routes de l'antiquité. Ces tribus paraissent avoir été pacifiques, car les armes sont rares dans leurs sépultures. L'épée et la lance de fer devaient surtout leur servir à abattre les animaux sauvages dont ils faisaient leur nourriture, et à défendre leurs troupeaux contre les animaux carnassiers et les voleurs.

Au milieu du VI<sup>e</sup> siècle, vers 550 semble-t-il, apparurent dans ces mêmes régions les avant-gardes d'un nouveau peuple, les Celtes. Ceux-ci arrivaient, après de nombreuses années de migration, des plaines septentrionales de l'Europe, d'où ils auraient été chassés par un raz de marée.

Les gens du premier âge du fer ne firent pas mauvais accueil à ces nouveaux venus. Peu nombreux eux-mêmes, ne possédant sans doute pas en propre les terres sur lesquelles paissaient, au jour le jour, leurs troupeaux et qu'ils abandonnaient ensuite, ils devaient voir avec indifférence d'autres hommes s'installer au milieu d'eux. Entre les Celtes et les pasteurs, s'établirent des relations suivies de bon voisinage. Les Celtes ne tardèrent pas à imprimer à la civilisation de leurs nouveaux amis un cachet particulier, la marque du génie celtique.

Ces premières bandes n'avaient pas tardé à être suivies par d'autres, celles-là plus nombreuses, qui continuèrent à s'établir sur le territoire occupé jusqu'alors par les tribus du premier âge du fer. Ces Celtes étaient sédentaires. Groupés en tribus, ils vivaient dans des villages et des bourgades; l'agriculture était leur principale occupation. Mais c'étaient aussi des guerriers redoutables, ne craignant pas les lointaines expéditions. Ils avaient coutume d'inhumier leurs morts.

A partir de 500 avant J.-C., ils se trouvèrent en nombre suffisant pour exercer une influence décisive sur leurs voisins. Nous voyons les gens du premier âge du fer adopter peu à peu les modes celtiques et même leur emprunter leurs croyances religieuses et leurs rites funéraires. La coutume

d'incinérer les morts tend à disparaître, et les corps inhumés se multiplient sous les tumulus.

Cette absorption d'un peuple de pasteurs par un autre peuple sédentaire fut l'affaire d'un demi-siècle tout au plus. A partir de 450 avant notre ère, nous ne trouvons plus trace des tribus du premier âge du fer : l'Europe centrale est au pouvoir des Celtes qui ont conquis toute la Gaule, la plus grande partie de l'Allemagne et de la Hongrie. Une bande de pillards était même en route pour aller conquérir l'Italie.

Le pays situé entre le Neckar et le Rhin fut occupé par une tribu celte, les Helvètes. Ils s'étendirent aussi sur le plateau suisse, entre le Rhin au nord, les Alpes au sud, les Alpes rhétiques à l'est et le Jura à l'ouest.

Les Helvètes, comme tous les Celtes, sont d'humeur guerrière : les sépultures contenant des armes sont nombreuses dans leurs nécropoles. Ils inhumèrent leurs morts dans des fosses souterraines, groupées souvent en de vastes cimetières. Les corps sont enterrés tout habillés, parés de leurs plus riches ornements. Ces tombes révèlent un peuple riche et artiste. Si les objets d'or y sont rares, par contre les parures sont presque toujours élégantes, finement ciselées, ornées de corail ou d'émail rouge.

Les femmes ornent leur cou d'un torques, et leurs bras de bracelets souvent lourds et encombrants. Leurs mains se parent de bagues nombreuses, parfois en métaux précieux, et elles emprisonnent jusqu'à leurs chevilles dans des anneaux. Les hommes aimaient également la parure, mais à un moindre degré. Leurs sépultures sont généralement moins riches que celles des femmes. Les deux sexes agrafent leurs vêtements à l'aide de fibules qui sont souvent des bijoux d'un grand prix, non tant par la matière dont elles sont faites, que par l'art et la richesse de leur décoration.

Seuls, les guerriers se contentent d'une parure plus modeste : leurs armes sont leurs seuls ornements. Ils portent l'épée et la lance de fer ; ce n'est, semble-t-il, qu'assez tard qu'ils surent protéger leur corps, contre les coups de l'ennemi, à l'aide d'un bouclier. Tous combattent nu-tête.

Les Helvètes vivent dans des villes, des villages, ou groupés par familles, dans des métairies.

Mais ils ne demeurèrent pas longtemps en paix, tranquilles propriétaires des vastes territoires qu'ils occupaient : au nord du Neckar, ils se trouvaient en contact avec des Germains, peuplades sauvages et prolifiques, cantonnées dans les plaines basses, marécageuses ou boisées, difficilement cultivables, de l'Allemagne du centre et du nord. Ces Germains ne tardèrent pas à se trouver à l'étroit chez eux, et cherchèrent à étendre leur territoire. Au nord, ils étaient acculés à la mer ; c'est donc du côté du sud que se porta leur effort. Peu à peu, sous la pression de ces encombrants voisins, les Helvètes durent se replier vers le Rhin, et il est vraisemblable que, chaque année, quelques familles durent chercher refuge au delà du fleuve.

En 110 avant J.-C., ce qui restait d'Helvètes au nord du Rhin se joignit à deux tribus germaniques qui allaient tenter fortune en Gaule. Mais, battus

par les Romains, ils durent quitter leurs compagnons temporaires, et vinrent s'établir chez leurs frères, entre le Rhin et les Alpes. Toute la nation se trouva de nouveau dans un pays trop petit, trop montueux et trop boisé. Quant aux terres qu'ils venaient d'abandonner, elles furent immédiatement occupées par des bandes de Germains.

En contact constant avec leurs voisins du nord, au cours des trois siècles que dura leur résistance à l'invasion de leur pays, les Helvètes s'étaient peu à peu partiellement germanisés, sans cependant abandonner leur civilisation ni leur dialecte celtique. Il est probable que, bien avant la grande poussée décisive, les Germains s'étaient infiltrés au milieu des Helvètes et que de ces rapports journaliers étaient résultés des unions nombreuses entre les deux peuples. Quand ils abandonnèrent la rive droite du Rhin, leur sang devait contenir une forte proportion de sang étranger.<sup>1</sup>

Etouffant au milieu de leurs montagnes, les Helvètes songèrent bientôt à chercher ailleurs des terres plus vastes. Leur choix se porta sur les rivages de l'Océan.

Après plusieurs années consacrées à préparer l'expédition, à rassembler des provisions en suffisance et des véhicules en nombre, ils brûlèrent leurs douze villes, leurs quatre cents villages et partirent sous les ordres d'un chef vénéré, le vieux Divicon (58 avant J.-C.).

On sait comment ils se heurtèrent aux troupes de César, et comment, battus près de Bibracte, ils furent obligés par le général romain à rentrer dans leur petit pays.

Montrer qu'à l'aide des renseignements que l'on peut tirer de l'étude des sépultures du deuxième âge du fer en Suisse, combinés à ceux, trop rares malheureusement, que nous ont laissés les auteurs anciens, il est possible de tracer un tableau vraisemblable et sans de trop grandes lacunes de l'histoire de la Suisse pendant les cinq cents ans qui précédèrent la conquête de notre pays par les Romains, tel était le but que nous avons en vue en commençant ce travail. Nous espérons l'avoir atteint.

---

<sup>1</sup> Tite-Live et César appelaient les tribus du Valais des *Semi-germani*. Cf. C. Jullian, *Histoire de la Gaule* II. 361, note 1.

ANNEXE

INVENTAIRE RAISONNÉ DES SÉPULTURES  
GAULOISES TROUVÉES EN SUISSE

AVEC BIBLIOGRAPHIE ET MUSÉOGRAPHIE



Nous donnons ici un inventaire des sépultures gauloises trouvées jusqu'à ce jour en Suisse. Elles sont groupées par canton et par commune, suivant l'ordre alphabétique.

Pour chacune d'elles nous avons établi une bibliographie aussi complète que possible, donnant les ouvrages ou les périodiques dans lesquels elles sont décrites.

Nous avons dressé, pour chaque tombe, un inventaire du mobilier funéraire qu'elle contenait, avec, lorsque ces objets sont reproduits dans un mémoire, un renvoi aux figures de ce dernier. Chaque objet est accompagné de l'indication du Musée dans lequel il est conservé.

Les chiffres placés à la suite du nom du musée renvoient à nos planches.

## BIBLIOGRAPHIE

- A. Argovia, Jahresschrift der Historischen Gesellschaft des Kantons Aargau, depuis 1860.
- AHVB. Archiv des Historischen Vereins des Kantons Bern, depuis 1848.
- An. Antiqua, Unterhaltungsblatt für Freunde der Altertumskunde, 1882—1892.
- Annales fribourgeoises, depuis 1914.
- Arch. Archaeologia published by the Society of antiquaries of London.
- ASA. Anzeiger für schweizerische (Geschichte und) Altertumskunde, depuis 1855.
- ASHF. Archives de la société d'histoire du canton de Fribourg, depuis 1850.
- BBGKA. Blätter für bernische Geschichte, Kunst und Altertumskunde, depuis 1905.
- GF. Geschichtsfreund, Mitteilungen des Historischen Vereins der fünf Orte, depuis 1844.
- JBB. Jahresbericht des Historischen Museums in Bern, depuis 1894.
- JSGU. Jahresbericht der Schweizerischen Gesellschaft für Urgeschichte, depuis 1909.
- MHVS. Mitteilungen des Historischen Vereins des Kantons Solothurn, depuis 1902.
- MN. Musée neuchâtelois, depuis 1864.
- MZ. Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich, depuis 1832.
- NJB. Neujahrsblatt herausgegeben von der Lesegesellschaft von Bülach (Zurich), depuis 1855.
- RHV. Revue historique vaudoise, depuis 1893.
- TB. Thurgauische Beiträge zur vaterländischen Geschichte, depuis 1861.
- Bonstetten (G. de) Recueil d'antiquités suisses, Bern 1855.
- Supplément I, Lausanne 1860.
- Supplément II, Lausanne 1867.
- Carte archéologique du canton de Vaud, Toulon 1874.
- Carte archéologique du canton de Fribourg, Genève 1878.
- Quiquerez (A.) et Uhlmann, Carte archéologique du canton de Berne, Genève 1876.
- Gessner (A.) Katalog des Kantonalen Antiquariums in Aarau, Aarau 1912.
- Heierli (J.) Urgeschichte der Schweiz, Zurich 1901.
- Urgeschichtliche Sammlung im Museum Winterthur, Winterthur 1910.
- Rochholz (L.) Katalog des Antiquariums in Aarau, Aarau 1879.
- Troyon (F.) Catalogue de la collection Troyon (Manuscrit au Musée de Lausanne).
- Les Habitations lacustres des temps anciens et modernes, Lausanne 1860.
- Monuments de l'antiquité dans l'Europe barbare, Lausanne 1868.
- Ulrich (R.) Katalog der Sammlungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich, Zürich 1890.
- Vischer (W.) Kleine Schriften, Basel 1878.

## ARGOVIE

- 1 - ARNI, district de Bremgarten.  
 Au Frohnwald dans une tombe:  
*fibule La Tène II*. Zurich. 8, 307.  
*deux bracelets fermés*. Zurich. 15, 9.
- 2 - BIRRENLAUF, district de Brugg.  
 Une tombe, dans une gravière. ASA. 1908,  
 p. 81. Gessner, Katalog, p. 41. JSGU. I (1908),  
 p. 61.  
*trois bracelets tubulaires*. Aarau. 26, 11.  
*fibule La Tène Ic, brisée*. Aarau.
- 3 - FAHRWANGEN, district de Lenzburg.  
 Au Galgenrain, une tombe. Seerosen 1887,  
 p. 140 et 155. Heierli, Archäologische Karte,  
 A. XXVII, p. 40.  
*bracelet de verre*.
- 4 - GIPF, district de Laufenburg.  
 Une tombe, dans une gravière. ASA. 1910,  
 p. 326. Gessner, Katalog, p. 41. JSGU. IV  
 (1911), p. 128.  
*fragments d'une épée de fer*. Aarau.  
*fibule de bronze*. Aarau.
- 5 - HAUSEN, district de Brugg.  
 Au Birrfeld, sur la ligne du Bötzenberg, un  
 corps inhumé; il était couché sur une planche  
 de chêne. A. IX, p. x. Rochholz, Katalog  
 p. 55. Heierli, Reste des vorrömischen Vin-  
 donissas, ASA. 1894, p. 380. Le même, Ar-  
 chäologische Karte, A. XXVII, p. 47. Gess-  
 ner, Katalog, p. 40.  
*bracelet en verre bleu* (Gessner, Katalog  
 pl. IV, 8). Aarau. 33, 7.  
*bracelet en verre blanc* (op. cit. pl. IV, 9).  
 Aarau. 33, 3.  
*chaînes-ceinture de bronze* (op. cit. pl. IV,  
 10, 11). Aarau. 29, 1.
- 6 - LAUFENBURG, district de Laufenburg.  
 Dans une tombe? A. XXVI, p. vii. Heierli,  
 Archäol. Karte, A. XXVII, p. 56. Gessner,  
 Katalog, p. 41.  
*clous de bronze*. Aarau.  
*fragments de fibules*. Aarau.
- 7 - LENZBURG, district de Lenzburg.  
 Près du manège, une tombe à inhumation.  
 A. VIII, p. ix. Rochholz, Katalog, p. 55.  
 Heierli, Archäolog. Karte, A. XXVII, p. 56.  
 Gessner, Katalog, p. 40.  
*deux bracelets de verre blanc*. Aarau. 34, 18.
- 8 - MANDACH, district de Brugg.  
 Dans une tombe. Heierli, Archäol. Karte,  
 A. XXVII, p. 59.  
*épée de fer avec son fourreau*. Zurich. 38, 17.  
*umbo de bouclier*. Zurich. 40, 20.  
*fer de lance*. Zurich. 39, 12.
- 9 - MURI, district de Muri.  
 Dans une tombe? JSGU. II (1909), p. 85.  
*bracelet-méandre*. Zurich. 21, 99.
- 9b - UNTERLUNKHOFEN, district de Brem-  
 garten.  
 Tumulus No 63.  
 Ce tumulus recouvrait trois cercles de  
 pierres concentriques et plusieurs foyers; il  
 renfermait plusieurs tombes du premier âge  
 du fer et une à inhumation d'époque gauloise;  
 celle-ci est placée à l'intérieur du deuxième  
 cercle de pierres et à 1,30 m. de profondeur  
 (à partir du sommet?). C'est une tombe de  
 guerrier. Rochholz, Waldgräber zu Lunk-  
 hofen, A. V, p. 224. Keller, Grave Mounds  
 of Lunkhofen, Arch. XLVII, p. 134. Heierli,  
 Grabhügel von Lunkhofen, ASA. 1906, p. 93.  
 Débris de fer d'un umbo de bouclier, d'une  
 épée et d'une lance?  
*trois fragments de verre rouge*. Aarau.  
*perle d'ambre*. Aarau.  
*débris d'une fibule*. Aarau.  
*annelet*. Aarau.  
*pendeloque* (Rochholz, Waldgräber, pl. III,  
 1). Aarau.  
*bracelet de bronze*. Aarau.  
*dent de sanglier*. Aarau.
- 10 - Unterlunkhofen.  
 Une tombe à inhumation.  
*fibule La Tène I, brisée*. Zurich.  
*cinq bracelets tubulaires*. Zurich. 26, 21;  
 27, 27, 32.  
 Provenant d'une tombe:  
*petite urne*. Zurich. fig. 10.

11 - UNTERSIGGENTHAL, distr. de Baden.  
Près du village de Obersiggenthal, on découvrit une tombe. JSGU. IV (1912), p. 128.  
*bracelet de verre*. coll. part. 33, 10.

12 - VILLMERGEN, district de Bremgarten.  
Dans la gravière, à Unterzelg, plusieurs tombes à inhumation ont été détruites. ASA. 1895, p. 451. Heierli, Archäologische Karte, A. XXVII, p. 82.

*bracelet*. Zurich. 18, 57.  
*sept bracelets tubulaires*. Zurich. 27, 24.  
*fibule La Tène I, brisée*. Zurich.  
*bracelet-méandre*. Zurich. 21, 98.  
*anneau de fer, plat*. Zurich. 31, 19.

13 - WINDISCH, district de Brugg.  
Plusieurs trouvailles d'objets de l'âge du

fer, provenant sans doute de tombes qui n'ont pas été observées. F. Keller, Statistik der röm. Ansiedelungen, MZ. XV. 3. p. 135. Heierli, Reste d. vorröm. Vindonissas, ASA. 1894, p. 381. Le même, Archäolog. Karte, A. XXVII, p. 86.

*torques à coquilles*. Berne. 11, 17.  
*bracelet*. Berne. 19, 61.  
*deux anneaux de jambes côtelés*. Bâle. 16, 25.

14 - ZURZACH, district de Zurzach.  
Lors de la construction du chemin de fer, dans une tombe? A. IX, p. x. Rochholz, Katalog, p. 31. Heierli, Archäol. Karte, A. XXVII, p. 10. Gessner, Katalog, p. 40.  
*chaîne-ceinture*. Aarau. 29, 1.

## BALE

15 - BASEL (Bâle), district de Bâle.  
Au Petit-Bâle, entre le Bäumlhof et le Bierburg, une tombe. ASA. 1907, p. 63. JSGU. I (1908), p. 61.

*fibule de la Certosa*. Bâle. 1, 3.  
*anneau de fer*. Bâle. 31, 2.  
*crosse de fer*. Bâle. 30, 17.

16 - DIEPFLINGEN, district de Sissach.  
En 1855, lors des travaux du chemin de fer, on trouva une tombe. JSGU. III (1910), p. 88.

*torques à cabochois*. Liestal. 13, 26.  
*fragments de 7 fibules La Tène Ib et c.*  
Liestal.  
*bracelet tubulaire*. Liestal. 27, 27.  
*fusaïole de pierre*. Liestal. 30, 41.

17 - LAUSEN, district de Liestal.  
Vraisemblablement dans une tombe.  
*torques tubulaire*. Berne. 11, 15.  
*deux bracelets tubulaires*. Berne. 26, 11.

18 - MUTTENZ, district d'Arlesheim.  
Au Steinenbruggli, dans une gravière, un cimetière dont la plupart des tombes furent détruites sans avoir été étudiées. F. Keller, Heidengräber und Totenhügel, MZ. III, 4, p. 37. G. de Bonstetten, Recueil d'antiquités, Suppl. I, p. 25. R. Holz, Früh La Tène Grab, An. 1888, p. 33. ASA. 1902, p. 106. JSGU. III (1910), p. 88.

Tombe N° 1, Orientation O-E.

*torques à cabochois* (Keller, Heidengräber pl. VII, 1. Bonstetten, Suppl. pl. XVIII, 1). Berne. 13, 23.

*quatre bracelets tubulaires* (Keller, op. cit. pl. VII, 3. Bonstetten, op. cit. pl. XVIII, 3-6). Berne. 26, 20.

*bracelet décoré de S* (Keller, op. cit. pl. VII, 2. Bonstetten, op. cit. pl. XVIII, 2). Berne. 23, 134.

*fibule La Tène Ib* (Keller, op. cit. pl. VII, 7 et 6. Bonstetten, op. cit. pl. XVIII, 7). Berne. 3, 96.

*fibule La Tène Ib* (Keller, op. cit. pl. VII, 4. Bonstetten, op. cit. pl. XVIII, 8). Berne. 2, 66.

*deux fibules La Tène Ib* (Keller, op. cit. pl. VII, 5. Bonstetten, op. cit. pl. XVIII, 9). Berne. 3, 116.

*fibule La Tène Ic* (Keller, op. cit. pl. VIII, 8, 9). Berne. 5, 176.

*fibule La Tène Ic* (Bonstetten, op. cit. pl. XVIII, 10). Berne. 4, 136.

*fibule La Tène Ib*. Berne. 3, 102.

Tombe N° 2.

*bracelet*. Berne. 16, 20.

Un couteau de bronze et des fragments de vases sont perdus. Avec ces objets aurait été trouvé:

*bouton creux en verre* (Bonstetten, op. cit. pl. XVIII, 11). Berne. 32, 24.

Aux débris de poteries étaient mêlés des cendres et des charbons: tombe à incinération? On aurait aussi trouvé des os humains (brûlés?).

Une autre fosse n'aurait renfermé que des os de moutons, des cendres et des charbons, et pas d'os humains.

Tombe N° 3.

*torques à cabochons* (Holz, Grab, pl. IX, 4).  
Liestal. 13, 24.  
*deux anneaux*. Liestal. 31, 10.  
*cinq bracelets tubulaires*. Liestal. 26, 11.  
*fibule La Tène Ib*. Liestal. 2, 59.

Tombe N° 4.

*deux fibules La Tène Ib et c.* Liestal. 3, 97;  
4, 136.  
*fibule La Tène I en fer, brisée*. Liestal.  
*deux bracelets*. Liestal. 15, 1.  
*deux bracelets tubulaires*. Liestal. 25, 7.  
*bracelet en fil de bronze* (op. cit. pl. IX, 5).  
Liestal. 21, 101.  
*pendeloque*. Liestal. 30, 21.

Tombe N° 5.

*deux bracelets tubulaires*. Liestal. 27, 27.  
*fibule de La Certosa*. Liestal. 1, 3.  
(La provenance de cette fibule n'est pas certaine: elle pourrait avoir été trouvée à Oltingen.)

Tombe N° 6.

*deux bracelets tubulaires*. Liestal. 27, 24.  
*bracelet*. Liestal. 18, 57.  
*torques à cabochons*. Liestal. 13, 26.

Tombe N° 7.

*quatre fibules La Tène Ib et c.* Liestal. 3, 104.

Tombe N° 8.

*trois fibules La Tène Ic*. Liestal.  
*bracelet tubulaire*. Liestal. 27, 26.  
*bracelet*. Liestal. 23, 126.

Tombe N° 9. Orientation NO-SE.

*deux anneaux massifs*. Liestal. 15, 2.  
*deux bracelets*. Liestal. 17, 31.  
*deux anneaux de jambes*. Liestal. 15, 7.  
*boule de verre*. Liestal.  
*fibule à trois cabochons*. Liestal. 2, 76.  
De ce cimetière proviennent encore:  
*trois fibules La Tène I*. Bâle. 1, 15; 3, 86 a.  
4, 108.  
*bracelet tubulaire*. Zurich. 27, 82.

19 - PRATTELN, district de Liestal.

Au Neueinschlag, dans la forêt, s'élevait un grand tumulus. D: 18 m.; H: 2 m.

A la base se trouvait un cercle de pierres espacées de 15 m. de diamètre, à l'intérieur duquel étaient plusieurs lits de pierres irréguliers. Au centre s'élevait un noyau de pierres de 2,40 m. de hauteur et de 1,80 m. de diamètre qui s'enfonçait dans le sol en forme de cône renversé à une profondeur de 1 m. Sous ce noyau, au fond de l'entonnoir creusé en terre, sont des cendres, et, parmi les pierres du noyau, des fragments

d'os carbonisés: c'est la tombe principale appartenant au premier âge du fer. Ce tumulus recouvre encore deux tombes à incinération et cinq sépultures à inhumation du premier âge du fer. Plus tard, ce tumulus a reçu de nouvelles inhumations appartenant au deuxième âge du fer. W. Vischer, *Drei Grabhügel in der Hardt*, MZ. II, 6, p. 9. Ce mémoire a été reproduit dans: W. Vischer, *Kleine Schriften II*, p. 565.

Tombe N° 1.

Un corps orienté E-O, accompagné d'un fragment de fer et des débris d'un vase.

Tombe N° 2.

Corps étendu orienté E-O, les deux bras croisés sur la poitrine. A gauche, se trouvaient un fond de vase et des fragments de fer. Sur la poitrine:

*deux bracelets*. Bâle. 19, 59.  
*anneau de terre cuite* (Vischer, *Grabhügel*  
pl. III, 2). Bâle. 30, 43.  
*perle de verre bleu*. Bâle. 32, 1.

Tombe N° 4.

Un corps complètement fondu:  
*crochet de fer*. Bâle. 30, 16.  
*anneau de fer*. Bâle. 31, 3.

Tombe N° 5.

Un corps couché sous un lit de pierres, orienté E-O:  
*deux bracelets*. Bâle. 16, 19.

Tombe N° 6.

Corps orienté N-S, les bras croisés sur la poitrine:

*torques à fermoir*, au cou. Bâle. 9, 4.  
*fibule La Tène Ia*, sur la poitrine (op. cit.  
pl. II, 8). Bâle. 1, 6.  
*bracelet ouvert*. Bâle. 19, 65.  
*bracelet fermé*. Bâle. 16, 19.  
*deux anneaux de jambe*. Bâle. 22, 112.  
*stylet de fer*, près du pied gauche. Bâle. 30, 15.  
*urne* renfermant un *petit vase*, placée à  
côté de la tête (op. cit. pl. III, 4). fig. 1.  
Un poignard (ou couteau) à manche entouré de fil de fer reposait aux pieds du mort.

Tombe N° 7.

A cet endroit se trouvait un groupe de quatre sépultures diversement orientées. L'une appartenait au premier âge du fer (a).

Tombe N° 7b.

*deux paires d'anneaux de bronze* (op. cit.  
pl. II, 16). Bâle. 15, 1; 16, 17.

Tombe N° 7c, orientée O-E.

*deux fibules La Tène Ia, brisées*. Bâle.  
*torques à fermoir*. Bâle. 9, 3.

*annelet* (op. cit. pl. II, 11). Bâle. 31, 8.  
*anneau de fer* (op. cit. pl. II, 12). Bâle. 31, 11.  
*deux bracelets* (op. cit. pl. II, 14). Bâle. 20, 80.  
*anneau* (op. cit. pl. II, 15). Bâle. 31, 11.

Tombe N° 7 d,  
placée sous la précédente, orientée N-S.  
*collier de perles de verre bleu et d'ambre*  
(op. cit. pl. II, 13). Bâle. 32, 1, 2, 3, 19.  
deux bracelets tubulaires.  
débris de fer indéterminables.  
A l'une de ces tombes appartient encore:  
*anneau de bronze*. Bâle. 31, 4.

Tombe N° 8.  
Le corps est orienté NO-SE; il a les deux  
bras allongés.

*torques* (op. cit. pl. II, 17). Bâle. 9, 3.  
*deux anneaux de jambes* (op. cit. pl. II, 18).  
Bâle 22, 113.  
deux anneaux tubulaires.  
bague à la main droite.  
un morceau de soufre était placé à côté  
de la tête.

Tombe N° 9.  
Le corps est entièrement décomposé.  
*fibule brisée La Tène I*. Bâle.  
*fibule La Tène Ia* (op. cit. pl. II, 19). Bâle. 1, 19.  
*torques*. Bâle. 9, 3.  
*perles de verre bleu*. Bâle. 32, 1.  
*anneau*. Bâle. 31, 1.  
*cinq annelets ouverts*, placés au sommet  
de la tête. Bâle. 18, 44, 47. 31, 10.  
*double cône en terre cuite* (op. cit. pl. III, 5).  
Bâle. 30, 38.

Tombe N° 14.  
Deux corps dont il ne reste que de faibles

traces, orientés NO-SE, avec, à la tête, deux  
lits de pierres.

*fibule La Tène Ia*. Bâle. 1, 28.  
bracelet.  
un bouton de bronze provenant sans doute  
d'une fibule de la Certosa et deux anneaux  
de fer sont perdus.

Tombe N° 15.  
Un corps dont il ne reste que la tête.  
*deux anneaux de fer* (op. cit. pl. II, 20).  
Bâle. 31, 17.  
*anneau de bronze* (op. cit. pl. II, 21). Bâle.  
16, 17.

Tombe N° 20.  
deux fibules La Tène I.

Tombe N° 22.  
Un corps inhumé orienté N-S, avec trois  
anneaux de fer et les débris d'une fibule  
La Tène I en fer et une  
*fibule de bronze La Tène Ia*. Bâle. 1, 18.

20 - SCHOENENBUCH, district d'Arlesheim.  
Une tombe en pleine terre. G. de Bon-  
stetten, Recueil d'antiquités, p. 31. Heierli,  
Urgeschichte der Schweiz, p. 389.

*fibule La Tène I* (Bonstetten, Recueil, pl.  
VII, 6). Berne.

*torques à cabochons* (op. cit. pl. VII, 4).  
Berne. 14, 29.

*bracelet* (op. cit. pl. VII, 5). Berne. 18, 87.

21 - ZEGLINGEN, district de Sissach.  
Près de ce village, on aurait trouvé une  
tombe à incinération. JSGU. III (1910), p. 88.  
*urne cinéraire*. Liestal.

*fragment de vase*. Liestal.  
*fibule La Tène en fer*. Liestal.

## BERNE

22 - AARBERG, district d'Aarberg.  
En creusant les fondations de la fabrique  
de sucre, on détruisit une tombe. JBB. 1906,  
p. 27. JSGU. I (1908), p. 61.

*fibule La Tène Ib*. Berne. 2, 78.  
*fragment d'un bracelet à bossettes*. Berne.  
24, 147.

D'autres tombes:  
*fibule La Tène Ic*. Berne. 4, 156.  
*fibule La Tène II*. Berne. 7, 286.

23 - AARWANGEN, district d'Aarwangen.  
Dans la forêt de Zopfen, au nord de la  
route de Büzberg, on a fouillé un groupe de  
5 tumulus. JBB. 1899, p. 44; 1900, p. 26. ASA.  
1899, p. 102. J. Wiedmer, *Archaeologisches*  
aus dem Obergeraargau, AHVB. XVII, p. 364.

### Tumulus N° 2.

D: 13 m.; H: 1,30 m.  
Construit tout en terre mêlée de cendres  
et de charbons. Sur le sol, une couche  
épaisse de cendres et, dans la terre, quel-  
ques fragments de vases.

Vers le centre:  
vase brisé.  
plat brisé.

Sur le sol primitif, en un tas:  
*deux anneaux tubulaires*. Berne. 31, 15.  
*débris d'une fibule La Tène I en fer*. Berne.  
*silex*. Berne.

Formant un autre tas:  
*deux anneaux de fer*. Berne. 31, 5.  
*fragment d'un bracelet de bronze*. Berne.

Tumulus N° 3.

D: 22 m.; H: 2,10 m.

Appelé le Grosser Hubel. Construit tout en terre mêlée de cendres et de charbons. Sur le sol primitif, restes d'un foyer de 19 m. de D: le sol est brûlé sur une profondeur de 1 à 2 cm. sur les bords et de 30 cm. au centre; ce foyer est recouvert d'une couche de cendres qui a 1,50 m. d'épaisseur. Dans toute la masse du tumulus, débris de vases. Pas de tombe; foyer d'incinération pour une famille?

Les objets sont dispersés par groupes:

Groupe 1, au NO:  
*silix*. Berne.

Groupe 2, au SO:  
bracelet en fil de bronze.  
*deux anneaux de fer*. Berne. 31, 3, 5.  
*fibule La Tène I en bronze*. Berne.

Groupe 3:  
*fond de vase*. Berne.  
*fragment de torques en fil tors.* Berne. 10, 8.

Groupe 4:  
*collier de perles de verre bleu et d'ambre*.  
Berne. 32, 1, 2, 3, 19.  
*fibule La Tène I en bronze*.

Groupe 5, au NO:  
*fibule de La Certosa*. Berne. 1, 3.  
*fusaïole de terre rouge*. Berne. 30, 40.

Groupe 6:  
*bracelet en fil de bronze fin*. Berne. 15, 4.  
*deux bracelets avec boutons terminaux ornés*.  
Berne. 19, 84.  
*fibule La Tène I en fer*. Berne. 1, 18.

Groupe 7 au SO:  
*bracelet de bronze épais avec bouton*. Berne.  
17, 30.  
*deux anneaux de fer*. Berne. 31, 5.  
*fibule La Certosa en fer*. Berne. 1, 4.  
*fibule La Tène I en fer*.  
*bracelet en bronze décoré avec boutons terminaux*. Berne. 19, 83.  
*bracelet uni*. Berne. 15, 4.  
*deux anneaux de fer*. Berne. 31, 7.

Groupe 8:  
*deux bracelets ornés, presque fermés*. Berne.  
18, 45.  
*bracelet décoré, avec boutons terminaux*.  
Berne. 19, 83.  
*deux bracelets unis, minces*. Berne. 15, 4.  
gros bracelet fermé.  
*deux petits anneaux*. Berne. 31, 6.  
fragment d'une écuelle.

Groupe 9:  
trois bracelets minces formant une spirale.

Groupe 10:  
*rouelle de bronze*. Berne. 30, 11.

Groupe 11:  
bracelet massif.  
*fragment d'une fibule de La Certosa*. Berne.  
1, 3.

Groupe 12, au NE:  
*débris d'une plaque de ceinture*. Berne.

Groupe 13, au SE:  
fragment de vase.  
*deux gros anneaux de fer*. Berne. 31, 18.  
*bracelet tubulaire brisé*. Berne. 25, 6.  
bracelet tubulaire d'enfant.

Dans la terre du tumulus, on trouva encore les objets suivants:

*anneau de fer*. Berne. 31, 3.  
débris d'un anneau de fer.  
*petit anneau de fer*. Berne. 31, 9.  
Les bracelets suivants n'ont pu être identifiés:  
*bracelet côtelé*. Berne. 16, 24.  
*bracelet plan-convexe*. Berne. 18, 46.

24 - AESCHI, district de Frutigen.  
A 200 m. au-dessus du village, près de la route, une tombe à inhumation. JBB. 1901, p. 10. ASA. 1901, p. 219.  
*bague d'argent brisée*. Berne.  
*anneau de verre*. Berne. 32, 27.

25 - BERP, district de Seftigen.  
Dans la gravière du Zelg, deux tombes à inhumation; l'un des corps était recouvert d'une dalle de 1 m. de long et de 0,70 m. de large. JBB. 1904, p. 21. ASA. 1904, p. 56, 175.  
*bracelet de fil de bronze*. Berne. 18, 58.  
*bouton de bronze*. Berne.

26 - Belp.  
Dans une seconde gravière au Zelg, une tombe. JBB. 1904, p. 21; 1905, p. 14. ASA. 1904, p. 56. JSGU. I (1908), p. 59.  
*chatne-ceinture*. Berne. 29, 4.

27 - Belp.  
Près du village, une trouvaille isolée. JBB. 1901, p. 9.  
*bague d'or en spirale*. Berne. 28, 41.

28 - BERNE, district de Berne.  
A Aaregg, en 1848, en élargissant un chemin, les cantonniers détruisirent plusieurs tombes. Bonstetten, Recueil d'antiq., Suppl. I, p. 12. Bonstetten, Carte archéol. (Berne) p. 5. Heierli, Urgeschichte der Schweiz, p. 390.  
*sept fibules La Tène II*. Berne. 8, 291, 300, 301, 307, 310, 316.  
*obole massaliote* (Bonstetten, Suppl. pl. V, 11). Berne.

- anneau à goupille* (op. cit. pl. V, 7). Berne. 31, 26.  
*quatre anneaux de verre* (op. cit. pl. V, 8). Berne. 32, 27, 28.  
*bracelet de verre translucide* (op. cit. pl. V, 9). Berne 33, 5.  
*bracelet de verre translucide* (op. cit. pl. V, 10). Berne. 33, 11.  
*bracelet de verre bleu cobalt*. Berne. 34, 20.  
*perle de verre bleu, décor jaune* (op. cit. pl. VI, 9). Berne. 32, 13.  
*bracelet d'argent*. Berne. 21, 107.  
*bague d'argent en spirale*. Berne. 28, 38.  
*épée de fer*.  
*chatnette* (op. cit. pl. VI, 8). Berne. 32, 16.  
*deux aiguilles de bronze* (op. cit. pl. VI, 10). Berne. 30, 2, 3.  
*anneaux de bronze* (op. cit. pl. V, 5; VI, 2). Berne. 30, 1, 2, 6, 26.  
*débris de vases à peinture blanche* (op. cit. pl. VII, 4—7). Berne.  
*petite urne*. Berne. fig. 9.  
*petit vase*. Berne. fig. 7.
- 29 - Berne.  
En 1824, on trouva aux environs de la ville, probablement dans une tombe:  
*quatre fibules La Tène I, brisées*. Lausanne. F. Troyon, Catalogue ms.
- 30 - Berne.  
Dans une gravière, près de la ville, une tombe à inhumation.  
*fibule La Tène Ib*. Zurich. 3, 108.  
*deux fibules La Tène Ic*. Zurich. 4, 139; 5, 208.  
*bracelet fermé*. Zurich. 17, 86.  
*fragment de bracelet tubulaire*. Zurich. 28, 35.
- 31 - Berne.  
Dans le quartier d'Holligen, une tombe.  
*perle de verre*. Berne. 32, 11.
- 32 - Berne.  
Dans le quartier de l'Inselscheur, à la Kônizstrasse, on découvrit plusieurs tombes. JBB. 1899, p. 8; 1901, p. 9; 1903, p. 20. ASA. 1899, p. 102; 1901, p. 89.  
Tombe No 1.  
*épée de fer*. Berne. 38, 20.  
*deux garnitures de bronze*. Berne. 31, 16.  
Tombe No 2.  
*quatre fibules La Tène Ib et c*. Berne. 3, 104, 116; 5, 208.  
Tombe No 3.  
*deux bracelets tubulaires*. Berne. 28, 35.
- 33 - Berne.  
Dans le quartier de la Lorraine, une tombe. JBB. 1901, p. 9.  
*lance de fer*. Berne.  
*épée de fer*. Berne.  
Une pointe de flèche et quelques autres objets ont été perdus.
- 34 - Berne.  
Au Muristalden, deux tombes ont été trouvées.  
Tombe No 1.  
*deux bracelets de verre bleu*. Berne. 33, 7.  
*bracelet*. Berne. 18, 52.  
*chaîne-ceinture*. Berne. 29, 3.  
Tombe No 2.  
*deux fibules La Tène II brisées, en fer*. Berne.  
*bracelet de verre olive*. Berne. 34, 20.  
*quatre anneaux plan-convexes*. Berne. 31, 27.  
*deux ornements*. Berne. 30, 34.  
*épée de fer*. Berne. 38, 20.  
*lance de fer*. Berne. 39, 9.  
*talon de la lance en fer*. Berne. 39, 9a.
- 35 - Berne.  
Dans la gravière du Schärloch, en 1857, les terrassiers détruisirent un grand nombre de tombes et jetèrent les objets dans la rivière. En 1860, des fouilles firent découvrir des ossements brûlés et non brûlés et quelques objets. Il y aurait donc eu en cet endroit quelques tombes à incinération parmi des tombes à inhumation? G. de Bonstetten, Recueil d'antiquités, Suppl. I, p. 11. G. de Bonstetten, Carte archéologique (Berne), p. 5. Heierli, Urgesch. d. Schweiz, p. 390.  
*fibule La Tène II* (Bonstetten, Suppl. pl. VI, 4). Berne. 8, 295.  
*fibule La Tène II*. Berne. 8, 296, 302.  
*bracelet de verre bleu* (op. cit. pl. V, 4). Berne. 34, 18.  
*bracelet de verre translucide*. Berne. 33, 5.  
*anneau de bronze* (op. cit. pl. V, 5). Berne. 31, 2.  
*perles d'ambre* (op. cit. pl. VI, 1). Berne. 32, 19.  
*anneaux minces* (op. cit. pl. VI, 2). Berne. 31, 1.  
*fragment de couteau de fer* (op. cit. pl. VI, 3).  
*petite urne* (op. cit. pl. VII, 1). Berne. fig. 6.  
*double crochet* (op. cit. pl. VI, 5). Berne. 30, 33.  
*feuille de bronze ornée* (op. cit. pl. VI, 6). Berne.  
*bracelet en spirale*. Berne. 18, 52.  
*anneau de verre*. Berne. 32, 28.
- 36 - Berne.  
A la Schoshalden, les ouvriers du chemin de fer détruisirent une tombe. Bonstetten, Recueil d'antiquités, Suppl. I, p. 21. Bonstetten, Carte archéol. (Berne), p. 5.

*fibule La Tène I en argent* (Bonstetten, Suppl. pl. XIII, 8). Berne. 2, 58.  
*fibule La Tène I, brisée*. Berne.  
*fragments d'une épée de fer*. Berne.  
*restes de deux lances*. Berne. 39, 12.  
*bracelet*. Berne. 15, 7.  
*quatre bracelets tubulaires*. Berne. 28, 35.  
*deux perles*. Berne. 32, 1, 7.

37 - Berne.

A la Schwarzthor, près de Montbijou, on détruisit plusieurs tombes. G. de Bonstetten, Carte archéol. (Berne), p. 5. Heierli, Urgesch. d. Schweiz, p. 390.

*six fibules La Tène Ib et c.* Berne. 6, 265.

38 - Berne.

Au Spitalacker, dans la Viktoriastrasse, on a découvert plusieurs tombes à inhumation; elles avaient diverses orientations; entr'elles, on constata des traces de charbon. Une tombe d'enfant ne contenait pas de mobilier funéraire. JBB. 1896, p. 32; 1899, p. 10; 1900, p. 11. ASA. 1899, p. 211; 1900, p. 148. H. Kasser, Gräberfunde im Kanton Bern, ASA. 1896, p. 77. Heierli, Urgesch. d. Schweiz, p. 390.

Tombe N° 1.

Un corps de femme?

*bracelet de bronze brisé*. Berne. 24, 149.  
*fibule La Tène II brisée*. Berne. 7, 271.  
*bague coudée en argent*. Berne. 28, 21.  
*bague torse en argent*. Berne. 28, 5.  
*chaîne-ceinture de bronze*. Berne. 29, 3.  
*bracelet de lignite*. Berne. 31, 33.

Tombe N° 2.

*épée courte en fer*. Berne. 36, 1.  
fragments d'une fibule de fer et d'un umbo.

Tombe N° 3.

Cette tombe se trouvait à 15 m. des précédentes; le corps orienté N-S était recouvert d'un lit de grosses pierres sur lesquelles se trouvait une couche de cendres, épaisse de 5 cm.

*trois fibules La Tène Ic sur l'épaule gauche*. Berne. 6, 285, 246, 246.  
*bracelet à godrons au bras droit*. Berne. 24, 146.  
*quatre anneaux tubulaires aux jambes*. Berne. 25, 8; 27, 27.  
*bague coudée*. Berne. 28, 21.  
*anneau mince*. Berne. 18, 55.

Tombe N° 4.

*bracelet tubulaire*. Berne. 28, 30.  
*bracelet de fer tors*. Berne. 16, 27.  
*fibule La Tène Ic*. Berne. 5, 215.

*bague coudée*. Berne. 28, 19.  
*anneau de fer*. Berne. 31, 18.  
*anneau mince*. Berne. 18, 40.

39 - Berne.

A la jonction de la Wabernstrasse et du Weissenbühlweg, dans une gravière, on découvrit plusieurs tombes. JBB. 1895, p. 26; 1896, p. 32; ASA. 1897, p. 30. H. Kasser, Gräberfunde im Kt. Bern, ASA. 1896, p. 77.

Tombe N° 1.

Un corps de femme?

*bracelet de verre bleu*. Berne. 35, 26.  
*chaîne-ceinture*. Berne. 29, 3.

Tombe N° 2.

*quatre bracelets tubulaires*. Berne. 27, 27.  
*douze fibules La Tène Ic*, sur la poitrine. Berne 5, 194, 197; 6, 234, 237, 241.  
*deux anneaux massifs*, à la jambe. Berne. 15, 6.  
*bracelet*. Berne. 24, 142.

Tombe N° 3.

Sépulture d'enfant sans mobilier funéraire.

Tombe N° 4.

*bracelet de verre bleu clair*. Berne. 33, 2.  
*bracelet*. Berne. 15, 7.  
*fibule La Tène II*. Berne. 7, 270.  
*anneau*. Berne. 31, 2.

40 - Berne.

Au Wankdorffeld, dans une gravière, près de la ligne du chemin de fer, on découvrit plusieurs tombes. JBB. 1896, p. 31. H. Kasser, Gräberfunde im Kt. Bern, ASA. 1896, p. 77.

Tombe N° 1.

*bracelet de verre bleu*. Berne. 35, 26.  
*bracelet de verre vert*. Berne. 33, 2.  
*bracelet*. Berne. 15, 7.  
*chaîne-ceinture*. Berne. 29, 3.

Tombe N° 2.

Sépulture d'enfant sans mobilier funéraire.

Tombe N° 3.

*bracelet*. Berne. 15, 6.  
*fibules de fer La Tène II brisées*. Berne.

41 - Berne.

Au Wylerfeld, en construisant le chemin de fer, on a détruit plusieurs tombes. G. de Bonstetten, Recueil d'antiquités, Suppl. I, p. 11. G. de Bonstetten, Carte archéol. (Berne), p. 5. Heierli, Urgesch. d. Schweiz, p. 390.

*fibule La Tène II* (Bonstetten, Suppl. pl. VI, 7). Berne. 8, 294.  
*deux fibules La Tène II*. Berne. 8, 297, 299.

- bracelet de verre translucide* (op. cit. pl. V, 6). Berne. 34, 18.  
*bracelet de verre bleu*. Berne. 35, 26.  
*bracelet de verre blanc*. Berne. 33, 5.  
*perles de verre bleu, décor jaune* (op. cit. pl. VI, 14). Berne. 32, 10.  
*baguette en spirale, en argent*. Berne. 28, 42.
- 42 - BICKINGEN, district de Burgdorf.  
En construisant le chemin de fer, on détruisit une tombe. G. de Bonstetten, Recueil d'antiquités, Suppl. I, p. 11. J. Wiedmer, Archäologisches aus dem Oberaargau, AHVB. XVII, p. 46.  
*bracelet de verre vert* (Bonstetten, Suppl. pl. V. 1). Berne. 33, 5.  
*bracelet de verre bleu* (op. cit. pl. V, 2). Berne. 34, 16.  
*perle d'ambre* (op. cit. pl. V, 3). Berne. 32, 19.  
*chaîne-ceinture*. Berne. 29, 8.  
*fibule La Tène II brisée*. Berne.
- 43 - BIEL (Bienne), district de Bienne.  
Dans les environs de la ville, on découvrit une tombe. R. Forrer, Tène-Grab von Biel, An. 1888, p. 8.  
*fibule La Tène II* (Forrer, Tène-Grab pl. IV, 4). 8, 311.  
*fragment de bracelet de verre bleu* (op. cit. pl. IV, 6). 35, 23.  
*monnaie d'or* (op. cit. pl. IV, 5).
- 44 - BOLLIGEN, district de Berne.  
Près de Ferrenberg, on découvrit une tombe.  
*deux fibules La Tène II en fer*. Berne. 7, 278.  
*épée de fer*. Berne. 38, 18.  
*lance de fer*. Berne. 40, 18.  
*talon de la lance*. Berne. 40, 13a.  
*quatre boutons de bronze*. Berne. 31, 29.
- 45 - BOWIL, district de Konolfingen.  
Au Oertliboden (Schön-Oertli), près de Oberhofen, on détruisit une tombe. ASA. 1898, p. 27 et 58.  
*deux bracelets tubulaires*. Berne. 25, 7; 27, 29.  
*torques à coquille*. Berne. 12, 19.
- 47 - BUEMPLIZ, district de Berne.  
Une tombe à inhumation. G. de Bonstetten, Carte archéol. (Berne), p. 9.  
*bracelet*. Berne. 23, 130.
- 48 - CLAVALEYRES, district de Laupen.  
Dans une gravière, on a détruit plusieurs tombes. G. de Bonstetten, Recueil d'antiquités, Suppl. II, p. 15. G. de Bonstetten, Carte archéol. (Berne), p. 15.
- bracelet à fermoir* (Bonstetten, Suppl. pl. IX, 18). Berne. 22, 121.  
*bracelet à fermoir*. Berne. 22, 118.  
*deux anneaux ouverts*. Berne. 18, 45.
- 49 - FERENBALM, district de Laupen.  
Près du hameau de Vogelbuch, on a fouillé un immense tumulus (colline naturelle?), dans lequel on ne trouva pas trace de tombe, mais seulement de la terre grasse (produite par la décomposition d'un corps?). G. de Bonstetten, Recueil d'antiquités p. 34. G. de Bonstetten, Carte archéol. (Berne), p. 18.  
*petite fibule La Tène I* (Bonstetten, Recueil pl. XI, 20).  
*bracelet de bronze*.
- 50 - HOECHSTETTEN, district de Konolfingen.  
Dans la gravière du Buckelhüsli, on a trouvé plusieurs tombes. JBB. 1903, p. 20. ASA. 1903, p. 224.  
Tombe No 1.  
*perle de terre, yeux bleus*. Berne. 32, 9.  
*quatre anneaux de verre*. Berne. 32, 26.  
*15 perles de verre bleu et gris*. Berne. 32, 1.  
*deux anneaux de bronze*. Berne. 18, 50.  
Tombe No 2.  
Un corps d'enfant ayant un trou dans le crâne; la tête repose sur une pierre qui lui sert d'oreiller.  
*fragment d'une fibule de fer La Tène II*. Berne.  
*gros anneau de verre*. Berne. 32, 28.
- 51 - KEHRSATZ, district de Seftigen.  
Dans une tombe (?):  
*chaîne-ceinture*. Berne. 29, 3.  
*fibule à arbalète*. Berne. 1, 1.
- 52 - KIRCHDORF, district de Seftigen.  
Près de ce village on découvrit en 1911 deux tombes. JSGU. IV (1911), p. 127; V (1912), p. 147.  
Tombe No 1.  
*bracelet fermé*. Berne. 15, 6.  
*bracelet perlé*. Berne. 20, 82.  
*trois fibules La Tène Ic*. Berne. 4, 129, 170; 6, 266.  
*épingles*. Berne. 30, 1.  
*deux bracelets tubulaires*. Berne. 28, 35.  
Tombe No 2.  
*bracelet de lignite*. Berne. 31, 35.
- 53 - KIRCHLINDACH, district de Berne.  
En 1818, on détruisit une tombe. G. de Bonstetten, Carte archéol. (Berne), p. 22.

*fibule La Tène Ib.* Berne. 2, 65.  
*anneau.* Berne. 31, 1.  
*cinq bracelets tubulaires.* Berne. 25, 7; 26, 17.

54 - KIRCHTHURNEN, district de Seftigen.  
Dans une gravière, on détruisit plusieurs tombes. G. de Bonstetten, Recueil d'antiquités, Suppl. I, p. 12.

*fibule La Tène II.* Berne.  
*bracelet de verre bleu* (Bonstetten, Suppl. pl. V, 21). Berne. 34, 16.  
*bague d'argent en spirale* (op. cit. pl. V, 11). Berne. 28, 37.  
*bague d'or en spirale* (op. cit. pl. V, 12). Berne. 28, 43.  
*chaîne-ceinture.* Berne. 29, 3.

55 - KOENIZ, district de Berne.  
Au Hugacker, dans une tombe?  
*bracelet de verre brun.* Berne. 33, 8.

55a - LANGENTHAL, district d'Aarwangen.  
Dans le Unterhard, se trouvait un groupe de tumulus. L'un d'eux renfermait une tombe gauloise. A. Jahn, Grabhügel bei Langenthal, AHVB. I, p. 172. G. de Bonstetten, Recueil d'antiquités, p. 32, 38. G. de Bonstetten, Carte archéol. (Berne), p. 23. J. Wiedmer, Archäologisches aus dem Oberaargau, AHVB. XVII, p. 410.

Tumulus N° 1.

D: 15 m.; H: 1,80 m.

Dans la moitié sud, on trouva trois lits de pierres en forme de demi-cercle ne se continuant pas au nord; dans cette dernière moitié on ne trouva que des pierres isolées; au centre du tumulus, au-dessous des trois lits de pierres, des charbons et deux fragments de vases; la tombe hallstattienne ne fut pas découverte.

Au centre du lit supérieur, à 0,50 m. de profondeur, et sur un espace de 0,50 m. carré, on trouva:

*deux anneaux* (Jahn, Grabhügel, fig. 3). Berne. 31, 2.  
*bracelet côtelé* (Jahn, op. cit. fig. 4; Bonstetten, Recueil, pl. XI, 7). Berne. 22, 114.  
*anneau* (Jahn, op. cit. fig. 5). Berne. 15, 7.  
*épingle* (Jahn, op. cit. fig. 6). Berne. 30, 1.  
*fibule* (Jahn, op. cit. fig. 7). Berne. 1, 9.  
*fibule La Tène Ib* (Jahn, op. cit. fig. 8; Bonstetten, op. cit. pl. XI, 6). Berne. 2, 44.  
*spirale* (Jahn, op. cit. fig. 13).

0,30 m. plus bas, sous le lit de pierres:

*fibule La Tène Ia* (Jahn, op. cit. fig. 9-12; Bonstetten, op. cit. pl. XI, 5). Berne. 1, 21.

56 - MEINISBERG (Montménil), district de Büren.

Dans une gravière, en 1873, on détruisit

plusieurs tombes. Bonstetten, Carte arch. (Berne), p. 25. Heierli, Urgesch. d. Schweiz, p. 389.

*bracelet.* Berne. 17, 37.  
*bracelet de verre bleu.* Berne. 34, 20.  
*petite urne.* Berne. fig. 4.  
*lance de fer.* Bienne.  
*fibules brisées La Tène I.* Berne-Bienne. 4, 189.

Dans une tombe:

*quatre bracelets côtelés.* Bienne. 21, 108.  
*bracelet.* Bienne. 21, 97.  
*bague en zig-zag.* Bienne. 28, 48.

57 - MOETSCHWIL, district de Burgdorf.  
Dans une gravière, on découvrit deux tombes à inhumation. JBB. 1909, p. 12; 1910, p. 11. ASA. 1909, p. 358. JSGU. III (1910), p. 86; V (1913), p. 151.

Tombe N° 1.

La tête du mort était protégée par trois grosses pierres.

*bracelet de verre bleu.* Berne. 34, 14.  
*bracelet en spirale.* Berne. 18, 52.  
*deux bagues d'argent à la main droite.* Berne. 28, 42.  
*débris d'une fibule de fer.* Berne.

Tombe N° 2.

La tête du mort est protégée par trois grosses pierres.

*bracelet de lignite* au bras droit, au dessus du coude. Berne. 31, 32.  
*bracelet de verre translucide.* Berne. 33, 5.  
*bracelet de verre jaune.* Berne. 33, 4.  
*débris de deux fibules de fer.* Berne.  
*fusaïole de terre rouge.* Berne. 30, 42.  
*douille de fer.* Berne. 30, 38.

Trois autres tombes furent par la suite détruites; elles renfermaient:

*cinq fibules La Tène II.* Berne. 8, 290, 299.  
*bracelet de verre jaune.* Berne. 33, 9.  
*anneau d'ambre.* Berne. 32, 20.  
*deux anneaux spirales.* Berne. 18, 52.  
*bracelet de verre bleu.* Berne. 34, 14.  
*deux bracelets minces.* Berne. 18, 55.

58 - MUEHLEBERG, district de Laupen.

Dans la gravière du Jerisberg, à Ritzenbach près Gümnenen, on a découvert depuis 1866 de nombreuses tombes. Bonstetten, Recueil d'antiq., Suppl. II, p. 12. Le même, Carte archéol. (Berne), p. 18. E. v. Fellenberg, Reihengräber bei Ritzenbach, ASA. 1871. p. 290.

Tombe N° 1, orientée S-N.

*épée de fer.* Berne. 38, 17.

- bracelet de verre translucide* (op. cit. pl. V, 6). Berne. 34, 18.  
*bracelet de verre bleu*. Berne. 35, 26.  
*bracelet de verre blanc*. Berne. 33, 5.  
*perles de verre bleu, décor jaune* (op. cit. pl. VI, 14). Berne. 32, 10.  
*bague en spirale, en argent*. Berne. 28, 42.
- 42 - BICKINGEN, district de Burgdorf.  
En construisant le chemin de fer, on détruisit une tombe. G. de Bonstetten, Recueil d'antiquités, Suppl. I, p. 11. J. Wiedmer, Archäologisches aus dem Oberaargau, AHVB. XVII, p. 46.  
*bracelet de verre vert* (Bonstetten, Suppl. pl. V, 1). Berne. 33, 5.  
*bracelet de verre bleu* (op. cit. pl. V, 2). Berne. 34, 16.  
*perle d'ambre* (op. cit. pl. V, 3). Berne. 32, 19.  
*chaîne-ceinture*. Berne. 29, 3.  
*fibule La Tène II brisée*. Berne.
- 43 - BIEL (Bienne), district de Bienne.  
Dans les environs de la ville, on découvrit une tombe. R. Forrer, Tène-Grab von Biel, An. 1888, p. 8.  
*fibule La Tène II* (Forrer, Tène-Grab pl. IV, 4). 8, 311.  
*fragment de bracelet de verre bleu* (op. cit. pl. IV, 6). 35, 23.  
*monnaie d'or* (op. cit. pl. IV, 5).
- 44 - BOLLIGEN, district de Berne.  
Près de Ferrenberg, on découvrit une tombe.  
*deux fibules La Tène II en fer*. Berne. 7, 273.  
*épée de fer*. Berne. 38, 18.  
*lance de fer*. Berne. 40, 13.  
*talon de la lance*. Berne. 40, 13a.  
*quatre boutons de bronze*. Berne. 31, 29.
- 45 - BOWIL, district de Konolfingen.  
Au Oertliboden (Schön-Oertli), près de Oberhofen, on détruisit une tombe. ASA. 1898, p. 27 et 58.  
*deux bracelets tubulaires*. Berne. 25, 7; 27, 29.  
*torques à coquille*. Berne. 12, 19.
- 47 - BUEMPLIZ, district de Berne.  
Une tombe à inhumation. G. de Bonstetten, Carte archéol. (Berne), p. 9.  
*bracelet*. Berne. 23, 130.
- 48 - CLAVALÉYRES, district de Laupen.  
Dans une gravière, on a détruit plusieurs tombes. G. de Bonstetten, Recueil d'antiquités, Suppl. II, p. 15. G. de Bonstetten, Carte archéol. (Berne), p. 15.  
*bracelet à fermoir* (Bonstetten, Suppl. pl. IX, 18). Berne. 22, 121.  
*bracelet à fermoir*. Berne. 22, 118.  
*deux anneaux ouverts*. Berne. 18, 45.
- 49 - FERENBALM, district de Laupen.  
Près du hameau de Vogelbuch, on a fouillé un immense tumulus (colline naturelle?), dans lequel on ne trouva pas trace de tombe, mais seulement de la terre grasse (produite par la décomposition d'un corps?). G. de Bonstetten, Recueil d'antiquités p. 34. G. de Bonstetten, Carte archéol. (Berne), p. 18.  
*petite fibule La Tène I* (Bonstetten, Recueil pl. XI, 20).  
*bracelet de bronze*.
- 50 - HOECHSTETTEN, district de Konolfingen.  
Dans la gravière du Buckelhüsli, on a trouvé plusieurs tombes. JBB. 1903, p. 20. ASA. 1903, p. 224.  
Tombe N° 1.  
*perle de terre, yeux bleus*. Berne. 32, 9.  
*quatre anneaux de verre*. Berne. 32, 26.  
*15 perles de verre bleu et gris*. Berne. 32, 1.  
*deux anneaux de bronze*. Berne. 18, 50.  
Tombe N° 2.  
Un corps d'enfant ayant un trou dans le crâne; la tête repose sur une pierre qui lui sert d'oreiller.  
*fragment d'une fibule de fer La Tène II*. Berne.  
*gros anneau de verre*. Berne. 32, 23.
- 51 - KEHRSATZ, district de Seftigen.  
Dans une tombe (?):  
*chaîne-ceinture*. Berne. 29, 3.  
*fibule à arbalète*. Berne. 1, 1.
- 52 - KIRCHDORF, district de Seftigen.  
Près de ce village on découvrit en 1911 deux tombes. JSGU. IV (1911), p. 127; V (1912), p. 147.  
Tombe N° 1.  
*bracelet fermé*. Berne. 15, 6.  
*bracelet perlé*. Berne. 20, 32.  
*trois fibules La Tène Ic*. Berne. 4, 129, 170; 6, 256.  
*épingles*. Berne. 30, 1.  
*deux bracelets tubulaires*. Berne. 28, 35.  
Tombe N° 2.  
*bracelet de lignite*. Berne. 31, 35.
- 53 - KIRCHLINDACH, district de Berne.  
En 1818, on détruisit une tombe. G. de Bonstetten, Carte archéol. (Berne), p. 22.

- fibule La Tène Ib.* Berne. 2, 65.  
*anneau.* Berne. 31, 1.  
*cinq bracelets tubulaires.* Berne. 25, 7; 26, 17.
- 54 - KIRCHTHURNEN, district de Seltigen.  
Dans une gravière, on détruisit plusieurs tombes. G. de Bonstetten, Recueil d'antiquités, Suppl. I, p. 12.  
*fibule La Tène II.* Berne.  
*bracelet de verre bleu* (Bonstetten, Suppl. pl. V, 21). Berne. 34, 16.  
*bague d'argent en spirale* (op. cit. pl. V, 11). Berne. 28, 37.  
*bague d'or en spirale* (op. cit. pl. V, 12). Berne. 28, 43.  
*chatne-ceinture.* Berne. 29, 8.
- 55 - KOENIZ, district de Berne.  
Au Hugacker, dans une tombe?  
*bracelet de verre brun.* Berne. 33, 8.
- 55 a - LANGENTHAL, district d'Aarwangen.  
Dans le Unterhard, se trouvait un groupe de tumulus. L'un d'eux renfermait une tombe gauloise. A. Jahn, Grabhügel bei Langenthal, AHVB. I, p. 172. G. de Bonstetten, Recueil d'antiquités, p. 32, 38. G. de Bonstetten, Carte archéol. (Berne), p. 23. J. Wiedmer, Archäologisches aus dem Oberaargau, AHVB. XVII, p. 410.
- Tumulus N° 1.  
D: 15 m.; H: 1,80 m.  
Dans la moitié sud, on trouva trois lits de pierres en forme de demi-cercle ne se continuant pas au nord; dans cette dernière moitié on ne trouva que des pierres isolées; au centre du tumulus, au-dessous des trois lits de pierres, des charbons et deux fragments de vases; la tombe hallstattienne ne fut pas découverte.  
Au centre du lit supérieur, à 0,50 m. de profondeur, et sur un espace de 0,50 m. carré, on trouva:  
*deux anneaux* (Jahn, Grabhügel, fig. 3). Berne. 31, 2.  
*bracelet côtelé* (Jahn, op. cit. fig. 4; Bonstetten, Recueil, pl. XI, 7). Berne. 22, 114.  
*anneau* (Jahn, op. cit. fig. 5). Berne. 15, 7.  
*épingle* (Jahn, op. cit. fig. 6). Berne. 30, 1.  
*fibule* (Jahn, op. cit. fig. 7). Berne. 1, 9.  
*fibule La Tène Ib* (Jahn, op. cit. fig. 8; Bonstetten, op. cit. pl. XI, 6). Berne. 2, 44.  
*spirale* (Jahn, op. cit. fig. 13).
- 0,30 m. plus bas, sous le lit de pierres:  
*fibule La Tène Ia* (Jahn, op. cit. fig. 9-12; Bonstetten, op. cit. pl. XI, 5). Berne. 1, 21.
- 56 - MEINISBERG (Montménil), district de Büren.  
Dans une gravière, en 1873, on détruisit

plusieurs tombes. Bonstetten, Carte arch. (Berne), p. 25. Heierli, Urgesch. d. Schweiz, p. 389.

- bracelet.* Berne. 17, 37.  
*bracelet de verre bleu.* Berne. 34, 20.  
*petite urne.* Berne. fig. 4.  
*lance de fer.* Bienne.  
*fibules brisées La Tène I.* Berne-Bienne. 4, 189.

Dans une tombe:

- quatre bracelets côtelés.* Bienne. 21, 108.  
*bracelet.* Bienne. 21, 97.  
*bague en zig-zag.* Bienne. 28, 48.

57 - MOETSCHWIL, district de Burgdorf.  
Dans une gravière, on découvrit deux tombes à inhumation. JBB. 1909, p. 12; 1910, p. 11. ASA. 1909, p. 358. JSGU. III (1910), p. 86; V (1913), p. 151.

Tombe N° 1.

La tête du mort était protégée par trois grosses pierres.

- bracelet de verre bleu.* Berne. 34, 14.  
*bracelet en spirale.* Berne. 18, 52.  
*deux bagues d'argent à la main droite.* Berne. 28, 42.  
*débris d'une fibule de fer.* Berne.

Tombe N° 2.

La tête du mort est protégée par trois grosses pierres.

- bracelet de lignite au bras droit, au dessus du coude.* Berne. 31, 32.  
*bracelet de verre translucide.* Berne. 33, 5.  
*bracelet de verre jaune.* Berne. 33, 4.  
*débris de deux fibules de fer.* Berne.  
*fusaïole de terre rouge.* Berne. 30, 42.  
*douille de fer.* Berne. 30, 36.

Trois autres tombes furent par la suite détruites; elles renfermaient:

- cinq fibules La Tène II.* Berne. 8, 290, 299.  
*bracelet de verre jaune.* Berne. 33, 9.  
*anneau d'ambre.* Berne. 32, 20.  
*deux anneaux spirales.* Berne. 18, 52.  
*bracelet de verre bleu.* Berne. 34, 14.  
*deux bracelets minces.* Berne. 18, 55.

58 - MUEHLEBERG, district de Laupen.

Dans la gravière du Jerisberg, à Ritzenbach près Gümmenen, on a découvert depuis 1866 de nombreuses tombes. Bonstetten, Recueil d'antiq., Suppl. II, p. 12. Le même, Carte archéol. (Berne), p. 18. E. v. Fellenberg, Reihengräber bei Ritzenbach, ASA. 1871. p. 290.

Tombe N° 1, orientée S-N.

- épée de fer.* Berne. 38, 17.

*lance de fer*. Berne. 40, 18.  
*umbo de bouclier*. Berne. 40, 20.

Tombe N° 2, orientée SE-NO.

*crochet de ceinture* (Fellenberg, Reihen-gräber pl. XXIV, 4). Berne. 29, 8.  
*deux fibules La Tène II* (Fellenberg, op. cit. pl. XXIV, 5, 6). Berne. 7, 287; 8, 307.  
Dans cette tombe furent encore trouvés deux bracelets de fer réduits en poussière, un à chaque bras, et deux fibules de fer brisées, sur la poitrine.

De ces tombes proviennent encore les objets suivants:

*douze fibules La Tène II* (Bonstetten, Suppl. pl. IX, 2, 3). Berne. 7, 277; 8, 293.  
*deux épées de fer*. Berne. 38, 17, 20.  
*bracelet* (op. cit. pl. IX, 1). Berne. 18, 54.  
*trois bracelets de verre bleu* (op. cit. pl. IX, 4, 5). Berne. 35, 23, 24; 34, 17.  
*lance de fer*. Berne. 39, 10.  
*talon de la lance*. Berne. 39, 10a.  
*crochet de ceinture*. Berne. 29, 10.  
*quatre anneaux plats*. Berne. 31, 27.  
*trois bagues*, deux en bronze et une en argent. Berne. 28, 36, 46.  
*chaîne-ceinture* (op. cit. pl. IX, 6). Berne. 29, 2.  
*fragment de bracelet tors* (op. cit. pl. IX, 7).  
*anneau ouvert* (op. cit. pl. IX, 8). 31, 10.

59 - Muehleberg.

Dans la gravière de Trühleren, près de Gümnenen, une tombe. JBB. 1904, p. 21.

*fibule La Tène I*. Berne. 1, 34.  
*épée de fer*. Berne. 36, 8.

60 - MUENSINGEN, district de Konolfingen.

Sur un plateau au-dessus du village, on trouva en 1904 quelques tombes. En 1906, à la suite de fouilles régulières, on mit à découvert un cimetière de 217 tombes. J. Wiedmer, La Tène-Gräberfeld bei Münsingen, AHVB. 1908, p. 269—361.

Tombe N° 6. Orientation NO-SE.

Renferme un jeune sujet.  
*torques au cou* (Wiedmer, Gräberfeld, pl. 2, 1). Berne. 11, 18.  
*trois fibules La Tène Ia* à gauche sur la poitrine (op. cit. pl. 1, 1—3). Berne. 1, 12, 30, 36.  
*fibule La Tène Ib*, à droite sur la poitrine (op. cit. pl. 1, 4). Berne. 3, 86.

En tas, sous le bras droit:

*trois perles de verre bleu*. Berne. 32, 1.  
*plaque de bronze gravée* (op. cit. pl. 2, 4). Berne. 29, 5.

*anneau de bronze*. Berne. 31, 4.

*anneau creux*. Berne. 31, 15.

*fragment de chaînette*. Berne.

*rivet de fer*. Berne.

*bâtonnets d'os avec anneaux d'os et de bronze* (op. cit. pl. 2, 6). Berne. 30, 19.

*rose de corne de cerf* (op. cit. pl. 2, 5). Berne. 30, 8.

*perle de terre*. Berne. 30, 39.

*annelet de terre*. Berne. 30, 43.

*un bracelet tubulaire* à chaque avant-bras (op. cit. pl. 2, 2). Berne. 26, 15.

*deux bagues* à la main droite (op. cit. pl. 21, 1). Berne. 28, 32.

A chaque cheville:

*anneau ouvert* (op. cit. pl. 2, 3). Berne. 21, 109.

*bracelet tubulaire* (op. cit. pl. 2, 3). Berne. 26, 15.

Tombe N° 7. Orientation N-S.

*torques avec pendeloque* au cou (op. cit. pl. 3, 8). Berne. 9, 3; 30, 10.

*perles de verre bleu* pendues au cou (op. cit. pl. 3, 9). Berne. 32, 1, 2, 19.

*deux fibules de fer brisées* sur l'épaule gauche. Berne.

*perle de verre* sur le bassin. Berne. 30, 44.

*anneau fermé* au bras droit (op. cit. pl. 8, 3). Berne. 15, 3.

*anneau ouvert* au bras gauche. Berne. 18, 44.

Tombe N° 8. Orientation N-S.

Tombe double renfermant le corps d'un jeune homme(?) et d'une jeune fille, le jeune homme à la tête au nord et la jeune fille au sud. Avec le corps du jeune homme: *torques au cou* (op. cit. pl. 4, 2). Berne. 12, 20.  
*deux fibules de fer brisées*, sur la poitrine. Berne.

*bracelet tubulaire* à chaque poignet. Berne.

A chaque jambe:

*bracelet ouvert* (op. cit. pl. 4, 3). Berne. 19, 69.

*bracelet tubulaire* (op. cit. pl. 4, 3). Berne. 25, 5.

*bague* à la main droite (op. cit. pl. 4, 4 et 21, 2). Berne. 28, 2a.

Avec le corps de la jeune fille:

*50 perles de verre bleu et deux d'ambre*, pendues au cou. Berne. 32, 1, 19.

*deux fibules La Tène Ia* sur la poitrine (op. cit. pl. 1, 5, 6). Berne. 1, 13, 22.

*bague* au médium droit. Berne. 28, 32.

*bracelet tubulaire* à chaque poignet. Berne. 25, 4.

Tombe N° 9. Orientation NO-SE.

*torques* au cou. Berne. 9, 8.

*deux fibules La Tène Ia* sur la poitrine à gauche (op. cit. pl. 1, 7). Berne. 1, 27, 28.

- deux bagues* à l'annulaire droit. Berne. 28, 35 a.
- bracelet* à chaque poignet. Berne. 22, 119.
- bracelet tubulaire* à chaque pied. Berne. 26, 14.
- Tombe N° 10. Orientation N-S.
- fibule de fer* sur l'épaule droite. Berne.
- anneau* au bras gauche. Berne. 16, 17.
- épée de fer* au côté droit du corps (op. cit. pl. 25, 10). Berne. 37, 10.
- deux anneaux*. Berne. 31, 2, 4.
- deux anneaux de fer*. Berne. 31, 5.
- Quelques pierres de chaque côté du corps.
- Tombe N° 11. Orientation N-S.
- anneau de bronze* au bras gauche. Berne. 16, 17.
- fibule de fer brisée* sur la poitrine. Berne.
- Tout au tour du corps, un entourage de pierres dessinant un rectangle.
- Tombe N° 12. Orientation N-S.
- Corps d'une jeune fille. Le long du corps, à droite, une rangée de pierres.
- torques* au cou. Berne. 9, 1.
- débris d'un torques de fer*. Berne.
- collier de 122 perles d'ambre* (op. cit. pl. 3, 1). Berne. 32, 19.
- fibule La Tène Ia en fer*, sur la poitrine (op. cit. pl. 6, 2). Berne. 1, 18.
- fibule La Tène Ia en bronze*, sur la poitrine (op. cit. pl. 5, 3). Berne. 2, 41.
- deux fibules de fer*. Berne.
- Sous le bras droit:
- rose de corne de cerf*. Berne. 30, 8.
- perle de verre bleu* (op. cit. pl. 3, 5). Berne. 32, 4.
- trois annelets de bronze*. Berne. 31, 2.
- anneau creux* (op. cit. pl. 3, 7). Berne. 31, 13.
- disque de bronze* (op. cit. pl. 3, 6). Berne. 30, 14.
- perle de corne de cerf*. Berne.
- ornement* (op. cit. pl. 3, 4). Berne. 30, 9.
- bracelet* à chaque poignet (op. cit. pl. 3, 2). Berne. 20, 79.
- anneau tubulaire* à chaque pied (op. cit. pl. 3, 3). Berne. 26, 13.
- bague en or* à l'annulaire droit (op. cit. pl. 5, 1 et 20, 1). Berne. 28, 1.
- Tombe N° 13. Orientation N-S.
- Renferme trois corps d'enfants placés les uns à la suite des autres.
- Premier corps:
- torques*. Berne. 9, 2.
- six perles de verre bleu et une d'ambre* suspendues au cou. Berne. 32, 1.
- bracelet* au bras droit (op. cit. pl. 8, 1). Berne. 17, 33.
- anneau ouvert* à chaque pied. Berne. 18, 57.
- Deuxième corps:
- anneau ouvert* au bras droit. Berne. 18, 57.
- Troisième corps:
- bracelet avec perle de verre bleu* au bras droit (op. cit. pl. 8, 8). Berne. 18, 58.
- Tombe N° 16. Orientation N-S.
- anneau de fer* sur le bassin. Berne. 31, 5.
- fibule de fer* sur l'épaule droite (op. cit. pl. 6, 3). Berne. 1, 18.
- bague* au médium droit. Berne. 28, 2.
- Tombe N° 19. Orientation N-S.
- petit couteau de fer* près du cou. Berne. 40, 18.
- fibule de fer* près de la bouche (op. cit. pl. 6, 4). Berne. 3, 84.
- bracelet de bronze* au bras droit. Berne. 15, 3.
- Tombe N° 20. Orientation N-S.
- fibule de fer* sur la joue gauche (op. cit. pl. 6, 5). Berne. 1, 38.
- Tombe N° 23. Orientation O-E.
- Corps d'un enfant.
- torques*. Berne. 9, 1.
- collier de 25 perles de verre bleu et de 25 perles d'ambre*. Berne. 32, 1, 19.
- fibule La Tène Ia* au cou (op. cit. pl. 1, 10). Berne. 1, 24.
- fibule La Tène Ia* (op. cit. pl. 1, 8). Berne. 2, 45.
- fibule La Tène Ib en fer* (op. cit. pl. 1, 11). Berne. 3, 83.
- anneaux* à chaque bras (op. cit. pl. 8, 2, 3). Berne. 15, 1; 25, 4.
- fragments de feuille de bronze repoussé* à côté du corps. Berne.
- petit vase orné* (op. cit. pl. 22, 4). Berne. fig. 2.
- Tombe N° 26. Orientation N-S.
- fibule de fer* sur la poitrine. Berne. 1, 38.
- Tombe N° 27. Orientation N-S.
- A 0,40 m. sous le sol, on trouva:
- vase grossier* (op. cit. pl. 23, 1). Berne. fig. 3.
- A 1,20 m. plus bas, se trouve la tombe.
- A gauche de la tête du mort, une mâchoire de porc.
- coquillage perforé* (op. cit. pl. 22, 5). Berne.
- rouelle d'étain* (op. cit. pl. 22, 5). Berne. 30, 12.
- Tombe N° 28. Orientation NNE-SSO.
- fibule de fer* sur l'épaule droite. Berne.
- fibule de la Certosa* sur la poitrine. Berne. 1, 8.
- épée de fer à droite* (op. cit. pl. 25, 28). Berne. 36, 4.
- quatre anneaux*. Berne. 31, 4.

Tombe N° 29. Orientation E-O.  
*un vase* (op. cit. pl. 23, 2). Berne. fig. 5.

Tombe N° 31. Orientation N-S.  
*bracelet tubulaire* à chaque poignet. Berne. 26, 16.  
*fibule La Tène Ia* sur la poitrine. Berne. 1, 25.  
*deux fibules de fer*. Berne. 1, 18, 32.  
*fibule La Tène Ib* derrière la tête. Berne. 3, 92.

Tombe N° 32. Orientation NNO-SSE.  
Le long du corps à droite, se trouvait une planche placée de champ.  
*deux torques*. Berne. 10, 9.  
*bracelet* à chaque bras. Berne. 18, 46.  
*anneau ouvert* à chaque pied. Berne. 18, 45.  
*fibule La Tène Ia* au cou. Berne. 1, 26.

Tombe N° 33. Orientation NNE-SSO.  
Corps enfermé dans un cercueil.  
*fibule La Tène I* brisée. Berne.

Tombe N° 38. Orientation NNE-SSO.  
*fibule La Tène Ib*. Berne. 3, 90.

Tombe N° 39. Orientation O-E.  
Corps d'un enfant.  
*fibule La Tène Ia* sur la poitrine. Berne. 1, 35.

Tombe N° 40. Orientation N-S.  
*torques tubulaire*. Berne. 11, 14.  
*paire de bracelets tubulaires* à chaque poignet (op. cit. pl. 8, 4, 5). Berne. 25, 7, 26, 18.  
*bracelet tubulaire* à chaque jambe (op. cit. pl. 8, 7). Berne. 26, 11.  
*fibule La Tène Ia* sur la poitrine (op. cit. pl. 1, 9). Berne. 1, 28.  
*trois fibules La Tène Ib et c en fer* au cou. Berne. 1, 82, 33.

Tombe N° 44. Orientation ONO-ESE.  
Corps d'un enfant.  
*torques* (op. cit. pl. 4, 1). Berne. 10, 7.  
*anneau* à chaque bras (op. cit. pl. 8, 3). Berne. 15, 1; 16, 17.  
*anneau* à chaque pied. Berne. 15, 3.  
*fibule La Tène Ia en fer* sous le menton (op. cit. pl. 6, 1). Berne. 1, 18.  
*fibule La Tène Ia* sur la poitrine (op. cit. pl. 5, 2). Berne. 1, 12.

Tombe N° 45. Orientation NNO-SSE.  
*épée de fer* à gauche du corps (op. cit. pl. 25, 45). Berne. 36, 4.  
*deux anneaux de fer*. Berne. 31, 5.

Tombe N° 46. Orientation SSE-NNO.  
*bracelet tubulaire* à chaque bras (op. cit. pl. 8, 4). Berne. 25, 7.  
*bracelet tubulaire* à chaque jambe. Berne. 26, 18.  
*fibule du type de la Certosa* (op. cit. pl. 5, 6). Berne. 1, 7.  
*deux fibules La Tène Ib* (op. cit. pl. 5, 4, 5). Berne. 2, 46, 47.  
*fibule La Tène Ia* près du bras droit. Berne. 1, 31.  
*fibule de fer La Tène Ib* derrière la tête (op. cit. pl. 6, 6). Berne. 3, 88.  
*fragment de fil de bronze* près du pied droit. Berne.

Tombe N° 48. Orientation NNO-SSE.  
*fibule La Tène Ib* sous le menton (op. cit. pl. 5, 7). Berne. 2, 68.  
*deux fibules de fer* (op. cit. pl. 6, 10). Berne. 5, 203.  
*fibule La Tène Ic* (op. cit. pl. 5, 12). Berne. 4, 145.  
*fibule de la Certosa* sur la poitrine. Berne. 1, 3.  
*bracelet tubulaire* à chaque bras (op. cit. pl. 8, 4). Berne. 26, 18.  
*bracelet tubulaire* à chaque jambe (op. cit. pl. 8, 6). Berne. 26, 12.  
*aiguillette aux pieds* (op. cit. pl. 22, 6). Berne.

Tombe N° 49. Orientation SSE-NNO.  
*deux fibules La Tène Ib* au cou (op. cit. pl. 5, 8 et 9). Berne. 2, 69, 74.  
*deux fibules La Tène Ib* (op. cit. pl. 5, 10 et 11). Berne. 3, 96, 98.  
*bracelet tubulaire* à chaque bras (op. cit. pl. 8, 4). Berne. 26, 18.  
*bracelet tubulaire* à chaque pied. Berne. 26, 16.  
*bague* à la main droite. Berne. 28, 8.  
*crochet de ceinture* (op. cit. pl. 23, 3). Berne. 29, 6.

Tombe N° 50. Orientation E-O.  
A droite du corps, les os d'une cuisse de veau.  
*deux fibules La Tène Ib* au cou (op. cit. pl. 7, 1 et 2). Berne. 2, 62, 68.  
*bague* à la main droite. Berne. 28, 11.  
*épée de fer* à gauche (op. cit. pl. 26, 1). Berne. 36, 6.  
*trois anneaux plats en fer*. Berne. 31, 19.

Tombe N° 51. Orientation O-E.  
Corps dans un cercueil.  
*torques*. Berne. 10, 10.  
*fibule de la Certosa* sur la poitrine. Berne. 1, 3.  
*fibule La Tène Ia*. Berne.

débris de trois fibules de fer près de la joue droite, au cou et près du bras droit.  
*crochet de ceinture en fer*. Berne. 29, 6.  
*deux bagues* au médium droit (op. cit. pl. 21, 3). Berne. 28, 7.  
*bracelet tubulaire* au poignet droit. Berne. 25, 4.  
*deux anneaux ouverts* au pied gauche (op. cit. pl. 19, 1). Berne. 21, 110.  
*anneau ouvert* au pied droit. Berne. 21, 110.  
*anneau de fer* au pied droit. Berne.

Tombe N° 52. Orientation N-S.  
*fibule de fer* sur l'épaule droite. Berne. 5, 203.

Tombe N° 55. Orientation ESE-ONO.  
*fibule de fer* derrière la tête. Berne.  
*fibule de fer* au cou. Berne.  
*épée à droite* (op. cit. pl. 26, 55). Berne. 37, 9.  
*lance à droite* (op. cit. pl. 26, 55). Berne. 39, 3.  
*deux anneaux de fer*. Berne. 31, 3.

Tombe N° 56. Orientation SE-NO.  
*fibule de fer La Tène Ic* sur l'épaule droite. Berne. 5, 199.  
*deux fibules de fer La Tène Ic* sur la poitrine. Berne.  
*lance de fer* au-dessus de l'épaule droite (op. cit. pl. 26, 56). Berne. 39, 4.  
*épée de fer à droite* (op. cit. pl. 26, 56). Berne. 37, 13.  
A côté du corps, gigot de veau; près du genou droit, débris de vase.

Tombe N° 57. Orientation E-O.  
Corps dans un cercueil.  
*deux fibules de fer* près du coude droit. Berne. 3, 105.

Tombe N° 59. Orientation N-S.  
*épingle de bronze* (op. cit. pl. 23, 4). Berne. 30, 6.

Tombe N° 61. Orientation N-S.  
Corps placé entre deux planches à gauche et à droite.  
*deux bagues* au médium droit (op. cit. pl. 21, 4 et 5). Berne. 28, 6, 14.  
*fibule La Tène Ic* sur la poitrine (op. cit. pl. 7, 12). Berne. 4, 102.  
*dix fibules La Tène Ib* sur la poitrine (op. cit. pl. 7, 3, 4, 5, 6, 7 et 8). Berne. 3, 87, 99, 102, 104, 108, 112.  
*fibule La Tène Ic* (op. cit. pl. 7, 11). Berne. 5, 179.  
*fibule de fer*. Berne.  
*bracelet* au poignet droit (op. cit. pl. 9, 1). Berne. 23, 130.  
*deux bracelets tubulaires* à chaque jambe (op. cit. pl. 9, 5; 8, 7). Berne. 26, 11, 19.

Tombe N° 62. Orientation S-N.  
Corps d'enfant dans un cercueil.  
*chaînette* au cou. Berne. 23, 18.  
*collier de 36 perles d'ambre et 5 en verre bleu*. Berne. 32, 1, 2, 19.  
*deux fibules du type de la Certosa* sur les épaules (op. cit. pl. 7, 9, 10). Berne. 1, 2, 5.  
*fibule La Tène Ic*. Berne. 5, 181.  
*fibule La Tène Ib*. Berne. 3, 90.  
*deux fibules La Tène Ib*. Berne. 3, 90.  
*trois fibules de fer La Tène Ib* (op. cit. pl. 17, 3). Berne. 3, 105.  
*deux bracelets tubulaires* à chaque bras. Berne. 27, 24.  
*deux anneaux tubulaires* à chaque pied. Berne. 27, 32.  
*anneau*. Berne. 15, 1.

Tombe N° 63. Orientation S-N.  
Corps entre deux planches latérales.  
*fibule La Tène Ib* sur la poitrine (op. cit. pl. 11, 1). Berne. 3, 91.

Tombe N° 64. Orientation ESE-ONO.  
Corps dans un cercueil entourée d'une rangée de pierres. Près du corps, un gigot de veau.  
*fibule de fer* sur le coude droit. Berne.  
*bague coudée d'or* au médium droit (op. cit. pl. 20, 2). Berne. 28, 19.

Tombe N° 66. Orientation NO-SE.  
*fibule La Tène Ic* (op. cit. pl. 13, 11). Berne. 4, 130.

Tombe N° 67. Orientation E-O.  
Corps dans un cercueil.  
*anneau de fer* au bras gauche. Berne. 15, 8.  
*deux anneaux de fer* au bras droit. Berne. 15, 18.  
*fibule de fer* près de la main droite. Berne.

Tombe N° 68. Orientation SSO-NNE.  
*cinq fibules La Tène Ib* sur la poitrine (op. cit. pl. 7, 3, 5, 6, 7; 11, 2). Berne. 3, 93, 99, 102, 104.  
*fibule La Tène Ic* (op. cit. pl. 11, 3). Berne. 5, 176.  
*bracelet* au bras droit (op. cit. pl. 9, 1). Berne. 23, 131.  
*bague d'or* à la main droite (op. cit. 20, 12). Berne. 28, 11.  
*deux anneaux tubulaires* aux jambes (op. cit. pl. 9, 5). Berne. 27, 24.

Tombe N° 69. Orientation NNE-SSO.  
Corps entre deux planches latérales maintenues par quelques pierres.  
*fibule de La Certosa*, sur le ventre (op. cit. pl. 11, 6). Berne. 1, 3.

Tombe N° 72. Orientation E-O.

Le corps repose sur une planche.  
*deux fibules La Tène Ib*, sur la poitrine,  
à gauche. Berne. 2, 61; 3, 100.  
*deux anneaux* à l'intérieur du coude gauche.  
Berne. 31, 2.  
*deux anneaux plats en fer* sur le bassin  
à droite. Berne. 31, 19.  
*épée de fer* à droite (op. cit. pl. 27, 72).  
Berne. 37, 12.  
*lance de fer* près de la tête à droite (op.  
cit. 27, 72). Berne. 39, 6.

Tombe N° 75. Orientation S-N.

Corps couché sur une planche.  
*six fibules La Tène Ic* sur l'épaule gauche  
(op. cit. pl. 14, 1). Berne. 5, 194; 6, 231, 266.  
*fibules La Tène Ic* près de la joue droite  
(op. cit. pl. 11, 5). Berne. 5, 193.  
*fibule La Tène Ib* sur la poitrine, à droite.  
Berne. 3, 96.  
*bracelet à godrons* au bras droit (op. cit.  
pl. 10, 6). Berne. 24, 147.  
*bracelet uni* au bras gauche (op. cit. pl. 10,  
5). Berne. 15, 14.  
*bague coudée* à chaque main (op. cit.  
pl. 21, 8). Berne. 28, 21.  
*paire de bracelets tubulaires* à chaque  
jambe (op. cit. pl. 19, 4). Berne. 27, 24.

Tombe N° 78. Orientation E-O.

Corps couché entre deux planches.  
*fibule de fer La Tène Ic* au cou (op. cit.  
pl. 17, 6). Berne. 5, 199.  
*lance de fer* à droite de la tête (op. cit.  
pl. 27, 78). Berne.  
*épée de fer* à droite (op. cit. pl. 27, 78).  
Berne. 36, 8.

Tombe N° 79. Orientation E-O.

*deux fibules La Tène Ib* à l'intérieur du  
bras droit (op. cit. pl. 11, 11 et 7).  
Berne. 2, 46, 67.  
*épée de fer* à droite (op. cit. pl. 27, 79).  
Berne. 36, 8.  
*lance de fer* (op. cit. pl. 27, 79). Berne. 39, 6.  
*deux anneaux de ceinture*. Berne. 31, 20.  
*bague coudée d'argent* à la main droite  
(op. cit. pl. 20, 13). Berne. 28, 21.

Tombe N° 80. Orientation ENE-OSO.

*épée de fer* à droite (op. cit. pl. 28, 80).  
Berne. 36, 5.  
*deux fibules La Tène Ib* sur la poitrine à  
droite (op. cit. pl. 12, 3 et 5, 11). Berne.  
2, 70; 3, 98.

Tombe N° 81. Orientation E-O.

Sur le bassin du mort, une poignée de  
charbons et une pierre plate.

*bracelet* au bras droit (op. cit. pl. 8, 9).  
Berne. 17, 40.

*fibule à double cabochon d'émail La Tène Ib*  
sur chaque épaule (op. cit. pl. 12, 8).  
Berne. 2, 73.

*cinq fibules La Tène Ib et c* sur la poitrine  
(op. cit. pl. 12, 9; 13, 3 et 12; 14, 3).  
Berne. 2, 64; 4, 150, 170; 5, 180; 6, 244.

*bracelet de fer* à gauche. Berne. 18, 58.

*paire d'anneaux tubulaires* à chaque pied.  
Berne. 28, 36.

*sept anneaux* placés autour du bassin  
(op. cit. pl. 22, 1). Berne. 31, 2, 16, 21, 24.

Tombe N° 83. Orientation S-N.

La tête du mort repose sur une grosse  
pierre; de chaque côté du corps une rangée  
de pierres.

*fibule La Tène Ic* sur la poitrine. Berne. 5, 177.

Tombe N° 84. Orientation O-E.

*bracelet* au bras droit (op. cit. pl. 9, 2).  
Berne. 23, 127.

*anneau* au bras gauche (op. cit. pl. 19, 5).  
Berne. 15, 2.

*fibule de fer brisée* et *six fibules La Tène Ib*  
et *c* sur la poitrine (op. cit. pl. 12, 5;  
7, 8; 13, 1). Berne. 3, 118; 4, 160; 5, 188, 208.  
*bague coudée*. Berne. 28, 19.

*bague d'argent* à la main droite (op. cit.  
pl. 20, 11). Berne. 28, 16.

*paire d'anneaux tubulaires* à chaque pied.  
Berne. 26, 20.

Tombe N° 85. Orientation SSO-NNE.

*fibule La Tène Ib* près de la tête. Berne.

Tombe N° 86. Orientation ESE-ONO.  
*deux fibules de fer* sur la poitrine. Berne.  
5, 199.

*fibule de fer* et *fibule La Tène Ib* à gauche  
(op. cit. pl. 12, 4). Berne. 3, 117.

*bracelet de fer*. Berne. 15, 8.

*épée de fer* à droite (op. cit. pl. 28, 86).  
Berne. 37, 14.

*lance de fer* à droite (op. cit. pl. 28, 86).  
Berne. 39, 7.

Sur le fer de la lance une poignée de  
charbons soigneusement entassés.

Tombe N° 88. Orientation SSO-NNE.

*fibule La Tène Ib* à droite. Berne. 2, 60.

*bracelet* à gauche. Berne. 15, 1.

Tombe N° 90. Orientation ENE-OSO.

Deux enfants couchés côte à côte, les  
visages tournés l'un vers l'autre.

Sur le corps de droite:

*deux fibules de bronze* sur l'épaule. Berne.  
5, 208.

- quatre fibules La Tène Ib* entre les deux têtes (op. cit. 7, 4). Berne. 3, 104.  
Au bras droit de chaque corps:  
*bracelet fermé*. Berne. 15, 1.
- Tombe N° 91. Orientation E-O.  
*épée de fer* à droite (op. cit. pl. 28, 91). Berne. 36, 8.  
*lance de fer* à droite (op. cit. pl. 28, 91). Berne. 39, 1.  
*deux fibules La Tène Ib* sur la poitrine (op. cit. pl. 11, 9, 10). Berne. 2, 48; 3, 86.  
*couteau de fer*. Berne. 40, 15.
- Tombe N° 93. Orientation O-E.  
*fibule de bronze* (op. cit. pl. 14, 2). Berne. 5, 181.  
*fibule La Tène Ib* (op. cit. pl. 7, 8). Berne. 3, 108.
- Tombe N° 94. Orientation SE-NO.  
*cinq fibules La Tène Ic* (op. cit. pl. 13, 1; 14, 3, 4, 5). Berne. 4, 134, 143; 5, 178, 208.  
*bracelet uni* à droite. Berne. 17, 34.
- Tombe N° 95. Orientation NNO-SSE.  
Corps couché sur le ventre, dans un cercueil long de 2 m et large de 0,45 m.  
*fibule de fer* près du cou à gauche. Berne.  
Entre les jambes, une poignée de charbons.
- Tombe N° 96. Orientation N-S.  
*bâton de bois entouré d'un ruban de bronze* (op. cit. pl. 23, 6). Berne. 30, 20.  
*deux fibules La Tène Ib* (op. cit. pl. 14, 6, 7). Berne. 3, 88, 89.  
*fibule La Tène Ic*. Berne. 5, 184.
- Tombe N° 97. Orientation O-E.  
*fibule La Tène Ib*. Berne. 3, 110.
- Tombe N° 98. Orientation SE-NO.  
*lance de fer* à droite (op. cit. pl. 29, 98). Berne. 39, 4.  
*épée de fer* à droite (op. cit. pl. 29, 98). Berne. 37, 11.  
*deux fibules de fer La Tène Ic* sur la poitrine. Berne. 5, 198.
- Tombe N° 99. Orientation NO-SE.  
Corps dans un entourage rectangulaire de pierres.  
*fibule de fer* sur la poitrine. Berne.
- Tombe N° 100. Orientation SE-NO.  
*deux fibules La Tène II*. Berne. 7, 280.
- Tombe N° 101. Orientation NNE-SSO.  
Corps dans un cercueil long de 1,90 m.  
*fibule La Tène Ic* sur la poitrine. Berne. 5, 211.  
*deux fibules La Tène II*. Berne. 7, 280.
- Tombe N° 102. Orientation O-E.  
*anneau d'argent* au pouce droit (op. cit. pl. 20, 11). Berne. 28, 18.  
*deux bagues coudées en or et en argent* à l'annulaire droit (op. cit. pl. 20, 11, 3). Berne. 28, 19.  
*anneau d'électrum* (op. cit. pl. 20, 5). Berne. 28, 11.  
*quatre fibules de fer* sur la poitrine. Berne.  
*sept fibules La Tène Ib et c* (op. cit. pl. 12, 7). Berne. 3, 108; 5, 195, 206, 208.  
*anneau tubulaire* au bras droit (op. cit. pl. 9, 3). Berne. 27, 33.  
*paire d'anneaux tubulaires* à chaque pied. Berne. 27, 28.
- Tombe N° 106. Orientation O-E.  
A 0,70 m. de profondeur, un tas de charbons:  
*anneau de bronze*. Berne. 15, 2.  
A 1,10 m. de profondeur, un crâne d'enfant:  
*deux fibules La Tène Ic*. Berne. 4, 135.
- Tombe N° 107. Orientation SSE-NNO.  
*bracelet tubulaire* au bras droit. Berne. 26, 19.  
*deux fibules de fer* sur la poitrine. Berne.  
*fibule brisée*. Berne. 4, 146.  
*fibule La Tène Ib* sur le bassin (op. cit. pl. 12, 2). Berne. 2, 52.
- Tombe N° 112. Orientation E-O.  
*fibule La Tène Ib*. Berne. 3, 108.
- Tombe N° 115. Orientation NO-SE.  
*débris d'une épée de fer*. Berne.  
*trois anneaux de bronze*. Berne. 31, 6.  
*dent de sanglier*. Berne.  
*épingle d'une fibule*. Berne.
- Tombe N° 116. Orientation E-O.  
*débris d'un bracelet* (?). Berne.
- Tombe N° 119. Orientation NO-SE.  
Traces d'un cercueil.  
*fragment d'un bracelet*. Berne.  
*trois fibules La Tène Ic*. Berne. 5, 209; 6, 232.  
*deux épingles de fibules*. Berne.
- Tombe N° 120. Orientation NE-SO.  
Corps placé dans un entourage de pierres.  
*fibule de La Certosa* sur la bouche. Berne. 1, 3.
- Tombe N° 121. Orientation SO-NE.  
*bracelet* au poignet droit (op. cit. pl. 9, 1). Berne. 23, 130.  
*bracelet de fer* à gauche. Berne. 15, 8.  
*bagues* à la main gauche. Berne. 28, 18.

*neuf fibules La Tène Ib et c* sur la poitrine (op. cit. pl. 7, 5, 8; 12, 1; 13, 1, 2). Berne. 2, 49; 3, 104, 108; 4, 161, 166; 5, 188, 208.  
*paire d'anneaux tubulaires* aux jambes (op. cit. pl. 9, 5). Berne. 28, 35.

Tombe N° 124. Orientation SE-NO.  
*deux bagues*. Berne.

Tombe N° 125. Orientation NNE-SSO.  
*fibule La Tène Ic* sur la poitrine (op. cit. pl. 13, 5). Berne. 4, 166.

Tombe N° 126. Orientation NNE-SSO.  
*bague coudée d'argent* à droite. Berne. 28, 21.  
*bague coudée de bronze* à gauche. Berne. 28, 20.  
*bracelet massif* à chaque bras. Berne. 15, 14.  
*deux fibules La Tène Ic* sur la poitrine (op. cit. pl. 13, 5). Berne. 4, 129.

Tombe N° 127. Orientation ENE-OSO.  
*deux bracelets de fer* à droite. Berne. 15, 8.  
*deux fibules de fer La Tène Ic* sur la poitrine (op. cit. pl. 6, 13). Berne. 4, 167.

Tombe N° 129. Orientation SO-NE.  
Tombe d'une femme, avec une fibule de fer brisée sous le menton. A gauche du corps de la femme, un corps d'enfant:  
*deux perles de verre bleu et deux d'ambre* au cou. Berne. 32, 1, 19.  
*anneau massif* au bras droit. Berne. 15, 2.  
*fibule La Tène Ic* (op. cit. pl. 13, 10). Berne. 4, 161.

Tombe N° 130. Orientation SO-NE.  
*deux bagues coudées, une de bronze et une d'argent* à la main droite. Berne.  
*bague* à la main droite. Berne.  
*bague* à la main gauche. Berne.  
*bracelet* au poignet droit (op. cit. pl. 8, 9). Berne. 17, 40.  
*anneau de ceinture en fer* sur le bassin. Berne.  
*paire d'anneaux tubulaires* à chaque jambe (op. cit. pl. 9, 5). Berne. 28, 36.  
*dix fibules La Tène Ib et c* sur la poitrine (op. cit. pl. 13, 5, 6, 10, 12; 14, 12; 12, 10). Berne. 2, 64; 4, 165, 166; 5, 194; 6, 241, 261.

Tombe N° 131. Orientation O-E.  
*fibule de fer* brisée sur l'épaule droite.  
*anneau massif* au bras gauche. Berne. 15, 6.  
*bague* à la main gauche. Berne. 28, 31.

Tombe N° 132. Orientation ESE-ONO.  
*deux bagues coudées* à la main droite. Berne. 28, 19.  
*deux bagues* à la main gauche. Berne. 28, 2.

*trois fibules de fer* sur la poitrine. Berne.  
*trois fibules La Tène Ic* sur la poitrine. Berne. 5, 192, 198.

*bracelet tubulaire* au bras droit. Berne. 27, 27.  
*deux anneaux de fer* au bras gauche. Berne. 15, 6.  
Près du menton, quelques charbons.

Tombe N° 134. Orientation SSO-NNE.  
Autour de la tête du mort, un demi-cercle de pierres.

*chainette avec perle d'ambre* au cou (op. cit. pl. 34). Berne. 32, 18.

*dix perles d'ambre et une perle de verre bleu* suspendues au cou (op. cit. pl. 34). Berne. 32, 18.

*trois fibules La Tène Ic* sur la poitrine (op. cit. pl. 13, 4). Berne. 4, 128.

*fibule La Tène I en fer*. Berne.  
*bracelet* au bras droit (op. cit. pl. 9, 4). Berne. 23, 135.

*bague coudée en argent* à droite. Berne. 28, 21.

*bague d'argent* à droite. Berne. 28, 10.  
*paire d'anneaux tubulaires* aux jambes. Berne. 28, 35.

Tombe N° 135. Orientation NNE-SSO.  
Corps dans un entourage de pierres.  
*deux fibules La Tène Ic* au cou. Berne. 5, 180.  
*deux fibules en fer* sur la poitrine. Berne.  
*bracelet* à droite (op. cit. pl. 10, 1). Berne. 21, 94.

*bague coudée* à droite. Berne. 28, 19.  
*paire d'anneaux tubulaires* à chaque jambe (op. cit. pl. 9, 5). Berne. 28, 36.

Tombe N° 136. Orientation NNE-SSO.  
Corps dans un cercueil.  
*fibule La Tène Ic* sur le bassin (op. cit. pl. 13, 7). Berne. 5, 172.  
*deux fibules de fer*. Berne. 6, 262.

*bracelet tubulaire* à chaque bras (op. cit. pl. 8, 4). Berne. 27, 33.  
*bague coudée en argent* à gauche. Berne. 28, 21.

*anneau tubulaire* à chaque jambe (op. cit. pl. 19, 2). Berne. 27, 33.

*anneau de fer* à chaque jambe (op. cit. pl. 19, 2). Berne. 15, 5.

Tombe N° 138. Orientation SSO-NNE.  
*anneau* à chaque bras. Berne. 15, 6, 7.  
*bague d'argent coudée* à gauche. Berne. 28, 22.

*bague* à gauche (op. cit. pl. 21, 14). Berne. 31, 2.

*fibule de fer La Tène Ib* sur la poitrine (op. cit. pl. 17, 1). Berne. 3, 120.

*fragments d'une fibule de bronze*. Berne.

- fibule de fer brisée* près du fémur gauche. Berne.
- épée de fer* à droite (op. cit. pl. 29, 121). Berne. 37, 15.
- lance de fer* (op. cit. pl. 29, 121). Berne. 39, 4.
- Tombe N° 140. Orientation NNE-SSO.
- six fibules La Tène Ic* sur la poitrine (op. cit. pl. 13, 8, 9, 10). Berne. 4, 128, 144, 147; 5, 195.
- bracelet* à droite (op. cit. pl. 9, 4). Berne. 23, 135.
- bague d'or* à gauche (op. cit. pl. 20, 6). Berne. 28, 35.
- bague d'argent coudée* à droite. Berne. 28, 21.
- paire d'anneaux tubulaires* à chaque pied. Berne. 28, 35.
- Tombe N° 141. Orientation NNE-SSO.
- fibule La Tène Ic* au cou (op. cit. pl. 13, 5). Berne. 4, 105.
- Tombe N° 142. Orientation NNE-SSO.
- anneau de verre blanc* (op. cit. pl. 23, 4). Berne. 32, 25.
- fibule La Tène Ic*. Berne. 4, 152.
- Tombe N° 143. Orientation SSO-NNE.
- fibule La Tène Ib en fer* sur la poitrine (op. cit. pl. 17, 4). Berne. 3, 121.
- Tombe N° 144. Orientation SSO-NNE.
- deux fibules de fer La Tène Ic* sur la poitrine (op. cit. pl. 17, 2). Berne. 5, 203.
- Tombe N° 145. Orientation ENE-OSO.
- trois fibules La Tène Ic* sur la poitrine (op. cit. pl. 13, 6). Berne. 6, 240.
- bracelet* à droite (op. cit. pl. 9, 6). Berne. 24, 142.
- bracelet de lignite* à gauche (op. cit. fig.) Berne. 31, 33.
- anneau de bronze* à gauche. Berne. 15, 6.
- anneau de bronze* sur le bassin. Berne. 31, 4.
- anneau de fer* sur le bassin. Berne. 31, 9.
- bague d'électrum* à l'index droit. Berne. 28, 21.
- bague coudée d'argent* à l'annulaire gauche. (op. cit. pl. 20, 4). Berne. 28, 21.
- paire d'anneaux tubulaires* à chaque jambe. Berne. 27, 24.
- Tombe N° 146. Orientation E-O.
- épée de fer* à droite (op. cit. pl. 29, 146). Berne. 38, 18.
- Tombe N° 149. Orientation ESE-ONO.
- collier de 130 perles de verre bleu et de trois perles d'ambre*. Berne. 32, 6.
- seize fibules La Tène Ic* sur la poitrine (op. cit. pl. 11, 4; 13, 5, 9, 10, 13; 14, 1). Berne. 4, 130, 142, 166; 5, 193, 194; 6, 238, 260, 262, 263, 264.
- fibule La Tène II* (op. cit. pl. 15, 1). Berne. 7, 269.
- fibule La Tène Ib* sur le bassin (op. cit. pl. 14, 9). Berne. 2, 79.
- deux bracelets creux* au bras droit (op. cit. pl. 10, 4, 6). Berne. 24, 147.
- deux anneaux* au bras gauche (op. cit. pl. 10, 5). Berne. 15, 6, 14.
- deux bagues coudées en argent* à droite. Berne. 28, 21.
- deux bagues coudées* à gauche. Berne. 28, 22.
- paire d'anneaux tubulaires* à chaque jambe. Berne. 28, 35.
- chatne-ceinture*. Berne. 29, 1.
- Tombe N° 150. Orientation O-E.
- bracelet tubulaire* à droite. Berne. 15, 2.
- bracelet* à gauche. Berne. 15, 4.
- Tombe N° 151. Orientation OSO-ENE.
- fibule de fer La Tène Ib* sur la poitrine (op. cit. pl. 17, 3). Berne. 3, 103.
- bague* au pouce gauche (op. cit. pl. 21, 15). Berne. 28, 9.
- Tombe N° 152. Orientation O-E.
- deux fibules La Tène Ib* derrière la tête et près de la joue droite (op. cit. pl. 7, 3, 8). Berne. 3, 99, 108.
- Tombe N° 153. Orientation NNE-SSO.
- Corps d'un enfant dans un entourage de pierres.
- deux fibules La Tène Ic* (op. cit. pl. 14, 1). Berne. 5, 185; 6, 247.
- Tombe N° 156. Orientation O-E.
- fibule de fer La Tène Ic* sur l'épaule droite (op. cit. pl. 17, 5). Berne. 3, 80.
- fibule La Tène Ib en fer* (op. cit. pl. 14, 8). Berne. 3, 105.
- Tombe N° 157. Orientation ENE-OSO.
- quatorze fibules La Tène Ib et c* sur la poitrine (op. cit. pl. 14, 10, 11, 12). Berne. 2, 72; 5, 187, 194, 216; 6, 236, 239, 242, 244, 248.
- bracelet* à droite (op. cit. pl. 10, 2). Berne. 24, 145.
- bracelet* à gauche. Berne. 15, 6.
- trois bagues coudées et rondes* à chaque index (op. cit. pl. 21, 8-12). Berne. 28, 3, 19, 20, 21, 23.
- bague* au pouce droit (op. cit. pl. 21, 6). Berne. 28, 17.
- paire d'anneaux tubulaires* à chaque jambe. Berne. 27, 26, 27.
- Tombe N° 158. Orientation S-N.
- trois fibules La Tène Ic* sur la poitrine (op. cit. pl. 13, 12; 15, 2). Berne. 4, 159; 6, 260.

- fibule La Tène Ib*. Berne. 2, 71.  
*bracelet à droite* (op. cit. fig.). Berne. 23, 140.  
*bague ronde et bague coudée en argent*  
au médium droit (op. cit. pl. 21, 17).  
Berne. 28, 18, 21.
- Tombe N° 160. Orientation NE-SO.  
*bracelet de fer à droite*. Berne. 15, 8.
- Tombe N° 161. Orientation SE-NO.  
*chaînette avec perle d'ambre* au cou.  
Berne. 32, 18.  
*bracelet à droite* (op. cit. pl. 10, 3). Berne.  
20, 82, 82a.  
*bracelet à gauche*. Berne. 16, 22.  
*bague à droite* (op. cit. pl. 21, 15). Berne.  
28, 10.  
*bague d'argent* (op. cit. pl. 21, 16). Berne.  
28, 24.  
*sept fibules La Tène II* sur la poitrine (op.  
cit. pl. 15, 5-7). Berne. 7, 270, 278, 285, 286.  
*six fibules La Tène Ic* (op. cit. pl. 15, 3, 4).  
Berne. 4, 186; 6, 289.
- Tombe N° 164. Orientation SE-NO.  
*chaîne-ceinture*. Berne. 29, 8.  
*deux fibules La Tène II*. Berne.  
*fibule La Tène II* (op. cit. pl. 16, 1). Berne.  
7, 284.  
*deux fibules la Tène II*. Berne. 7, 270, 279.  
*bracelet de verre bleu* (op. cit. pl. 24, 1).  
Berne. 33, 2.  
*bague d'électrum à spirale* (op. cit. pl. 20, 8).  
Berne. 28, 86.
- Tombe N° 166. Orientation N-S.  
*fibule La Tène II* sur chaque épaule (op.  
cit. pl. 16, 2). Berne. 7, 271.  
*fibule La Tène II en fer*. Berne.
- Tombe N° 167. Orientation E-O.  
*deux bracelets de verre l'un bleu, l'autre*  
*vert*. Berne. 33, 2.  
*deux anneaux de verre* (op. cit. pl. 24, 8).  
Berne. 32, 27.  
*chaîne-ceinture*. Berne.  
*deux fibules La Tène II*. Berne.
- Tombe N° 168. Orientation SSE-NNO.  
*chaîne-ceinture*. Berne. 29, 8.  
*deux fibules La Tène Ic* au cou (op. cit.  
pl. 15, 3). Berne. 5, 210.  
*cinq fibules La Tène II* sur la poitrine.  
Berne. 7, 273, 283.  
*deux bracelets de verre vert* à gauche (op.  
cit. pl. 24, 1). Berne. 33, 2.  
*bracelet à droite*. Berne. 15, 7.
- Tombe N° 170. Orientation SSO-NNE.  
*bracelet* (op. cit. pl. 19, 3). Berne. 18, 67.
- fibule La Tène Ic* (op. cit. pl. 15, 3). Berne.  
5, 210.  
*deux fibules La Tène II en fer*. Berne.
- Tombe N° 171. Orientation SSO-NNE.  
*huit fibules La Tène Ic* sur la poitrine  
(op. cit. pl. 15, 3, 4, 8). Berne. 4, 184, 186;  
5, 204, 210.  
*fibule La Tène Ib* (op. cit. pl. 15, 9). Berne.  
2, 78.  
*deux fibules La Tène II en fer*. Berne.  
*deux bagues de bronze et d'argent coudées*  
à l'index droit. Berne. 28, 21, 22.
- Tombe N° 172. Orientation NO-SE.  
Sur le bassin un tas de charbon.  
*deux fibules en fer La Tène II* au cou.  
Berne. 7, 273.  
*bracelet de lignite* à gauche. Berne. 31, 84.
- Tombe N° 178. Orientation SE-NO.  
Corps déposé dans un cercueil.  
*bracelet de verre bleu* (op. cit. pl. 24, 2).  
Berne. 34, 16.  
*fibule La Tène II en fer* sur la poitrine.  
Berne. 7, 273.  
*bague d'argent* à droite. 28, 33.  
*chaîne-ceinture* (op. cit. pl. 22, 2). Berne.  
29, 1.
- Tombe N° 179. Orientation SE-NO.  
*deux fibules de fer La Tène II* sur la poi-  
trine. Berne. 8, 309.
- Tombe N° 180. Orientation S-N.  
*deux bracelets de verre bleu* au bras gauche  
(op. cit. pl. 24, 3, 4). Berne. 34, 15.  
*débris de cinq fibules de fer La Tène II*  
sur la poitrine. Berne.  
*deux bagues d'argent* à droite. Berne. 28, 8.  
*bague de fer* (op. cit. pl. 21, 18). Berne.  
28, 28.  
*annelet*. Berne. 31, 8.
- Tombe N° 181. Orientation N-S.  
*bracelet de verre bleu foncé* au bras droit  
(op. cit. pl. 24, 4). Berne. 35, 27.  
*cinq fibules La Tène II* sur la poitrine  
(op. cit. pl. 16, 2). Berne. 7, 271, 280.  
*bague d'or* à la main droite (op. cit. pl. 20,  
9). Berne. 28, 45.  
*bague d'argent* (op. cit. pl. 20, 10). Berne.  
28, 30.  
*bague spirale en argent* (op. cit. pl. 20, 17).  
Berne. 28, 86.  
*bague d'argent* à gauche (op. cit. pl. 20, 16).  
Berne. 28, 43.  
*anneau* sur la poitrine (op. cit. pl. 19, 8).  
Berne. 31, 6.

Tombe N° 182. Orientation S-N.  
Corps couché sur le côté droit, les mains devant le visage.  
*petite hache de fer* devant le visage (op. cit. pl. 18, 9). Berne. 40, 24.  
*deux fibules de fer La Tène II* au cou et sur la poitrine (op. cit. pl. 18, 3). Berne. 7, 276, 282.

Tombe N° 183. Orientation S-N.  
Corps dans un entourage de pierres, avec une rangée de pierres au milieu de la tombe dans le sens de la longueur.  
*épée* à gauche (op. cit. pl. 30, 183). Berne. 38, 17.  
*trois anneaux de suspension*. Berne. 31, 21.  
*crochet de ceinture*. Berne. 29, 9.  
*deux fibules de fer brisées* sur la poitrine. Berne.  
*umbo de bouclier en fer* sur le fémur gauche (op. cit. pl. 30, 183). Berne. 40, 21.  
*lance de fer* à gauche (op. cit. pl. 30, 183). Berne. 40, 14.

Tombe N° 184. Orientation NNO-SSE.  
*bague d'or* à gauche (op. cit. pl. 20, 7). Berne. 28, 40.  
*deux bagues d'argent* (op. cit. pl. 20, 17, 18). Berne. 28, 8, 41.  
*bague coudée en argent* à droite. Berne. 28, 22.  
*21 fibules La Tène II* sur la poitrine (op. cit. pl. 16, 2, 3, 4, 5; 15, 6, 7). Berne. 7, 270, 274, 276, 287.  
*fragments de fibules de fer*. Berne.  
*anneau de ceinture* (op. cit. pl. 19, 7). Berne. 31, 6.  
*chatne-ceinture* (op. cit. pl. 22, 3). Berne. 29, 2.

Tombe N° 190. Orientation NNO-SSE.  
*deux fibules La Tène II* sur la poitrine (op. cit. pl. 16, 8). Berne. 8, 314.  
*fibule de fer La Tène II* (op. cit. pl. 18, 5). Berne. 8, 312.

Tombe N° 191. Orientation NNO-SSE.  
Corps dans un cercueil.  
*fibule de fer* sur la bouche. Berne.  
*fibule La Tène II* près du coude gauche (op. cit. pl. 16, 5). Berne. 7, 270.

Tombe N° 193. Orientation NNO-SSE.  
*fibule de fer La Tène II* sous le menton. Berne.  
*fibule de fer et fibule La Tène II* près de la main droite (op. cit. pl. 16, 6). Berne. 8, 298.

Tombe N° 207. Orientation N-S.  
*quatre fibules de fer*, deux sur chaque épaule. Berne.

Tombe N° 211. Orientation NNO-SSE.  
*perles de verre bleu* au cou (op. cit. pl. 24, 7). Berne. 32, 5.  
*deux fibules de fer La Tène II* sur la poitrine (op. cit. pl. 18, 8). Berne. 7, 273.  
*bracelet de verre bleu* au bras gauche (op. cit. pl. 24, 6). Berne. 34, 14.

Tombe N° 212. Orientation NO-SE.  
*chatnette avec perles d'ambre* au cou. Berne. 32, 18.  
*trois fibules de fer La Tène II* sur la poitrine (op. cit. pl. 18, 6). Berne. 8, 317.  
*chatne-ceinture* (op. cit. pl. 22, 3). Berne. 29, 2.

Tombe N° 214. Orientation N-S.  
*deux fibules de fer La Tène II* (op. cit. pl. 18, 7). Berne. 8, 317.

61 - NIEDERBIPP, district de Wangen.  
Dans une tombe:  
*fibule La Tène II*. Berne. 8, 318.  
*deux épingles*. Berne. 30, 6, 7.

62 - NIEDERWICHTRACH, district de Kollnigen.  
Dans une gravière, au Seinfeld, on a détruit trois tombes JBB. 1904, p. 20.

Tombe N° 3.  
*chatne-ceinture*. Berne. 29, 3.  
*trois fibules La Tène I*. Berne. 3, 81.  
*bracelet translucide en verre jaune*. Berne. 34, 18.  
*bracelet de verre noir*. Berne. 35, 26.  
*épingle céphalique*. Berne. 30, 4.

62a - NIEDERRIED, district d'Interlaken.  
A 1 km. du village, au cours des travaux du chemin de fer, une tombe de femme. Dans une tombe d'enfant qui accompagnait cette sépulture, on trouva des fragments d'une spirale de bronze JSGU. VI (1913), p. 112. O. Tschumi, Ausgrabungen und Funde, ASA. 1914, p. 82. Bund, 7 nov. 1913 (Hartmann).

*bracelet de verre bleu*, au bras gauche (ASA. 1914, fig. 1). Berne. 34, 14.  
*bracelet de verre jaune*, au bras gauche (op. cit. fig. 1). Berne. 33, 12.  
*deux fibules La Tène II*, sur la poitrine (op. cit. fig. 1). Berne. 8, 300.  
*deux anneaux de verre*, au cou (op. cit. fig. 1). Berne. 32, 28.  
*deux bagues d'argent*, à la main droite (op. cit. fig. 1). Berne. 28, 44, 29 a.  
*bague de bronze*, à la main droite (op. cit. fig. 1). Berne. 28, 43.

62b - OBERHOFEN, district de Thoune.

En creusant les fondations d'une maison, on détruisit une tombe orientée E-O. Lohner, Grabstätte bei Oberhofen, ASA. 1856, p. 23. G. de Bonstetten, Recueil d'antiquités, p. 48. G. de Bonstetten, Carte archéol. (Berne). p. 28. *chatne-ceinture* (Bonstetten, Recueil, pl. XXVII, 1-3). Berne. 29, 3.

*quatre bagues d'argent en spirale* (op. cit. pl. XXVII, 4-7). Berne. 28, 43, 47.

*bracelet* (op. cit. pl. XXVII, 8). Berne. 16, 18. *anneau d'argent* (op. cit. pl. XXVII, 9). Berne. 28, 12.

*bague d'argent à chaton* (op. cit. pl. XXVII, 13). Berne. 28, 29.

63 - ORPUND, district de Nidau.

En dehors du village, dans une gravière, on découvrit en 1869 une tombe en pleine terre. F. Bürki, Glasring gefunden bei Orpund, ASA. 1870, p. 151. G. de Bonstetten, Carte archéologique (Berne), p. 29. J. Heierli, Urgeschichte der Schweiz, p. 389.

*bracelet de verre bleu* (Bürki, Glasring, pl. XIII, 15). Berne. 35, 22.

64 - RUBIGEN, district de Konolfingen.

A Beitenwil:

*deux anneaux tubulaires*. Berne. 25, 4.

*bracelet tubulaire*. Berne. 25, 4.

66 - SPIEZ, district de Nieder-Simmenthal.

A Schöneegg, en 1853, en exploitant une carrière de tuf, on trouva plusieurs tombes creusés dans le tuf; entre les tombes et en dehors du cimetière, on trouva plusieurs enfoncements circulaires de 0,60 m. de profondeur et 0,45 m. de D.; les uns sont remplis de cendres et de charbons; dans les autres, aux cendres se mêlent des os brûlés et des débris de poteries grossières. G. de Bonstetten, Recueil d'antiquités, p. 28; Supplément I, p. 24. G. de Bonstetten, Carte archéologique (Berne), p. 34. J. Heierli, Urgeschichte der Schweiz, p. 391.

Tombe N° 1. Orientée E-O.

Un corps sans objets.

Tombe N° 2. Orientée N-S.

*torques à coquille* (Bonstetten, Recueil, pl. V, 3). Berne. 12, 21.

*collier de perles d'ambre* (op. cit. pl. V, 4). Berne. 32, 19.

*bracelets* (op. cit. pl. V, 5, 7). Berne. 16, 17.

*bracelet* (op. cit. pl. V, 6). Berne. 17, 32.

*anneau* (op. cit. pl. V, 8). Berne. 31, 1.

*fibule type de La Certosa* (op. cit. pl. V, 9).

Berne. 1, 10.

Tombe N° 3. Orientation N-S.

*fibule La Tène I* (op. cit. pl. V, 10). Berne. 1, 37.

*fibule La Tène I* (op. cit. pl. V, 11). Berne. 2, 64.

*fibule de La Certosa* (Bonstetten, Supplément, pl. XVII, 12). Berne. 1, 3.

Tombe N° 4.

Un corps sans objets.

De ces tombes proviennent encore:

*deux bracelets*. Berne. 19, 71, 73.

*bracelet*. Berne. 18, 44.

*bracelet*. Berne. 23, 129.

*deux bracelets fermés*. Berne. 15, 3, 9.

*trois fibules La Tène I*. Berne. 2, 51; 3, 101.

68 - VECHIGEN, district de Berne.

Dans une gravière, près du village de Sinneringen, on a détruit de nombreuses tombes. G. de Bonstetten, Recueil d'antiquités, Suppl. I, p. 12. G. de Bonstetten, Carte archéologique (Berne), p. 34.

*bracelet de verre bleu* (Bonstetten, Suppl., pl. V, 12). Berne. 33, 7.

*bracelet tubulaire* (op. cit. pl. V, 13). Berne. 25, 4.

*deux chatnes-ceinture*. Berne. 29, 2, 3.

*deux torques*. Berne. 10, 12, 13.

*fibule de La Certosa*. Berne. 1, 3.

*deux bracelets à fermoir*. Berne. 21, 110.

*deux bracelets tubulaires*. Berne. 25, 5.

*trois anneaux*. Berne. 31, 1.

*bracelet tors*. Berne. 22, 116.

*écuelle*. Berne.

*plusieurs fragments de fibules La Tène I*. Berne.

*fragment de torques tubulaire*. Berne. 11, 15.

69 - WANGEN-AN-DER-AAR, district de Wangen.

*bague d'or*. Berne. 28, 27.

70 - WINAU, district d'Aarwangen.

A Murgenthal, près de la Glashütte, on détruisit une tombe en 1887. J. Wiedmer, Archäologisches aus dem Oberaargau, AHVB. XVII (1904), p. 402.

*fibule La Tène I*. Berne. 1, 29.

*bracelet tubulaire*. Berne. 25, 4.

*torques à trois renflements*. Berne. 10, 13.

71 - WORB, district de Konolfingen.

A Richigen, dans la gravière de Stockeren, on découvrit plusieurs tombes. La première tombe fut détruite et les objets perdus, JBB. 1906, p. 16; 1907, p. 21; 1910, p. 11. ASA. 1905, p. 82; 1907, p. 259. JSGU. I (1908) p. 60.

Tombe N° 2. Orientation O-E.

Le corps était entouré et en partie recouvert de pierres.

*perle de verre bleu.* Berne. 32, 5, 6.  
*trois anneaux de verre.*

Tombe N° 3. Orientation S-N.

Le corps entouré de pierres n'était accompagné d'aucun objet.

Tombe N° 4. Orientation N-S.

Le corps était entouré de pierres.

*deux bagues en or* à la main droite (JBB. fig. 1 et 2; JSGU. fig. 18). Berne. 28, 21, 37.  
*sept fibules La Tène II brisées* sur la poitrine. Berne. 7, 274.

*fibule La Tène Ib* (JBB. fig. 4; JSGU. fig. 18). Berne. 2, 79.

Tombe N° 5. Orientation O-E.

Le corps était déposé dans un cercueil de bois, entouré d'un rang de pierres.

*bague* à la main droite (JBB. 1906, fig. 3; JSGU. fig. 18). 28, 39.  
*fibule de fer* sur l'épaule droite.

Tombe N° 6. Orientation SSE-NNO.

Un corps de femme inhumé dans un cercueil de 1,70 m. de long et de 0,55 m. de large.

*bracelet en spirale* au coude gauche. Berne. 18, 52.

*trois fibules La Tène II en fer* sur la poitrine. 8, 317.

*petite fibule de fer* près du genou. Berne. *bague d'argent* sur le bassin. Berne. 28, 34.

Tombe N° 7. Orientation SSE-NNO.

Corps d'homme inhumé dans un cercueil trapézoïdal de 2,15 m. de long, large de 0,45 m. à la tête et de 0,25 m. aux pieds. Sur la poitrine quelques fragments de fer.

Tombe N° 8. Orientation NNO-SSE.

Corps d'un guerrier inhumé dans un cercueil de 2,05 m. de long et de 0,35 m. de

large. Le mort est recouvert de son bouclier du front au bassin; ce bouclier a 0,80 m. de long et 0,35 m. de large; les angles sont arrondis; au centre, un umbo complètement réduit en poussière.

*anneau d'or* sous la joue gauche (JBB. 1907, fig. p. 21). Berne. 28, 5a.

*épée de fer*, sous le bras droit. Berne. 38, 17.

*lance de fer* placée sur l'épée. Berne. 39, 10.  
*talon de la lance*; il est placé à côté du pied droit: longueur totale de la lance environ 1,60 m. Berne. 39, 10a.

*fibule de fer* brisée sur le bassin. Berne.

Tombe N° 9.

*quatre fibules La Tène II* placées sur la poitrine. Berne. 8, 298, 313.

Tombe N° 10.

*fibule.* Berne. 8, 315.

De cette gravière proviennent encore les objets suivants:

*quatre bracelets tubulaires.* Berne. 27, 24; 28, 35.

*quatre fibules La Tène I.* Berne. 3, 88, 116.  
*anneau.* Berne. 31, 2.

72 - ZOLLIKOFEN, district de Berne.

En creusant les fondations de la rôtisserie de café, on détruisit deux tombes, orientées O-E. JBB. 1905, p. 15. ASA. 1905, p. 172. JSGU. I (1908), p. 61.

Tombe N° 1.

Un corps de femme.

*deux bracelets de verre translucide.* Berne. 33, 10.

*bracelet de verre bleu.* Berne. 34, 14.

*perles de verre à yeux jaunes.* Berne. 32, 12.

*deux fibules La Tène II.* Berne. 8, 294.

deux bracelets de verre ont été brisés.

Tombe N° 2.

Un corps couché dans un cercueil.

*fragments d'une fibule La Tène II.* Berne.

## FRIBOURG

73 - BELFAUX, district de la Sarine.

Dans la gravière de Ruz, on a détruit plusieurs tombes creusées dans le gravier. JSGU. IV (1911), p. 125.

*deux fibules La Tène II en fer.* Fribourg. 7, 273.

*épée de fer.* Fribourg.

*bracelet de lignite.* Fribourg. 31, 34.

*crochet de ceinture en bronze.* Fribourg.

*fragments de lances en fer.* Fribourg.

*deux talons de lances en fer.* Fribourg. 40, 13.

*gros anneau tubulaire en bronze.* Fribourg. 31, 14.

*fragment de forces en fer.* Fribourg.

*fragment de couteau de fer.* Fribourg.

73a - BLESSENS, district de Glâne.

Dans les fondations de la nouvelle école, une tombe. JSGU. VI (1913), p. 102.

- bracelet de verre*. Fribourg.  
*fragment de chaîne-ceinture*. Fribourg.  
*perle d'ambre*. Fribourg.
- 74 - BOESINGEN, district de la Sense.  
Au Blumlisberg, dans une gravière, en 1887, on détruisit une tombe:  
*deux anneaux de verre*. Fribourg. 32, 26, 28.
- 75 - BROC, district de Gruyère.  
En construisant le chemin de fer Bulle-Broc, on découvrit six tombes en pleine terre orientées N-S. ASA. 1911, p. 206. JSGU. IV (1911), p. 125.  
Les quatre premières tombes n'ont pas été fouillées systématiquement:  
*fibule La Tène Ic*. Fribourg.  
*fragments de sept fibules de bronze La Tène Ic*. Fribourg.  
*deux fibules La Tène Ib en bronze*. Fribourg. 2, 79.  
*bracelet valaisan à pièce mobile* (JGSU., fig. 54). Fribourg.  
*bracelet à godrons* (JGSU., fig. 54). Fribourg. 24, 145.  
*gros anneau de bronze* (JGSU., fig. 54). Fribourg. 16, 18.  
*bague mince*. Fribourg. 28, 3.  
*deux bagues coudées* (JGSU., fig. 54). Fribourg. 28, 23.  
*bague large* (JGSU., fig. 54). Fribourg. 28, 10.  
*fragments d'un bracelet repoussé*. Fribourg.  
Dans la terre, en dehors des tombes:  
*couteau de fer, manche de bronze*. Fribourg.  
Tombe N° 5. Orientation S-N.  
*bracelet à pièce mobile au bras droit* (JGSU., fig. 54). Fribourg. 24, 141.  
débris de fer sur la poitrine.  
Tombe N° 6. Orientation S-N.  
*fibule La Tène Ib* sur la poitrine. Fribourg.  
*fibule La Tène Ic*, près de l'oreille. Fribourg. 4, 152.  
*deux fibules La Tène Ib* sur l'épaule. Fribourg. 2, 64.  
*bracelet à godrons au bras droit* (JGSU., fig. 54). Fribourg. 24, 145.  
*bracelet de fer* au bras droit. Fribourg. 15, 8.  
*bague large en argent* à la main droite. Fribourg. 28, 11.  
*bague large en bronze* (JGSU., fig. 54). Fribourg. 28, 10.  
*deux bagues coudées* (JGSU., fig. 54). Fribourg. 28, 23.  
*bracelet tubulaire* au bras gauche. Fribourg. 25, 7.  
*deux anneaux tubulaires* sur le ventre. Fribourg. 31, 16.  
*anneaux de jambes tubulaires*. Fribourg. 27, 31.
- 76 - DUEADINGEN (Guin), district de la Sense.  
Dans la gravière à Schmitten, on détruisit en 1885 plusieurs tombes. ASHF. IV, p. 351.  
*cinq fibules La Tène I*. Fribourg. 3, 95; 4, 137, 138; 5, 201.  
*crochet de ceinture*. Fribourg. 29, 3.  
*bague*. Fribourg. 28, 15.  
*annelet*. Fribourg. 31, 8.  
*bracelet tubulaire*. Fribourg. 27, 27.
- 77 - ECUBLENS, district de la Glâne.  
Lors des travaux du chemin de fer, on trouva, vraisemblablement dans une tombe:  
*anneau avec protubérance*. Lausanne. 16, 17.  
*trois bracelets*. Lausanne. 19, 69.
- 78 - GEMPENACH (Champagny), district de la Glâne.  
Depuis 1830, on a détruit dans une gravière un nombre considérable de tombes. F. Keller, Heidengräber und Totenhügel, MZ. III, 4, p. 38. G. de Bonstetten, Recueil d'antiquités, p. 43; Suppl. I, p. 21. G. de Bonstetten, Carte archéologique (Fribourg), p. 4. F. Troyon, Habitations lacustres, p. 480. J. Heierli, Gräberfeld der La Tène Zeit, ASA. 1897, p. 126. J. Heierli, Urgeschichte der Schweiz, p. 391.  
*cinq fibules La Tène I* (Heierli, Gräberf., pl. XI, 3, 6, 12-15, 19). Berne. 4, 149; 6, 244, 246.  
*quatre fibules La Tène II* (Heierli, op. cit. pl. XI, 4, 5, 16, 17). Berne.  
*deux bracelets de verre bleu* (Bonstetten, Recueil, pl. XXI, 1, 2). Berne. 34, 17; 33, 5.  
*bracelet de verre bleu* (op. cit. pl. XVI, 3). Berne. 33, 1.  
*bracelet de verre brun* (op. cit. pl. XXI, 4). Berne. 33, 6.  
*deux bracelets de verre bleu* (Heierli, op. cit. pl. XI, 8, 9). Berne. 33, 2.  
*bracelet de verre blanc*. Berne. 33, 3.  
*bracelet de verre*. Berne. 33, 4.  
*trois bracelets-spirales* (Bonstetten, op. cit. pl. XXI, 5, 6). Berne. 18, 52.  
*bracelet à coquille* (op. cit. pl. XXI, 8). Berne. 24, 148.  
*bague coudée*. Berne. 28, 21.  
*anneaux*. Berne. 15, 5, 7; 31, 4.  
*anneau plat* (Heierli, op. cit. pl. XI, 20). Berne. 31, 80.  
*anneau* (op. cit. pl. XI, 18). Berne. 31, 28.  
*anneau orné* (op. cit. pl. XI, 11). Berne. 31, 12.  
*lance de fer* (Bonstetten, op. cit. pl. XXI, 9). Berne. 40, 13.

- chatne-ceinture* (op. cit. pl. XXI, 7). Berne. 29, 1, a.  
*chatne-ceinture* (Heierli, op. cit. pl. XI, 1, 2). Berne. 29, 2.  
*anneau de jayet*. Berne. 31, 34.  
*vase* (op. cit. pl. XI, 7). Berne. fig. 8.  
*fragment de vase*. Berne.
- 79 - GOURMELS, district du See.  
Vraisemblablement dans une tombe:  
*deux bracelets tubulaires*. Zurich. 27, 82.  
*deux bracelets*. Zurich. 21, 102.
- 79a - GRUYÈRE, district de Gruyère.  
A Epagny, dans les fondations de l'orphelinat Duvillard, plusieurs tombes orientées S-N; une seule avait un mobilier. ASA. 1913, p. 176. JSGU. VI (1913), p. 103. N. Peissard, L'archéologie préhistorique de la Gruyère in Annales fribourgeoises II (1915), p. 8.  
*bracelet à godrons*. Fribourg.  
*fibule La Tène Ic*. Fribourg.  
*bague*. Fribourg.
- 80 - LENTIGNY, district de la Sarine.  
Entre Lentigny et Cusery, on détruisit plusieurs tombes. G. de Bonstetten, Carte archéologique (Fribourg), p. 9.  
*bracelet de verre bleu*. Fribourg. 33, 2.
- 81 - MEYRIEZ (Merlach), district du See.  
Une tombe? JSGU. II (1909), p. 85.  
*fragment de bracelet tubulaire*. Morat.

### SAINT-GALL

- 82 - JONA, district du See.  
A Kempratzen, en 1903, on détruisit quelques tombes à inhumation. J. Heierli, Archäologische Funde, ASA. 1903, p. 94. JSGU. II (1909), p. 85.  
*cinq bracelets tubulaires*. Zurich. 27, 22, 24, 27.  
*deux perles de verre bleu*. Zurich. 32, 1, 2.

### GENÈVE

- 83 - CHANCY, rive gauche.  
A Passeirez, dans une tombe de femme, en 1849:  
*deux bracelets en verre bleu*. Genève.  
*trois perles en verre bleu*. Genève.
- 84 - CHÈNE-BOURG, rive gauche.  
Aux Arpillières, en 1875 dans une tombe:  
*anneau de fer*. Genève.  
*anneau creux*. Genève. 31, 15.  
*fibule de La Certosa*. Genève. 1, 3.  
*perles de verre bleu*. Genève. 32, 1, 2.
- 85 - Chêne-Bourg.  
En 1877, dans une gravière sur la route de Troënex:  
*deux bracelets*. Genève.  
*débris d'une épée de fer*. Genève.  
*bouton d'ambre*. Genève.  
*débris d'un couteau de fer*. Genève.  
*débris d'une lance de fer*. Genève.  
*fragment d'une fibule La Tène Ib*. Genève.
- 86 - CORSIER, rive gauche.  
Dans une sablière on trouva quelques tombeaux. ASA. 1879, p. 917.  
Tombe N° 1 (1870).  
*deux grands anneaux unis*. Genève. 15, 7.  
*deux bagues*. Genève. 28, 8.  
*bracelet-méandre*. Genève. 21, 99.  
*deux fibules La Tène Ib*. Genève. 3, 98.  
*fragment d'une fibule La Tène Ic*. Genève. 5, 180.  
Tombe N° 2 (1873).  
*deux fibules La Tène Ib et c*, Genève. 2, 59; 5, 200.  
*bracelet*. Genève. 22, 124.  
Tombe N° 3 (1875).  
Renfermait un corps de jeune fille:  
*collier de perles de verre et d'ambre*. Genève. 32, 1, 2, 19.  
*deux bracelets*. Genève. 17, 29.  
*bracelet en fil de bronze*. Genève.

### LUCERNE

- 87 - HILDISRIEDEN, district de Sursee.  
Dans une gravière au Gigen, près du champ de bataille, une tombe; le corps était entouré de quelques pierres. JSGU. I (1908), p. 62.  
*trois bracelets*. Zurich. 21, 110, 111.  
*deux bracelets unis*. Zurich. 18, 66.
- 88 - HOCHDORF, district de Hochdorf.  
En 1887, près de la gare, on trouva une

tombe orientée N-S; à côté de la tête du mort, une pierre. L. Brandstetter, Grabfund zu Hochdorf, GF. 1887, p. 261.

*neuf fibules La Tène Ic*, placées sur la poitrine (Brandstetter, Grabfund, pl. II, 1-5). Lucerne. 4, 127, 153; 6, 243, 246.

*paire d'anneaux tubulaires* (op. cit. pl. II, 6). Lucerne. 27, 26.

89 - HOHENRAIN, district de Hochdorf.

A Unterhiltfeld, près d'Oberebersol, au Lewernacker, on découvrit en 1848 dans la gravière une tombe orientée NE-SO; trois pierres recouvraient le corps. J. Schmeller, Keltengrab zu Oberebersol, GF. 1848, p. 211. J. Heierli, Urgeschichte der Schweiz, p. 389.

*trois fibules La Tène Ib et c*, sur la poitrine (Schmeller, Keltengrab, pl. II, 1, 2, 9). Lucerne. 2, 63; 4, 149; 5, 200, 219; 6, 235.

*bracelet à godrons* (op. cit. pl. II, 3, 4). Lucerne. 24, 146.

*bracelet massif* (op. cit. pl. II, 5). Lucerne. 15, 6.

*bague à la main gauche* (op. cit. pl. II, 7, 8). Lucerne. 27, 26, 27; 28, 36.

*bague coudée* (op. cit. p. II, 10). Lucerne. 28, 19.

90 - HOHENRAIN.

Au Hausmatt, une tombe. JSGU. III (1910), p. 89.

*épée de fer La Tène II*. Lucerne.

91 - OBERKIRCH, district de Sursee.

Près d'Unterhof, au Kirchwerde, on détruisit trois tombeaux.

*bracelet*. Lucerne. 18, 51.

*bracelet tubulaire*. Lucerne. 26, 20.

*anneau*. Lucerne. 31, 1.

*bracelet à fermoir*. Lucerne. 23, 137.

*bracelet-méandre*. Lucerne. 21, 98.

92 - SURSEE, district de Sursee.

Près de l'église, à l'intérieur du mur de la ville, on trouva une tombe. JSGU. I (1908), p. 62; III (1910), p. 88.

*bracelet de verre bleu*. Lucerne. 35, 26.

## NEUCHÂTEL

93 - BEVAIX, district de Boudry.

Au pré de la Jonchère, on détruisit une tombe en 1882. A. Borel, Objets antiques, MN. 1884, p. 279.

*fibule de fer brisée* (Borel, Objets, pl.). Neuchâtel.

*épée de fer* (op. cit. pl.). Neuchâtel. 38, 21.

*lance de fer* (op. cit. pl.). Neuchâtel. 39, 11.

*chatne de fer* (op. cit. pl.). Neuchâtel. 40, 19.

*umbo de bouclier* (op. cit. pl.). Neuchâtel. 40, 22.

94 - CORNAUX, district de Neuchâtel.

Dans une gravière, dans la direction de Cressier, une tombe. JSGU. III (1909), p. 84. bracelet.

94 a - COFFRANE, district du Val de Ruz.

Aux Favargettes se trouvait un tumulus qui fut détruit sans avoir été étudié. E. Desor, Tumulus des Favargettes, MN. 1868, p. 228.

Ce tumulus renfermait une tombe à incinération du premier âge du fer et, semblait-il, une tombe gauloise.

*deux fibules La Tène I brisées* (Desor, Tumulus, pl. I, 12, 13). Neuchâtel.

## SOLEURE

95 - BETTLACH, district de Soleure.

Dans une tombe trouvée au Leberberg. J. Heierli, Archäol. Karte, MHVS., 2, p. 17.

*bracelet tubulaire*. Soleure. 26, 11.

*anneau d'argent*. Soleure. 31, 4.

96 - OBERGOESGEN, district d'Oltten.

Sur le plateau du Hard se trouvait un groupe de tumulus du premier âge du fer. L'un d'eux renfermait une tombe d'époque postérieure. ASA. 1903, p. 92. A. Furrer, Grabhügel von Obergösgen, ASA. 1904, p. 76.

Tumulus N° 2.

Il recouvrait deux tombes, l'une à in-

cinération, hallstattienne et une seconde adventice, à inhumation; du squelette, il ne reste que quelques traces.

*bracelet tubulaire* (Furrer, Grabhügel, fig. 21). Coll. Bally. 27, 32.

*deux anneaux de jambes tubulaires* (op. cit. fig. 20). Coll. Bally. 27, 32.

*fibule La Tène I* (op. cit. fig. 22). Coll. Bally. 3, 94.

97 - OEKINGEN, district de Bucheggberg.

Dans une gravière au Brüggacker, on découvrit une tombe orientée N-S. ASA. 1909, p. 365. JSGU. III (1910), p. 86; IV (1911), p. 128.

- chatne-ceinture*. Soleure. 29, a.  
*six fibules La Tène II*. Soleure. 7, 272.  
*bracelet à godrons*. Soleure. 24, 143.  
*bracelet de lignite*. Soleure. 31, 32.
- 97 a - RECHERSWIL, district de Bucheggberg.  
Dans une tombe. J. Heierli, Archäologische Karte, MHVS., 2, p. 64.  
*bracelet*. Soleure. 15, 6.  
*trois bracelets tubulaires*. Soleure. 26, 12.
- 98 - RICKENBACH, district d'Oiten.  
Une tombe au Büntenrain. G. de Bonstetten, Recueil d'antiquités, Suppl. II, p. 15.  
Heierli, Archäol. Karte, MHVS. 2, p. 64.  
*fibule La Tène I* (Bonstetten, Supplément, pl. XII, 2, 3). 2, 55.  
*bracelet*. Berne. 21, 96.  
*bracelet*. Soleure. 22, 116.
- 99 - TRIMBACH, district d'Oiten.  
Diverses trouvailles, provenant de tombes. JSGU. II (1909), p. 84; IV (1911), p. 128.  
Dans le cimetière:  
*épée La Tène*. Soleure.  
D'une tombe:  
*anneau de verre*. Soleure. 32, 26.

### THURGOVIE

- 100 - ARBON, district d'Arbon.  
On découvre une tombe dans une gravière. Heierli, Archäol. Karte, TB. 1896, p. 124. Heierli, Urgeschichte der Schweiz, p. 386.  
*fibule La Tène II en fer*. Constance. 8, 308.
- 101 - BASADINGEN, distr. de Diessenhofen.  
Au Dickenhof, près d'Unterschlatt, on découvre en 1848 une tombe. F. Keller, Pfahlbauten, Bericht II, MZ. XII, 3, p. 151. Heierli, Archäologische Karte, TB. 1896, p. 151. Heierli, Urgeschichte der Schweiz, p. 386.  
*épée de fer avec fourreau* (Troyon, Habit. lac. pl. XIV, 2). Zurich. 38, 17.  
*lance de fer* (Keller, Pfahlbauten, pl. III, 22). Zurich. 39, 12.  
*anneau côtelé* (Keller, op. cit. pl. III, 22). Zurich. 31, 31.
- 102 - FRAUENFELD, district de Frauenfeld.  
Dans la gravière du Langdorf, on trouva en 1897 trois tombes. D'autres tombes ont été trouvées en 1907 dans une gravière voisine. H. Stähelin, Grabfund beim Langdorf, TB. 1897, p. 184. ASA. 1899, p. 52. D. Viollier, die gallischen Gräber in Langdorf, ASA. 1910, p. 1. JSGU. I (1908), p. 62; II (1909), p. 85.  
*deux bracelets à godrons* (Viollier, Gräber, pl. I, 8). Frauenfeld. 24, 144, 147.  
*chatne-ceinture* (op. cit. pl. I, 1). Frauenfeld. 29, a.  
*quatre fibules brisées* (op. cit. pl. I, 2). Frauenfeld.  
*anneau coudé en argent* (op. cit. pl. I, 3). Frauenfeld. 28, 19.  
*bracelet de lignite* (op. cit. pl. I, 4). Frauenfeld. 31, 34.  
*anneau d'ambre* (op. cit. pl. I, 5). Frauenfeld. 32, 20.
- deux bracelets de verre blanc* (op. cit. pl. I, 2, 3). Zurich. 35, 21; 33, 6.  
*chatne-ceinture* (op. cit. pl. I, 1). Zurich. 29, 1.  
*bracelet spirale* (op. cit. pl. I, 4). Zurich. 18, 32.
- Tombe N° 1.  
Corps couché en pleine terre, orienté S-N.  
*fibule La Tène II*, placée derrière la tête (op. cit. fig. 2). Zurich. 8, 292.  
*deux fibules La Tène II* sur la poitrine (op. cit. fig. 2, 3 et 6). Zurich. 8, 311.  
*monnaie d'or* dans la bouche (op. cit. fig. 3). Zurich.  
*deux perles d'ambre* sur la poitrine (op. cit. fig. 2, 4 et 5). Zurich. 32, 19, 20.  
*bracelet de verre bleu* au coude gauche (op. cit. fig. 2, 7). Zurich. 33, 7.  
*bracelet tubulaire* au poignet gauche (op. cit. fig. 2, 8). Zurich. 28, 37.
- Tombe N° 2.  
Corps couché en pleine terre, orienté S-N.  
*deux fibules de fer brisées* (op. cit. fig. 5). Zurich.  
*chatne-ceinture* (op. cit. fig. 5). Zurich. 29, 1.  
*bracelet de verre blanc* au bras gauche (op. cit. fig. 5). Zurich. 35, 25.
- Tombe N° 3.  
Un corps couché dans un cercueil de bois, orienté S-N.  
*deux fibules de fer La Tène II brisées*, sur la poitrine (op. cit. fig. 7). Zurich. 8, 308.  
*fibule La Tène II* (op. cit. fig. 7). Zurich. 8, 312.  
*bague spirale* à la main gauche (op. cit. fig. 7). Zurich. 28, 43.  
*fragment de chatne-ceinture* (op. cit. fig. 7). Zurich. 29, a.

103 - KREUZLINGEN, distr. de Kreuzlingen.  
Une tombe. R. Forrer, Tènegrab bei Kreuzlingen, An. 1892, p. 16. Heierli, Archéologique Karte TB. 1896, p. 142.

*fibule La Tène I en fer* (Forrer, Tènegrab pl. X, 4). Constance. 5, 212.

*torques de fer* (op. cit. pl. X, 1). Constance. 14, 81.

*bracelet* (op. cit. pl. X, 2). Constance. 15, 12.  
fragments de bronze, de vase; corne de cerf, dent de sanglier.

104 - NEUNFORN, district de Frauenfeld.

Au Mönchhof, on a fouillé en 1840 un groupe de tumulus hallstattiens; l'un d'eux

est plus récent. F. Keller, Heidengräber und Totenhügel, MZ. III, 4, p. 17. Heierli, Archäol. Karte, TB. 1894, p. 146. Ulrich, Katalog I, p. 203. Heierli, Urgeschichte der Schweiz, p. 347.

Tumulus N° 2.

Recouvrait un corps inhumé avec un rang de pierres placé à côté.

*lance de fer*. Zurich.

*couteau de fer*. Zurich. 40, 18,

*torques* (Keller, Heidengräber, pl. III, 6).

Zurich. 9, 3.

*fibule La Tène Ia* (op. cit. pl. III, 5). Zurich. 2, 43.

## VAUD

105 - BAULMES, district d'Orbe.

Une tombe dans une gravière. JSGU. II (1909), p. 84.

*fibule La Tène Ic*. Yverdon. 5, 201.

*deux bracelets*. Yverdon. 22, 126.

106 - BELMONT, district d'Yverdon.

*bracelet-méandre*. Lausanne. 21, 98.

*bague*. Lausanne. 28, 8.

*quatorze fibules La Tène Ib et c*. Lausanne. 2, 64; 3, 108; 4, 123, 129, 133, 169, 170; 5, 171, 182.

107 - BIÈRE, district d'Aubonne.

Dans la plaine de Champagne, en 1846, on détruisit plusieurs tombes; les unes renfermaient des monnaies romaines; d'autres sont plus anciennes. Troyon, Catalogue manuscrit. JSGU. IV (1911), p. 125.

*bracelet perlé*. Lausanne. 21, 95.

*bracelet-spirale*. Lausanne. 18, 50.

*bracelet fermé*. Lausanne. 16, 19.

*deux bracelets*. Lausanne. 21, 106; 23, 135.

*bracelet côtelé*. Berne et Lausanne. 20, 86.

*bague*. Berne. 28, 10.

*trois fibules La Tène Ic*, Berne. 4, 155.

108 - CHESALLES, district d'Oron.

En 1885, à la Corbaz, dans une tombe. Note de M. Pasche à Oron.

*bracelet rond*. Lausanne. 16, 15.

*bracelet tors*. Lausanne. 16, 28.

*bracelet à godrons*. Lausanne. 24, 147.

*fibule La Tène Ic*. Lausanne. 4, 155.

*disque d'une fibule de bronze*. Lausanne.

109 - ECHALLENS, district d'Echallens.

Deux tombes à inhumation. Troyon, Habitations lacustres, p. 338, 478. Du même, Monuments de l'antiquité, p. 165. Du même, Agrafes antiques, MZ., II, 3, p. 28. G. de Bon-

stetten, Carte archéologique (Vaud), p. 21. Heierli, Urgeschichte, p. 392.

Tombe N° 1.

*bracelet de verre bleu* (Troyon, Habit. lac. pl. XVII, 7. Agrafes, pl. II, 7). Lausanne. 34, 19.

*bracelet de verre bleu* (Troyon, op. cit. pl. XVII, 8. Agrafes, pl. II, 3). Lausanne. 33, 2.

*bracelet de jayet*. Lausanne. 31, 35.

Tombe N° 2.

*bracelet côtelé* (Troyon, Habit. lac., pl. XVII, 9). 19, 71 a.

110 - ECHANDENS, district de Morges.

Plusieurs tombes en dalles ont été détruites. G. de Bonstetten, Recueil d'antiquités suisses, p. 33.

*Torques tubulaire* (Bonstetten, Recueil, pl. XI, 9). Berne. 11, 14.

*bracelet* (Bonstetten, op. cit. pl. XI, 10). Berne. 22, 123.

*bracelet tubulaire*. Berne. 26, 12.

*anneau*. Berne. 31, 2.

111 - ECUBLENS, district de Morges.

A Bossenges, en 1903, on trouva un corps couché dans un cercueil de bois. ASA. 1903, p. 301.

*bracelet à cabochons d'émail*.

112 - GIMEL, district d'Aubonne.

A la Combe de Fresne, en 1856, on trouva plusieurs corps en pleine terre, et une tombe en dalles. G. de Bonstetten, Carte archéol. (Vaud), p. 23.

*bracelet fermé*. Lausanne. 16, 18.

*deux bracelets fermés*. Lausanne. 16, 19.

- bracelet tubulaire*. Lausanne. 26, 10.  
*bracelet ouvert*. Lausanne. 19, 60.  
perle d'ambre.  
fibule La Tène I.
- Au milieu de cendres et de charbons, en dehors des tombes, on a trouvé:  
petit trident de fer.
- 113 - GRANDSON, district de Grandson.  
Dans une tombe.  
*fibule de La Certosa*. Lausanne. 1, 3.  
épée de fer.  
pointe de javelot.  
pointe de flèche carrée.
- 114 - LA SARRAZ, district de Cossonay.  
Dans une tombe. JSGU. II (1909), p. 83.  
*bracelet mince en verre vert*. Yverdon.
- 115 - LAUSANNE, district de Lausanne.  
En Meylan, dans une tombe.  
*fibule La Tène Ic*. Zurich. 3, 99.  
*bracelet fermé*. Zurich. 17, 80.  
*bracelet à fermoir*. Zurich. 23, 136.  
*bracelet de lignite*. Zurich. 31, 36.
- 116 - SAINT-LÉGIER, district de Vevey.  
A Hauteville, en 1827, dans une tombe.  
G. de Bonstetten, Carte archéol. (Vaud). p. 24.  
Troyon, Habitations lacustres, p. 362.  
*bracelet tubulaire*. (Troyon, Habit. lac., pl. XVIII, 10). Lausanne. 27, 33.  
*grelot avec chaîne* (op. cit. pl. XVII, 22). 29, 3; 30, 32.  
*bracelet* (op. cit. pl. XVII, 17). 24, 148a.
- 117 - Saint-Légier.  
Trouvés en 1858.  
*deux bracelets*. Lausanne. 22, 126.
- 118 - LONGIROD, district d'Aubonne.  
En 1825, dans une tombe. G. de Bonstetten, Carte archéologique (Vaud), p. 28. Troyon, Habitations lacustres, p. 478. Du même, Agrafes antiques, MZ. II, 3, p. 28.  
*bracelet à godrons* (Troyon, Habit. lac. pl. XVII, 11. Agrafes, pl. II, 20). Lausanne. 24, 147.  
*bague* (Troyon, op. cit. pl. XVII, 12). 28, 33a.  
*trois fibules brisées*. Lausanne.  
chaînette.  
*bague coudée*. Lausanne. 28, 21.
- 119 - MONTAGNY, district d'Yverdon.  
Un tumulus détruit en 1825. G. de Bonstetten, Carte archéologique (Vaud), p. 29.  
*torques à trois renflements*. Lausanne. 10, 11.  
*bracelet tubulaire*. Lausanne. 25, 4.
- collier de perles de verre bleu et d'ambre*.  
Lausanne. 32, 1, 3, 19.  
*anneau*. Lausanne. 31, 22.
- 120 - MORGES, district de Morges.  
*deux torques fermés*. Zurich. 9, 1.  
*deux grands bracelets tubulaires*. Zurich. 25, 3.  
*bracelet fermé*. Zurich. 15, 10.  
*deux gros bracelets tubulaires*. Zurich. 25, 1.  
*deux bracelets tubulaires*. Zurich. 25, 2.  
*deux bracelets tubulaires*. Zurich.  
*deux boucles d'oreilles*. Zurich. 18, 49.  
*bracelet ouvert*. Zurich. 18, 44.  
*bracelet ouvert*. Zurich. 18, 48.  
*bracelet fermé*. Zurich. 15, 3.  
*perle d'ambre*. Zurich. 32, 19.
- 121 - MOUDON, district de Moudon.  
A la Planche, près du hameau de Bressonnaz-dessus, une tombe en pleine terre, orientée SE-NO. ASA. 1901, p. 327.  
*bague d'argent*, à la main droite. Lausanne.  
*débris de fibules de fer*. Lausanne.
- 122 - OLLON, district d'Aigle.  
A la Sallaz, près du hameau de Fontaine, en 1862, on a détruit plusieurs tombes. G. de Bonstetten, Carte archéologique (Vaud), p. 27. JSGU. IV (1911), p. 123.  
*bracelet de verre bleu*. Lausanne (Musée industriel). 35, 26.  
*vase noir à deux anses*. Lausanne. fig. 12.  
*épée de fer brisée*. Lausanne.  
*chaîne-ceinture*. Lausanne. 29, 1.  
*bracelet fermé*. Lausanne. 15, 6.  
*bracelet ouvert*. Lausanne. 18, 46.  
*trois bagues d'argent*. Lausanne. 28, 36.  
*trois boutons de bronze*. Lausanne. 31, 16.  
*trois fragments de fibules de fer*. Lausanne.  
*deux crampons de fer*. Lausanne. 30, 37.  
*débris de fer*. Lausanne.
- 123 - Ollon.  
En Champ-Blanc, près de Villy, en 1857, on a détruit plusieurs tombes. G. de Bonstetten, Carte archéologique (Vaud), p. 34. F. Troyon, Habitations lacustres, p. 479.  
*collier de perles de verre bleu et d'ambre*.  
Lausanne et Berne. 31, 1, 2, 3.  
*torques ouvert*. Lausanne. 9, 2.  
*bracelet à noeuds*. Lausanne. 22, 120.  
*fibule La Tène I à disque*. Lausanne. 2, 40.  
*fibule La Tène I* (Troyon, habit. lac. pl. XVII, 13). Lausanne. 1, 8.  
*fibule La Tène I* (Troyon, op. cit. pl. XVII, 16). Lausanne. 1, 20.  
*deux fibules La Tène I*. Lausanne. 2, 42.  
*épée de fer brisée*. Lausanne.

torques.

*bracelet de verre violet*. Lausanne. 33, 1.

épingle à cheveux.

*bracelet*. Berne. 20, 78.

*bracelet spirale*. Berne. 18, 62.

*anneau de verre*. Berne. 32, 26.

*fibule La Tène I*. Berne. 1, 11.

124 - Ollon.

Sur la colline de St-Triphon, au-dessus de la carrière du Lessus, on découvrit de nombreuses tombes de l'âge du bronze. A 3 m. environ au-dessus de celles-ci se trouvaient quelques tombes de l'époque gauloise. A. Schenk, Quelques tombes de l'âge du bronze, RHV. 1907, p. 218.

*deux bracelets valaisans* (Schenk, Tombes, fig. 16). Coll. Pousaz-Gaud et Berne. 21, 108.

*bracelet de verre bleu*. Coll. Pousaz-Gaud. 33, 1.

*vase* (op. cit. fig. 17). Coll. Pousaz-Gaud. fig. 13.

*vase* (op. cit. fig. 18). Coll. Pousaz-Gaud. fig. 14.

*bracelet tubulaire*. Berne. 25, 9.

*bracelet crénelé*. Berne. 21, 104.

125 - RANCES, district d'Orbe.

Au Montet on a fouillé un tumulus formé de pierres et de terre mélangées; au centre, dans une excavation, une tombe à incinération; sous la butte sept tombes à inhumation hallstattiennes. G. de Bonstetten, Carte archéologique (Vaud), p. 36.

Tombe N° 5.

Cette tombe est d'époque postérieure:

*fibule La Tène I brisée*. Lausanne. 5, 214.

*anneau de fer*. Lausanne.

125 a - Rances.

Dans une tombe, avec des fragments de fer et de bronze.

*trois fibules La Tène I*. Lausanne.

126 - Rances.

*débris d'un vase de bronze*. Berne.

*fibule La Tène Ib*. Berne. 2, 76.

*débris de fer*. Berne.

127 - SAINT-SULPICE, district de Morges.

En Champagny, dans une gravière, une tombe en pleine terre, le corps était recouvert d'une grande pierre plate. ASA. 1908, p. 362. JSGU. III (1911), p. 84.

*torques ouvert*. Lausanne. 11, 16.

*quatre bracelets tubulaires*. Lausanne. 25, 7; 26, 12; 27, 27.

127 a - St-Sulpice.

En Pétroleyres, on a fouillé un important cimetière gaulois. JSGU. III (1910), p. 84; V (1912), p. 3; VI (1913), p. 114. J. Gruaz et D. Viollier, Le cimetière gaulois de Saint-Sulpice, ASA. 1914, p. 257; 1915, p. 1.

Tombe N° 1. S-N.

*fibule La Tène Ic*. Lausanne. 5, 201.

*fibule La Tène Ic*. Lausanne. 5, 183.

*fibule de fer*. Lausanne.

*bracelet côtelé*. Lausanne.

(Tous les objets provenant de ce cimetière sont reproduits dans le texte de l'ASA. 1914, p. 261 et suiv.)

Tombe N° 2. E-O.

*fibule de fer La Tène Ib*, sur le bassin. Lausanne.

*fibule de fer La Tène Ic*, sur le bassin. Lausanne. 4, 169.

*fibule La Tène Ic*. Lausanne.

*bracelet-méandre*. Lausanne. 21, 98.

*chatnette de cou avec perle de jayet*. Lausanne. 31, 38; 32, 18.

Tombe N° 3. E-O.

*fragments d'une fibule de fer*. Lausanne.

Tombe N° 5. S-N.

Corps dans un cercueil.

*deux fibules La Tène Ic*, à gauche et à droite du corps. Lausanne.

*fusaïole de terre*, à droite. Lausanne.

*bracelet*. Lausanne. 21, 96.

*anneau de fer*. Lausanne. 28, 13.

*fragments d'une fibule de fer*. Lausanne.

Tombe N° 6. E-O.

*épée de fer*, à droite du corps. Lausanne. 37, 9.

Tombe N° 7. E-O.

*fibule La Tène Ib*, sur le sternum. (ASA. 1915, pl. I, 21). Lausanne.

*fragment d'une fibule de fer*. Lausanne.

*épée de fer*, à droite du corps. Lausanne. 37, 13.

*lance de fer avec talon*, à droite. Lausanne. 39, 6.

Tombe N° 9. S-N.

*fibule La Tène Ic en fer*, près du cou. Lausanne.

Tombe N° 10. E-O.

*fibule La Tène Ib*, près du cou. Lausanne. 2, 66.

*fibule La Tène Ic*, sur le thorax. Lausanne. 5, 183.

*épée de fer*, à droite. Lausanne. 37, 9.

- lance de fer*, à droite. Lausanne.  
*ornements de bronze*, sur le thorax. Lausanne.  
*trois anneaux plats*. Lausanne.
- Tombe N° 11. S-N.  
*deux anneaux de jambes en fer*. Lausanne. 15, 6.  
traces de fer sur le côté droit du corps.
- Tombe N° 12. S-N.  
*fibule de fer La Tène Ib*. Lausanne.
- Tombe N° 15. S-N.  
*deux fibules La Tène Ic*, une sur chaque épaule (op. cit. pl. I, 15). Lausanne. 5, 179.
- Tombe N° 16. E-O.  
*bracelet-méandre* au bras droit (op. cit. pl. II, 10). Lausanne. 21, 99.  
*fibule de fer La Tène Ic*, près du cou. Lausanne.
- Tombe N° 17. S-N.  
*fibule de fer La Tène Ic*, sur l'épaule gauche. Lausanne.
- Tombe N° 18. O-E.  
*fibule La Tène Ic*, sur le côté gauche. Lausanne. 5, 186.
- Tombe N° 19. E-O.  
*fibule La Tène Ib*. Lausanne.
- Tombe N° 20. S-N.  
*anneau* au poignet droit. Lausanne. 16, 17.
- Tombe N° 21. E-O.  
Le corps reposait dans un cercueil de bois.  
*fibule La Tène Ib*, au côté gauche du bassin. Lausanne.  
*fibule La Tène Ic*, au côté gauche du bassin. Lausanne. 4, 136.  
*fibule La Tène Ic en fer*, à droite. Lausanne.
- Tombe N° 22. N-S.  
*fibule La Tène Ic* au cou. Lausanne. 5, 183.  
*perle de pâte verte avec fleurs blanches* (op. cit. pl. I, 3). Lausanne.  
*chaînette de cou*. Lausanne. 32, 18.  
*deux masques de verre*, un sur chaque épaule (op. cit. pl. I, 1-2). Lausanne.
- Tombe N° 23. S-N.  
*fibule La Tène Ib*, sur la poitrine à droite (op. cit. pl. I, 16). Lausanne. 2, 62.  
*fibule La Tène Ib*. Lausanne. 3, 115.  
*fibule La Tène Ib en fer*, sur la poitrine à droite. Lausanne. 2, 64.  
*fragment d'une fibule de fer*. Lausanne.
- Tombe N° 24. S-N.  
*fibule La Tène Ic*, près du cou. Lausanne. 5, 186.  
*fibule La Tène Ib*. Lausanne. 2, 65.  
*fibule La Tène Ic, en fer*, à droite du corps. Lausanne. 5, 203.  
*fibule La Tène Ic, en fer*. Lausanne. 5, 191.  
*torques*, au cou. Lausanne.  
*perles de verre bleu et d'ambre*, au cou. Lausanne. 32, 1, 2, 3, 19.  
*deux bracelets*. Lausanne. 19, 65, 70.
- Tombe N° 25. E-O.  
*fibule La Tène Ib en fer*, sur l'épaule droite. Lausanne.  
*bracelet de lignite*, au coude gauche. Lausanne. 31, 35.  
*perle de terre*. Lausanne. 30, 44.
- Tombe N° 26. S-N.  
*fibule La Tène Ic*. Lausanne.  
*fibule La Tène Ic en fer*. Lausanne.
- Tombe N° 26 bis.  
Tombe à incinération: dans un amas de charbons, des fragments d'os calcinés, et des objets déformés par le feu.  
*perles de verre bleu*. Lausanne. 32, 1.  
*ressort d'une fibule*. Lausanne.  
*bracelet tubulaire*. Lausanne. 25, 5.  
*anneaux*. Lausanne. 28, 4.
- Tombe N° 27. S-N.  
*fibule de fer*, sur l'épaule droite. Lausanne.  
*fibule La Tène Ic*, sur le thorax. Lausanne.
- Tombe N° 28. S-N.  
*fibule de fer brisée*.  
*bracelet* au bras droit. Lausanne. 21, 96.
- Tombe N° 29. S-E.  
A hauteur de la tête, à gauche, une dalle plantée de champ; sous le corps, une seconde dalle.  
*fibule La Tène Ib en fer*. Lausanne. 3, 105.  
*fibule La Tène Ic*, sur la dernière côte. Lausanne.
- Tombe N° 34. E-O.  
*épée de fer*, à droite. Lausanne. 37, 9.  
*anneaux de fer*, à droite. Lausanne. 31, 6.  
*débris d'une chaînette de fer*. Lausanne.  
*deux garnitures de fer*. Lausanne.  
*fibule La Tène Ia*, sur la mâchoire (op. cit. pl. I, 11). Lausanne. 1, 20.  
*bracelet de fer*. Lausanne. 15, 5.
- Tombe N° 36.  
Tombe d'enfant.  
*fibule La Tène Ic* (op. cit. pl. I, 19). Lausanne.  
*bracelet*, sur le bassin. Lausanne. 16, 17.

Tombe N° 37. S-N.  
*fibule La Tène Ib*. Lausanne. 2, 60.  
Tombe N° 38. S-N.  
*fibule La Tène Ib*. Lausanne. 2, 60.  
Tombe N° 39. S-N.  
Tombe d'enfant.  
*fibule La Tène Ib*, sur l'épaule gauche.  
Lausanne. 2, 59.  
*fibule La Tène Ic*. Lausanne. 5, 179.

Tombe N° 40. S-N.  
*serre-tête*, autour de la tête. Lausanne.  
*torques*, au cou (op. cit. pl. I, 8). Lausanne.  
*broche discoïdale*, à droite de la tête (op. cit. pl. I, 5). Lausanne.  
*épingle*, à droite de la tête (op. cit. pl. I, 7). Lausanne.  
*bracelet perlé*, au poignet droit (op. cit. pl. II, 13). Lausanne.  
*bracelet d'argent*, au poignet droit (op. cit. pl. II, 2). Lausanne.  
*bracelet*, au poignet gauche. Lausanne.  
*deux anneaux tubulaires*, au pied gauche. Lausanne. 25, 4.  
*anneau tubulaire*, au pied droit. Lausanne. 25, 4.  
*anneau*, à gauche de la tête. Lausanne. 16, 17.  
*perles de verre bleu et d'ambre*, au cou. Lausanne. 32, 1, 2, 3, 19.  
*agrafe*, au-dessus de la tête. Lausanne.  
*fragment de fibule*. Lausanne.  
*perle de terre cuite*. Lausanne. 30, 44.

Tombe N° 41. S-N.  
Corps dans un cercueil.  
*fibule La Tène Ic* (op. cit. pl. I, 12). Laus.

Tombe N° 42. S-N.  
*fibule La Tène Ia en fer*, près du cou. Lausanne. 1, 18.  
*anneau*, sur le bassin. Lausanne. 15, 2.

Tombe N° 43. E-O.  
*serre-tête*, placé sur le crâne. Lausanne.  
*anneau*, aux pieds. Lausanne. 15, 3.  
*perle d'ambre*, au dessus de la tête. Lausanne. 32, 19.  
*fibule La Tène Ib*. Lausanne.

Tombe N° 44. S-N.  
La tombe renferme deux corps; la tête du second repose sur l'abdomen du premier.  
Avec le premier corps:  
*bracelet tubulaire*, au bras droit. Lausanne. 25, 4.  
*épingle sur le crâne* (op. cit. pl. I, 6). Laus.

Avec le second corps:  
*collier de perles de verre bleu*. Lausanne. 32, 1, 19.  
*pendeloque*. Lausanne.  
Appartiennent à l'un ou l'autre corps:  
*bague*. Lausanne.  
*crochet*. Lausanne.  
*fragment d'ambre plat, perforé*. Lausanne.  
*deux fibules La Tène Ia*. Lausanne.  
*fibule La Tène Ia en fer*. Lausanne. 1, 28.  
*trois fibules brisées*. Lausanne.  
*talon de lance*. Lausanne. 39, 3a.

Tombe N° 45. E-O.  
*bracelet à gauche*. Lausanne. 15, 2.  
*deux fibules La Tène Ib*, près du cou. Lausanne. 2, 42, 45.  
*quatre perles de verre bleu*. Lausanne. 32, 1.

Tombe N° 46. S-N.  
*trois fibules La Tène Ic*, sur chaque épaule et sur le thorax (op. cit. pl. I, 20). Lausanne. 4, 162; 5, 189.

Tombe N° 48. S-N.  
*deux torques*, au cou (op. cit. pl. II, 6). Lausanne.  
*broche discoïdale*, près du cou (op. cit. pl. I, 4). Lausanne.  
*fibule La Tène Ia*, sur le thorax (op. cit. pl. I, 10). Lausanne.  
*bracelet orné*, à chaque bras (op. cit. pl. II, 5). Lausanne.  
*bracelet tubulaire*, à chaque cheville. Lausanne.  
*deux pendeloques* (op. cit. pl. II, 8, 9). Lausanne.  
*deux fibules La Tène Ia et b*, sur le bassin (op. cit. pl. I, 14). Lausanne. 2, 41.  
*collier de perles d'ambre*. Lausanne. 32, 1, 19.

Tombe N° 49. N-S.  
*bracelet*. Lausanne. 18, 50.  
*fragment d'une fibule La Tène Ib en fer*. Lausanne.

Tombe N° 50. S-N.  
*deux torques*, au cou. Lausanne.  
*bracelet*, à chaque poignet. Lausanne.  
*bracelet tubulaire*, à chaque cheville (op. cit. pl. II, 12). Lausanne. 25, 4.  
*bracelet*, à la cheville gauche. Lausanne.  
*fibule de La Certosa*, au cou (op. cit. pl. I, 9). Lausanne.  
*fibule La Tène Ia en fer*. Lausanne. 1, 18.  
*perles de verre bleu et d'ambre, et fusaiote* (op. cit. pl. II, 7). Lausanne. 30, 39, 42; 32, 1, 2, 3, 19.

Tombe N° 51. N-S.

*fibule La Tène Ib en fer*, au cou. Lausanne.  
*fibule La Tène Ic en fer*, au cou. Lausanne. 5, 203.

Tombe N° 52. S-N.

Corps dans un cercueil.  
*anneau de fer*, sur le bassin. Lausanne. 15, 8.  
*fragment de fibule de fer*, au cou. Lausanne.

Tombe N° 53. S-N.

deux *fibules La Tène Ic en fer*, près du cou. Lausanne. 6, 251.

Tombe N° 54. E-O.

*fibule La Tène Ib*, près du bras gauche. Lausanne.  
*fibule La Tène Ic en fer*, sur la poitrine. Lausanne. 5, 203.  
*anneau de fer*. Lausanne. 15, 8.

Tombe N° 55. N-S.

quatre *fibules La Tène Ic*, sur la poitrine. Lausanne. 4, 169; 5, 208.

Tombe N° 56. S-N.

*torques*, au cou. Lausanne.  
*bracelet tubulaire*, à chaque poignet. Lausanne.  
*bracelet*, au poignet droit. Lausanne.  
quatre *anneaux*, à la cheville gauche. Lausanne. 16, 69.  
*perles d'ambre*. Lausanne. 32, 19.  
*perle de verre bleu*. Lausanne. 32, 2.

Tombe N° 57. E-O.

*épée de fer* à droite. Lausanne. 37, 13.  
deux *anneaux de fer* près du bassin. Lausanne. 31, 6.  
*bracelet* au poignet gauche. Lausanne. 15, 7.  
*fibule La Tène Ib*. Lausanne.  
*belle fibule La Tène Ib* (op. cit. pl. I, 13). Lausanne.

Tombe N° 58. S-N.

*perle de verre bleu*, au cou. Lausanne. 32, 1.  
*bracelet*, au bras droit. Lausanne. 15, 7.  
*anneau de jambe*, à droite. Lausanne. 19, 68.  
deux *anneaux*, à la jambe gauche. Lausanne. 18, 45.

Tombe N° 60. S-N.

*bracelet*, au bras droit. Lausanne. 15, 7.

Tombe N° 62. N-S.

*fibule La Tène Ic*, près du cou. Lausanne. 5, 203.

Tombe N° 63. S-N.

*fibule La Tène Ib*. Lausanne.

Tombe N° 64. S-N.

*fibule de fer La Tène Ib*, sur l'épaule droite. Lausanne.

Tombe N° 65. S-N.

*fibule La Tène Ib*. Lausanne. 2, 57.

Tombe N° 66. S-N.

*torques*, au cou. Lausanne.  
*perles de verre bleu*, au cou. Lausanne. 32, 1.  
*bracelet tubulaire*, à droite. Lausanne. 25, 4.

Tombe N° 67. E-O.

*bracelet tubulaire*, au poignet droit. Lausanne.  
*fusatole*. Lausanne. 30, 42.

Tombe N° 68. S-N.

Corps dans un cercueil.  
*fibule La Tène Ic* (op. cit. pl. I, 17). Laus.

Tombe N° 70. O-E.

Corps dans un cercueil.  
*bracelet*, au poignet droit. Lausanne.  
*fibule La Tène Ic*, au cou. Lausanne.  
*perle de verre bleu*. Lausanne. 32, 1.  
*anneau*, au pied droit. Lausanne. 15, 1.

Tombe N° 71. S-N.

*bracelet creux en fer*, au poignet droit. Lausanne.  
*fibule en fer*, au cou. Lausanne. 6, 261.

Tombe N° 72. S-N.

Corps dans une cercueil.  
*torques*, au cou. Lausanne. 10, 9.  
*bracelet*, au poignet droit (op. cit. pl. II, 4). Lausanne.  
*bracelet*, au poignet gauche. Lausanne. 16, 17.

Tombe N° 73. S-N.

*torques tubulaire*. Lausanne.  
*bracelet tubulaire*, à chaque poignet (op. cit. pl. II, 11). Lausanne.

Tombe N° 75. S-N.

Corps placé dans un cercueil.  
*fer de lance avec son talon*, à gauche. Lausanne. 39, 6.

Tombe N° 76. S-N.

*fibule La Tène Ib*, sur le bassin. Lausanne.

Tombe N° 77. N-S.

Corps dans un cercueil.  
deux *bracelets ornés* (op. cit. pl. II, 14). Lausanne.  
*chaîne-ceinture en fer*. Lausanne.  
*fibule La Tène II*, sur le thorax (op. cit. pl. I, 18). Lausanne. 7, 288.  
*fibule brisée*, sur l'épaule droite. Lausanne.

Tombe N° 79. N-S.

*fibule La Tène Ib*, sur l'épaule gauche. Lausanne.  
*seconde fibule La Tène Ib*, sur l'épaule gauche. Lausanne.  
*deux fibules brisées La Tène Ic*, près du cou. Lausanne. 6, 230.  
*bracelet uni*. Lausanne. 15, 3.  
*anneau de fer*. Lausanne. 31, 7.

Tombe N° 81. N-S.

Au-dessus de la partie inférieure du corps se trouvait une couche épaisse de charbons.  
*bracelet uni*, au bras droit. Lausanne. 15, 6.  
*fibule La Tène Ib*, près du cou. Lausanne.  
*anneau de fer*. Lausanne. 31, 3.

Tombe N° 82. S-N.

Corps dans un cercueil.  
*fibule La Tène Ic*, sur l'épaule droite. Lausanne.  
*bracelet orné*, au bras droit (op. cit. pl. II, 3). Lausanne.

Tombe N° 83. N-S.

Tombe d'enfant.  
*fibule La Tène Ic en fer*, près de la tête. Lausanne. 6, 251.

Tombe N° 85. S-N.

*fibule La Tène Ib*, sur l'épaule gauche. Lausanne.  
*anneau de fer*. Lausanne. 31, 5.

Tombe N° 86. N-S.

Corps dans un cercueil.  
*anneau de fer*, sur le fémur droit. Lausanne. 31, 6.  
*fibule La Tène Ib*, sur le cou. Lausanne. 2, 64.  
*fibule La Tène Ic*, sur le cou. Lausanne. 4, 166.

Tombe N° 87. N-S.

*bracelet orné* au poignet droit (op. cit. pl. II, 1). Lausanne.

128 - LA TOUR DE PEILZ, district de Vevey.

Entre-Deux-Charrières, dans les fondations d'une maison, on découvrit deux tombes. Feuille d'avis de Vevey, 13 février 1904.

Tombe N° 1.

*débris d'une épée de fer avec fourreau*. Vevey. 38, 20.  
*débris d'une lance de fer*. Vevey.  
*débris d'un umbo de bouclier en fer*. Vevey.  
*cinq boutons de bronze*. Vevey. 31, 16.  
*débris d'une fibule de fer*. Vevey.

Tombe N° 2.

Les quatre parois de la fosse étaient lambrissées de planches.  
*épée de fer dans son fourreau*. Vevey. 38, 17.  
*débris de deux fibules réunies par une chaînette de fer*. Vevey.  
*lance de fer avec son talon*. Vevey. 39, 12.  
*deux fragments de fer*. Vevey.

129 - TREY, district de Payerne.

En 1841, on trouva, dans une gravière, une tombe, inhumation. G. de Bonstetten, Carte archéologique (Vaud), p. 39. F. Troyon, Statistique, ASA. 1856, p. 33.  
*torques fermés*. Lausanne. 9, 1.  
*bracelet fermé*. Lausanne. 15, 7.  
*bracelet perlé*. Lausanne. 16, 23.

130 - VEVEY, district de Vevey.

En Crédeyles, un cimetière gaulois, trouvé en construisant une nouvelle route. Les sept premières sépultures ont été détruites par les ouvriers; elles étaient orientées NNE-SSO. A. Naef, Le cimetière gallo-helvète de Vevey, ASA. 1901, p. 15 et s.; 105 et s. 1902, p. 18 et s.; 260 et s.  
*perle d'ambre* (Naef, Cimetière 1901, fig. 64 a). Vevey. 32, 20.  
*boucle d'oreille de bronze* (op. cit. fig. 64 b). Vevey. 30, 23.  
*bracelet-méandre* (op. cit. fig. 64 d). Vevey. 21, 98.

De la tombe N° 6 :

*quatre bracelets de verre*, deux à chaque bras. Vevey. 33, 2.

Tombe N° 8.

Corps d'une jeune femme, orienté NNE-SSO.

*fibule La Tène II*, sur l'épaule gauche (op. cit., fig. 64 e). Vevey. 7, 288.  
*chaîne-ceinture*, à la taille (op. cit. pl. VII-VIII). Vevey. 29, 2.  
*deux bracelets de verre*, au bras gauche (op. cit., fig. 31). Vevey. 33, 2, et  
*bracelet de bronze* (op. cit., fig. 31). Vevey. 24, 149.  
*bracelet de fer*, au bras droit. Vevey. 24, 150.  
*bague d'or en spirale*, à la main droite (op. cit., fig. 64 f). Vevey. 28, 36.  
*bague d'argent en spirale*, à la main gauche (op. cit., fig. 64 f). Vevey. 28, 36.  
*plusieurs fibules*, en tas entre les tibias (op. cit., fig. 64 e, g). Vevey. 7, 289; 8, 306.

Tombe N° 9.

Corps d'un jeune homme couché entre deux planches maintenues par des pierres, orienté SSO-NNE.

- deux bagues d'or et d'argent* à chaque main (op. cit., fig. 64k, l, i). Vevey. 28, 36, 37, 44.
- boucle de ceinture en argent* (op. cit., fig. 64m). Vevey. 29, 11.
- fibule de fer brisée* sur la poitrine.  
Les pieds du corps manquent, et à leur place, il y avait des restes de combustion.
- Tombe N° 11.  
Corps d'homme orienté NNE-SSO.  
*fibule de bronze*, sur l'épaule droite (op. cit., fig. 64o). Vevey. 5, 189.
- fibule de bronze*, sur le bassin (op. cit., fig. 64p). Vevey. 5, 202.
- fibule de fer brisée* sur le bassin.
- Tombe N° 12.  
Corps d'un jeune homme, orienté NNE-SSO.  
*bracelet de bronze*, au bras droit (op. cit., fig. 65). Vevey. 22, 123.
- trois fibules de bronze*, sur l'épaule droite (op. cit., fig. 64q, r, s). Vevey. 4, 161, 168; 5, 183.
- une *fibule de fer brisée*.
- Tombe N° 13.  
Corps d'enfant, couché sur le côté droit, orienté SSO-NNE.  
*fibule de bronze*, sur la poitrine (Naef, Cimetière 1902, fig. 6). Vevey. 4, 141.
- Tombe N° 15.  
Bassin et jambes d'un corps d'homme inhumés dans un cercueil, les pieds manquent.  
Sur le bassin:  
*perle de verre bleu* (op. cit., fig. 9). Vevey. 32, 12.
- perle d'ambre* (op. cit., fig. 9). Vevey. 32, 19.
- deux *fibules de fer brisées*.
- Tombe N° 16.  
Corps d'homme, orienté ESE-ONO. Sur le bassin et entre les fémurs, deux tas de charbon.  
*fibule de bronze La Tène I*, sur l'épaule droite (op. cit., fig. 12, 13). Vevey. 2, 88.
- couteau de fer*, sur le bras droit (op. cit. pl. IIIb). Vevey. 40, 17.
- épée de fer*, le long du fémur (op. cit. pl. IIIc et fig. 14). Vevey. 36, 7.
- deux anneaux de suspension en bronze* (op. cit., fig. 14). Vevey.
- Tombe N° 17.  
Corps d'un enfant dans un cercueil, orienté NNE-SSO.  
*fibule de fer*, sur l'épaule gauche (op. cit., fig. 15). Vevey. 5, 207.
- bracelet de verre bleu* (op. cit., fig. 16). Vevey. 34, 18.
- Tombe N° 18.  
Corps couché dans un cercueil, orienté N-S.  
*deux fibules de fer*, sur la poitrine (op. cit., fig. 17a). Vevey. 7, 213.
- Tombe N° 19.  
Corps d'enfant couché dans un cercueil, orienté NNE-SSO.  
*fibule de fer brisée*, sur l'épaule droite.
- Tombe N° 20.  
Corps d'enfant, couché dans un cercueil, orienté NNE-SSO.  
*perle de verre*, sur le crâne (op. cit., fig. 10c). Vevey. 32, 14.
- ferret de ceinture en bronze*, placé sur le fémur droit (op. cit., fig. 19c). Vevey. 30, 38.
- fibule de fer La Tène II*, près de l'épaule droite (op. cit., fig. 19a). Vevey. 8, 308.
- fibule de fer brisée*, près du coude gauche (op. cit., fig. 19b). Vevey. 8, 308.
- Tombe N° 21.  
Corps d'un enfant, dans un cercueil, orienté SSO-NNE.  
*fibule de bronze*, sur la poitrine (op. cit., fig. 20, 21). Vevey.
- Tombe N° 22.  
Corps de femme couché dans un cercueil, orienté NNE-SSO.  
*fibule de fer*, sur chaque épaule (op. cit., fig. 23). Vevey. 7, 213.
- chaîne-ceinture*, à la taille (op. cit. pl. VII-VIII). Vevey. 29, 2.
- monnaie massaliote*, dans la main droite (op. cit., fig. 24-25). Vevey.
- bague-spirale en argent*, à la main droite (op. cit., fig. 26). Vevey. 28, 38.
- Tombe N° 23.  
Corps d'enfant, orienté NNE-SSO.  
*quatre fibules de bronze*, sur la poitrine (op. cit., fig. 27). Vevey. 5, 183, 177.
- Tombe N° 24.  
Corps d'homme dans un cercueil, orienté NNE-SSO.  
*anneau de bronze*, sur le bassin (op. cit., fig. 28). Vevey.
- Tombe N° 26.  
Corps d'un guerrier, couché dans un cercueil, orienté NNE-SSO.  
*épée de fer*, posée à droite (op. cit., fig. 30, 31). Vevey. 38, 19.

- fibule de fer La Tène Ic*, près du bassin (op. cit. pl. IV, 10). Zurich. 6, 222.
- bracelet de fer* à gauche.
- deux crochets de fer*, entre les fémurs (op. cit. pl. IV, 4, 5). Zurich. 30, 26, 27.
- paire de bracelets et d'anneaux tubulaires* au jambes (op. cit. pl. IV, 6, 7, 8). Zurich. 19, 76, 77; 27, 26.
- Tombe N° 11. Orientation SSE-NNO.
- Amas de cendres et de charbons aux pieds.
- fibule La Tène Ic*, sur l'épaule gauche (op. cit. pl. IV, 14). Zurich. 5, 217.
- fibule La Tène Ic*, sur la poitrine (op. cit. pl. IV, 12). Zurich. 6, 224.
- deux fibules La Tène Ic*, sur le ventre (op. cit. pl. IV, 13, 15). Zurich. 6, 228.
- bracelet* à gauche (op. cit. pl. IV, 16). Zurich. 19, 74.
- bracelet tubulaire* à droite (op. cit. pl. IV, 17). Zurich. 27, 26.
- anneau tubulaire*, à chaque jambe (op. cit. pl. IV, 18, 19). Zurich. 27, 22.
- Tombe N° 12. Orientation S-N.
- Le corps est enveloppé dans une épaisse couche de cendres.
- fibule La Tène Ic*, sur l'épaule gauche (op. cit. pl. V, 5). Zurich. 6, 231.
- cône de fer*, près du bras gauche (op. cit. pl. V, 3). Zurich. 40, 13a.
- anneau tubulaire*, à chaque cheville (op. cit. pl. V, 1, 2). Zurich. 27, 23, 26.
- fragment de fer*, sur la poitrine (op. cit. pl. V, 4). Zurich. 30, 24.
- Tombe N° 14. Orientation NNE-SSO.
- bracelet*, à chaque poignet (op. cit. pl. V, 8, 7). Zurich. 20, 83, 87.
- anneau tubulaire*, à chaque jambe (op. cit. pl. V, 9). Zurich. 27, 31.
- Tombe N° 15. Orientation SSE-NNO.
- quatre fibules La Tène Ic*, sur la poitrine (op. cit. pl. V, 10, 11, 12, 13). Zurich. 6, 251, 255, 267.
- bracelet* au poignet droit (op. cit. pl. V, 14). Zurich. 21, 99.
- fragment de fer*, près du bras gauche (op. cit. pl. V, 17). Zurich. 30, 24.
- bague coudée* à droite et à gauche (op. cit. pl. V, 15, 16). Zurich. 28, 19.
- paire d'anneaux tubulaires*, à chaque jambe (op. cit. pl. V, 18, 19). Zurich. 27, 24, 26.
- Tombe N° 16. Orientation S-N.
- Corps couché dans une épaisse couche de cendres.
- fibule La Tène Ib*, sur le crâne (op. cit. pl. V, 20). Zurich. 3, 106.
- bracelet de fer* à droite (op. cit. pl. V, 21). Zurich. 17, 38.
- Tombe N° 17. Orientation SSE-NNO.
- Quelques pierres autour du corps.
- torques de fer* (op. cit. pl. VI, 1). Zurich. 14, 32.
- deux fibules La Tène Ic* en fer, sur la poitrine (op. cit. pl. VI, 6). Zurich. 4, 168.
- fibule La Tène Ic* (op. cit. pl. VI, 4). Zurich. 5, 220.
- anneau de jayet*, sur la poitrine (op. cit. pl. VI, 5). Zurich. 31, 36.
- anneau de bronze*, à côté du corps (op. cit. pl. VI, 3). Zurich. 31, 4.
- fibule La Tène Ic* en fer, sous la main gauche (op. cit. pl. VI, 6). Zurich. 5, 218.
- anneau tubulaire*, à chaque jambe (op. cit. pl. VI, 2). Zurich. 27, 27.
- Tombe N° 18. Orientation SE-NO.
- fibule La Tène Ic*, sur la poitrine (op. cit. pl. VI, 9). Zurich. 4, 132.
- bracelet*, au poignet droit (op. cit. pl. VI, 7). Zurich. 16, 20.
- bracelet*, au poignet droit (op. cit. pl. VI, 8). Zurich. 20, 89.
- bague coudée*, à la main droite (op. cit. pl. VI, 10). Zurich. 28, 19.
- anneau tubulaire*, à chaque cheville (op. cit. pl. VI, 11, 12). Zurich. 27, 22.
- Tombe N° 19. Orientation SSE-NNO.
- bracelet*, au poignet droit (op. cit. pl. VI, 13). Zurich. 20, 90.
- bracelet tubulaire*, à gauche (op. cit. pl. VI, 14). Zurich. 25, 7.
- bague coudée*, à l'une des mains (op. cit. pl. VI, 15). Zurich. 28, 19.
- anneau tubulaire*, sur le ventre (op. cit. pl. VI, 16). Zurich. 31, 14.
- fragment d'une fibule*, sur l'épaule droite. Zurich.
- anneaux tubulaires*, aux chevilles (op. cit. pl. VI, 17, 18). Zurich. 27, 24; 25, 7.
- Tombe N° 20. Orientation SSE-NNO.
- Le corps était enveloppé dans une épaisse couche de cendres.
- fibule La Tène Ic*, sur la poitrine (op. cit. pl. VII, 2). Zurich. 5, 206.
- fibule La Tène Ic* en fer (op. cit. pl. VII, 1). Zurich. 5, 221.
- bracelet*, au poignet droit (op. cit. pl. VII, 5). Zurich. 19, 76.
- anneau tubulaire*, à chaque jambe (op. cit. pl. VII, 3, 4). Zurich. 27, 26, 27.

- Tombe N° 21. Orientation S-N.  
*fibule La Tène Ic*, sur l'épaule droite (op. cit. pl. VII, 7). Zurich. 5, 210.  
*fibule*, sur l'épaule gauche (op. cit. pl. VII, 7). Zurich. 5, 210.  
*fibule La Tène II* en fer, sur la poitrine (op. cit. pl. VII, 6). Zurich. 7, 281.  
*bracelet*, au coude gauche (op. cit. pl. VII, 9). Zurich. 16, 22.  
*bracelet*, au poignet gauche (op. cit. pl. VII, 10). Zurich. 17, 42.  
*bracelet double* en fer, au poignet droit (op. cit. pl. VII, 8). Zurich. 17, 41.
- Tombe N° 23. Orientation SSE-NNO.  
*fibule La Tène Ic*, sur l'épaule droite (op. cit. pl. VII, 11, 12). Zurich. 4, 157.  
*fibule semblable*, sur la poitrine. Zurich. 4, 157.  
*anneau tubulaire*, à chaque jambe (op. cit. pl. VII, 13, 14). Zurich. 27, 26.
- Tombe N° 24. Orientation NNO-SSE.  
Corps enveloppé dans une épaisse couche de cendres.  
*trois fibules La Tène Ib* sur la poitrine (op. cit. pl. VIII, 4, 5, 7). Zurich. 3, 102, 109, 112.  
*fibule La Tène Ic* (op. cit. pl. VIII, 6). Zurich. 4, 148.  
*anneau* au coude (op. cit. pl. VIII, 3). Zurich. 15, 7.  
*deux bracelets* au poignet droit (op. cit. pl. VIII, 1, 2). Zurich. 23, 128; 24, 132.  
*anneau tubulaire* à chaque jambe (op. cit. pl. VIII, 8, 9). Zurich. 26, 11.
- Tombe N° 25. Orientation S-N.  
Corps enveloppé dans une épaisse couche de cendres.  
*fibule La Tène Ic* au-dessus du crâne (op. cit. pl. VIII, 15). Zurich. 4, 131.  
*fibule semblable* sur la poitrine (op. cit. pl. VIII, 15). Zurich. 4, 131.  
*anneaux tubulaires* à chaque cheville. Zurich. 27, 26.
- Tombe N° 26. Orientation SSO-NNE.  
*anneau tubulaire* à chaque cheville (op. cit. pl. VII, 17, 18). Zurich. 27, 26.
- Tombe N° 27. Orientation SSE-NNO.  
*fibule La Tène Ic* sur l'épaule droite (op. cit. pl. VIII, 14). Zurich. 5, 210.  
*deux fibules La Tène Ic* sur la poitrine (op. cit. pl. VIII, 15, 17). Zurich. 5, 220.  
*deux fibules La Tène II* sur la poitrine (op. cit. pl. VIII, 18). Zurich. 7, 286.  
*fibule La Tène II* en fer sur le ventre (op. cit. pl. VIII, 13). Zurich. 8, 312.
- bracelet à fermoir* à gauche (op. cit. pl. VIII, 19). Zurich. 23, 139.  
*fragment de fer* (op. cit. pl. VIII, 16). Zurich. 30, 24.
- Tombe N° 28. Orientation S-N.  
Corps enveloppé dans une couche de cendres.  
*tube de bronze* dans la terre (op. cit. pl. VIII, 12). Zurich. 30, 25.  
*fragment de poterie* aux pieds du mort (op. cit. pl. VIII, 11). Zurich.  
*fibule La Tène Ic* en fer sur l'épaule gauche (op. cit. pl. VIII, 10). Zurich. 6, 253.
- Tombe N° 29. Orientation SSE-NNO.  
*torques au cou* (op. cit. pl. IX, 1). Zurich. 14, 30.  
*fibule à arbalète* sur l'épaule gauche (op. cit. pl. IX, 15). Zurich. 4, 122.  
*fibule La Tène Ib* (op. cit. pl. IX, 8). Zurich. 3, 102.  
*fibule La Tène Ib* (op. cit. pl. IX, 6). Zurich. 3, 104.  
*fibule La Tène Ib* (op. cit. pl. IX, 5). Zurich. 3, 108.  
*fibule La Tène Ib* sur chaque épaule (op. cit. pl. IX, 7, 9). Zurich. 3, 116.  
*fibule La Tène Ib* sur l'épaule gauche (op. cit. pl. IX, 11). Zurich. 3, 107.  
*fibule La Tène Ic* sur l'épaule droite (op. cit. pl. IX, 10). Zurich. 4, 169.  
*bracelet* au coude droit (op. cit. pl. IX, 13). Zurich. 19, 82.  
*bracelet* au poignet droit (op. cit. pl. IX, 14). Zurich. 16, 26.  
*bracelet* à gauche (op. cit. pl. IX, 12). Zurich. 23, 133.  
*deux perles* près du bassin (op. cit. pl. IX, 2, 3). Zurich. 32, 8, 21.  
*anneau d'os* près du coude gauche (op. cit. pl. IX, 4). Zurich. 32, 23.  
*disque de fer* près de la main droite (op. cit. pl. IX, 16). Zurich. 30, 29.  
*pincette de fer* à gauche (op. cit. pl. IX, 17). Zurich. 30, 28.  
*paire d'anneaux tubulaires* à chaque cheville (op. cit. pl. IX, 18, 19). Zurich. 27, 28.

136 - BUELACH, district de Bülach.

Aux Drei-Königen, dans une sablière, on découvrit en 1846 deux tombes. J. Utzinger, *Keltische Ausgrabungen*, NJB. 1857, p. 11. J. Heierli, *Vorrömische Gräber*, ASA. 1888, p. 34. R. Ulrich, *Katalog I*, p. 188.

Tombe N° 1.

*deux bracelets tubulaires* aux pieds (Heierli, *Gräber*, pl. II, 6. Utzinger, *Ausgrab.*, pl. II, m). Zurich. 27, 27.

- En dehors de la tombe N° 3  
*pendeloque* (Heierli, op. cit. pl. II, 7. Utzinger,  
op. cit. pl. II, n). Zurich. 30, 13.
- 137 - Bülach.  
Au Bauernholz, dans une tombe:  
*lance de fer*. Zurich. 39, 9.  
*couteau de fer*. Zurich. 40, 15.  
*bracelet*. Zurich. 15, 7.
- 138 - DIETIKON, district de Zurich.  
Au Geigenpeter, en 1864, dans une sablière,  
on découvrit un corps. J. Heierli, Vorröm.  
Gräber, ASA. 1888, p. 38. R. Ulrich, Kata-  
log, I, p. 195.  
*deux bracelets tubulaires*. Zurich. 26, 18;  
27, 24.
- 139 - ENGSTRINGEN (Unter-), district de  
Zurich.  
En 1714 et 1715, au Sandbühl, près du  
couvent de Fahr, on découvrit deux tombes.  
J. Heierli, Vorröm. Gräber, ASA. 1888, p. 38.  
R. Ulrich, Katalog, I, p. 199.  
*bracelet tubulaire* (Heierli, Gräber, pl. IV, 1).  
Zurich. 25, 7.  
*bracelet tubulaire*. Zurich. 26, 11.  
*bracelet*. Zurich. 15, 11.
- 140 - FEHRALTORF, district de Pfäffikon.  
A Speck, dans une gravière, on découvrit  
deux tombes. H. Messikommer, Keltische  
Ueberreste, An. 1882, p. 40.  
*fibule La Tène Ic* (Messikommer, Ueber-  
reste, fig. 46). Zurich. 4, 140.  
*fibule La Tène Ic en fer* (op. cit. fig. 48).  
5, 203.  
*bague coudée* (op. cit. fig. 47). 28, 19.
- 141 - Fehraltorf.  
Dans une autre gravière à Speck, on  
trouva deux nouvelles tombes. JSQU. IV  
(1911), p. 128.  
Tombe N° 1.  
*bracelet fermé*. Zurich. 17, 35.  
*quatre anneaux tubulaires*. Zurich. 27, 24.  
Tombe N° 2.  
*quatre fibules La Tène Ic*. Zurich. 4, 140;  
5, 217; 6, 223.
- 142 - HEDIGEN, district d'Affoltern.  
*bracelet de verre bleu*. Zurich. 34, 18.  
*pendeloque*. Zurich. 30, 31.  
*deux annelets*. Zurich. 31, 8.
- 143 - HORGEN, district d'Horgen.  
En 1842, on découvrit au Thalacker un  
corps reposant entre deux rangs de pierres.
- F. Keller, Heidengräber und Totenhügel,  
MZ. III, 4, p. 11. F. Troyon, Monuments de  
l'antiquité, p. 165. J. Heierli, Prähistorische  
Gräber, ASA. 1887, p. 393. R. Ulrich, Kata-  
log I, p. 212. J. Heierli, Urgeschichte der  
Schweiz, p. 387.  
*fibule La Tène II en argent* (Keller, Heiden-  
gräber, pl. I, I. Heierli, Urgeschichte,  
fig. 393). Zurich. 8, 304.  
*bracelet de jayet* (Keller, op. cit. pl. I, C.  
Heierli, op. cit. fig. 394). Zurich. 31, 34.  
*bracelet de verre bleu* (Keller, op. cit. pl. I, A.  
Heierli, op. cit. fig. 395). Zurich. 35, 23.  
*bracelet de verre bleu* (Keller, op. cit. pl. I, B.  
Heierli, op. cit. fig. 396). Zurich. 35, 25.  
*deux bagues spirales en or* (Keller, op. cit.  
pl. I, E. Heierli, op. cit. fig. 399). Zurich.  
28, 36.  
*bague d'or* (Keller, op. cit. pl. I, F, G.  
Heierli, op. cit. fig. 398). Zurich. 28, 25.  
*bague en argent* (Keller, op. cit. pl. I, L, K.  
Heierli, op. cit. fig. 397). Zurich. 28, 31.  
*chaînette* (Keller, op. cit. pl. I, M. Heierli,  
op. cit. fig. 392). Zurich. 29, 1.  
*fragment de vase* (Keller, op. cit. pl. I, D.  
Heierli, op. cit. fig. 401). Zurich.  
*monnaie d'or* (Keller, op. cit. pl. I, H. Heierli,  
op. cit. fig. 400). Zurich.
- 144 - METTMENSTETTEN, district d'Af-  
foltern.  
Sur l'Allmend, en 1846 on trouva une  
tombe d'homme, orientée N-S. J. Heierli,  
Gruppe prähist. Gräber, ASA. 1887, p. 393.  
J. Heierli, Gräberfunde, ASA. 1890, p. 342.  
R. Ulrich, Katalog, I, p. 212. J. Heierli, Ur-  
geschichte der Schweiz, p. 387.  
*deux bracelets de verre* (Heierli, Gräber,  
pl. XXII, 8). Zurich. 33, 5, 12.  
*deux fibules La Tène II* (op. cit. pl. XXII, 9).  
Zurich. 8, 293, 303.
- 145 - Mettmenstetten.  
A Dachselsen, depuis 1886, on a trouvé  
dans une gravière plusieurs tombes. R. Ul-  
rich, Grabfund, ASA. 1886, p. 257. An. 1886,  
p. 44. J. Heierli, Gräberfunde, ASA. 1890,  
p. 341. R. Ulrich, Katalog I, p. 209. J. Heierli,  
Urgeschichte der Schweiz, p. 387.  
Tombe N° 1.  
Trouvée en 1886; le corps reposait sur le  
dos; orienté E-O.  
*bracelet massif*. Zurich. 24, 141.  
*bracelet tubulaire*. Zurich. 27, 27.  
*treize fibules La Tène Ib et c* (Ulrich, Grab-  
fund, pl. XIX, 3-5). Zurich. 2, 64; 4, 163;  
5, 213, 217; 6, 226, 230, 249, 254.  
*bracelet côtelé*. Zurich. 15, 14.

*bague coudée en argent* (op. cit. pl. XIX, 6).  
Zurich. 28, 21.

Tombe No 2.

Trouvée en 1888: deux corps reposant  
sous un lit de pierres.  
*bracelet*. Zurich. 16, 21.  
*trois anneaux de jambes tubulaires*. Zurich.  
26, 21.  
*quatre fibules La Tène Ib et c.*, sur la poitrine.  
Zurich. 2, 77; 5, 201.

Tombe No 3.

Trouvée en 1890; orientée ONO-ESE.  
*fibule La Tène I* (Heierli, Gräber, pl. XXII, 5).  
Zurich. 6, 229.

146 - Mettmenstetten.

En 1869, dans une tombe:  
*deux bracelets ouverts* (Heierli, Gräber,  
pl. XXII, 6, 7). Zurich. 21, 110, 111.

147 - OBFELDEN, district d'Affoltern.

A Lunnern, on découvrit une tombe.  
J. Heierli, Vorrömische Gräber, ASA. 1888,  
p. 66, n. 1.

*deux bracelets tubulaires* (Heierli, Gräber,  
pl. IV, 2). Zurich. 27, 30.

148 - OSSINGEN, district d'Andelfingen.

Près du lac de Hausensee, on a fouillé  
un groupe de tumulus en 1844. Les uns  
sont hallstattiens, les autres appartiennent  
au début du second âge du fer. F. Keller,  
Heidengräber und Totenhügel, MZ. III, 4,  
p. 23. R. Ulrich, Katalog, I, p. 204.

Tumulus No 1.

D: 14 m; H: 1,20 m.

Au centre se trouve un noyau de pierres  
entouré à sa base d'un cercle de pierres.  
Sous le noyau se trouvent déposées les  
cendres avec les os brûlés et des débris  
de vases.

*deux bracelets ouverts*. Zurich. 19, 66.

Tumulus No 3.

D: 14 m; H: 1,20 m.

Au centre un noyau de pierres recouvrant  
les restes d'un corps incinéré.

*torques*. Zurich. 9, 3.  
*anneau de jambe brisé*. Zurich. 15, 9.  
*fibule La Tène I*. Zurich. 5, 196.  
*perle d'ambre*. Zurich.  
*deux anneaux*. Zurich. 15, 3, 7.

A la base du tumulus, sous le noyau de  
pierres se trouvaient les restes de deux  
foyers.

149 - RHEINAU, district d'Andelfingen.

Au Klein Wurzacker, on a détruit deux  
tombes. ASA. 1900, p. 44.

Tombe No 1.

*trois bracelets tubulaires*. Zurich. 27, 24, 27.  
*deux disques en corne de cerf*. Zurich. 30, 8.  
*bague*. Zurich. 28, 2.

Tombe No 2.

*anneau de jambe tubulaire*. Zurich. 25, 7.  
*fragment de fibule*. Zurich.  
*fragment de bracelet à cabochon*. Zurich.  
23, 132.

150 - SCHLIEREN, district de Zurich.

En 1860 on découvrit une tombe construite  
en tuf. J. Heierli, Vorrömische Gräber, ASA.  
1890, p. 318.

*épée courte en fer* (Heierli, Gräber, pl. XXX,  
8). Zurich. 36, 2.

*anneau de jayet* (op. cit. pl. XXX, 9). Zurich.  
31, 32.

151 - STAEFA, district de Meilen.

A Ober-Redlikon, en 1864, on découvrit  
dans une gravière, un corps de jeune fille  
inhumée en pleine terre. J. Heierli, Vorröm.  
Gräber, ASA. 1890, p. 318. R. Ulrich, Katalog, I,  
p. 208.

*sept fibules La Tène Ic*, placées sur la  
poitrine. Zurich. 6, 246, 257.

*anneau d'ambre*, suspendu au cou. Zurich.  
32, 22.

*bracelet*. Zurich. 20, 92.

*bague*. Zurich. 28, 4.

*anneau de fer*. Zurich. 31, 3.

*gros anneau*. Zurich. 16, 16.

152 - WANGEN, district d'Uster.

A Brüttsellen, dans une tombe:

*épée de fer*. Zurich. 38, 16.

*lance de fer*. Zurich. 39, 8.

153 - WEISSLINGEN, district de Pfäffikon.

En 1848, en creusant les fondations de  
l'école, on trouva une tombe en pleine terre.  
J. Heierli, Vorröm. Gräber, ASA. 1890, p. 316.

*fibule La Tène II*. Zurich.

*chaîne-ceinture* (Heierli, Gräber, pl. XIX, 1).  
Zurich. 29, 3.

*anneau*. Zurich. 15, 7.

*bracelet de jayet*. Zurich. 31, 32.

154 - WETZIKON, district d'Hinwil.

Au Buchgrindel, dans une gravière, on  
découvrit une tombe en pleine terre. J. Messli-  
kommer, Tène-Grab, An. 1887, p. 7. J. Heierli,  
Vorröm. Gräber, ASA. 1890, p. 296. J. Heierli,

Gruppe prähistorischer Gräber, ASA. 1887, p. 393. R. Ulrich, Katalog, I, p. 211.

*fibule La Tène II brisée.* Zurich. 8, 301.

*bracelet de verre jaune* (Heierli, Vorröm., pl. XVIII, 9). Zurich. 35, 28.

*anneau de verre jaune* (op. cit. pl. XVIII, 8). Zurich. 32, 27.

155 - Wetzikon.

Au Sandbühl, près d'Ober-Medikon, on découvrit en 1871 une tombe creusée dans une gravière. J. Messikommer, Tène-Grab, An. 1887, p. 7. J. Heierli, Gruppe prähist. Gräber, ASA. 1887, p. 393. J. Heierli, Vorröm. Gräber, ASA. 1890, p. 296; ASA. 1891, p. 443. R. Ulrich, Katalog, I, p. 211.

*fibule La Tène II en fer brisée.* Zurich.

*anneau de verre* (Heierli, Vorröm., pl. XVIII, 7). Zurich. 32, 28.

*annelet en spirale.* Zurich. 30, 30.

*vase* (op. cit. pl. XVIII, 6). Zurich. fig. 11.

157 - WINKEL, district de Bülach.

Dans une sablière, on découvrit deux tombes, orientées N-S. J. Heierli, Vorröm. Gräber, ASA. 1890, p. 249. R. Ulrich, Katalog, I, p. 206.

*six fibules La Tène Ib et c* (Heierli, Vorröm. Gräber, pl. XVIII, 4, 5). Zurich. 3, 103; 4, 124, 125; 5, 192.

*torques à cabochons.* Zurich. 13, 26.

*deux anneaux tubulaires.* Zurich. 28, 34.

*bracelet massif* (op. cit. pl. XVIII, 2). Zurich. 20, 91.

*bracelet en méandre* (op. cit. pl. XVIII, 3). Zurich. 21, 99.

158 - WUEFLINGEN, district de Winterthur.

Une tombe. J. Heierli, Urgeschichtliche Sammlung im Museum Winterthur, p. 12, JSGU. III (1910), p. 89.

*fibule La Tène I.* Winterthur.

*bracelet.* Winterthur.

159 - Zurich, district de Zurich.

Au sommet de l'Uetliberg, en dehors du retranchement préhistorique, on trouva plusieurs tombes construites en dalles de tuf. H. Zeller, Gallische Begräbnisse, ASA. 1874, p. 535. J. Heierli, Vorröm. Gräber, ASA. 1890, p. 30.

Tombe N° 1.

Renfermait un corps d'homme armé d'une épée (perdue).

*torques tubulaire.* Zurich. 11, 14.

*débris de vases.* Zurich.

Tombe N° 2. Orientée O-E.

Construite en dalles de tuf, pas d'objets.

Tombe N° 3.

*six bracelets.* Zurich.

*deux fibules de La Certosa* (Heierli, Vorröm., pl. XIX, 2). Zurich. 1, 3.

*épée de fer.* Zurich.

Tombe N° 4.

*deux fibules La Tène I* (Zeller, Begräbnis, fig. 2). Zurich. 1, 16, 17.

*épée* (Zeller, op. cit. fig. 3. Heierli, Vorröm., pl. XIX, 7). Zurich. 36, 3.

*lance de fer.* Zurich.

*deux anneaux de bronze.* Zurich.

Cette tombe renfermait aussi quelques ossements d'animaux.

De ces tombes proviennent encore les objets suivants :

*deux lances de fer.* Zurich. 39, 1, 2.

*trois bracelets* (J. Heierli, Vorröm., pl. XIX, 6). Zurich. 22, 117.

*trois bracelets.* Zurich. 15, 2; 21, 109, 111.

*anneau.* Zurich. 31, 1.

*disque de bronze.* Zurich. 30, 18.

*trois bracelets tubulaires.* Zurich. 26, 11.

*bracelets* (Heierli, Vorröm., pl. XIX, 3). Zurich. 19, 67, 68.

*épée de fer.* Zurich. 36, 3.

*bracelet ouvert.* Zurich. 18, 87.

*deux anneaux.* Zurich. 16, 19.

160 - Zurich.

A Enge, district 2, en construisant l'école du Gabler, on trouva en 1872 une tombe. J. Heierli, Vorröm. Gräber, ASA. 1890, p. 293. *deux bracelets tubulaires.* Zurich. 27, 24. *bracelet orné* (Heierli, Vorröm., pl. XVIII, 1). Zurich. 20, 88.

161 - Zurich.

A côté de l'église de Wiedikon, district 3, on trouva deux tombes. ASA. 1896, p. 71; 1902, p. 100. J. Heierli, Urgesch. d. Schweiz, p. 386.

Tombe N° 1.

*fibule La Tène II.* Zurich. 8, 294.

*anneau spirale.* Zurich. 18, 62.

*anneau.* Zurich. 31, 1.

*perle d'ambre.* Zurich.

*deux anneaux.* Zurich. 31, 3, 8.

162 - Zurich.

Dans la Bäckerstrasse, district 4, au milieu d'un cimetière de l'époque des invasions, une tombe gauloise.

*fibule La Tène II brisée.* Zurich.

*épée de fer dans son fourreau.* Zurich. 33, 18.

*lance de fer.* Zurich. 39, 9.

*crochet de ceinture.* Zurich. 29, 7.

*umbo de bouclier en fer.* Zurich. 40, 20.

## INDEX

### DES NOMS GÉOGRAPHIQUES DE L'INVENTAIRE RAISONNÉ

Les nos en colonne renvoient aux pages du volume; ceux entre ( ) aux nos d'ordre des lieux de trouvailles.

Aarberg (22) . . . . .	104	Buchgrindel v. Wetzikon (154) . . . . .	139
Aaregg v. Berne (28) . . . . .	105	Buckelhüsl v. Höchstetten (50) . . . . .	108
Aarwangen (23) . . . . .	104	Bülach (136—137) . . . . .	137—138
Aeschi (24) . . . . .	105	Bümpliz (47) . . . . .	108
Allmend v. Mettmenstetten (144) . . . . .	138	Büntenrain v. Rickenbach (98) . . . . .	125
Altstetten (134) . . . . .	134	Champagne v. Bière (107) . . . . .	126
Andelfingen (135) . . . . .	135	Champagny (78) . . . . .	122
Arbon (100) . . . . .	125	Champagny v. St-Sulpice (127) . . . . .	128
Arni (1) . . . . .	101	Champblanc v. Ollon (123) . . . . .	127
Arpillières v. Chêne-Bourg (84) . . . . .	123	Chancy (83) . . . . .	123
Bäckerstrasse v. Zurich (161) . . . . .	140	Chêne-Bourg (84—85) . . . . .	123
Bäumlihof v. Basel (15) . . . . .	102	Chesalles (108) . . . . .	126
Bâle (15) . . . . .	102	Clavaleyres (48) . . . . .	108
Basadingen (101) . . . . .	125	Colfrane (94a) . . . . .	124
Basel (15) . . . . .	102	Combe de Fresne v. Gimel (112) . . . . .	126
Bauernholz v. Bülach (137) . . . . .	138	Corbaz v. Chesalles (108) . . . . .	126
Baulmes (105) . . . . .	126	Cornaux (94) . . . . .	124
Beitenwil v. Rubigen (64) . . . . .	120	Corsier (86) . . . . .	123
Belfaux (73) . . . . .	121	Cressier v. Cornaux (94) . . . . .	124
Belmont (106) . . . . .	126	Creydelles v. Vevey (130) . . . . .	132
Belp (25—27) . . . . .	105	Cusery v. Lentigny (80) . . . . .	123
Berne (28—41) . . . . .	105—107	Dachselsen v. Mettmenstetten (145) . . . . .	138
Bettlach (95) . . . . .	124	Dickenhof v. Basadingen (101) . . . . .	125
Bevaix (93) . . . . .	124	Diepflingen (15) . . . . .	102
Bickingen (42) . . . . .	108	Dietikon (138) . . . . .	138
Biel (43) . . . . .	108	Dreikönigen v. Bülach (136) . . . . .	137
Bienne (43) . . . . .	108	Düdingen (76) . . . . .	122
Bierburg v. Basel (15) . . . . .	102	Ebersol (Ober-) v. Hohenrain (89) . . . . .	124
Bière (107) . . . . .	126	Echallens (109) . . . . .	126
Birrenlauf (2) . . . . .	101	Echandens (110) . . . . .	126
Birrfeld v. Hausen (5) . . . . .	101	Ecublens (Frib.) (77) . . . . .	122
Blessens (73a) . . . . .	121	Ecublens (Vaud) (111) . . . . .	126
Blumlisberg v. Boesingen (74) . . . . .	122	Enge v. Zurich (160) . . . . .	140
Boesingen (74) . . . . .	122	Engstringen (Unter-) (139) . . . . .	138
Bolligen (44) . . . . .	108	Entre-deux-Charrières v. La Tour de Peilz (128) . . . . .	132
Bossenges v. Ecublens (111) . . . . .	126	Epagny v. Gruyère (79a) . . . . .	123
Bowil (45) . . . . .	108	Fahr v. Engstringen (139) . . . . .	138
Bressonaz-dessus v. Moudon (121) . . . . .	127	Fahrwangen (3) . . . . .	101
Broc (75) . . . . .	122		
Brüggacker v. Oekingen (97) . . . . .	124		
Brüttsellen v. Wangen (152) . . . . .	139		

Favargettes v. Coffrane (94 a) . . . . .	124	Laufenburg (6) . . . . .	101
Fehraltorf (140—141) . . . . .	138	Lausanne (115) . . . . .	127
Ferenbalm (49) . . . . .	108	Lausen (17) . . . . .	102
Ferrenberg v. Bolligen (44) . . . . .	108	Leberberg v. Bettlach (95) . . . . .	124
Fontaine v. Ollon (122) . . . . .	127	Légier (Saint) (116—117) . . . . .	127
Frauenfeld (102) . . . . .	125	Lentigny (80) . . . . .	123
Frohnwald v. Arni (1) . . . . .	101	Lenzburg (7) . . . . .	101
Gabler v. Zurich (160) . . . . .	140	Lessus v. Ollon (124) . . . . .	127
Galgenrain v. Fahrwangen (3) . . . . .	101	Lewernacker v. Hohenrain (88) . . . . .	124
Geigenpeter v. Dietikon (138) . . . . .	138	Longirod (118) . . . . .	127
Gempenach (78) . . . . .	122	Lorraine v. Berne (33) . . . . .	106
Gigen v. Hildisrieden (87) . . . . .	123	Lunnern v. Obfelden (147) . . . . .	139
Gimel (112) . . . . .	126	Mandach (8) . . . . .	101
Gipf (4) . . . . .	101	Medikon (Ober-) v. Wetzikon (155) . . . . .	140
Glashütte v. Winau (70) . . . . .	120	Meinisberg (56) . . . . .	109
Gösgen (Ober-) (96) . . . . .	124	Merlach (81) . . . . .	123
Gourmels (79) . . . . .	123	Mettmenstetten (144—146) . . . . .	138—139
Grandson (113) . . . . .	127	Meylan v. Lausanne (115) . . . . .	127
Gruyère (79a) . . . . .	123	Meyriez (81) . . . . .	123
Gümmenen v. Mühleberg (58—59) . . . . .	109	Mönchhof v. Neunforn (104) . . . . .	126
Guin (76) . . . . .	122	Mötschwil (57) . . . . .	109
Hard v. Gösgen (Ober-) (96) . . . . .	124	Montagny (119) . . . . .	127
Hard v. Altstetten (134) . . . . .	134	Montbijou v. Berne (37) . . . . .	107
Hausen (5) . . . . .	101	Montménil (56) . . . . .	109
Hausensee v. Ossingen (148) . . . . .	139	Montet v. Rances (125) . . . . .	128
Hausmatt v. Hohenrain (90) . . . . .	124	Morges (120) . . . . .	127
Hauteville v. St-Légier (116) . . . . .	127	Moudon (121) . . . . .	127
Hedingen (142) . . . . .	138	Mühleberg (58—59) . . . . .	109
Hildisrieden (87) . . . . .	123	Münsingen (60) . . . . .	110—119
Hiltifeld (Unter-) v. Hohenrain (89) . . . . .	124	Murgenthal v. Winau (70) . . . . .	120
Hochdorf (88) . . . . .	123	Muri (9) . . . . .	101
Hoch-Laufen v. Andelfingen (135) . . . . .	135	Muristalden v. Berne (34) . . . . .	106
Höchstetten (50) . . . . .	108	Muttentz (18) . . . . .	102
Hohenrain (89—90) . . . . .	124	Neueinschlag v. Pratteln (29) . . . . .	103
Holligen v. Berne (31) . . . . .	105	Neunforn (104) . . . . .	126
Horgen (143) . . . . .	138	Niédans-dessous v. Yvonand (132) . . . . .	134
Hugacker v. Köniz (55) . . . . .	109	Niederbipp (61) . . . . .	119
Inselscheuer v. Berne (32) . . . . .	105	Niederried (62a) . . . . .	119
Jerisberg v. Mühleberg (58) . . . . .	109	Niederwichtrach (62) . . . . .	119
Jona (82) . . . . .	123	Oberhofen v. Bowil (45) . . . . .	108
Jonchère v. Bevaix (93) . . . . .	124	Oberhofen (62b) . . . . .	120
Kehrsatz (51) . . . . .	108	Oberkirch (91) . . . . .	124
Kempraten v. Jona (82) . . . . .	123	Obersiggenthal v. Untersiggenthal (11) . . . . .	102
Kirchdorf (52) . . . . .	108	Obfelden (147) . . . . .	139
Kirchlindach (53) . . . . .	108	Oekingingen (97) . . . . .	124
Kirchthurnen (54) . . . . .	109	Oertliboden v. Bowil (45) . . . . .	108
Kirchwerde v. Oberkirch (91) . . . . .	124	Ollon (122—124) . . . . .	127
Köniz (55) . . . . .	109	Orpund (63) . . . . .	120
Könizstrasse v. Berne (32) . . . . .	106	Ossingen (148) . . . . .	139
Kreuzlingen (103) . . . . .	126	Passeirez v. Chancy (83) . . . . .	123
Langdorf v. Frauenfeld (102) . . . . .	125	Pétoleyres v. St-Sulpice (127a) . . . . .	128
Langenthal (55a) . . . . .	109	Planche v. Moudon (121) . . . . .	127
La Sarraz (114) . . . . .	127	Pré de la Cure v. Yverdon (131) . . . . .	134
		Pratteln (19) . . . . .	103

Rances (125—126) . . . . .	128	Unterhof v. Oberkirch (91) . . . . .	124
Rechterswil (97 a) . . . . .	125	Unterkunkhofen (9b—10) . . . . .	101
Redlikon (Ober-) v. Stäfa (151) . . . . .	139	Unterschlatt v. Basadingen (101) . . . . .	125
Rheinau (149) . . . . .	139	Untersiggenthal (11) . . . . .	102
Richigen v. Worb (71) . . . . .	120	Unterzelg v. Villmergen (13) . . . . .	102
Rickenbach (98) . . . . .	125		
Ritzenbach v. Mühleberg (58) . . . . .	109	Vechigen (62) . . . . .	120
Rubigen (64) . . . . .	120	Vevey (130) . . . . .	132
Ruz v. Belfaux (73) . . . . .	121	Viktoriastrasse v. Berne (38) . . . . .	107
		Villmergen (12—13) . . . . .	102
Sallaz v. Ollon (122) . . . . .	127	Villy v. Ollon (123) . . . . .	127
Sandbühl v. Engstringen (139) . . . . .	138	Vogelbuch v. Ferenbalm (49) . . . . .	108
Sandbühl v. Wetzikon (155) . . . . .	140		
Schärloch v. Berne (35) . . . . .	106	Wabernstrasse v. Berne (39) . . . . .	107
Schlieren (150) . . . . .	139	Wangen (152) . . . . .	139
Schmitten v. Duedingen (76) . . . . .	122	Wangen an der Aare (69) . . . . .	120
Schöneegg v. Spiez (66) . . . . .	120	Wankdorffeld v. Berne (40) . . . . .	107
Schönenbuch (20) . . . . .	104	Weissenbühlweg v. Berne (39) . . . . .	107
Schosshalden v. Berne (36) . . . . .	106	Weisslingen (153) . . . . .	139
Schwarzthor v. Berne (37) . . . . .	107	Wetzikon (154—155) . . . . .	139—140
Seinfeld v. Niederwichtrach (62) . . . . .	119	Wiedikon v. Zurich (161) . . . . .	140
Sinneringen v. Vechigen (68) . . . . .	120	Winau (70) . . . . .	120
Speck v. Fehraltorf (140—141) . . . . .	138	Windisch (13) . . . . .	102
Spiez (66) . . . . .	120	Winkel (157) . . . . .	140
Spitalacker v. Berne (38) . . . . .	107	Worb (71) . . . . .	120
Stäfa (151) . . . . .	139	Wülflingen (158) . . . . .	140
Steinenbruggli v. Muttenz (18) . . . . .	102	Wurzacker (Klein) v. Rheinau (149) . . . . .	139
Steinhausen (133) . . . . .	134	Wylterfeld v. Berne (41) . . . . .	107
Stockeren v. Worb (71) . . . . .	120		
Sulpice (Saint) (127. 127 a) . . . . .	128	Yverdon (131) . . . . .	134
Sursee (92) . . . . .	124	Yvonand (132) . . . . .	134
Thalacker v. Horgen (143) . . . . .	138	Zeglingen (21) . . . . .	104
Tour de Peilz (128) . . . . .	132	Zelg v. Belp (25—26) . . . . .	105
Trey (129) . . . . .	132	Zollikofen (72) . . . . .	121
Trimbach (94) . . . . .	125	Zopfen v. Aarwangen (23) . . . . .	104
Triphon (Saint) v. Ollon (124) . . . . .	127	Zurich (159—161) . . . . .	140
Trühleren v. Mühleberg (59) . . . . .	109	Zurzach (14) . . . . .	102
Uetliberg v. Zurich (159) . . . . .	140		
Unterhard v. Langenthal (55 a) . . . . .	109		



## INDEX

DONNANT, POUR CHACUN DES OBJETS FIGURÉS SUR LES  
PLANCHES, LA LISTE DES LOCALITÉS DANS LESQUELLES  
ILS SE SONT RENCONTRÉS

### REMARQUE:

La première colonne renvoie à la figure.

La deuxième colonne comprend:

1° Un chiffre renvoyant au numéro d'ordre de la trouvaille dans l'inventaire raisonné;

2° le nom de la commune dans laquelle l'objet a été trouvé et le numéro de la sépulture;

3° entre ( ) le nom du canton où se trouve cette commune, abrégé comme suit:

A = Argovie	N = Neuchâtel
B = Berne	S = Soleure
Bâ = Bâle	Th = Thurgovie
F = Fribourg	V = Vaud
SG = Saint-Gall	Z = Zurich
G = Genève	Zu = Zug
L = Lucerne	

La troisième colonne donne l'indication du musée où est conservé l'objet.

La quatrième colonne indique la période à laquelle il appartient:

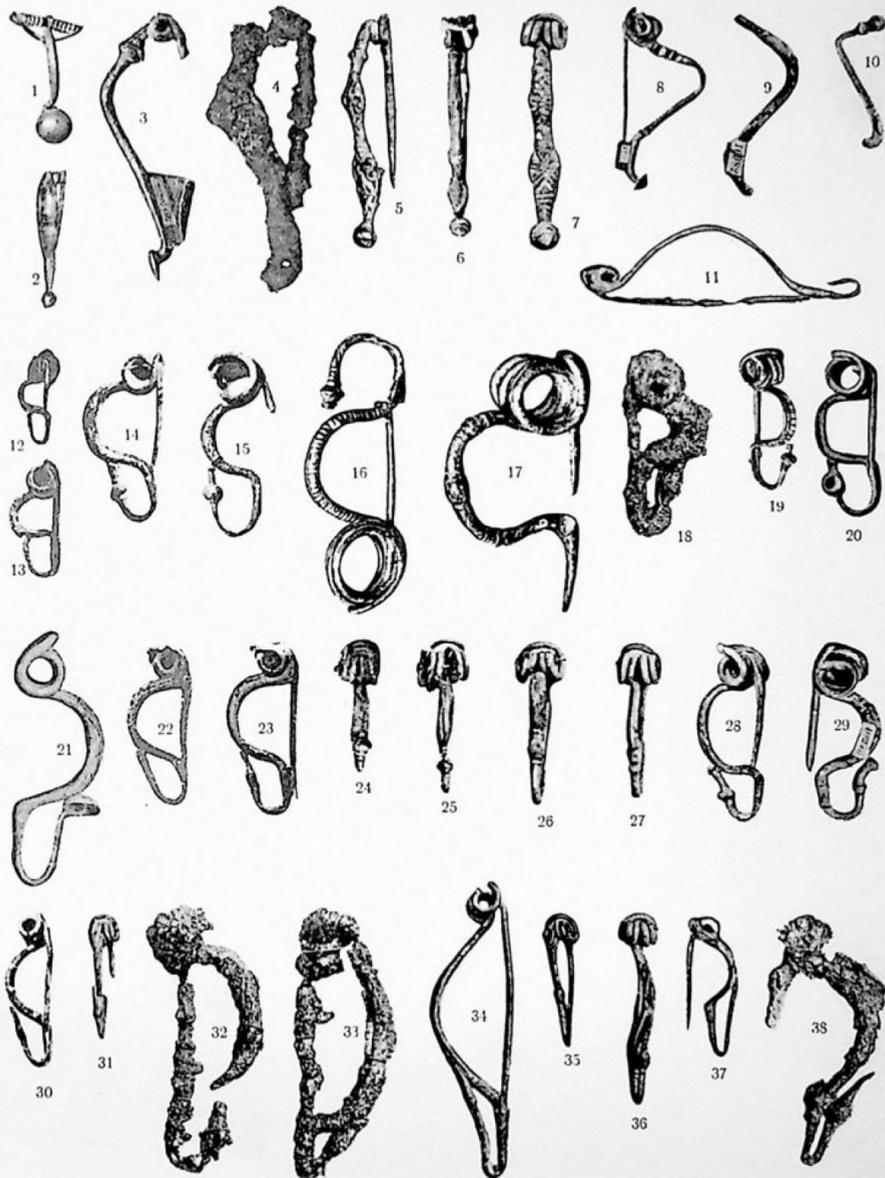
Ia = La Tène Ia  
Ib = La Tène Ib  
Ic = La Tène Ic  
II = La Tène II

PLANCHE I.

FIBULES

a. Fibules de types hallstattiens.				fig.		
1.	51 Kehrsatz (B)	Berne	II?	15.	18 Muttentz (Bâ)	Bâle
2.	60 Münsingen 62 (B)	Berne	Ic		19 Pratteln 22 (Bâ)	Bâle
3.	15 Bâle (Bâ)	Bâle		16.	159 Zurich 4 (Z)	Zurich
	18 Muttentz 5 (Bâ)	Liestal		17.	159 Zurich 4 (Z)	Zurich
	23 Aarwangen 3, 5 (B)	Berne	Ia	18.	23 Aarwangen 3, 6 (B)	Berne
	- 3, 11	-	Ia		60 Münsingen 12 (B)	Berne
	60 Münsingen 28 (B)	-			- 16	Berne
	- 48	-	Ic		- 31	Berne
	- 51	-	Ia		- 44	Berne
	- 69	-		19.	19 Pratteln 9 (Bâ)	Bâle
	- 120	-		20.	123 Ollon (V)	Lausanne
	66 Spiez 3 (B)	-	Ib	21.	55a Langenthal 1 (B)	Berne
	68 Vechigen (B)	-		22.	60 Münsingen 8b (B)	Berne
	84 Chêne-bourg (G)	Genève		23.	60 Münsingen 40 (B)	Berne
	113 Grandson (V)	Lausanne		24.	60 Münsingen 23 (B)	Berne
	159 Zurich 3 (Z)	Zurich		25.	60 Münsingen 31 (B)	Berne
4.	23 Aarwangen 3, 7 (B)	Berne	Ia	26.	60 Münsingen 32 (B)	Berne
5.	60 Münsingen 62 (B)	Berne	Ic	27.	60 Münsingen 9 (B)	Berne
6.	19 Pratteln 6 (Bâ)	Bâle	Ia	28.	19 Pratteln 14 (Bâ)	Bâle
7.	60 Münsingen 46 (B)	Berne	Ib		50 Münsingen 9 (B)	Berne
8.	123 Ollon (V)	Lausanne		29.	70 Winau (B)	Berne
9.	55a Langenthal 1 (B)	Berne	Ia	30.	60 Münsingen 6 (B)	Berne
10.	66 Spiez 2 (B)	Berne	Ia	31.	60 Münsingen 46 (B)	Berne
11.	123 Ollon (V)	Lausanne		32.	60 Münsingen 31 (B)	Berne
					- 40	Berne
				33.	60 Münsingen 40 (B)	Berne
				34.	59 Mühleberg (B)	Berne
				35.	60 Münsingen 39 (B)	Berne
				36.	60 Münsingen 6 (B)	Berne
				37.	66 Spiez 3 (B)	Berne
				38.	60 Münsingen 20 (B)	Berne
					Münsingen 26	Berne
						Ia
b. Fibules de type La Tène Ia.						
12.	60 Münsingen 6 (B)	Berne	Ib			
	- 44	Berne	Ia			
13.	60 Münsingen 8b (B)	Berne	Ia			
14.	132 Yvonand 2 (V)	Yverdon	Ia			

Fibules



Nos 1 à 38. La Tène Ia.

PLANCHE 2.

*c. Fibules de type La Tène Ib.*

1. Fibules de transition.

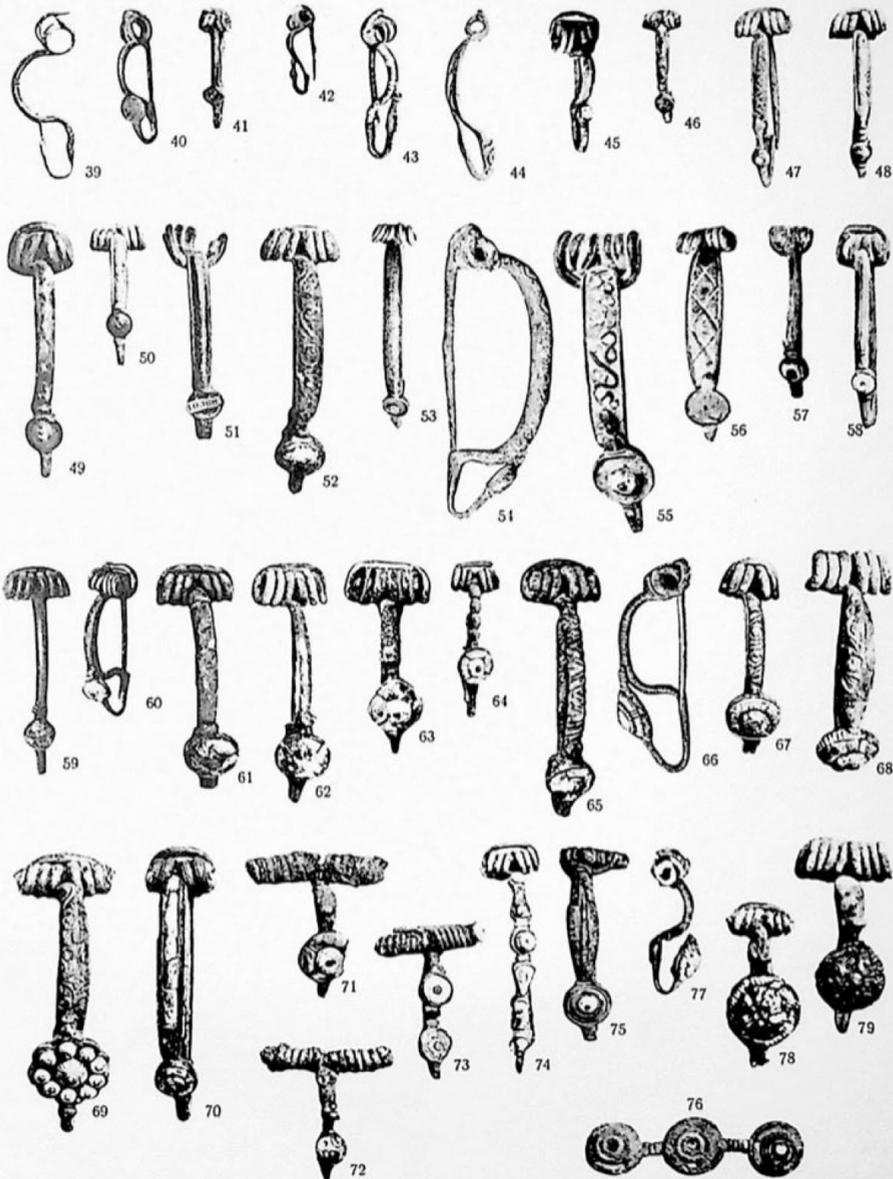
fig.			
39.	132 Yvonand (V)	Yverdon	Ib
40.	123 Ollon (V)	Lausanne	
41.	60 Münsingen 12 (B)	Berne	Ia
42.	123 Ollon (V)	Lausanne	
43.	104 Neunforn 2 (Th)	Zurich	Ia
44.	55a Langenthal 1 (B)	Berne	Ia
45.	60 Münsingen 23 (B)	Berne	Ib
46.	60 Münsingen 46 (B)	Berne	Ib
	- 79	Berne	Ic
47.	60 Münsingen 46 (B)	Berne	Ib
48.	60 Münsingen 91 (B)	Berne	Ib

2. Fibules avec corail.

49.	60 Münsingen 121 (B)	Berne	Ic
50.	60 Münsingen 88 (B)	Berne	Ic
51.	66 Spiez (B)	Berne	
52.	60 Münsingen 107 (B)	Berne	Ic
53.	36 Berne	Berne	Ib
54.	66 Spiez 3 (B)	Berne	Ib
55.	98 Rickenbach (S)	Berne	
	131 Yverdon (V)	Berne	
56.	18 Muttentz 1 (Bâ)	Berne	Ic
57.	130 Vevey 27 (V)	Vevey	Ic
58.	60 Münsingen 48 (B)	Berne	Ib
59.	18 Muttentz 3 (Bâ)	Liestal	Ib
	86 Corsier 2 (G)	Genève	Ic
	130 Vevey 29 (V)	Vevey	Ic

fig.			
60.	135 Andelfingen 6 (Z)	Zurich	Ic
61.	60 Münsingen 72 (B)	Berne	Ib
62.	60 Münsingen 50 (B)	Berne	Ib
63.	89 Hohenrain (L)	Lucerne	Ic
64.	60 Münsingen 81 (B)	Berne	Ic
	- 130	Berne	Ib
	75 Broc 6 (F)	Fribourg	Ic
	106 Belmont (V)	Lausanne	
	145 Mettmenstetten 1 (Z)	Zurich	Ic
65.	53 Kirchlindach (B)	Berne	Ib
	131 Yverdon (V)	Berne	Ib
66.	130 Vevey (V)	Vevey	
67.	60 Münsingen 79 (B)	Berne	Ic
68.	60 Münsingen 50 (B)	Berne	Ib
69.	60 Münsingen 49 (B)	Berne	Ib
70.	60 Münsingen 80 (B)	Berne	Ib
71.	60 Münsingen 158 (B)	Berne	Ic
72.	60 Münsingen 157 (B)	Berne	Ic
73.	22 Aarberg (B)	Berne	Ib
	60 Münsingen 81 (B)	Berne	Ic
74.	60 Münsingen 49 (B)	Berne	Ib
75.	126 Rances (V)	Berne	
76.	18 Muttentz 9 (Bâ)	Liestal	
77.	145 Mettmenstetten 2 (Z)	Zurich	Ic
78.	60 Münsingen 171 (B)	Berne	II
79.	60 Münsingen 149 (B)	Berne	II
	71 Worb 4 (B)	Berne	II
	75 Broc (F)	Fribourg	

Fibules

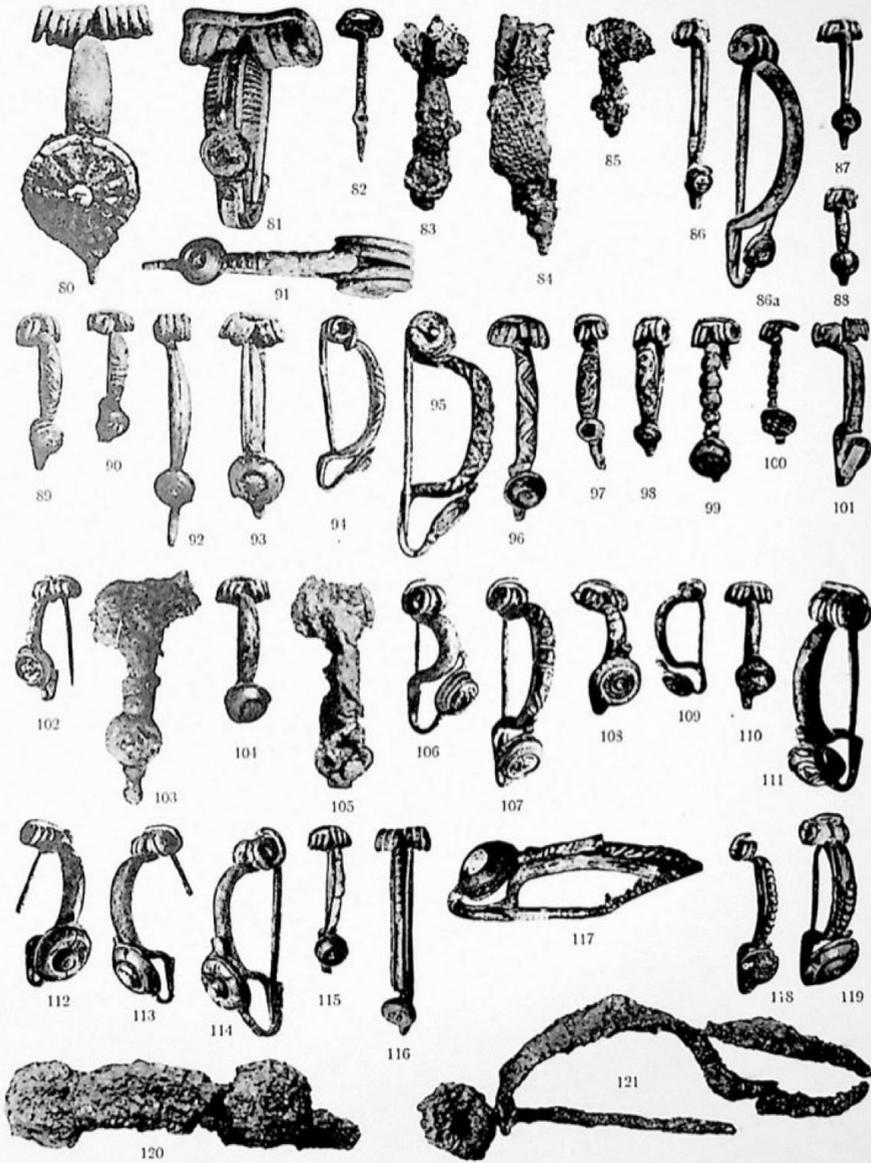


Nos 39 à 79, La Tène Ib,

PLANCHE 3.

fig.					fig.			
80.	60 Münsingen 156 (B)	Berne	Ic		104.	60 Münsingen 61 (B)	Berne	Ic
81.	62 Wichtrach (B)	Berne	II			- 68	-	Ic
3. Fibules avec émail.						- 90	-	Ic
						- 121	-	Ic
82.	130 Vevey 27 (V)	Vevey	Ic			135 Andelfingen 29 (Z)	Zurich	Ic
83.	60 Münsingen 23 (B)	Berne	Ib		105.	60 Münsingen 57 (B)	Berne	Ib
84.	60 Münsingen 19 (B)	Berne	Ib			- 62	-	Ic
85.	60 Münsingen 46 (B)	Berne	Ib			- 156	-	Ic
86.	60 Münsingen 6 (B)	Berne	Ib		106.	134 Altstetten (Z)	Zurich	
	- 91 (B)	Berne	Ib			135 Andelfingen 16 (Z)	Zurich	Ib
	71 Worb (B)	Berne			107.	134 Altstetten (Z)	Zurich	
86a.	18 Muttentz (Bâ)	Bâle				135 Andelfingen 6 (Z)	Zurich	Ic
87.	60 Münsingen 61 (B)	Berne	Ic			- 29	-	Ic
88.	60 Münsingen 96 (B)	Berne	Ic		108.	30 Berne (B)	Zurich	Ic
89.	60 Münsingen 96 (B)	Berne	Ic			60 Münsingen 61 (B)	Berne	Ic
90.	60 Münsingen 38 (B)	Berne	Ib			- 93	-	Ic
	- 62	Berne	Ic			- 102	-	Ic
91.	60 Münsingen 63 (B)	Berne	Ib			- 112	-	Ib
92.	60 Münsingen 31 (B)	Berne	Ib			- 121	-	Ic
93.	60 Münsingen 68 (B)	Berne	Ic			- 152	-	Ib
94.	96 Obergösgen (S)	Coll. Bally	Ib			106 Belmont (V)	Lausanne	
95.	76 Düdingen (F)	Fribourg				134 Altstetten (Z)	Zurich	
96.	18 Muttentz 1 (Bâ)	Berne	Ic			135 Andelfingen 6 (Z)	Zurich	Ic
	60 Münsingen 49 (B)	Berne	Ib			- 29	-	Ic
	- 75	Berne	Ic			157 Winkel (Z)	-	Ic
97.	18 Muttentz 4 (Bâ)	Liestal	Ic		109.	135 Andelfingen 24 (Z)	Zurich	Ib
98.	18 Muttentz 1 (Bâ)	Berne	Ic		110.	60 Münsingen 97 (B)	Berne	Ib
	60 Münsingen 49 (B)	Berne	Ib		111.	135 Andelfingen 1 (Z)	Zurich	Ic
	- 80	Berne	Ib		112.	60 Münsingen 61 (B)	Berne	Ic
	86 Corsier 1 (G)	Genève	Ib			134 Altstetten (Z)	Zurich	
99.	60 Münsingen 61 (B)	Berne	Ic			135 Andelfingen 24 (Z)	-	Ib
	- 68	-	Ic		113.	135 Andelfingen 1 (Z)	-	Ic
	- 152	-	Ib		114.	135 Andelfingen 1 (Z)	-	Ic
	115 Lausanne (V)	Zurich	Ic		115.	130 Vevey 29 (V)	Vevey	Ic
100.	60 Münsingen 72 (B)	Berne	Ib		116.	18 Muttentz 1 (Bâ)	Berne	Ic
101.	66 Spiez (B)	Berne				32 Berne 2 (B)	-	Ic
102.	18 Muttentz 1 (Bâ)	Berne	Ic			71 Worb (B)	-	
	60 Münsingen 61 (B)	Berne	Ic			135 Andelfingen 29 (Z)	Zurich	Ic
	- 68	-	Ic		117.	60 Münsingen 86 (B)	Berne	Ic
	135 Andelfingen 6 (Z)	Zurich	Ic		118.	134 Altstetten (Z)	Zurich	
	- 24	-	Ic			60 Münsingen 84 (B)	Berne	Ic
	- 29	-	Ic		119.	134 Altstetten (Z)	Zurich	
103.	60 Münsingen 151 (B)	Berne	Ib		120.	60 Münsingen 138 (B)	Berne	Ic
104.	18 Muttentz 7 (Bâ)	Liestal	Ic		121.	60 Münsingen 143 (B)	Berne	Ib
	32 Berne 2 (B)	Berne	Ic					

Fibules

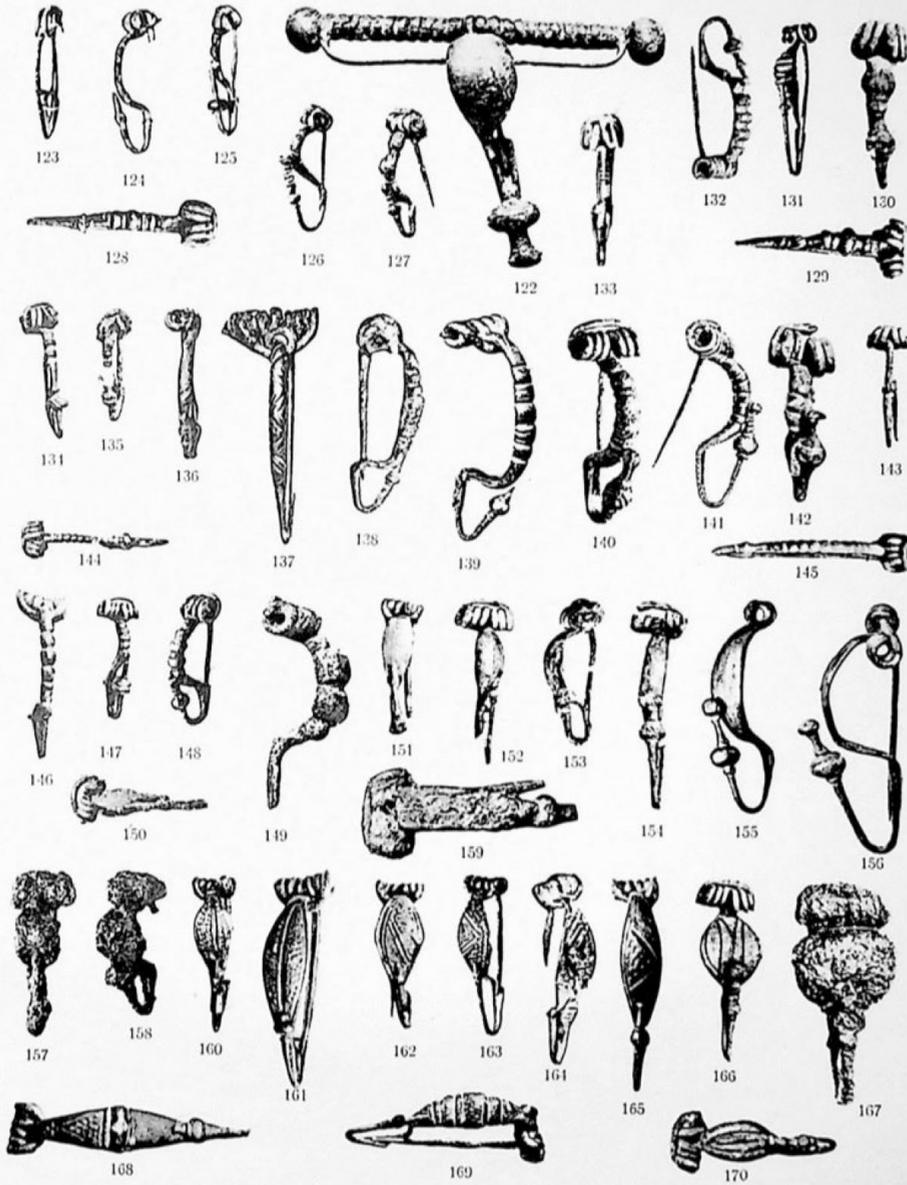


Nos 80 à 121. La Tène Ib.

PLANCHE 4.

fig.	<i>d. Fibules de types La Tène Ic.</i>		fig.				
122.	135	Andelfingen 29 (Z)	Zurich	151.	60 Münsingen 121 (B)	Berne	Ic
123.	106	Belmont (V)	Lausanne	-	129	-	Ic
124.	157	Winkel (Z)	Zurich	152.	60 Münsingen 142 (B)	Berne	Ic
125.	157	Winkel (Z)	Zurich	75	Broc 6 (F)	Fribourg	Ic
126.	135	Andelfingen 10 (Z)	Zurich	153.	88 Hochdorf (L)	Lucerne	Ic
127.	88	Hochdorf (L)	Lucerne	145	Mettmenstetten 1 (Z)	Zurich	Ic
128.	60	Münsingen 134 (B)	Berne	154.	60 Münsingen 171 (B)	Berne	II
	-	140	-	155.	60 Münsingen 130 (B)	Berne	Ic
129.	52	Kirchdorf 1 (B)	Berne	107	Bière (V)	Berne	
	60	Münsingen 126 (B)	-	108	Chesalles (V)	Coll. Pasche	Ic
	106	Belmont (V)	Lausanne	156.	22 Aarberg (B)	Berne	
130.	60	Münsingen 66 (B)	Berne	60	Münsingen 121 (B)	-	Ic
	-	149	-	-	161	-	II
131.	135	Andelfingen 25 (Z)	Zurich	-	171	-	II
132.	135	Andelfingen 18 (Z)	Zurich	157.	135 Andelfingen 23 (Z)	Zurich	Ic
133.	106	Belmont (V)	Lausanne	158.	135 Andelfingen 17 (Z)	Zurich	Ic
134.	60	Münsingen 94 (B)	Berne	-	10	-	Ic
135.	60	Münsingen 106 (B)	Berne	159.	60 Münsingen 158 (B)	Berne	Ic
136.	18	Muttentz 1 (Bâ)	Berne	160.	60 Münsingen 84 (B)	Berne	Ic
	-	4	Liestal	161.	130 Vevey 12 (V)	Vevey	Ic
137.	76	Duedingen (F)	Fribourg	162.	60 Münsingen 61 (B)	Berne	Ic
138.	76	Duedingen (F)	Fribourg	134	Altstetten (Z)	Zurich	
139.	30	Berne (B)	Zurich	163.	135 Andelfingen 6 (Z)	Zurich	Ic
140.	141	Fehraltorf 2 (Z)	Zurich	164.	134 Altstetten (Z)	Zurich	Ic
	140	-	-	165.	130 Vevey 12 (V)	Vevey	Ic
141.	130	Vevey 13 (V)	Vevey	166.	60 Münsingen 125 (B)	Berne	Ic
142.	60	Münsingen 149 (B)	Berne	-	130	-	Ic
143.	60	Münsingen 94 (B)	Berne	-	141	-	Ic
144.	60	Münsingen 140 (B)	Berne	-	149	-	II
145.	60	Münsingen 48 (B)	Berne	167.	60 Münsingen 127 (B)	Berne	Ic
146.	60	Münsingen 107 (B)	Berne	168.	18 Muttentz (Bâ)	Bâle	
147.	60	Münsingen 140 (B)	Berne	169.	56 Meinisberg (B)	Berne	
148.	135	Andelfingen 6 (Z)	Zurich	106	Belmont (V)	Lausanne	
	-	24	-	134	Altstetten (Z)	Zurich	
149.	78	Gempnach (F)	Berne	135	Andelfingen 29 (Z)	Zurich	Ic
	89	Hohenrain (L)	Lucerne	170.	52 Kirchdorf 1 (B)	Berne	Ic
150.	60	Münsingen 81 (B)	Berne	60	Münsingen 81 (B)	Berne	Ic
				106	Belmont (V)	Lausanne	

Fibules

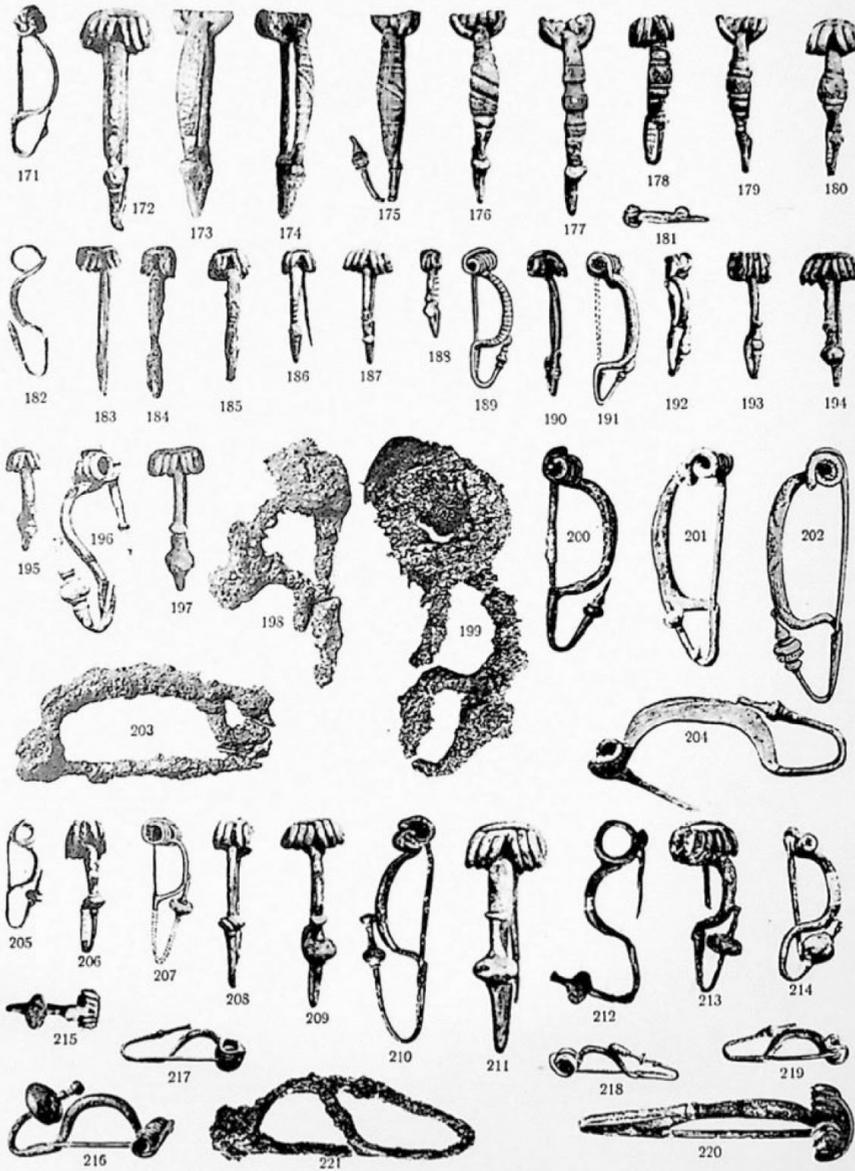


Nos 132 à 170. La Tène Ic.

PLANCHE 5.

fig.				fig.			
171.	106 Belmont (V)	Lausanne		199.	60 Münsingen 86 (B)	Berne	Ic
172.	60 Münsingen 136 (B)	Berne	Ic	200.	86 Corsier 2 (G)	Genève	Ic
173.	130 Vevey 27 (V)	Vevey	Ic		89 Hohenrain (L)	Lucerne	Ic
174.	130 Vevey 27 (V)	Vevey	Ic	201.	76 Duedingen (F)	Fribourg	
175.	18 Muttentz 1 (Bâ)	Berne	Ic		105 Baulmes (V)	Yverdon	Ic
176.	60 Münsingen 68 (B)	Berne	Ic		145 Mettmenstetten 2 (Z)	Zurich	Ic
177.	60 Münsingen 83 (B)	Berne	Ic	202.	130 Vevey 11 (V)	Vevey	Ic
	130 Vevey 23 (V)	Vevey	Ic	203.	60 Münsingen 48 (B)	Berne	Ic
178.	60 Münsingen 94 (B)	Berne	Ic		- 52	-	Ic
179.	60 Münsingen 61 (B)	Berne	Ic		- 144	-	Ic
180.	60 Münsingen 81 (B)	Berne	Ic		140 Fehraltorf (Z)		Ic
	86 Corsier 1 (G)	Genève	Ic	204.	60 Münsingen 171 (B)	Berne	II
181.	60 Münsingen 62 (B)	Berne	Ic	205.	135 Andelfingen 20 (Z)	Zurich	Ic
	- 93	-	Ic	206.	60 Münsingen 102 (B)	Berne	Ic
182.	106 Belmont (V)	Lausanne		207.	130 Vevey 17 (V)	Vevey	Ic
183.	130 Vevey 12 (V)	Vevey	Ic	208.	30 Berne (B)	Zurich	Ic
	- 23	-	Ic		32 Berne 2 (B)	Berne	Ic
184.	60 Münsingen 96 (B)	Berne	Ic		60 Münsingen 84 (B)	Berne	Ic
	130 Vevey 27 (V)	Vevey	Ic		- 90	-	Ic
185.	60 Münsingen 121 (B)	Berne	Ic		- 94	-	Ic
	- 153	-	Ic		- 102	-	Ic
186.	60 Münsingen 135 (B)	Berne	Ic		- 121	-	Ic
187.	60 Münsingen 157 (B)	Berne	Ic	209.	60 Münsingen 119 (B)	Berne	Ic
188.	60 Münsingen 84 (B)	Berne	Ic	210.	60 Münsingen 168 (B)	Berne	II
189.	130 Vevey 11 (V)	Vevey	Ic		- 170	-	II
190.	130 Vevey 29 (V)	Vevey	Ic		- 171	-	II
191.	130 Vevey 28 (V)	Vevey	Ic		135 Andelfingen 21 (Z)	Zurich	II
192.	60 Münsingen 132 (B)	Berne	Ic		- 27	-	II
	157 Winkel (Z)	Zurich	Ic	211.	60 Münsingen 101 (B)	Berne	II
193.	60 Münsingen 75 (B)	Berne	Ic	212.	103 Kreuzlingen (Th)	Constance	Ic
	- 132	-	Ic	213.	145 Mettmenstetten 1 (Z)	Zurich	Ic
	- 149	-	Ic	214.	125 Rances (V)	Lausanne	
194.	39 Berne 2 (B)	Berne	Ic	215.	38 Berne 4 (B)	Berne	Ic
	60 Münsingen 75 (B)	-	Ic		135 Andelfingen 8 (Z)	Zurich	Ic
	- 130	-	Ic	216.	60 Münsingen 157 (B)	Berne	Ic
	- 149	-	II	217.	135 Andelfingen 11 (Z)	Zurich	Ic
	- 157	-	Ic		141 Fehraltorf 2 (Z)	Zurich	Ic
195.	60 Münsingen 102 (B)	Berne	Ic		145 Mettmenstetten 1 (Z)	Zurich	Ic
	- 140	-	Ic	218.	135 Andelfingen 17 (Z)	Zurich	Ic
196.	148 Ossingen 3 (Z)	Zurich	Ic	219.	89 Hohenrain (L)	Lucerne	Ic
197.	39 Berne 2 (B)	Berne	Ic	220.	135 Andelfingen 17 (Z)	Zurich	Ic
198.	60 Münsingen 98 (B)	Berne	Ic		- 27	-	II
199.	60 Münsingen 56 (B)	Berne	Ic	221.	135 Andelfingen 20 (Z)	Zurich	Ic
	- 78	-	Ic				

Fibules



Nos 171 à 221. La Tène Ic.

PLANCHE 6.

fig.					fig.			
222.	135	Andelfingen 10 (Z)	Zurich	Ic	245.	38	Berne 2 (B)	Berne Ic
223.	141	Fehraltorf 2 (Z)	Zurich	Ic	246.	38	Berne 1 (B)	Berne Ic
224.	135	Andelfingen 11 (Z)	Zurich	Ic		78	Gempnach (F)	Berne
225.	135	Andelfingen 9 (Z)	Zurich	Ic		88	Hochdorf (L)	Lucerne Ic
226.	145	Mettmenstetten 1 (Z)	Zurich	Ic		151	Stäfa (Z)	Zurich Ic
227.	134	Altstetten (Z)	Zurich		247.	60	Münsingen 153 (B)	Berne Ic
228.	135	Andelfingen 11 (Z)	Zurich	Ic	248.	60	Münsingen 157 (B)	Berne Ic
229.	145	Mettmenstetten 1 (Z)	Zurich	Ic	249.	145	Mettmenstetten 1 (Z)	Zurich Ic
230.	145	Mettmenstetten 1 (Z)	Zurich	Ic	250.	60	Münsingen 158 (B)	Berne Ic
231.	60	Münsingen 75 (B)	Berne	Ic	251.	135	Andelfingen 15 (Z)	Zurich Ic
	135	Andelfingen 12 (Z)	Zurich	Ic	252.	60	Münsingen 136 (B)	Berne Ic
232.	60	Münsingen 119 (B)	Berne	Ic	253.	135	Andelfingen 28 (Z)	Zurich Ic
233.	60	Münsingen 149 (B)	Berne	II	254.	145	Mettmenstetten 1 (Z)	Zurich Ic
234.	39	Berne 2 (B)	Berne	Ic	255.	135	Andelfingen 15 (Z)	Zurich Ic
235.	38	Berne 3 (B)	Berne	Ic	256.	52	Kirchdorf 1 (B)	Berne Ic
	89	Hohenrain (L)	Lucerne	Ic	257.	151	Stäfa (Z)	Zurich Ic
236.	60	Münsingen 157 (B)	Berne	Ic	258.	135	Andelfingen 4 (Z)	Zurich Ic
237.	39	Berne 2 (B)	Berne	Ic	259.	135	Andelfingen 8 (Z)	Zurich Ic
238.	60	Münsingen 75 (B)	Berne	Ic	260.	60	Münsingen 149 (B)	Berne II
239.	60	Münsingen 157 (B)	Berne	Ic	261.	60	Münsingen 130 (B)	Berne Ic
	-	161	-	II		135	Andelfingen 5 (Z)	Zurich Ic
240.	60	Münsingen 145 (B)	Berne	Ic	262.	60	Münsingen 149 (B)	Berne II
	133	Steinhausen (Zu)			263.	60	Münsingen 149 (B)	Berne II
241.	39	Berne 2 (B)	Berne	Ic	264.	60	Münsingen 149 (B)	Berne II
	60	Münsingen 130 (B)	Berne	Ic	265.	37	Berne (B)	Berne Ic
242.	60	Münsingen 157 (B)	Berne	Ic	266.	60	Münsingen 75 (B)	Berne Ic
243.	88	Hochdorf (L)	Lucerne	Ic	267.	135	Andelfingen 8 (Z)	Zurich Ic
244.	60	Münsingen 81 (B)	Berne	Ic		-	15	- Ic
	-	157	-	Ic	268.	135	Andelfingen 9 (Z)	Zurich Ic
	78	Gempnach (F)	-					

Fibules

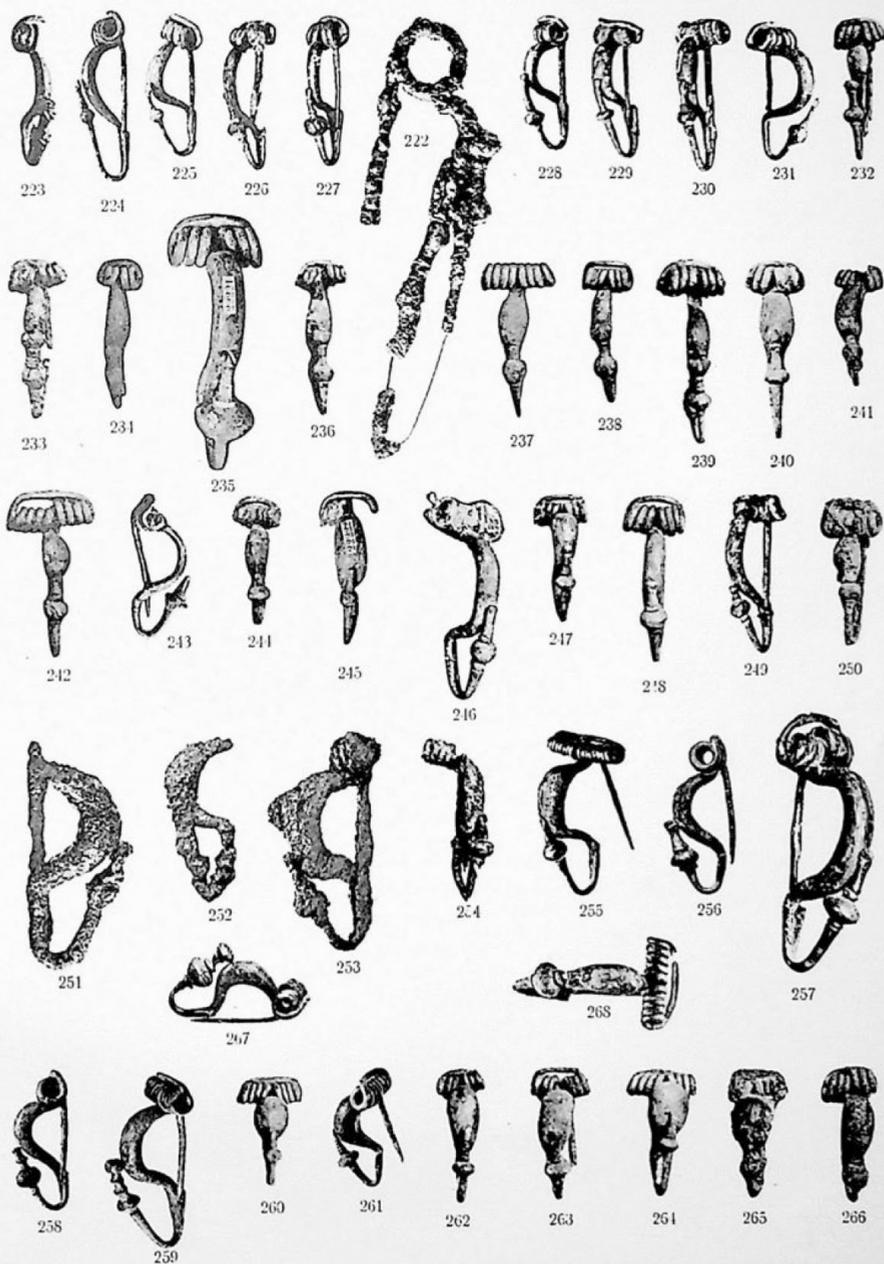
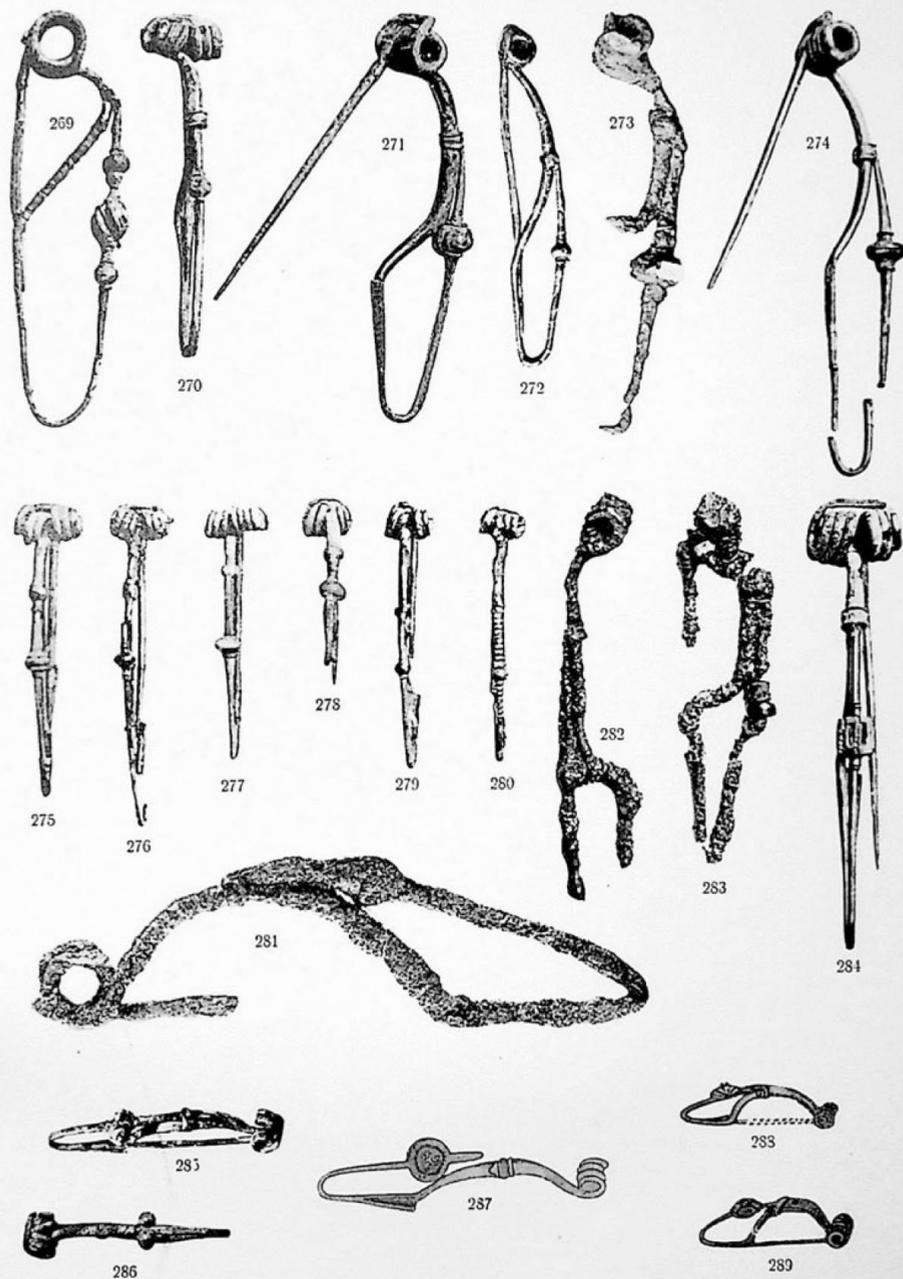


PLANCHE 7.

<i>e. Fibules de types La Tène II.</i>									
fig.					fig.				
269.	60 Münsingen 149 (B)	Berne	II		275.	60 Münsingen 184 (B)	Berne	II	
270.	39 Berne 4 (B)	Berne	II		276.	60 Münsingen 182 (B)	Berne	II	
	60 Münsingen 161 (B)	-	II		277.	58 Mühleberg (B)	Berne		
	- 164	-	II		278.	60 Münsingen 161 (B)	Berne	II	
	- 184	-	II		279.	60 Münsingen 164 (B)	Berne	II	
	- 191	-	II		280.	60 Münsingen 100 (B)	Berne	II	
271.	38 Berne 1 (B)	Berne	II			- 101	-	II	
	60 Münsingen 166 (B)	-	II			- 181	-	II	
	- 181	-	II			'131 Steinhausen (Zu)			
272.	97 Oehingen (S)	Soleure	II		281.	135 Andelfingen 21 (Z)	Zurich	II	
	133 Steinhausen (Zu)				282.	60 Münsingen 182 (B)	Berne	II	
273.	44 Bolligen (B)	Berne	II		283.	60 Münsingen 168 (B)	Berne	II	
	60 Münsingen 168 (B)	-	II		284.	60 Münsingen 164 (B)	Berne	II	
	- 172	-	II		285.	60 Münsingen 161 (B)	Berne	II	
	- 178	-	II		286.	22 Aarberg (B)	Berne	II	
	- 211	-	II			60 Münsingen 161 (B)	Berne	II	
	130 Vevey 18 (V)	Vevey	II			135 Andelfingen 27 (Z)	Zurich	II	
	- 22	-	II		287.	58 Mühleberg 2 (B)	Berne	II	
	73 Belfaux (F)	Fribourg				60 Münsingen 184 (B)	Berne	II	
274.	60 Münsingen 184 (B)	Berne	II		288.	130 Vevey 8 (V)	Vevey	II	
	71 Worb 4 (B)	-	II		289.	130 Vevey 8 (V)	Vevey	II	

Fibules

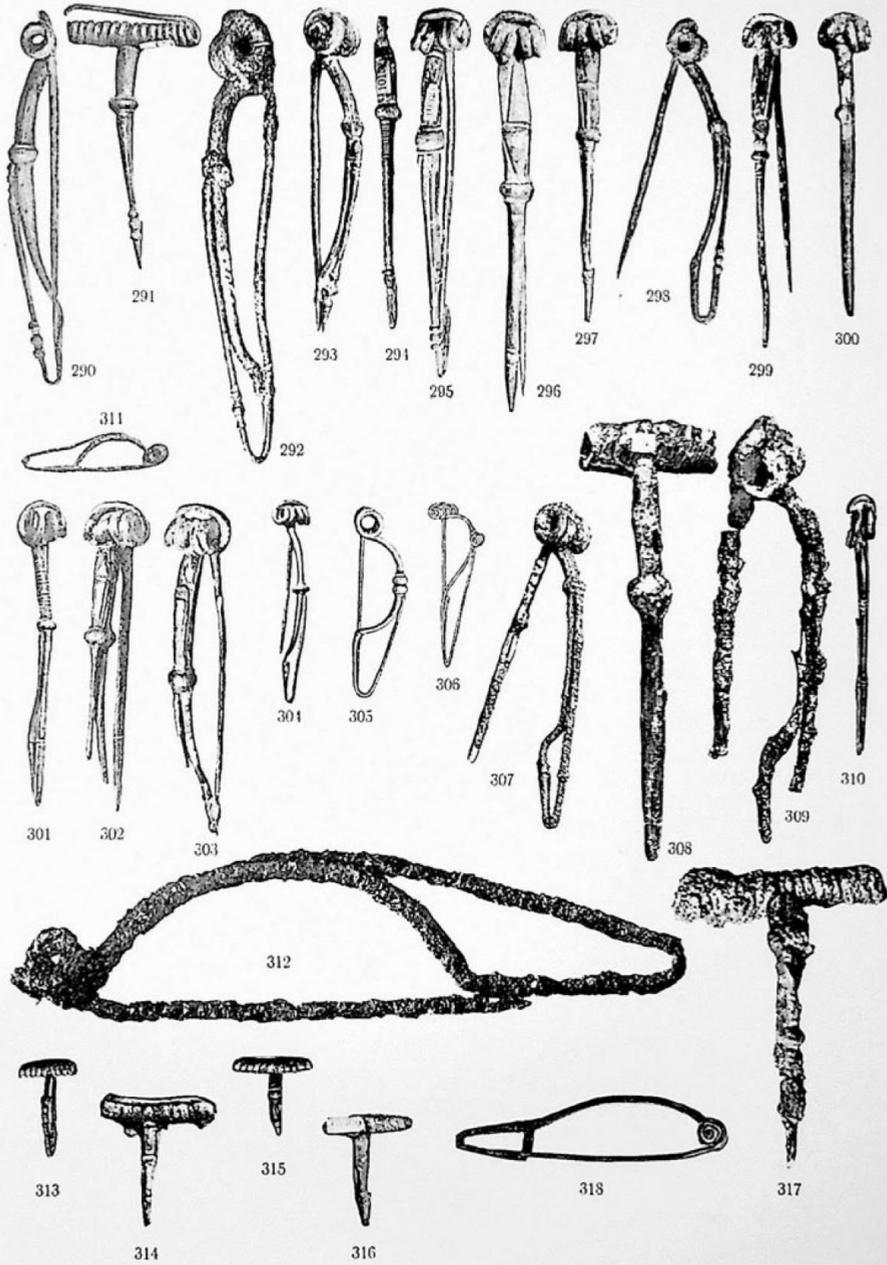


Nos 269 à 289. La Tène II.

PLANCHE 8.

fig.				fig.			
290.	57 Möttschwil (B)	Berne		307.	1 Arni (A)	Zurich	II
291.	28 Berne (B)	Berne	II		28 Berne (B)	Berne	II
292.	102 Frauenfeld 1 (Th)	Zurich	II		58 Mühleberg 2 (B)	-	II
293.	58 Mühleberg (B)	Berne		308.	100 Arbon (Th)	Constance	II
	144 Mettmenstetten (Z)	Zurich	II		102 Frauenfeld 3 (Th)	Zurich	II
294.	41 Berne (B)	Berne	II	309.	60 Münsingen 179 (B)	Berne	II
	72 Zollikofen 1 (B)	Berne	II	310.	28 Berne (B)	Berne	II
	161 Zurich (Z)	Zurich	II	311.	43 Bienne (B)	Berne	II
295.	35 Berne (B)	Berne	II		102 Frauenfeld 1 (Th)	Zurich	II
296.	35 Berne (B)	Berne	II		131 Yverdon (V)	Yverdon	II
	60 Münsingen 193 (B)	Berne	II	312.	60 Münsingen 190 (B)	Berne	II
297.	41 Berne (B)	Berne	II		102 Frauenfeld 3 (Th)	Zurich	II
298.	71 Worb 9 (B)	Berne	II		135 Andelfingen 27 (Z)	Zurich	II
299.	41 Berne (B)	Berne	II	313.	71 Worb 9 (B)	Berne	II
	57 Möttschwil (B)	-		314.	60 Münsingen 190 (B)	Berne	II
300.	28 Berne (B)	Berne	II	315.	71 Worb 9 (B)	Berne	II
	62a Niederried (B)	-	II		- 10	-	II
301.	28 Berne (B)	Berne	II	316.	28 Berne (B)	Berne	II
	154 Wetzikon (Z)	Zurich	II	317.	60 Münsingen 212 (B)	Berne	II
302.	35 Berne (B)	Berne	II		- 214	-	II
303.	144 Mettmenstetten (Z)	Zurich	II		71 Worb 6 (B)	-	II
304.	143 Horgen (Z)	Zurich	II		<i>f. Fibules de type La Tène III.</i>		
305.	130 Vevey 20 (V)	Vevey	II	318.	61 Niederbipp (B)	Berne	III
306.	130 Vevey 8 (V)	Vevey	II				

Fibules

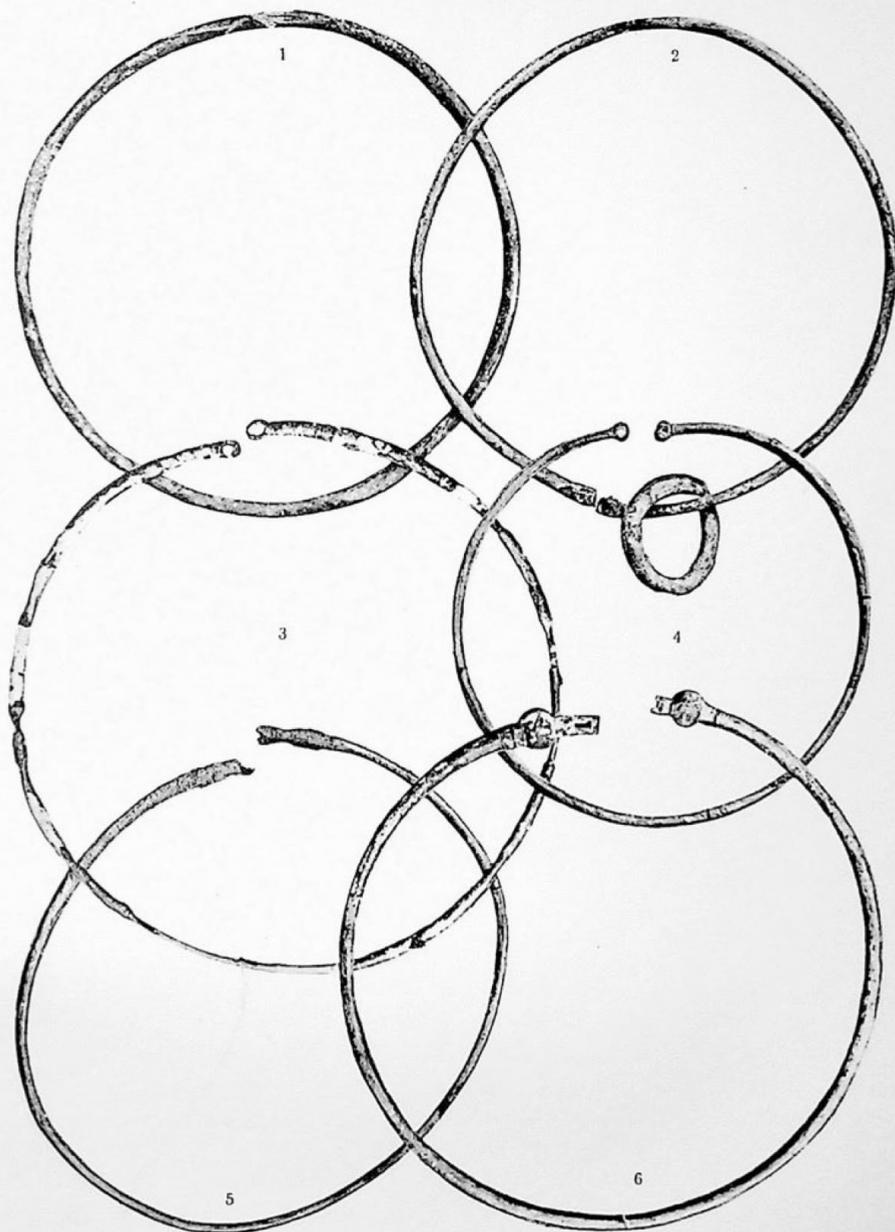


Nos 290 à 317. La Tène II. — Nos 318. La Tène III.

PLANCHE 9.

TORQUES.			
fig.			
1.	60 Münsingen 12 (B)	Berne	I a
	- 23	-	I b
	120 Morges (V)	Zurich	
	129 Trey (V)	Lausanne	
2.	60 Münsingen 13 a (B)	Berne	
	123 Ollon (V)	Lausanne	
3.	19 Pratteln 7 c (Bà)	Bâle	I a
3.	19 Pratteln 9 (Bà)	Bâle	I a
	60 Münsingen 7 (B)	Berne	
	104 Neunforn (Th)	Zurich	I a
	148 Ossingen 3 (Z)	Zurich	I a
4.	19 Pratteln 6 (Bà)	Bâle	I a
5.	60 Münsingen 9 (B)	Berne	I a
6.	19 Pratteln 8 (Bà)	Bâle	

Torques



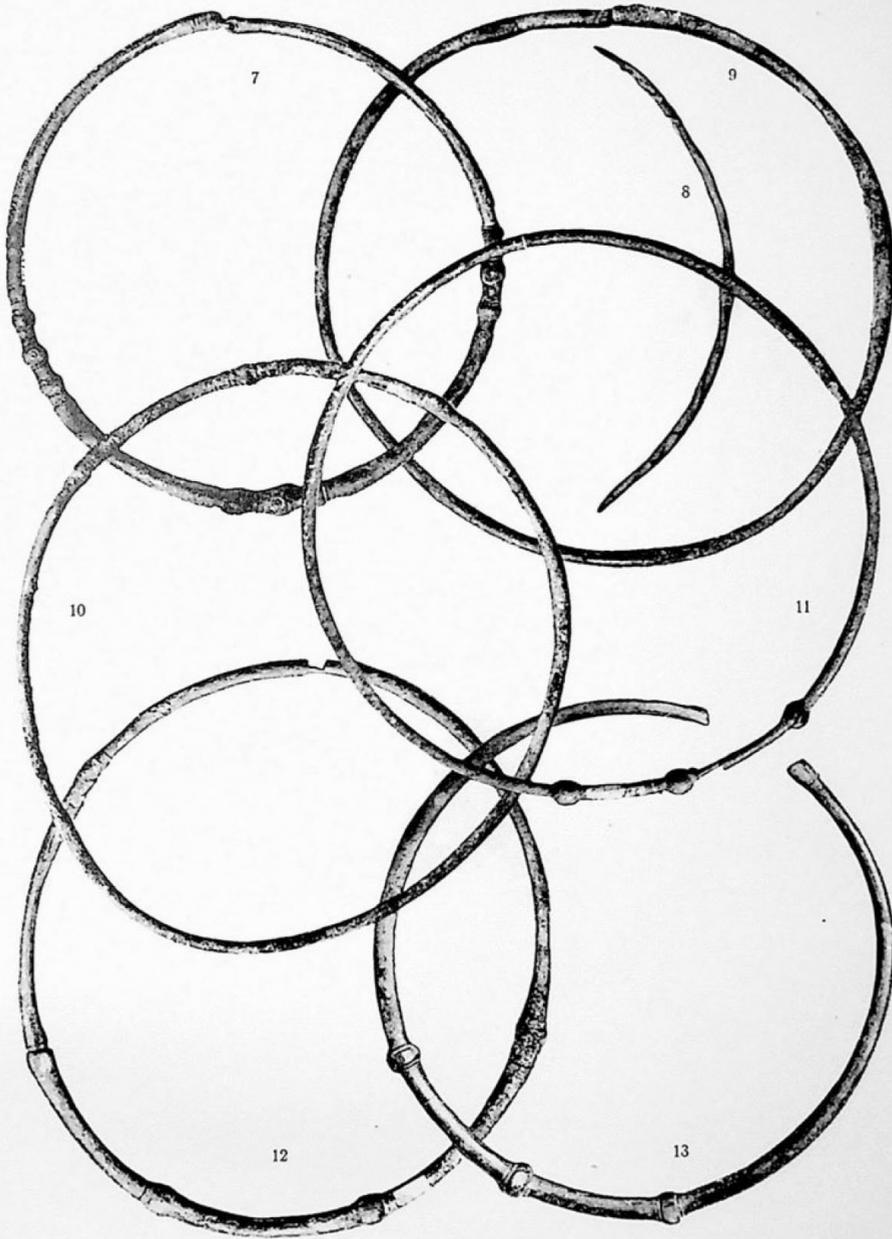
Nos 1 à 6. La Tène Ia.

PLANCHE 10.

fig.

7.	60 Münsingen 44 (B)	Berne	1 a
8.	23 Aarwangen 3, s (B)	Berne	1 a
9.	60 Münsingen 32 (B)	Berne	1 a
10.	60 Münsingen 51 (B)	Berne	1 a
11.	119 Montagny (V)	Lausanne	-
12.	68 Vechigen (B)	Berne	-
13.	68 Vechigen (B)	Berne	-
	70 Winau (B)	-	1 a

Torques

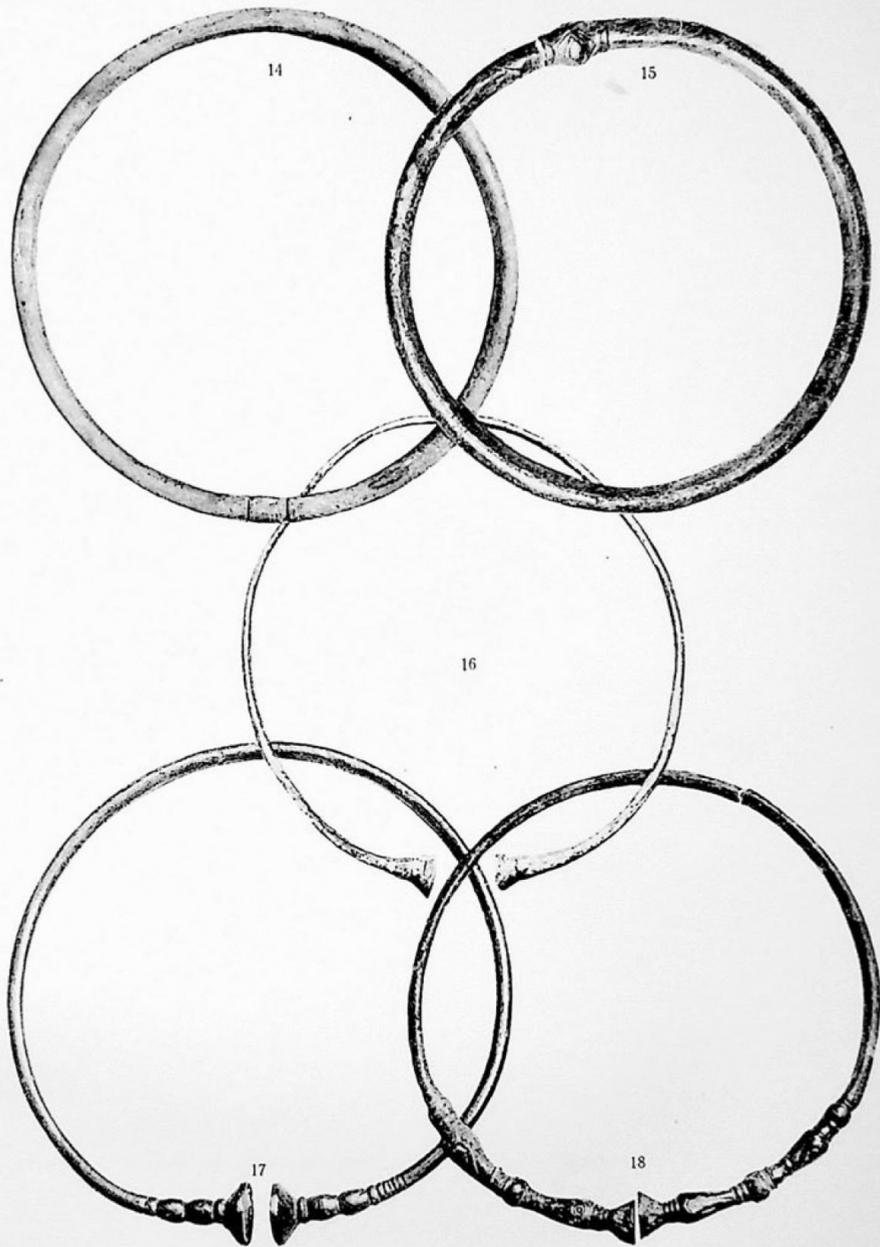


Nos 7 à 13. La Tène Ib.

PLANCHE 11.

fig.			
14.	60 Münsingen 40 (B)	Berne	Ib
	110 Echandens (V)	Berne	
	159 Zurich 1 (Z)	Zurich	
15.	17 Lausen (Bâ)	Berne	
	68 Vechigen (B)	-	
16.	127 St-Sulpice (V)	Lausanne	
17.	13 Windisch (A)	Berne	
18.	60 Münsingen 6 (B)	Berne	Ib

Torques

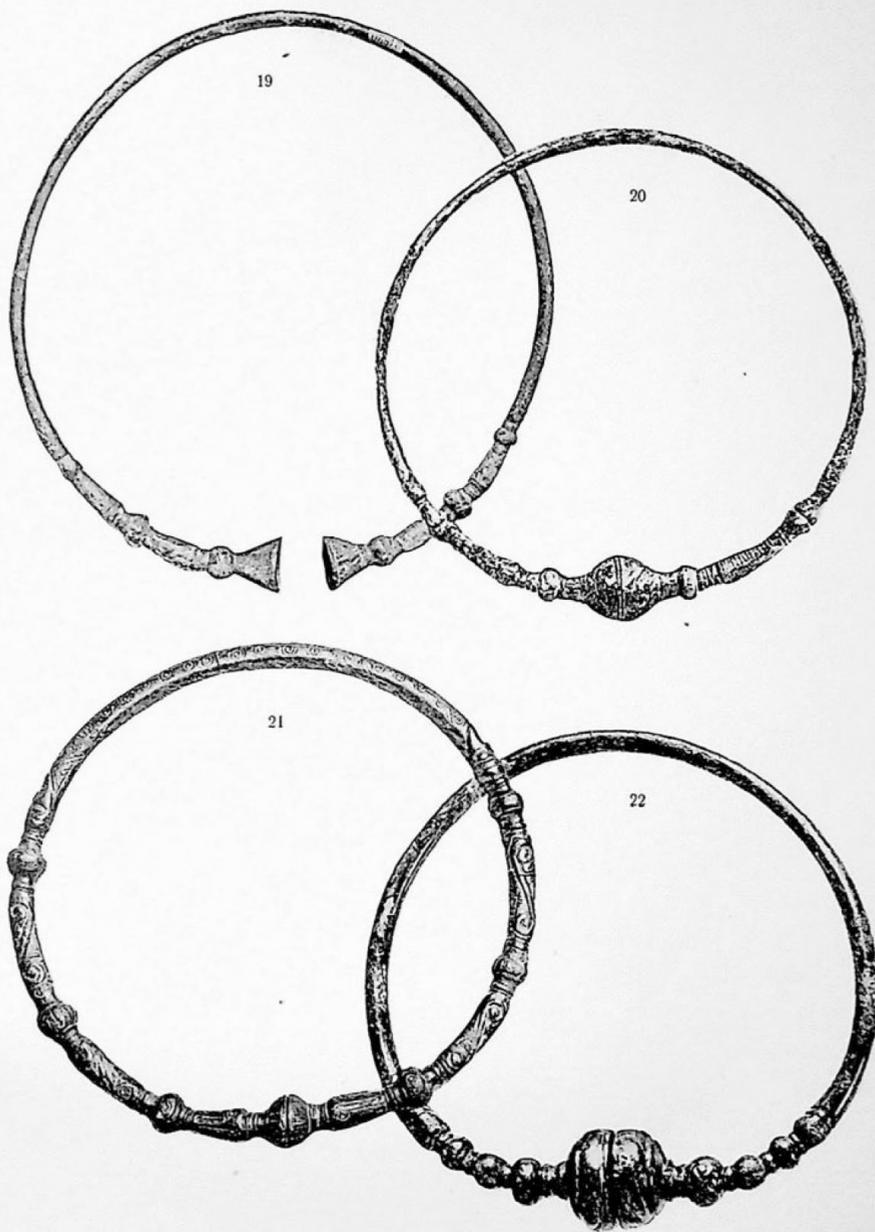


Nos 14 à 18. La Tène Ib.

PLANCHE 12.

fig.			
19.	45 Bowil (B)	Berne	
20.	60 Münsingen 8a (B)	Berne	1b
21.	66 Spiez 2 (B)	Berne	1b
	132 Yvonand 2 (V)	Yverdon	1c
22.	135 Andelfingen 5 (Z)	Zurich	1c

Torques



Nos 19 à 22. La Tène I b.

PLANCHE 13.

fig.			
23.	18 Muttenz 1 (Bâ)	Berne	Ic
24.	18 Muttenz 3 (Bâ)	Liestal	Ic
25.	135 Andelfingen 9 (Z)	Zurich	Ic
26.	16 Diepfingen (Bâ)	Liestal	Ic
	18 Muttenz 6 (Bâ)	Liestal	Ic
	157 Winkel (Z)	Zurich	Ic
27.	135 Andelfingen 10 (Z)	Zurich	Ic

Torques



Nos 23 à 27. La Tène Ic.

## PLANCHE 14.

fig.

28.	135	Andelfingen 1 (Z)	Zurich	Ic
29.	20	Schönenbuch (Bâ)	Berne	
30.	135	Andelfingen 29 (Z)	Zurich	Ic
31.	103	Kreuzlingen (Th)	Constance	Ic
32.	135	Andelfingen 17 (Z)	Zurich	Ic

Torques



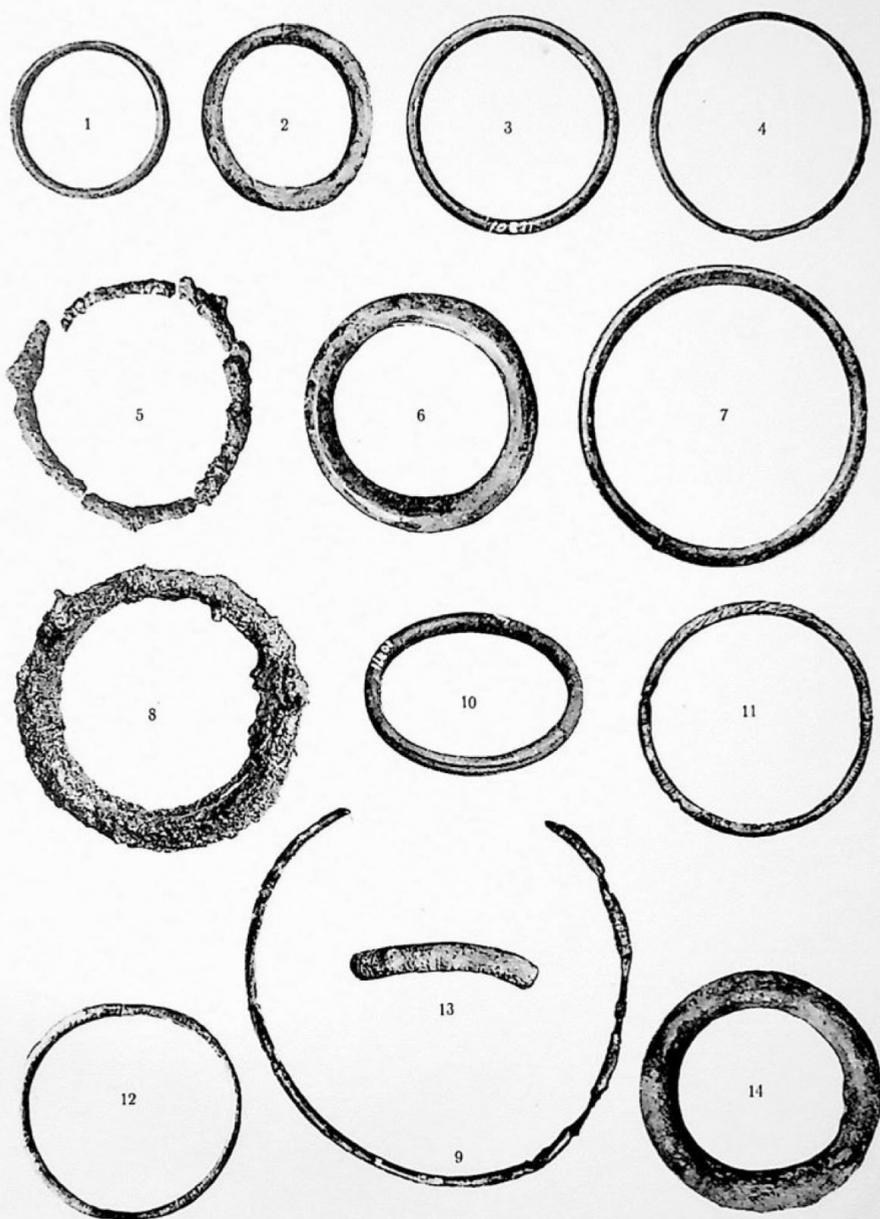
Nos 28 à 32. La Tène Ic.

PLANCHE 15.

BRACELETS.

1. Bracelets fermés.				fig.			
fig.				fig.			
1.	18 Muttenz 4 (Bâ)	Liestal	Ic	6.	78 Gempenach (F)	Berne	
	19 Pratteln 7 b (Bâ)	Bâle			89 Hohenrain (L)	Lucerne	Ic
	60 Münsingen 23 (B)	Berne	Ib		97a Recherswil (S)	Soleure	
	- 44	-	Ia		122 Ollon (V)	Lausanne	
	- 62	-	Ic	7.	18 Muttenz 9 (Bâ)	Liestal	
	- 88	-	Ic		36 Berne (B)	-	
	- 90	-	Ic		39 - 4	-	II
2.	18 Muttenz 9 (Bâ)	Liestal			40 - 1	-	II
	60 Münsingen 84 (B)	Berne	Ic		55a Langenthal 1 (B)	-	Ia
	- 106	-	Ic		60 Münsingen 138 (B)	-	Ic
	- 129	-	Ic		- 168	-	II
	- 150	-			78 Gempenach (F)	-	
	159 Zurich (Z)	Zurich			86 Corsier 1 (G)	Genève	
3.	60 Münsingen 7 (B)	Berne			129 Trey (V)	Lausanne	
	- 19	-	Ib		134 Altstetten (Z)	Zurich	
	- 44	-	Ia		135 Andelfingen 24 (Z)	-	Ic
	66 Spiez (B)	-			137 Bülach (Z)	-	
	120 Morges (V)	Zurich			148 Ossingen 3 (Z)	-	Ia
	148 Ossingen 3 (Z)	-	Ia		153 Weisslingen (Z)	-	II
4.	23 Aarwangen 3, 6 (B)	Berne	Ia	8.	60 Münsingen 67 (B)	Berne	Ic
	- 3, 7	-	Ia		- 86	-	Ic
	- 3, 8	-	Ia		- 121	-	Ic
	60 Münsingen 150 (B)	-			- 127	-	Ic
5.	60 Münsingen 132 (B)	Berne	Ic		- 160	-	Ic
	- 135	-	Ic		75 Broc 6 (F)	Fribourg	Ic
	- 138	-	Ic	9.	1 Arni (A)	Zurich	II
6.	39 Berne 2 (B)	Berne	Ic		66 Spiez (B)	Berne	
	40 - 3	-	II		148 Ossingen 3 (Z)	Zurich	Ia
	52 Kirchdorf 1 (B)	-	Ic	10.	120 Morges (V)	Zurich	
	60 Münsingen 131 (B)	-			11. 139 Engstringen (Z)	Zurich	
	- 138	-	Ic		12. 103 Kreuzlingen (Th)	Constance	Ic
	- 145	-	Ic		13. 148 Ossingen 3 (Z)	Zurich	Ia
	- 149	-	II		14. 60 Münsingen 75 (B)	Berne	Ic
	- 157	-	Ic		- 126	-	Ic
					- 149	-	II
					145 Mettmenstetten 1 (Z)	Zurich	Ic

Bracelets fermés

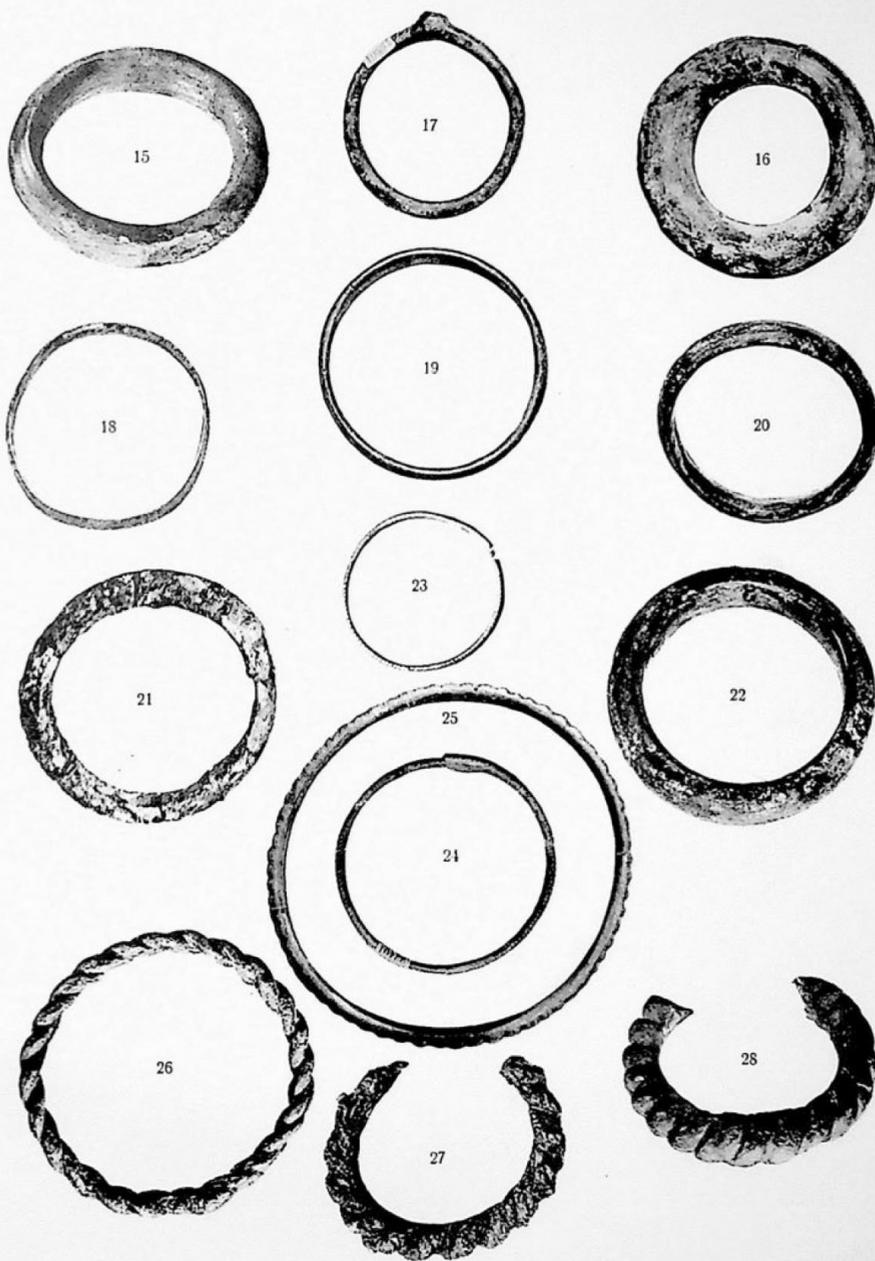


Nos 1 à 14

PLANCHE 16.

fig.			fig.	
15. 108 Chesalles (V)	Coll. Pasche	Ic	19. 107 Bière (V)	Lausanne
16. 151 Stäfa (Z)	Zurich	Ic	112 Gimel (V)	-
75 Broc (F)	Fribourg	Ic	159 Zurich (Z)	Zurich
17. 19 Pratteln 7 b (Bâ)	Bâle		20. 18 Muttenz 2 (Bâ)	Berne
- 15	-		135 Andelfingen 18 (Z)	Zurich Ic
60 Münsingen 10 (B)	Berne		21. 145 Mettmenstetten 2 (Z)	Zurich Ic
- 11	-		22. 60 Münsingen 161 (B)	Berne II
- 44	-	Ia	135 Andelfingen 21 (Z)	Zurich II
66 Spiez 2 (B)	Berne	Ia	23. 129 Trey (V)	Lausanne
77 Ecublens (F)	Lausanne		24. 23 Aarwangen 3 (B)	Berne Ia
18. 62b Oberhofen (B)	Berne	II	25. 13 Windisch (A)	Bâle
112 Gimel (V)	Lausanne		26. 135 Andelfingen 29 (Z)	Zurich Ic
19. 19 Pratteln 5 (Bâ)	Bâle	Ia	27. 38 Berne 4 (B)	Berne Ic
- 6	-		28. 108 Chesalles (V)	Coll. Pasche Ic

Bracelets fermés



Nos 15 à 28

PLANCHE 17.

fig.			
29.	86 Corsier (G)	Genève	Ib
30.	23 Aarwangen 3, 7 (B)	Berne	Ia
31.	18 Muttenz 5 (Bâ)	Liestal	Ib
32.	66 Spiez 2 (B)	Berne	Ib
33.	60 Münsingen 13a (B)	Berne	
34.	60 Münsingen 94 (B)	Berne	Ic
35.	141 Fehraltorf 1 (Z)	Zurich	
36.	30 Berne (B)	Zurich	Ic
37.	56 Meinisberg (B)	Berne	
38.	135 Andelfingen 16 (Z)	Zurich	Ic
39.	115 Lausanne (V)	Zurich	Ic
40.	60 Münsingen 81 (B)	Berne	Ic
	- 130	-	Ic
41.	135 Andelfingen 21 (Z)	Zurich	II
42.	135 Andelfingen 21 (Z)	Zurich	II

Bracelets fermés

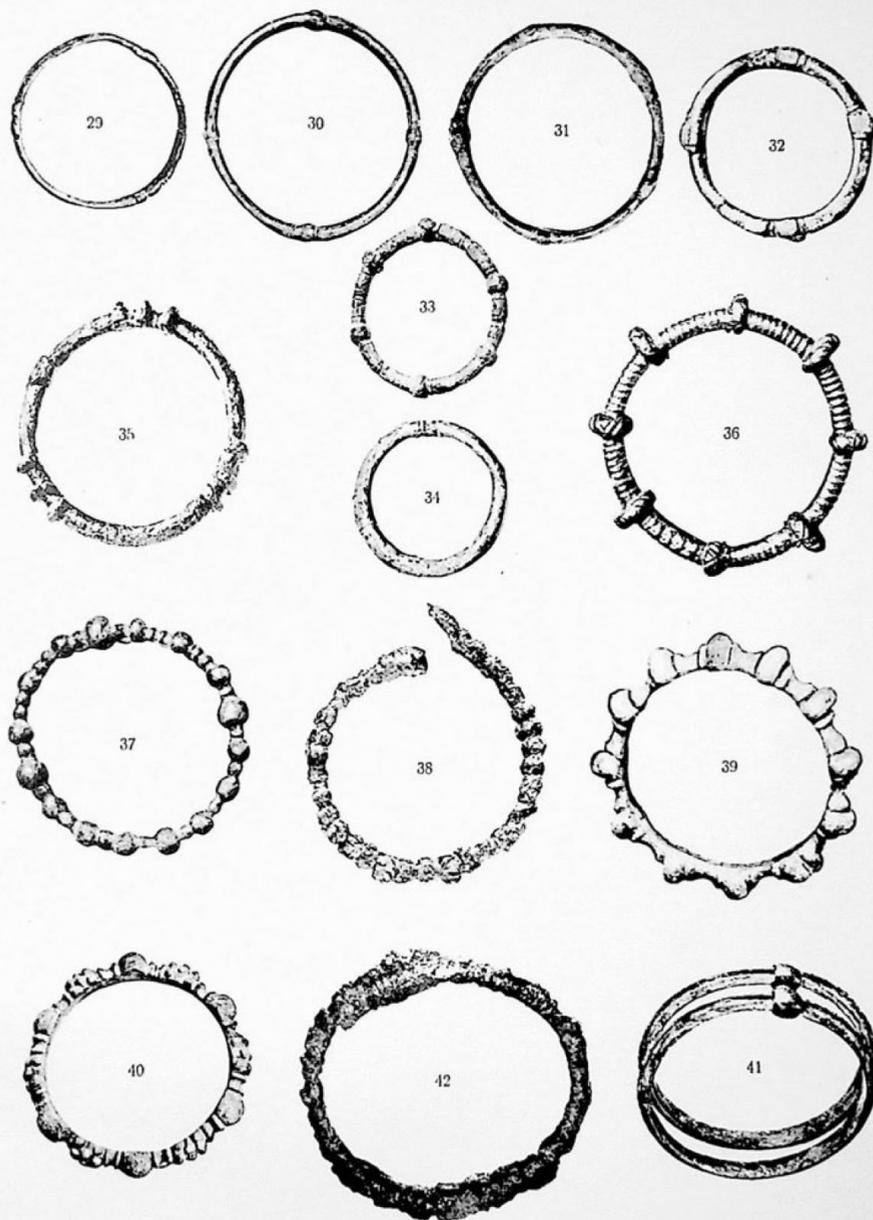
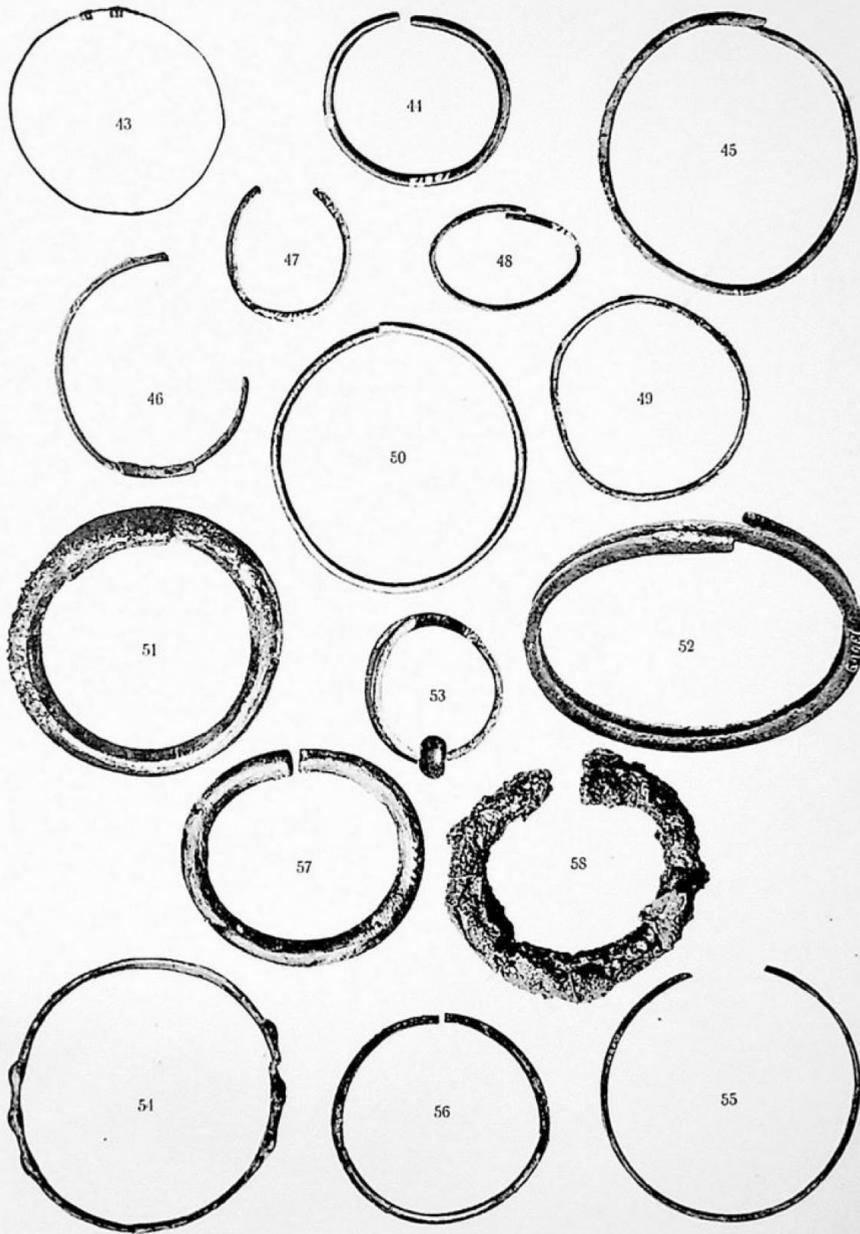


PLANCHE 18.

fig.				fig.			
43.	83 Anières (G)	Genève		52.	57 Mötschwil (B)	Berne	
	<i>2. Bracelets ouverts.</i>				- 1	-	II
44.	19 Pratteln 9 (Bâ)	Bâle	Ia	71	Worb 6 (B)	-	II
	60 Münsingen 7 (B)	Berne		78	Gempnach (F)	-	
	66 Spiez (B)	Berne		102	Frauenfeld (Th)	Zurich	
	120 Morges (V)	Zurich		123	Ollon (V)	Berne	
45.	23 Aarwangen 3, 8 (B)	Berne	Ia	161	Zurich (Z)	Zurich	II
	48 Clavaleyres (B)	-		53.	60 Münsingen 13c (B)	Berne	Ib
	60 Münsingen 32 (B)	-	Ia	54.	58 Mühleberg (B)	Berne	II
46.	23 Aarwangen 3 (B)	Berne	Ia	55.	38 Berne 3 (B)	Berne	Ic
	122 Ollon (V)	Lausanne			57 Mötschwil (B)	-	Ic
47.	19 Pratteln 9 (Bâ)	Bâle	Ia	56.	25 Belp (B)	Berne	
48.	120 Morges (V)	Zurich			87 Hildisrieden (L)	Zurich	Ia
49.	38 Berne 4 (B)	Berne	Ic	57.	12 Villmergen (A)	Zurich	
	120 Morges (V)	Zurich			18 Muttentz 6 (Bâ)	Liestal	
50.	50 Grosshöchstetten 1 (B)	Berne			20 Schönenbuch (Bâ)	Berne	Ic
	107 Bière (V)	Lausanne	II		60 Münsingen 13a (B)	-	
51.	91 Oberkirch (L)	Lucerne	Ic		- 13b	-	
52.	34 Berne 1 (B)	Berne	II		- 170	-	II
	35 Berne (B)	-	II	159	Zurich (Z)	Zurich	
				58.	60 Münsingen 81 (B)	Berne	Ic

Bracelets ouverts



Nos 43 à 58

PLANCHE 19.

fig.				fig.		
59.	19 Pratteln 2 (Bâ)	Bâle	I a	69.	77 Ecublens (F)	Lausanne
60.	112 Gimel (V)	Lausanne		70.	130 Vevey 29 (V)	Vevey I c
61.	13 Windisch (A)	Berne		71.	66 Spiez (B)	Berne I c
62.	135 Andelfingen 29 (Z)	Zurich	I c	71a.	109 Echallens 2 (V)	
63.	23 Aarwangen 3, 7 (B)	Berne	I a	72.	132 Yvonand 2 (V)	Yverdon I a
	- 3, 8	-	I a	73.	66 Spiez (B)	Berne
64.	23 Aarwangen 3, 6 (B)	Berne	I a		130 Vevey 27 (V)	Vevey I c
65.	19 Pratteln 6 (Bâ)	Bâle	I a	74.	135 Andelfingen 11 (Z)	Zurich I c
66.	148 Ossingen 1 (Z)	Zurich		75.	135 Andelfingen 20 (Z)	Zurich I c
67.	159 Zurich (Z)	Zurich		76.	135 Andelfingen 10 (Z)	Zurich I c
68.	159 Zurich (Z)	Zurich		77.	135 Andelfingen 10 (Z)	Zurich I c
69.	60 Münsingen 8a (B)	Berne	I a			

Bracelets ouverts

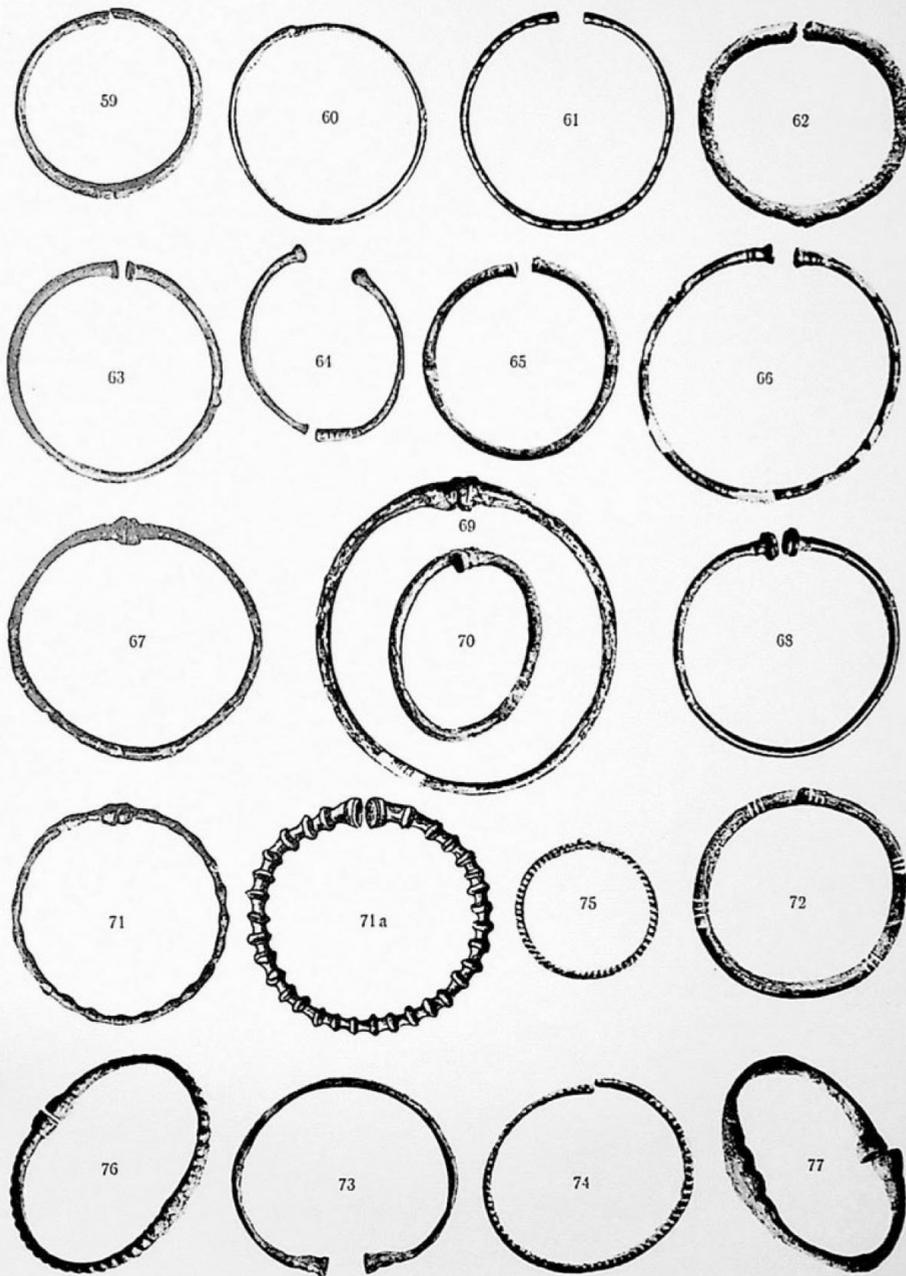
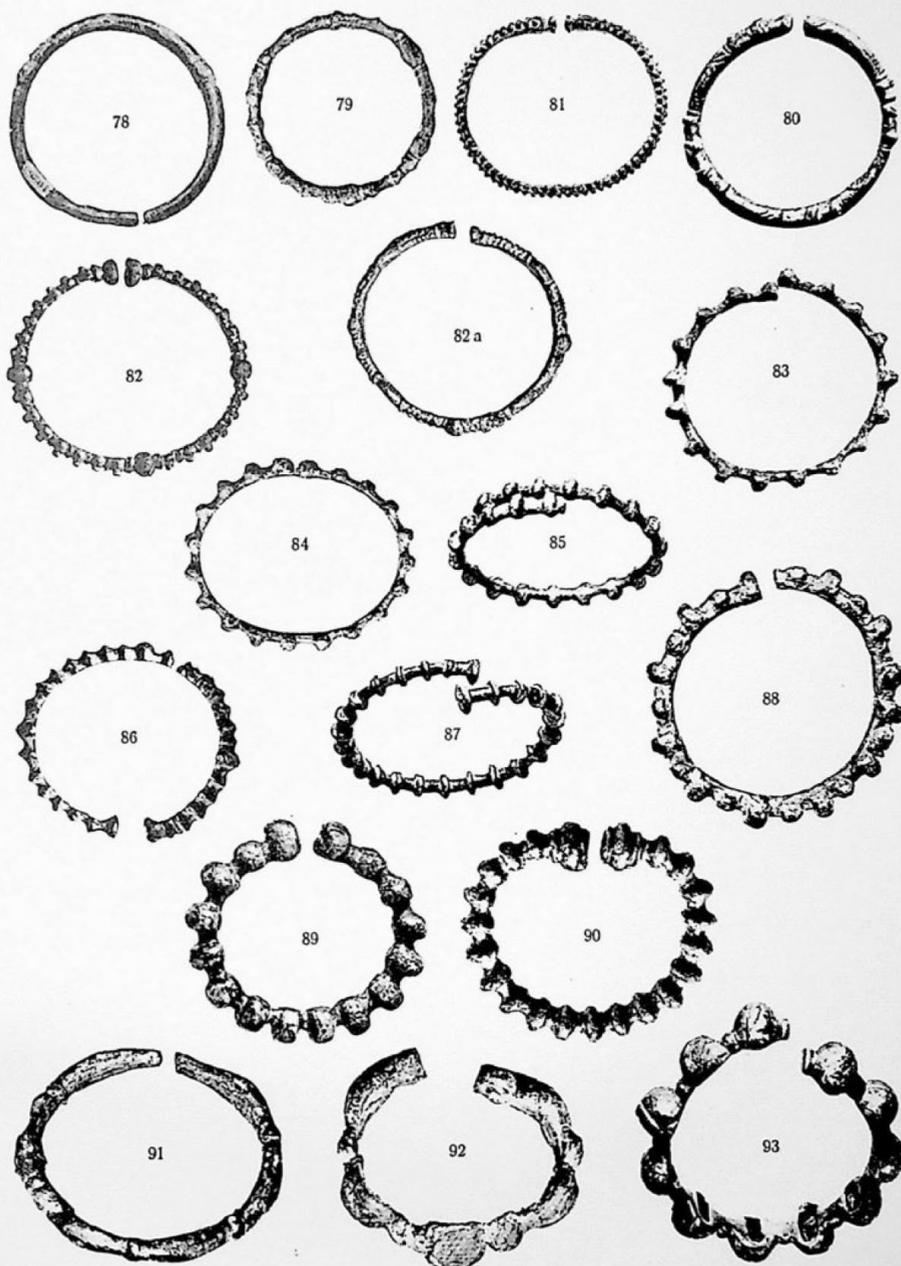


PLANCHE 20.

fig.			fig.		
78.	123 Ollon (V)	Berne	86.	107 Bière (V)	Lausanne Ic
79.	60 Münsingen 12 (B)	Berne Ia	87.	135 Andelfingen 14 (Z)	Zurich Ic
80.	19 Pratteln 7c (Bâ)	Bâle Ia	88.	160 Zurich (Z)	Zurich
81.	135 Andelfingen 5 (Z)	Zurich Ic	89.	135 Andelfingen 18 (Z)	Zurich Ic
82.	52 Kirchdorf 1 (B)	Berne Ic	90.	135 Andelfingen 19 (Z)	Zurich
82a.	60 Münsingen 161 (B)	Berne II	91.	157 Winkel (Z)	Zurich Ic
83.	135 Andelfingen 14 (Z)	Zurich Ic	92.	151 Stäfa (Z)	Zurich Ic
84.	135 Andelfingen 9 (Z)	Zurich Ic	93.	135 Andelfingen 8 (Z)	Zurich Ic
85.	135 Andelfingen 9 (Z)	Zurich Ic			

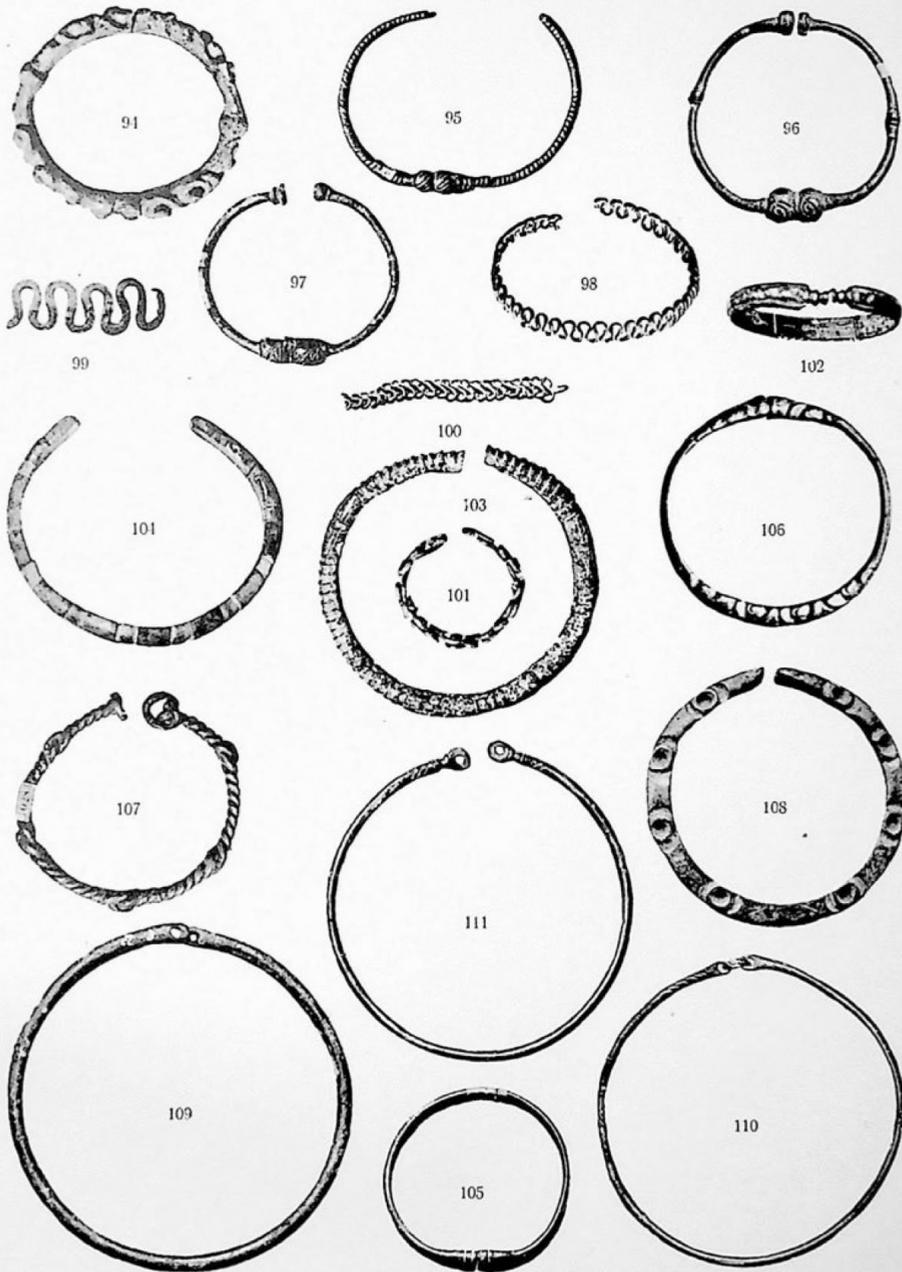
Bracelets ouverts



Nos 78 à 93



Bracelets ouverts



Nos 94 à 111

PLANCHE 22.

fig.				fig.		
112.	19 Pratteln 6 (Bâ)	Bâle	Ia	120.	123 Ollon (V)	Lausanne
113.	19 Pratteln 8 (Bâ)	Bâle	Ia	121.	48 Clavaleyres (B)	Berne
114.	55a Langenthal 1 (B)	Berne	Ia	122.	132 Yvonand 1 (V)	Yverdon Ib
115.	98 Rickenbach (S)	Soleure		123.	110 Echandens (V)	Berne
116.	68 Vechigen (B)	Berne			130 Vevey 12 (V)	Vevey Ic
117.	159 Zurich (Z)	Zurich		124.	86 Corsier 2 (G)	Genève Ic
118.	48 Clavaleyres (B)	Berne		125.	117 St-Légier (V)	Lausanne
119.	60 Münsingen 9 (B)	Berne	Ia	126.	105 Baulmes (V)	Yverdon Ic

Bracelets à fermoir

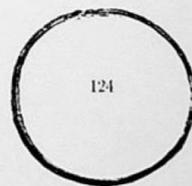
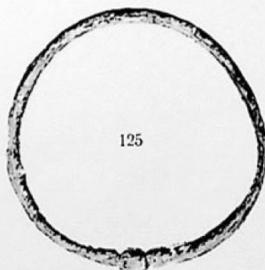
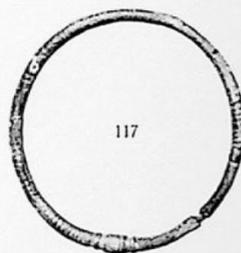
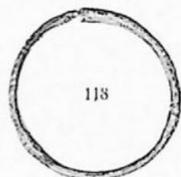
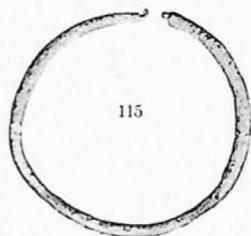
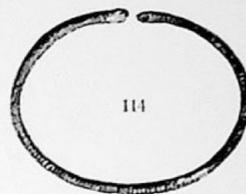


PLANCHE 23.

fig.				fig.			
126.	18 MuttENZ 8 (Bâ)	Liestal	Ic	133.	135 Andelfingen 29 (Z)	Zurich	Ic
127.	60 Münsingen 84 (B)	Berne	Ic	134.	18 MuttENZ 1 (Bâ)	Berne	Ic
128.	135 Andelfingen 24 (Z)	Zurich	Ic	135.	60 Münsingen 134 (B)	Berne	Ic
129.	66 Spiez (B)	Berne			- 140	-	Ic
130.	47 Bümpliz (B)	Berne			107 Bière (V)	Lausanne	
	60 Münsingen 61 (B)	-	Ic	136.	115 Lausanne (V)	Zurich	
	- 121	-	Ic	137.	91 Oberkirch (L)	Lucerne	Ic
131.	60 Münsingen 68 (B)	Berne	Ic	138.	133 Steinhausen (Zu)	Zug	
132.	135 Andelfingen 24 (Z)	Zurich	Ic	139.	135 Andelfingen 27 (Z)	Zurich	II
	149 Rheinau 2 (Z)	-	Ic	140.	60 Münsingen 158 (B)	Berne	Ic
133.	135 Andelfingen 1 (Z)	Zurich	Ic				

Bracelets à fermoir



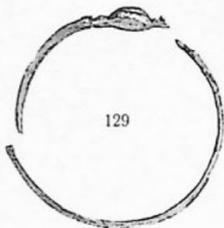
126



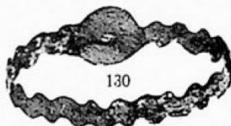
127



128



129



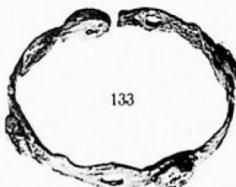
130



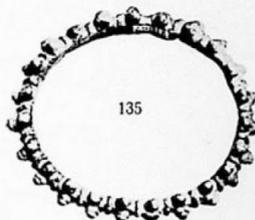
131



132



133



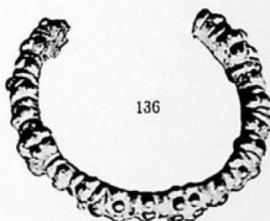
135



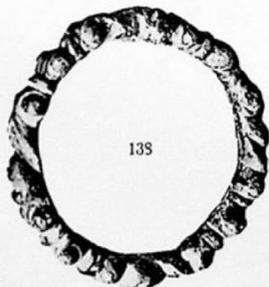
137



134



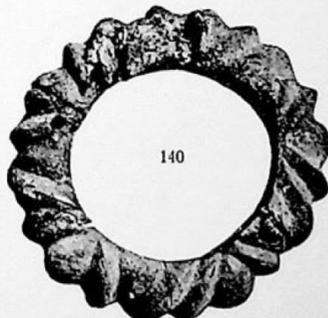
136



138



139

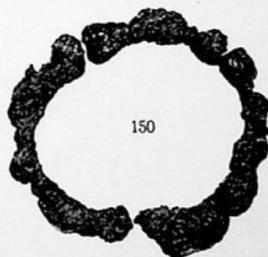
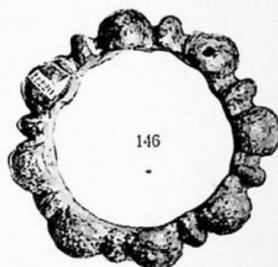
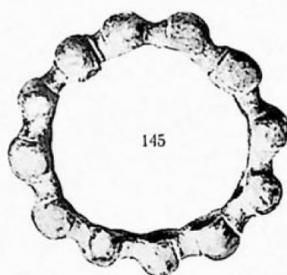
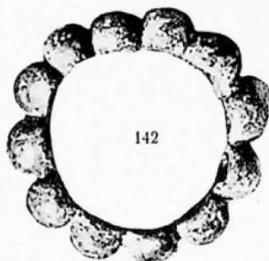


140

PLANCHE 24.

fig.				fig.			
141.	145 Mettmenstetten 1 (Z)	Zurich	Ic	147.	22 Aarberg (B)	Berne	Ic
	75 Broc 5 (F)	Fribourg	Ic		60 Münsingen 75 (B)	-	Ic
142.	39 Berne 2 (B)	Berne	Ic		- 149	-	II
	60 Münsingen 145 (B)	-	Ic		102 Frauenfeld (Th)	Frauenfeld	
143.	97 Oekingen (S)	Soleure			108 Chesalles (V)	Coll.Pasche	Ic
144.	102 Frauenfeld (Th)	Frauenfeld			118 Longirod (V)	Lausanne	Ic
	135 Andelfingen 5 (Z)	Zurich	Ic	148.	78 Gempenach (F)	Berne	
145.	60 Münsingen 157 (B)	Berne	Ic	148a.	116 St-Légier (V)		
	75 Broc 4 (F)	Fribourg	Ic	149.	38 Berne 1 (B)	Berne	II
	- 6	-	Ic		130 Vevey 8 (V)	Vevey	II
146.	38 Berne 3 (B)	Berne	Ic	150.	130 Vevey 8 (V)	Vevey	II
	89 Hohenrain (L)	Lucerne	Ic				

Bracelets à fermoir

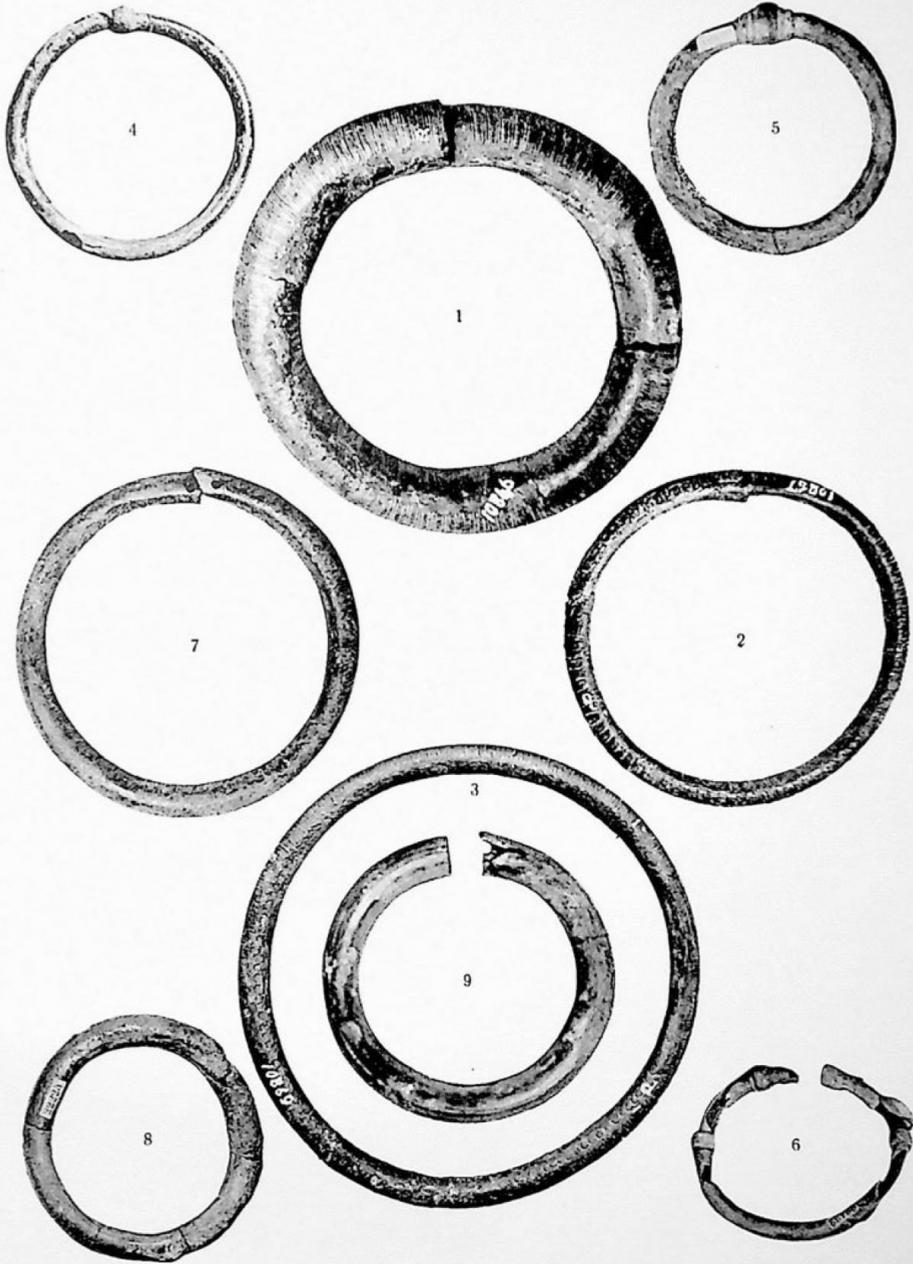


Nos 141 à 150

PLANCHE 25.

BRACELETS TUBULAIRES.							
fig.				fig.			
1.	120 Morges (V)	Zurich		7.	18 Muttentz 4b (Bâ)	Liestal	Ic
2.	120 Morges (V)	Zurich			45 Bowil (B)	Berne	
3.	120 Morges (V)	Zurich			53 Kirchlindach (B)	-	Ib
4.	60 Münsingen 8b (B)	Berne	Ia		60 Münsingen 40 (B)	-	Ib
	- 23	-	Ib		- 46	-	Ib
	- 51	-	Ia		75 Broc 6 (F)	Fribourg	Ic
	64 Rubigen (B)	-			127 St-Sulpice (V)	Lausanne	
	68 Vechigen (B)	-			134 Altstetten (Z)	Zurich	
	70 Winau (B)	-	Ia		135 Andelfingen 19 (Z)	-	
	119 Montagny (V)	Lausanne			139 Engstringen (Z)	-	
5.	60 Münsingen 8a (B)	Berne	Ia		149 Rheinau 2 (Z)	-	
	68 Vechigen (B)	Berne		8.	38 Berne 3 (B)	Berne	Ic
6.	23 Aarwangen 3, 18 (B)	Berne	Ia	9.	124 Ollon (V)	Berne	

Bracelets tubulaires



Nos 1 à 9

PLANCHE 26.

fig.				fig.			
10.	112 Gimel (V)	Lausanne		16.	60 Münsingen 49 (B)	Berne	Ib
11.	2 Birrenlauf (A)	Aarau	Ic	17.	53 Kirchlindach (B)	Berne	Ib
	17 Lausen (Bâ)	Berne		18.	60 Münsingen 40 (B)	Berne	Ib
	18 Muttenz 3 (Bâ)	Liestal	Ib		- 46	-	Ib
	60 Münsingen 40 (B)	Berne	Ib		- 48	-	Ib
	- 61	-	Ic		- 49	-	Ib
	95 Bettlach (S)	Soleure			138 Dietikon (Z)	Zurich	
	135 Andelfingen 24 (Z)	Zurich	Ib	19.	60 Münsingen 61 (B)	Berne	Ic
	139 Engstringen (Z)	-			- 107	-	Ic
	159 Zurich (Z)	-			135 Andelfingen 6 (Z)	Zurich	Ic
12.	60 Münsingen 48 (B)	Berne	Ib	20.	18 Muttenz 1 (Bâ)	Berne	Ic
	97a Recherswil (S)	Soleure			60 Münsingen 84 (B)	-	Ic
	110 Echandens (V)	Berne			91 Oberkirch (L)	Lucerne	Ic
	127 St-Sulpice (V)	Lausanne			134 Altstetten (Z)	Zurich	
13.	60 Münsingen 12 (B)	Berne	Ia	21.	10 Unterlunkhofen (A)	Zurich	
14.	60 Münsingen 9 (B)	Berne	Ia		135 Andelfingen 1 (Z)	Zurich	Ic
15.	60 Münsingen 6 (B)	Berne	Ib		145 Mettmenstetten 2 (Z)	Zurich	Ic
	- 31	-	Ib				

Bracelets tubulaires

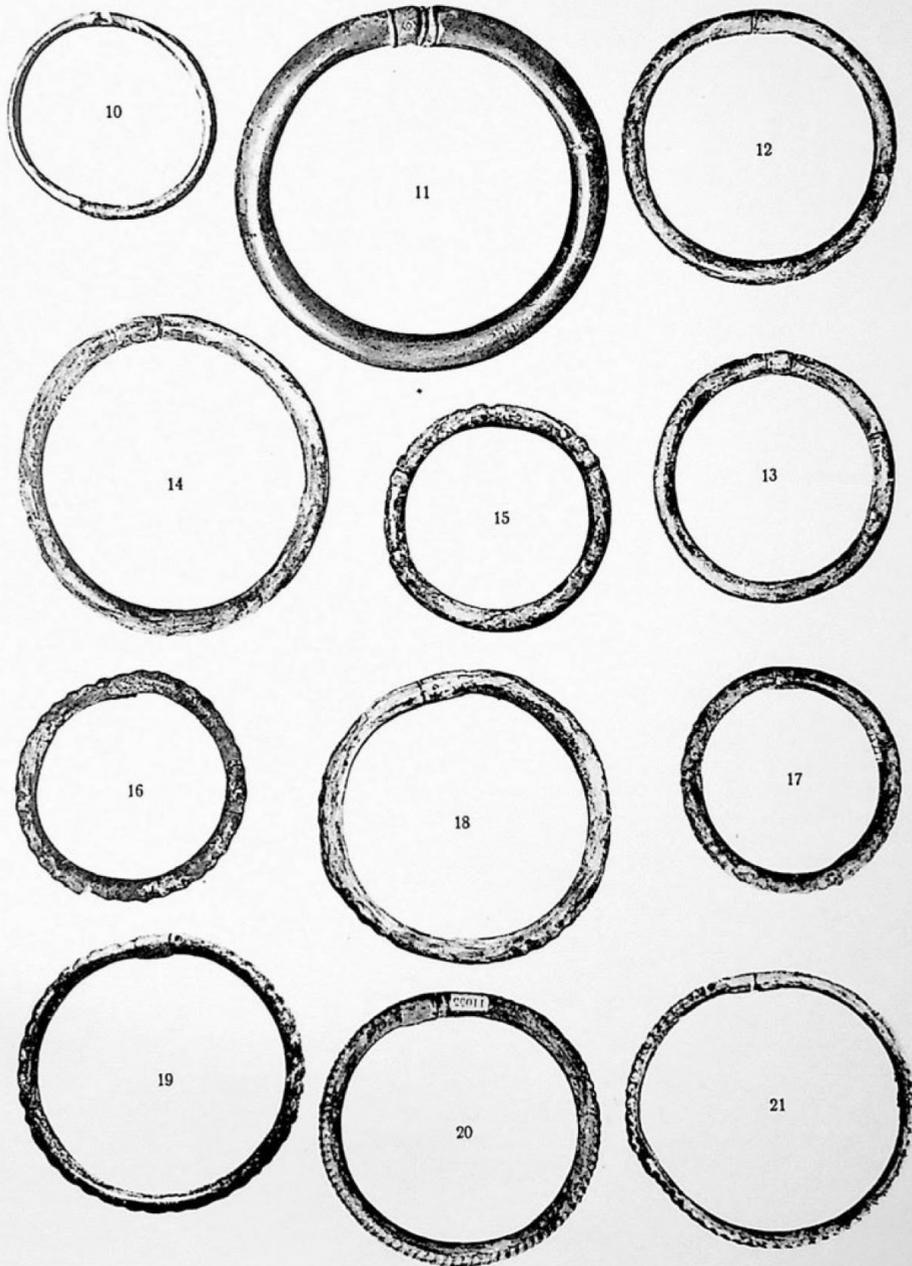
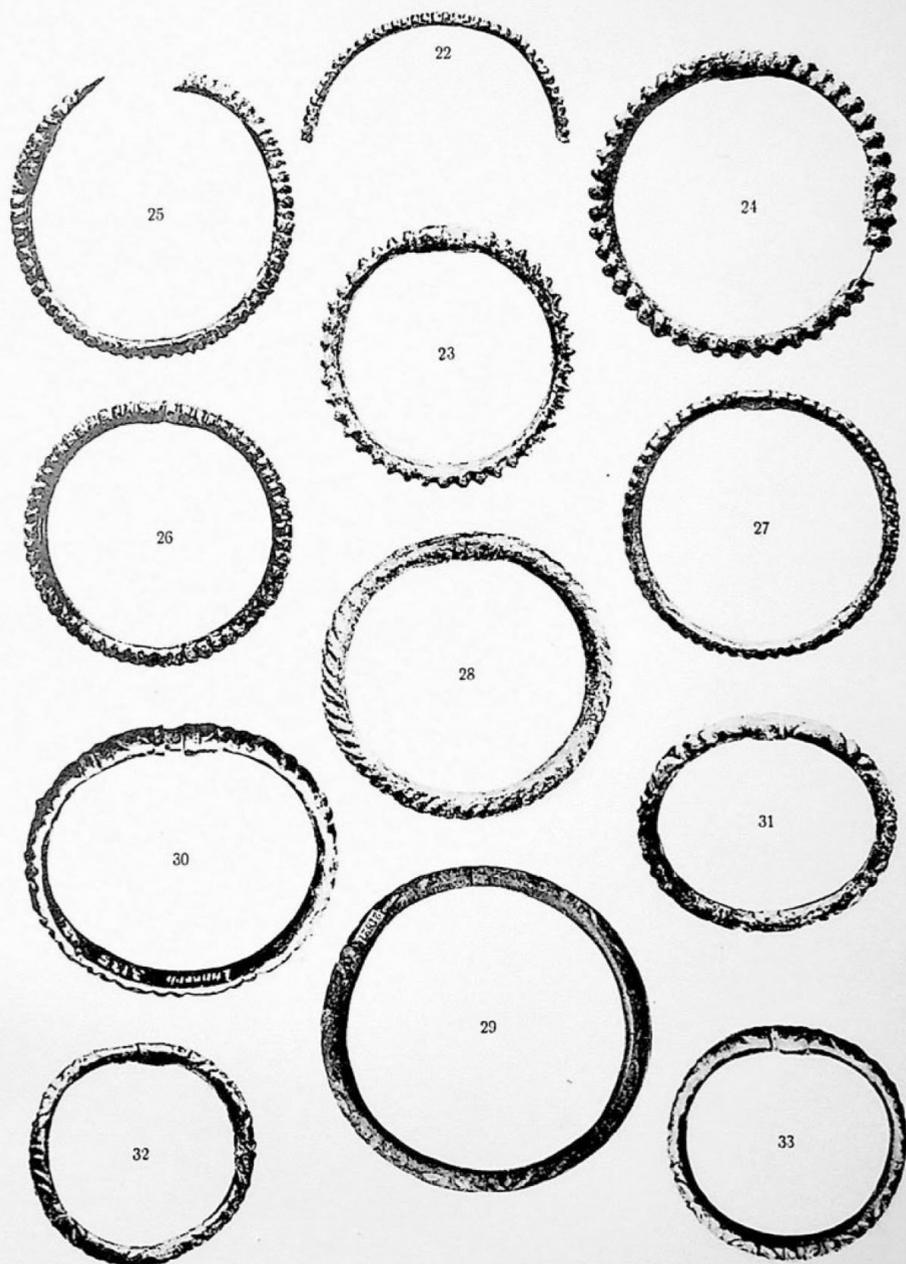


PLANCHE 27.

fig.				fig.			
22.	82 Jona (SG)	Zurich		26.	135 Andelfingen 23	Zurich	Ic
	135 Andelfingen 8 (Z)	-	Ic		- 25	-	Ic
	- 11	-	Ic		- 26	-	
	- 18	-	Ic	27.	10 Unterlunkhofen (A)	Zurich	
23.	135 Andelfingen 12 (Z)	Zurich	Ic		16 Diepflingen (Bâ)	Liestal	Ic
24.	12 Villmergen (A)	Zurich			18 MuttENZ 5 (Bâ)	-	
	18 MuttENZ 6 (Bâ)	Liestal			38 Berne 3 (B)	Berne	Ic
	60 Münsingen 62 (B)	Berne	Ic		39 Berne 2 (B)	-	Ic
	- 68	-	Ic		60 Münsingen 132 (B)	-	Ic
	- 75	-	Ic		- 157	-	Ic
	- 145	-	Ic		76 Duedingen (F)	Fribourg	
	71 Worb (B)	Berne			82 Jona (SG)	Zurich	
	82 Jona (SG)	Zurich			89 Hohenrain (L)	Lucerne	Ic
	135 Andelfingen 2 (Z)	-			127 St-Sulpice (V)	Lausanne	
	- 3	-			135 Andelfingen 1 (Z)	Zurich	Ic
	- 8	-	Ic		- 6	-	Ic
	- 9	-	Ic		- 17	-	Ic
	- 15	-	Ic		- 20	-	Ic
	- 19	-			136 Bülach 1 (Z)	-	
	138 Dietikon (Z)	-			145 Mettmenstetten 1 (Z)	-	Ic
	141 Fehraltorf 1 (Z)	-			149 Rheinau 1 (Z)	-	
	149 Rheinau 1 (Z)	-		28.	135 Andelfingen 29 (Z)	Zurich	Ic
	160 Zurich (Z)	-		29.	45 Bowil (B)	Berne	
25.	135 Andelfingen 9 (Z)	Zurich	Ic	30.	147 Obfelden (Z)	Zurich	
26.	18 MuttENZ 8 (Bâ)	Liestal	Ic	31.	75 Broc 6 (F)	Fribourg	Ic
	60 Münsingen 102 (B)	Berne	Ic		135 Andelfingen 14 (Z)	Zurich	
	- 157	-	Ic	32.	10 Unterlunkhofen (A)	Zurich	
	88 Hochdorf (L)	Lucerne	Ic		18 MuttENZ (Bâ)	Zurich	
	89 Hohenrain (L)	-	Ic		60 Münsingen 62 (B)	Berne	Ic
	135 Andelfingen 2 (Z)	Zurich			- 136	-	Ic
	- 3	-			79 Gurmels (F)	Zurich	
	- 10	-	Ic		96 Obergösgen (S)	Coll. Bally	Ib
	- 11	-	Ic		135 Andelfingen 1 (Z)	Zurich	Ic
	- 12	-	Ic	33.	60 Münsingen 102 (B)	Berne	Ic
	- 15	-	Ic		- 136	-	Ic
	- 20	-	Ic		116 St-Légier (V)	Lausanne	

Bracelets tubulaires

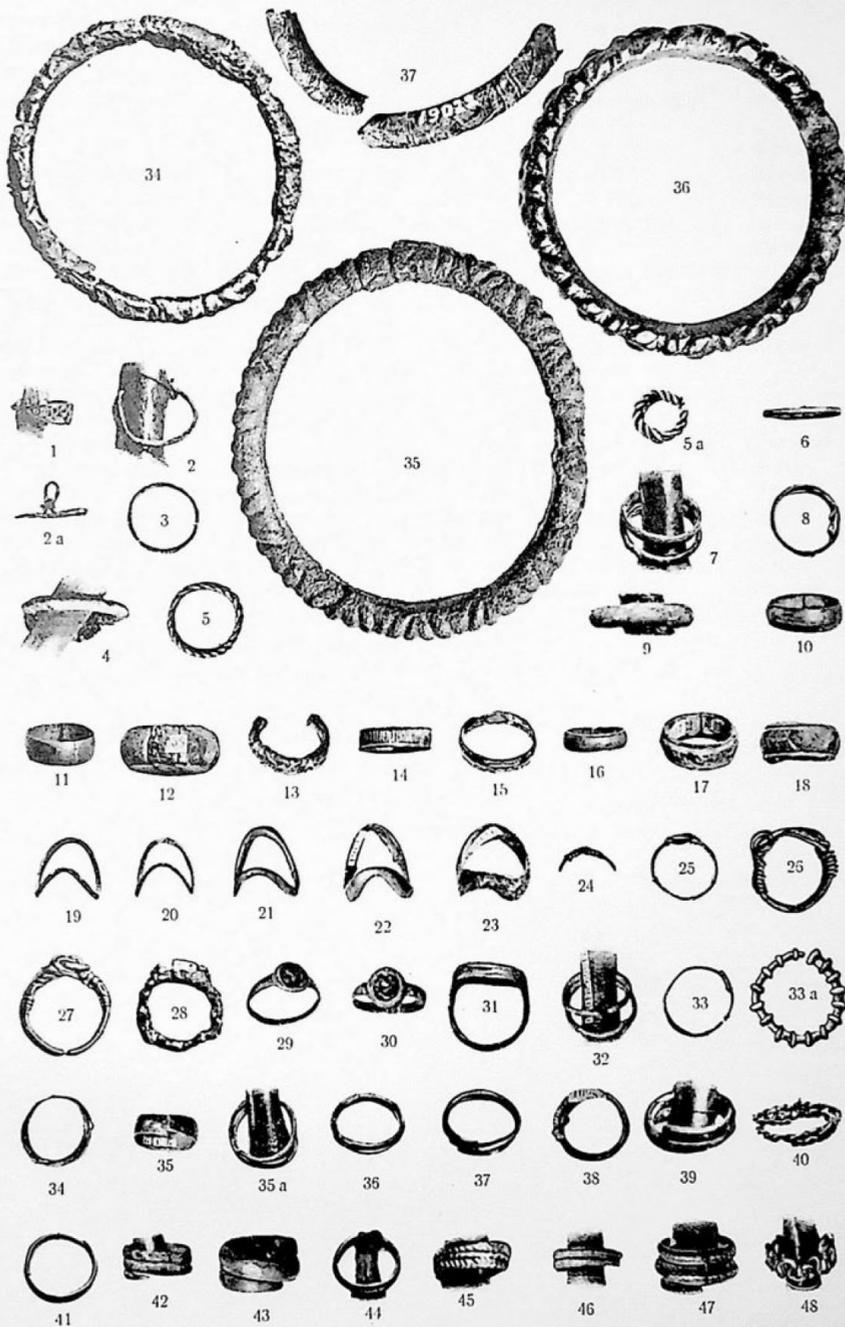


Nos 22 à 33

PLANCHE 28.

fig.				fig.			
34.	135 Andelfingen 1 (Z)	Zurich	Ic	11.	60 Münsingen 102 (B)	Berne	Ic
	157 Winkel (Z)	-	Ic		75 Broc 6 (F)	Fribourg	Ic
35.	30 Berne (B)	Zurich	Ic	12.	62b Oberhofen (B)	Berne	II
	32 Berne 3 (B)	Berne	-	13.	135 Andelfingen 9 (Z)	Zurich	Ic
	36 Berne (B)	-	-	14.	60 Münsingen 61 (B)	Berne	Ic
	52 Kirchdorf 1 (B)	-	Ic	15.	60 Münsingen 102 (B)	Berne	Ic
	60 Münsingen 81 (B)	-	Ic		- 121	-	Ic
	- 121	-	Ic		76 Duedingen (F)	Fribourg	-
	- 130	-	Ic		135 Andelfingen 6 (Z)	Zurich	Ic
	- 134	-	Ic	16.	60 Münsingen 84 (B)	Berne	Ic
	- 135	-	Ic	17.	60 Münsingen 157 (B)	Berne	Ic
	- 140	-	Ic	18.	60 Münsingen 158 (B)	Berne	Ic
	71 Worb (B)	-	-	19.	38 Berne 4 (B)	Berne	Ic
36.	38 Berne 4 (B)	Berne	Ic		60 Münsingen 64 (B)	-	Ic
	60 Münsingen 149 (B)	-	II		- 84	-	Ic
	89 Hohenrain (L)	Lucerne	Ic		- 102	-	Ic
37.	102 Frauenfeld 1 (Th)	Zurich	II		- 132	-	Ic
					- 135	-	Ic
					- 157	-	Ic
					89 Hohenrain (L)	Lucerne	Ic
	BAGUES				102 Frauenfeld (Th)	Frauenfeld	-
1.	60 Münsingen 12 (B)	Berne	Ia		135 Andelfingen 9 (Z)	Zurich	Ic
2.	60 Münsingen 16 (B)	Berne	Ia		- 15	-	Ic
	- 132	-	Ic		- 18	-	Ic
	149 Rheinau 1 (Z)	Zurich	-		- 19	-	Ic
2a.	60 Münsingen 8 a (B)	Berne	Ia		140 Fehraltorf (Z)	-	-
3.	60 Münsingen 157 (B)	Berne	Ic	20.	60 Münsingen 126 (B)	Berne	Ic
	75 Broc (F)	Fribourg	Ic		- 157	-	Ic
4.	151 Stäfa (Z)	Zurich	Ic	21.	38 Berne 1 (B)	Berne	II
5.	38 Berne 1 (B)	Berne	II		- 3	-	Ic
5a.	71 Worb 8 (B)	Berne	II		60 Münsingen 75 (B)	-	Ic
6.	60 Münsingen 61 (B)	Berne	Ic		- 79	-	Ic
7.	60 Münsingen 51 (B)	Berne	Ia		- 126	-	Ic
8.	60 Münsingen 49 (B)	Berne	Ib		- 134	-	Ic
	- 180	-	II		- 136	-	Ic
	- 184	-	II		- 140	-	Ic
	86 Corsier 1 (G)	Genève	-		- 145	-	Ic
	106 Belmont (V)	Lausanne	-		- 149	-	II
9.	60 Münsingen 151 (B)	Berne	Ib		- 157	-	Ic
	89 Hohenrain (L)	Lucerne	Ic		- 158	-	Ic
10.	60 Münsingen 131 (B)	Berne	Ic		- 171	-	II
	- 134	-	Ic		71 Worb 4 (B)	-	II
	- 161	-	II		78 Gempnach (F)	-	-
	75 Broc 4 (F)	Fribourg	Ic		118 Longirod (V)	Lausanne	-
	- 6	-	Ic		135 Andelfingen 8 (Z)	Zurich	Ic
	107 Bière (V)	Lausanne	-		145 Mettmenstetten 1 (Z)	-	Ic
	135 Andelfingen 8 (Z)	Zurich	Ic	22.	60 Münsingen 138 (B)	Berne	Ic
11.	60 Münsingen 50 (B)	Berne	Ib				
	- 68	-	Ic				

Bracelets tubulaires, Bagues



Nos 34 à 37. Nos 1 à 48.

PLANCHE 29.

CHAINES-CEINTURES ET CROCHETS DE CEINTURES.				fig.			
fig.				3.	42 Bickingen (B)	Berne	II
1.	5 Hausen (A)	Aarau			51 Kehrsatz (B)	-	
	14 Zurzach (A)	Aarau			54 Kirchthurnen (B)	-	
	60 Münsingen 149 (B)	Berne	II		60 Münsingen 164 (B)	-	II
	- 178	-	II		- 168	-	II
	78 Gempenach (F)	-			62 N.-Wichtrach (B)	-	II
	102 Frauenfeld (Th)	Zurich			62b Oberhofen (B)	-	II
	- 2	-	II		68 Vechigen (B)	-	
	- 3	-	II		76 Duedingen (F)	Fribourg	
	122 Ollon (V)	Lausanne			78 Gempenach (F)	Berne	
	143 Horgen (Z)	Zurich	II		97 Oekingens (S)	Soleure	II
2.	58 Mühleberg (B)	Berne			102 Frauenfeld (Th)	Frauenfeld	
	60 Münsingen 184 (B)	-	II		116 St-Légier (V)	-	
	- 212	-	II		153 Weisslingen (Z)	Zurich	II
	68 Vechigen (B)	-		4.	26 Belp (B)	Berne	
	78 Gempenach (F)	-			5. 60 Münsingen 6 (B)	Berne	Ib
	130 Vevey 8 (V)	Vevey	II		6. 60 Münsingen 49 (B)	Berne	Ib
	- 22	-	II		- 51	-	Ia
3.	34 Berne 1 (B)	Berne	II		7. 162 Zurich (Z)	Zurich	II
	38 Berne 1 (B)	-	II		8. 58 Mühleberg 2 (B)	Berne	II
	39 Berne 1 (B)	-			9. 60 Münsingen 183 (B)	Berne	II
	40 Berne 1 (B)	-			10. 58 Mühleberg (B)	Berne	
					11. 130 Vevey 9 (V)	Vevey	

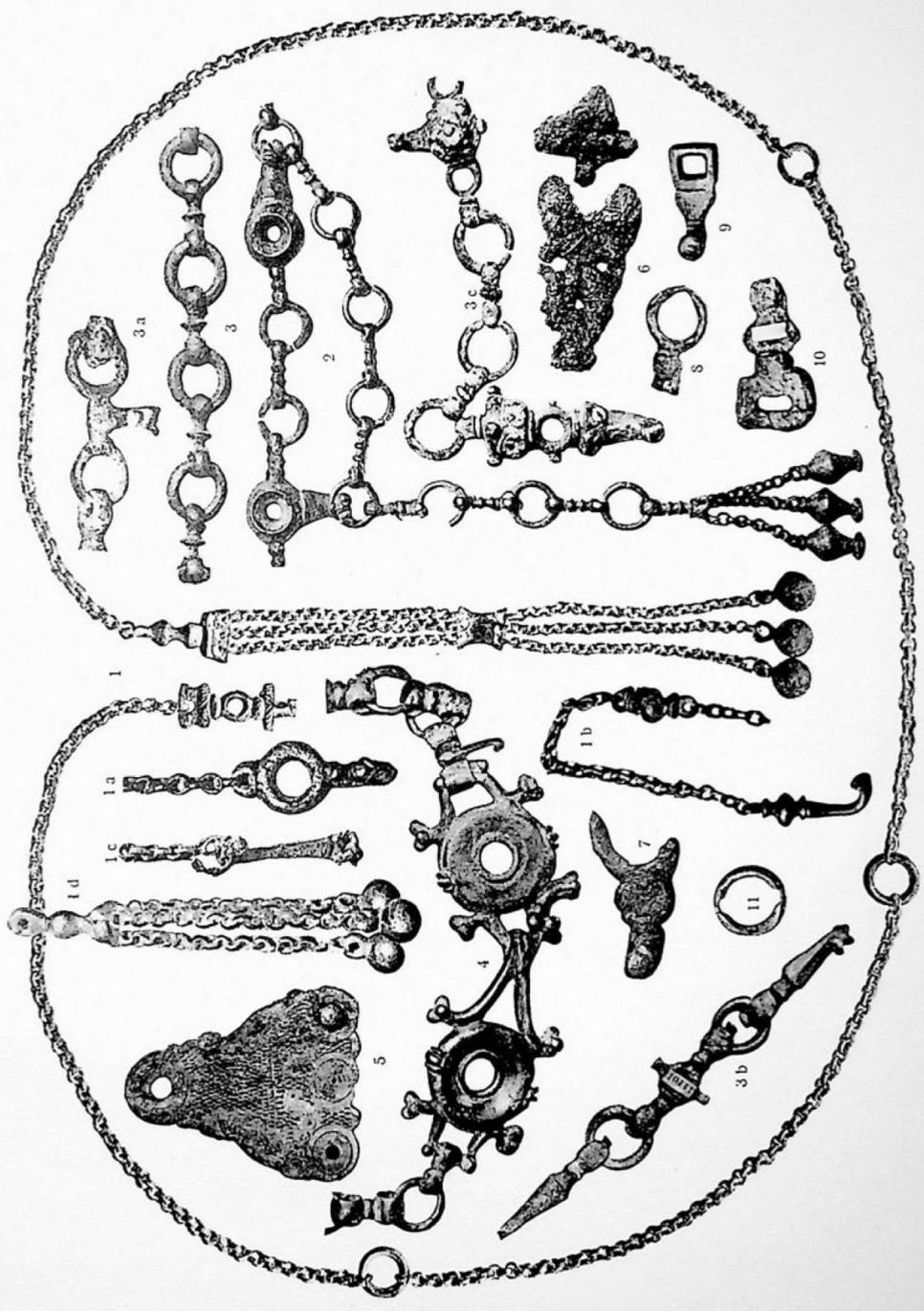


PLANCHE 30.

EPINGLES.				fig.			
fig.				23.	130 Vevey (V)	Vevey	
1.	52 Kirchdorf 1 (B)	Berne	Ic	24.	135 Andelfingen 12 (Z)	Zurich	Ic
	55a Langenthal 1 (B)	-	Ia		- 15	-	Ic
2.	28 Berne (B)	Berne	II		- 27	-	II
3.	28 Berne (B)	Berne	II	25.	135 Andelfingen 28 (Z)	Zurich	Ic
4.	62 Wichtrach 3 (B)	Berne	II	26.	135 Andelfingen 10 (Z)	Zurich	Ic
5.	60 Münsingen 59 (B)	Berne		27.	135 Andelfingen 10 (Z)	Zurich	Ic
6.	61 Niederbipp (B)	Berne	III	28.	135 Andelfingen 29 (Z)	Zurich	Ic
7.	61 Niederbipp (B)	Berne	III	29.	135 Andelfingen 29 (Z)	Zurich	Ic
				30.	130 Vevey 28 (V)	Vevey	Ic
					155 Wetzikon (Z)	Zurich	II
				31.	142 Hedingen (Z)	Zurich	
				32.	116 St-Légier (V)		
				33.	35 Berne (B)	Berne	II
				34.	34 Berne 2 (B)	Berne	II
				35.	130 Vevey 20(V)	Vevey	II
				36.	57 Mötschwil 2 (B)	Berne	II
				37.	122 Ollon (V)	Lausanne	
PETITS OBJETS.				PETITS OBJETS DE TERRE.			
8.	60 Münsingen 6 (B)	Berne	Ib	38.	19 Pratteln 9 (Bâ)	Bâle	Ia
	- 12	-	Ia	39.	60 Münsingen 6 (B)	Berne	Ib
	149 Rheinau 1 (Z)	Zurich		40.	23 Aarwangen 3,5 (B)	Berne	Ia
9.	60 Münsingen 12 (B)	Berne	Ia	41.	16 Diepflingen (Bâ)	Liestal	Ic
10.	60 Münsingen 7 (B)	Berne		42.	57 Mötschwil 2 (B)	Berne	II
11.	23 Aarwangen 3,10 (B)	Berne	Ia	43.	19 Pratteln 2 (Bâ)	Bâle	
12.	60 Münsingen 27 (B)	Berne			60 Münsingen 6 (B)	Berne	Ib
13.	136 Bülach 3 (Z)	Zurich		44.	60 Münsingen 7 (B)	Berne	
14.	60 Münsingen 12 (B)	Berne	Ia				
15.	19 Pratteln 6 (Bâ)	Bâle	Ia				
16.	19 Pratteln 4 (Bâ)	Bâle					
17.	15 Bâle (Bâ)	Bâle					
18.	159 Zurich (Z)	Zurich					
19.	60 Münsingen 6 (B)	Berne	Ib				
20.	60 Münsingen 96 (B)	Berne	Ic				
21.	18 Muttenz 4 (Bâ)	Liestal	Ic				
22.	130 Vevey 28 (V)	Vevey	Ic				

Epingles, Aiguilles, Petits objets

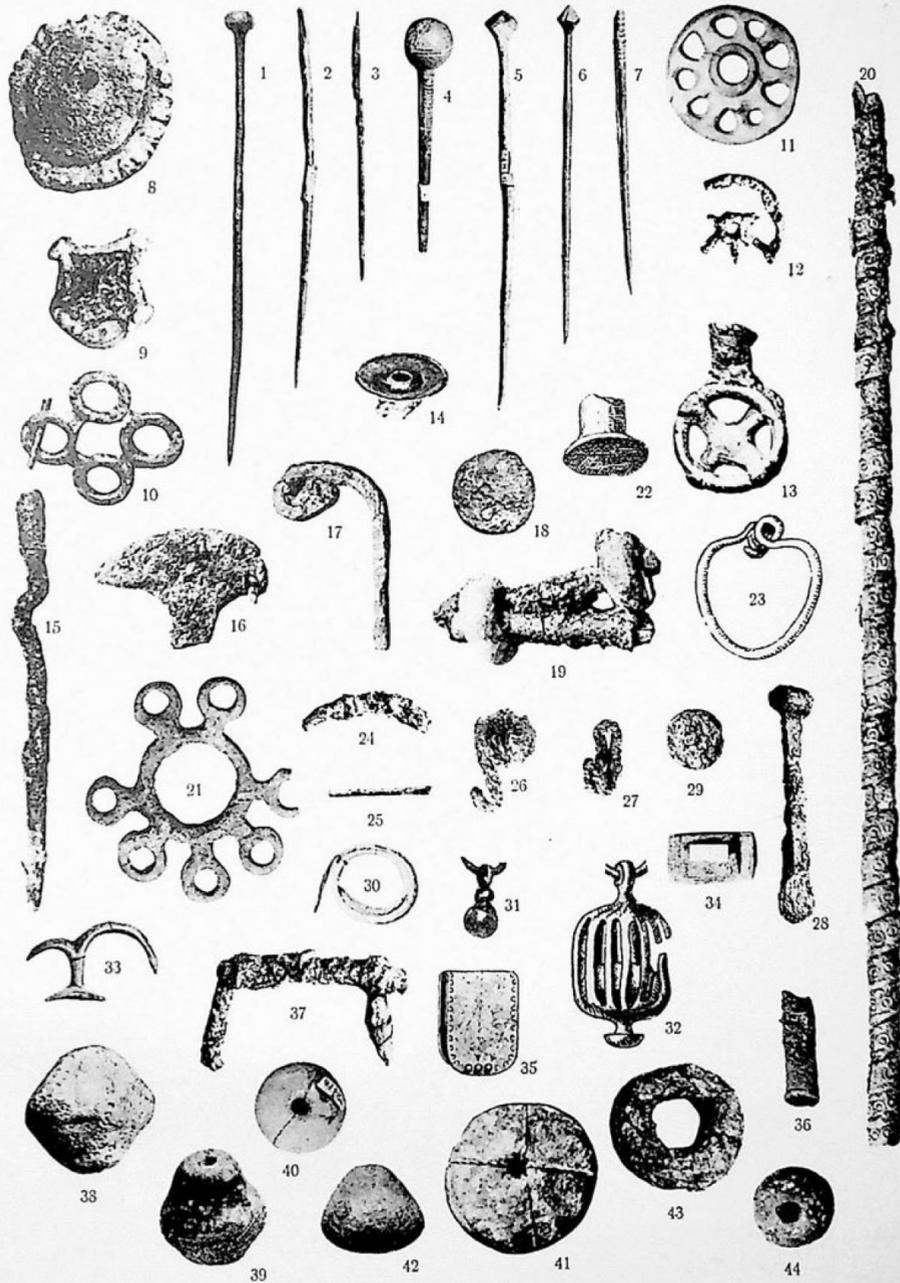
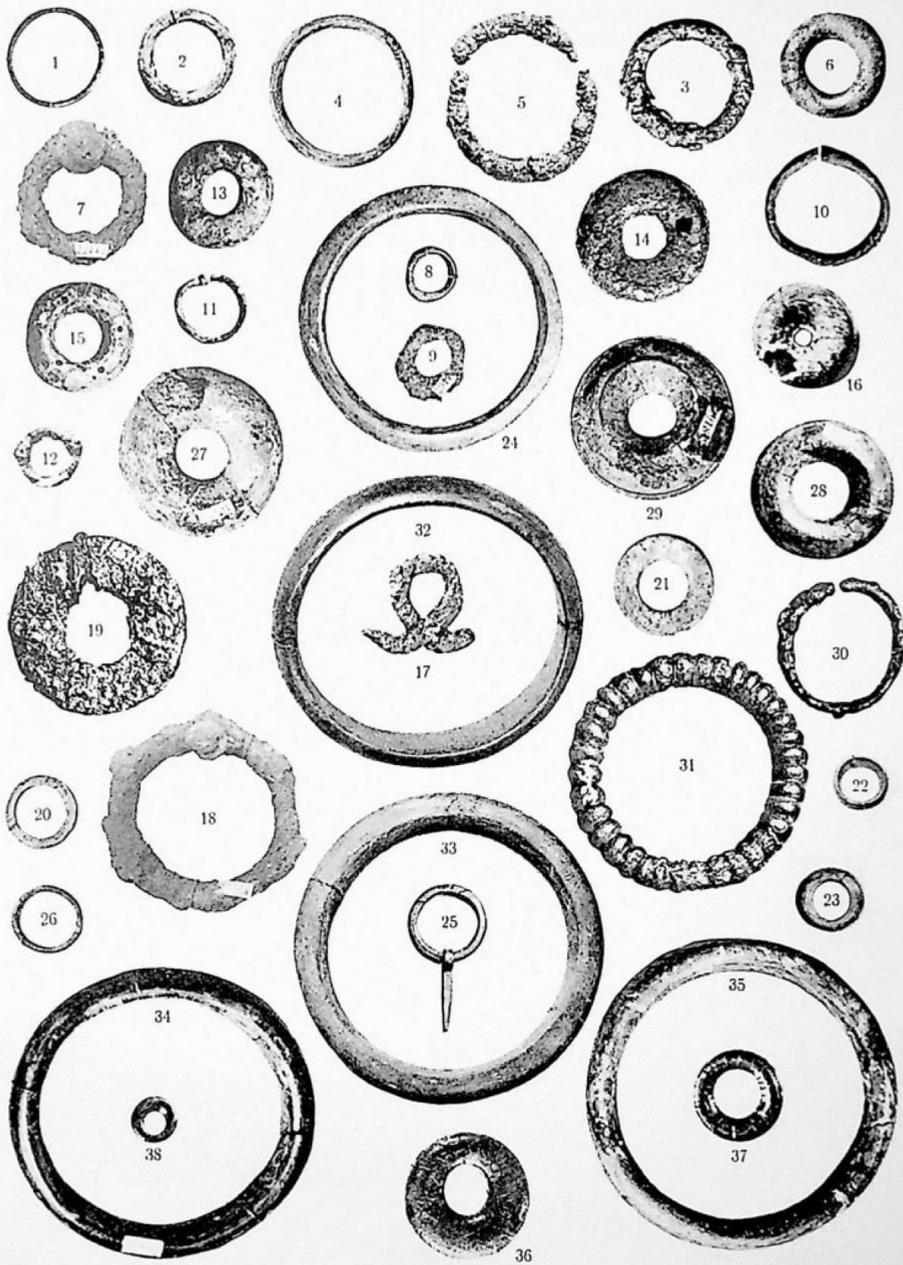


PLANCHE 31.

ANNEAUX DE BRONZE ET DE FER.			fig.
1.	19 Pratteln 9 (Bâ)	Bâle	I a
	28 Berne (B)	Berne	II
	35 -	-	II
	53 Kirchlindach (B)	-	I b
	66 Spiez 2 (B)	-	I a
	68 Vechigen (B)	-	-
	91 Oberkirch (L)	Lucerne	I c
	159 Zurich (Z)	Zurich	-
	161 Zurich (Z)	-	II
2.	15 Bâle (Bâ)	Bâle	II
	28 Berne (B)	Berne	II
	35 -	-	II
	39 Berne 4 (B)	-	II
	55a Langenthal 1 (B)	-	I a
	60 Münsingen 10 (B)	-	-
	- 12	-	I a
	- 62	-	I c
	- 72	-	I b
	- 80	-	I b
	- 81	-	I c
	- 138	-	I c
	71 Worb (B)	-	-
	110 Echandens (V)	-	-
	135 Andelfingen (Z)	Zurich	-
3.	19 Pratteln 4 (Bâ)	Bâle	I a
	23 Aarwangen 3 (B)	Berne	I a
	- 3, 2	-	I a
	60 Münsingen 55 (B)	-	-
	- 78	-	I c
	135 Andelfingen 8 (Z)	Zurich	I c
	151 Stäfa (Z)	-	I c
	161 Zurich (Z)	-	II
4.	19 Pratteln 7 (Bâ)	Bâle	I b
	60 Münsingen 6 (B)	Berne	I b
	- 10	-	-
	- 28	-	-
	- 145	-	I c
	78 Gempenach (F)	-	-
	95 Bettlach (S)	Soleure	-
	135 Andelfingen 5 (Z)	Zurich	I c
	- 17	-	I c
	155 Wetzikon (Z)	Zurich	II
5.	23 Aarwangen 2 (B)	Berne	I a
	- 3, 8	-	I a
	- 3, 7	-	I a
5.	60 Münsingen 10 (B)	Berne	-
	- 16	-	I a
	- 45	-	-
6.	23 Aarwangen 3, 8 (B)	Berne	I a
	28 Berne (B)	-	II
	60 Münsingen 115 (B)	-	-
	- 181	-	II
	- 184	-	II
7.	23 Aarwangen 3, 7 (B)	Berne	I a
8.	19 Pratteln 7 c (Bâ)	Bâle	I a
	60 Münsingen 180 (B)	Berne	II
	76 Duedingen (F)	Fribourg	-
	134 Altstetten (Z)	Zurich	-
	142 Hedingen (Z)	-	-
	161 Zurich (Z)	-	II
	130 Vevey 29 (V)	Vevey	-
9.	23 Aarwangen 3 (B)	Berne	I a
	60 Münsingen 145 (B)	-	I c
10.	18 Muttetz 3 (Bâ)	Liestal	I b
	19 Pratteln 9 (Bâ)	Bâle	I a
	58 Mühleberg (B)	-	-
11.	19 Pratteln 7 c (Bâ)	Bâle	I a
12.	78 Gempenach (F)	Berne	-
13.	60 Münsingen 12 (B)	Berne	I a
14.	73 Belfaux (F)	Fribourg	II
	135 Andelfingen 19 (Z)	Zurich	-
15.	23 Aarwangen 2 (B)	Berne	I a
	60 Münsingen 6 (B)	-	I b
	84 Chêne-Bourg (G)	Genève	-
16.	32 Berne 1 (B)	Berne	II
	60 Münsingen 81 (B)	-	I c
	75 Broc 6 (F)	Fribourg	I c
	122 Ollon (V)	Lausanne	-
	128 La Tour (V)	Vevey	-
17.	19 Pratteln 7 c (Bâ)	Bâle	I a
	- 15	-	-
18.	23 Aarwangen 3, 18 (B)	Berne	I a
	38 Berne 4 (B)	-	I c
19.	12 Villmergen (A)	Zurich	-
	60 Münsingen 50 (B)	Berne	I b
	- 72	-	I b
20.	60 Münsingen 79 (B)	Berne	I c
21.	60 Münsingen 81 (B)	Berne	I c
	- 183	-	II
22.	119 Montagny (V)	Lausanne	-
23.	60 Münsingen 81 (B)	Berne	I c

Anneaux en fer et en bronze. Bracelets et anneaux en lignite



Nos 1 à 31. Nos 32 à 38.

PLANCHE 32.

PERLES DE VERRE.			
fig.			
1.	19 Pratteln 2 (Bâ)	Bâle	
	- 7d	-	
	- 9	-	Ia
	23 Aarwangen 3,4 (B)	Berne	Ia
	60 Münsingen 6 (B)	Berne	Ib
	- 7	-	
	- 8b	-	Ia
	- 13a	-	
	- 23	-	Ib
	- 62	-	Ic
	- 129	-	Ic
	82 Jona (SG)	Zurich	
	84 Chêne-Bourg (G)	Genève	
	86 Corsier (G)	-	
	119 Montagny (V)	Lausanne	
	123 Ollon (V)	-	
2.	19 Pratteln 7d (Bâ)	Bâle	
	23 Aarwangen 3,4 (B)	Berne	Ia
	60 Münsingen 7 (B)	-	
	- 62	-	Ic
	82 Jona (SG)	Zurich	
	84 Chêne-Bourg (G)	Genève	
	86 Corsier (G)	-	
	123 Ollon (V)	Lausanne	
3.	19 Pratteln 7d (Bâ)	Bâle	
	23 Aarwangen 3,4 (B)	Berne	Ia
	119 Montagny (V)	Lausanne	
	123 Ollon (V)	-	
4.	60 Münsingen 12 (B)	Berne	Ia
5.	60 Münsingen 149 (B)	Berne	II
	- 211	-	
	71 Worb 2 (B)	-	
	130 Vevey 29 (V)	Vevey	Ic
6.	71 Worb 2 (B)	Berne	
7.	36 Berne (B)	Berne	
8.	135 Andelfingen 29 (Z)	Zurich	Ic
9.	50 Grosshöchstetten 1 (B)	Berne	
10.	41 Berne (B)	Berne	II
11.	31 Berne (B)	Berne	
12.	72 Zollikofen 1 (B)	Berne	II
	130 Vevey 15 (V)	Berne	Ic
13.	28 Berne (B)	Berne	II
14.	130 Vevey 20 (V)	Vevey	II
CHAINETTES.			
15.	135 Andelfingen 4 (Z)	Zurich	Ic
16.	28 Berne (B)	Berne	II
17.	135 Andelfingen 6 (Z)	Zurich	Ic
18.	60 Münsingen 62 (B)	Berne	Ic
	- 134	-	Ic
PERLES D'AMBRE.			
fig.			
18.	60 Münsingen 161 (B)	Berne	II
	- 212	-	II
	19 Pratteln 7d (Bâ)	Bâle	
	23 Aarwangen 3,4 (B)	Berne	Ia
	35 Berne (B)	-	II
	60 Münsingen 7 (B)	-	
	- 8b	-	Ia
	- 12	-	Ia
	- 23	-	Ib
	- 62	-	Ic
	- 129	-	Ic
	- 134	-	Ic
	66 Spiez 2 (B)	-	Ia
	86 Corsier (G)	Genève	
	102 Frauenfeld 1 (Th)	Zurich	
	119 Montagny (V)	Lausanne	
	120 Morges (V)	Zurich	
	130 Vevey 15 (V)	Vevey	Ic
20.	57 Mötschwil (B)	Berne	
	102 Frauenfeld (Th)	Frauenfeld	
	- 1	Zurich	II
	130 Vevey (V)	Vevey	
21.	135 Andelfingen 29 (Z)	Zurich	Ic
22.	151 Stäfa (Z)	Zurich	Ic
ANNEAU D'OS.			
23.	135 Andelfingen 29 (Z)	Zurich	Ic
OBJET DE VERRE.			
24.	18 Muttetz 2 (Bâ)	Berne	
ANNEAUX DE VERRE.			
25.	60 Münsingen 142 (B)	Berne	Ic
26.	50 Grosshöchstetten 1 (B)	Berne	
	74 Bösing (F)	Fribourg	
	99 Trimbach (S)	Soleure	
	123 Ollon (V)	Berne	
27.	24 Aeschi (B)	Berne	
	28 Berne (B)	-	II
	60 Münsingen 167 (B)	-	
	154 Wetzikon (Z)	Zurich	II
28.	28 Berne (B)	Berne	II
	35 Berne (B)	-	II
	50 Grosshöchstetten 2 (B)	-	
	62a Niederried (B)	-	II
	74 Bösing (F)	Fribourg	
	155 Wetzikon (Z)	Zurich	II

Colliers, Perles de verre et d'ambre



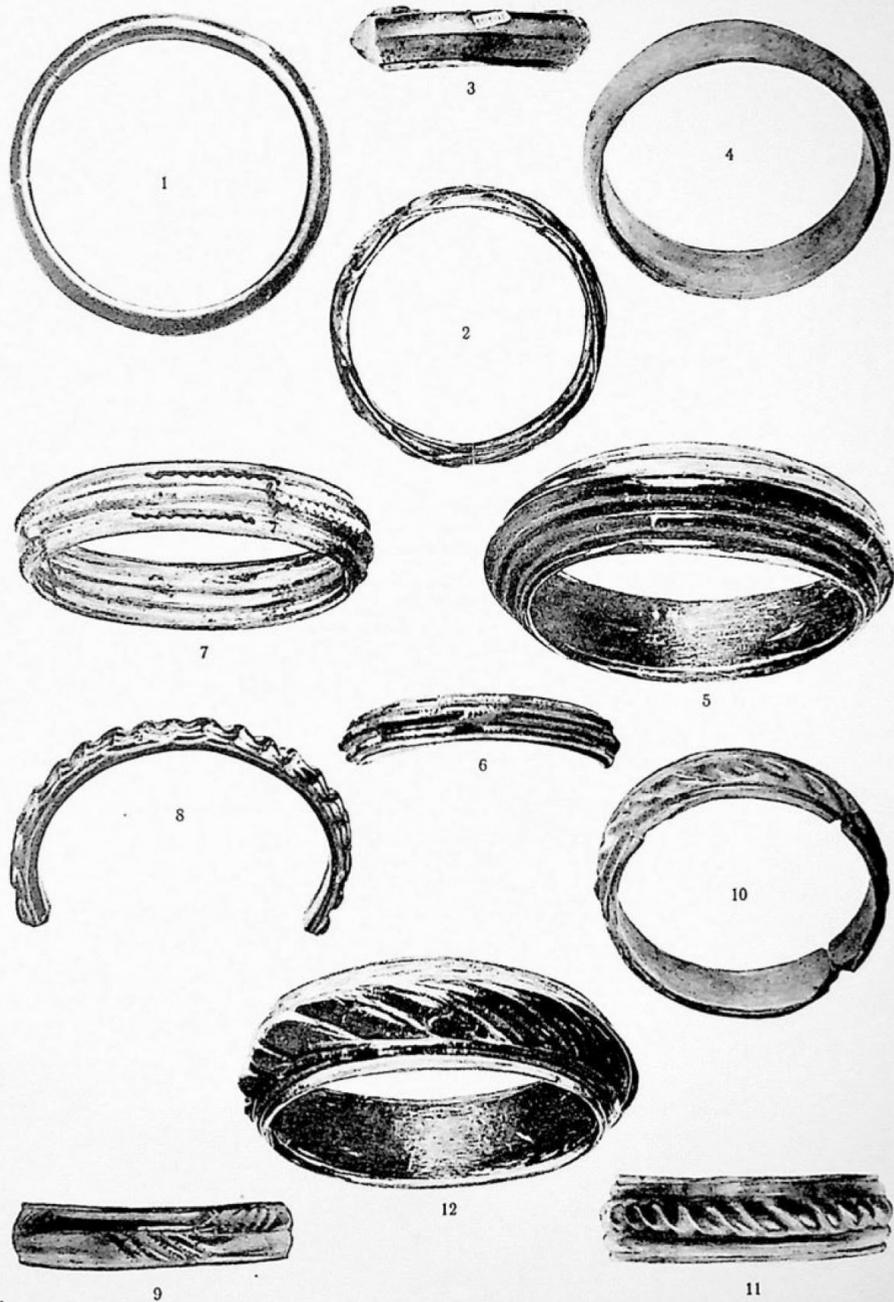
Nos 1 à 28

PLANCHE 33.

BRACELETS DE VERRE LA TÈNE II.

fig.			
1.	78 Gempenach (F)	Berne	vert-jaune
	123 Ollon (V)	Lausanne	violet foncé
	124 Ollon (V)	Coll. Pousaz	bleu
2.	39 Berne 4 (B)	Berne	bleu clair
	40 Berne 1 (B)	-	vert clair
	60 Münsingen 164 (B)	-	vert clair
	- 167	-	bleu clair
	- 167	-	vert clair
	- 168	-	vert clair
	78 Gempenach (F)	-	bleu clair
	-	-	bleu clair
	80 Lentigny (F)	Fribourg	bleu clair
	109 Echallens (V)	Lausanne	bleu clair
	130 Vevey 6 (V)	Vevey	vert clair
	-	-	bleu clair
	-	-	jaune
	-	-	jaune
	- 8	-	bleu clair
	-	-	bleu clair
3.	5 Hausen (A)	Aarau	transl. v. jaune
	78 Gempenach (F)	Berne	transl. v. jaune
4.	41 Berne (B)	Berne	transl. v. jaune
	57 Mötschwil 2 (B)	-	translucide
	78 Gempenach (F)	-	translucide
5.	28 Berne (B)	Berne	transl. v. jaune
	35 Berne (B)	-	transl. v. jaune
	42 Bickingen (B)	-	vert clair
	57 Mötschwil 2 (B)	-	transl. v. jaune
	78 Gempenach (F)	-	transl. v. jaune
	102 Frauenfeld (Th)	Zurich	transl. v. jaune
	144 Mettmenstetten (Z)	-	transl. v. jaune
6.	78 Gempenach (F)	Berne	brun déc. jaune
7.	5 Hausen (A)	Aarau	bleu déc. jaune
	34 Berne 1 (B)	Berne	bleu déc. jaune
	68 Vechigen (B)	-	bleu déc. jaune
	102 Frauenfeld 1 (Th)	Zurich	bleu déc. jaune
8.	55 Köniz (B)	Berne	brun déc. jaune
9.	57 Mötschwil (B)	Berne	transl. v. jaune
10.	11 Untersiggenthal (A)	Coll. part.	translucide
	72 Zollikofen 1 (B)	Berne	transl. v. jaune
	-	-	transl. v. jaune
11.	28 Berne (B)	Berne	transl. v. jaune
12.	62a Niederried (B)	Berne	transl. v. jaune
	144 Mettmenstetten (Z)	Zurich	transl. v. jaune

Bracelets en verre

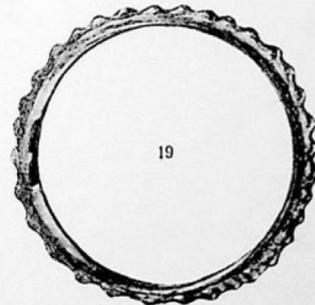
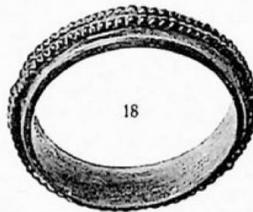
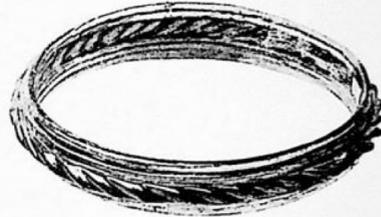
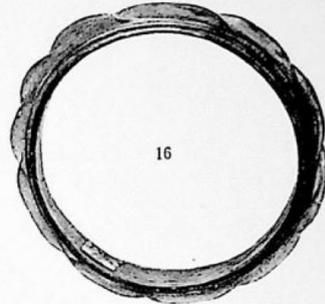
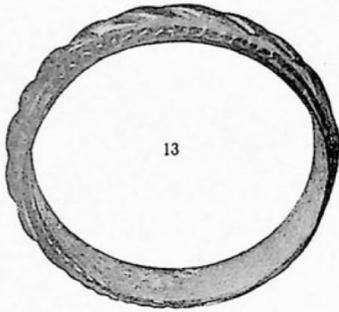


Nos 1 à 12. La Tène II.

PLANCHE 34.

fig.				
13.	41	Berne (B)	Berne	transl. v. jaune
14.	57	Mötschwil 1 (B)	Berne	cobalt déc. jaune
		-	-	cobalt déc. jaune
	60	Münsingen 211 (B)	-	cobalt déc. jaune
	62a	Niederried (B)	-	cobalt déc. jaune
	72	Zollikofen 1 (B)	-	cobalt déc. jaune
15.	60	Münsingen 178 (B)	Berne	translucide
		- 180	-	cobalt
		- 180	-	cobalt déc. jaune
16.	7	Lenzburg (A)	Aarau	transl. v. jaune
	42	Bickingen (B)	Berne	bleu foncé d. j.
	54	Kirchthurnen (B)	-	cobalt déc. blanc
17.	58	Mühleberg (B)	Berne	cobalt déc. jaune
	78	Gempenach (F)	-	cobalt déc. jaune
18.	35	Berne (B)	Berne	cobalt
	62	N.-Wichtrach (B)	-	transl. v. jaune
	130	Vevey 17 (V)	Vevey	cobalt déc. jaune
	142	Hedingen (Z)	Zurich	cobalt
19.	109	Echallens (V)	Lausanne	bleu
20.	28	Berne (B)	Berne	cobalt
	34	Berne 2 (B)	-	olive foncé d. j.
	56	Meinisberg (B)	-	cobalt

Bracelets en verre

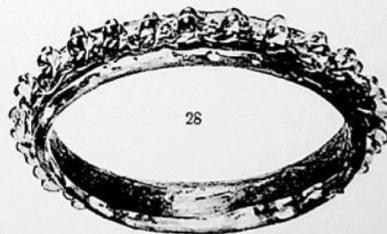
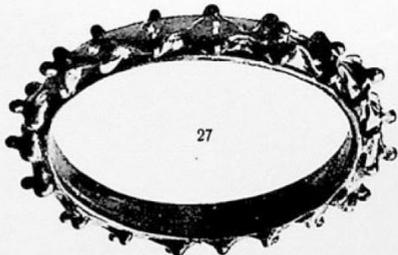
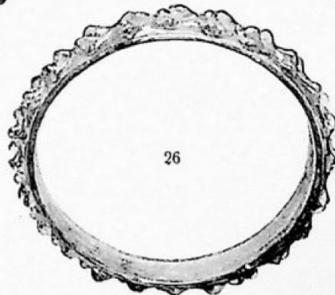
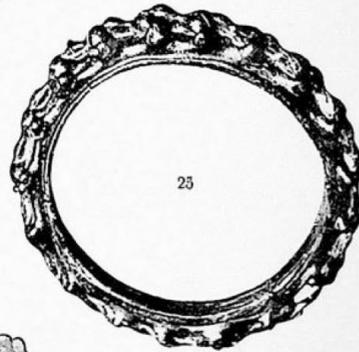
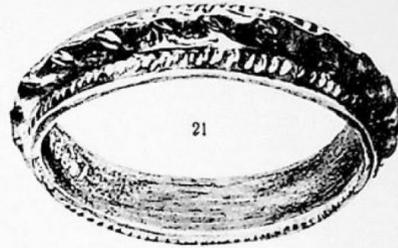


Nos 13 à 20. La Tène II.

PLANCHE 35.

fig.			
21.	102	Frauenfeld (Th)	Zurich
22.	63	Orpund (B)	Berne
23.	43	Bienne (B)	Berne
	58	Mühlebach (B)	-
	143	Horgen (Z)	Zurich
24.	58	Mühleberg (B)	Berne
25.	102	Frauenfeld 2 (Th)	Zurich
	122	Ollon (V)	Lausanne
	143	Horgen (Z)	Zurich
26.	39	Berne 1 (B)	Berne
	40	Berne 1 (B)	-
	41	Berne (B)	-
	62	N.-Wichtrach (B)	-
	92	Sursee (L)	Lucerne
27.	60	Münsingen 181 (B)	Berne
28.	154	Wetzikon (Z)	Zurich
			transl. v. jaune
			cobalt déc. jaune
			bleu foncé
			transl. v. jaune
			bleu foncé
			cobalt
			bleu foncé
			cobalt
			noir opaque
			cobalt
			bleu foncé
			transl. v. jaune

Bracelets en verre

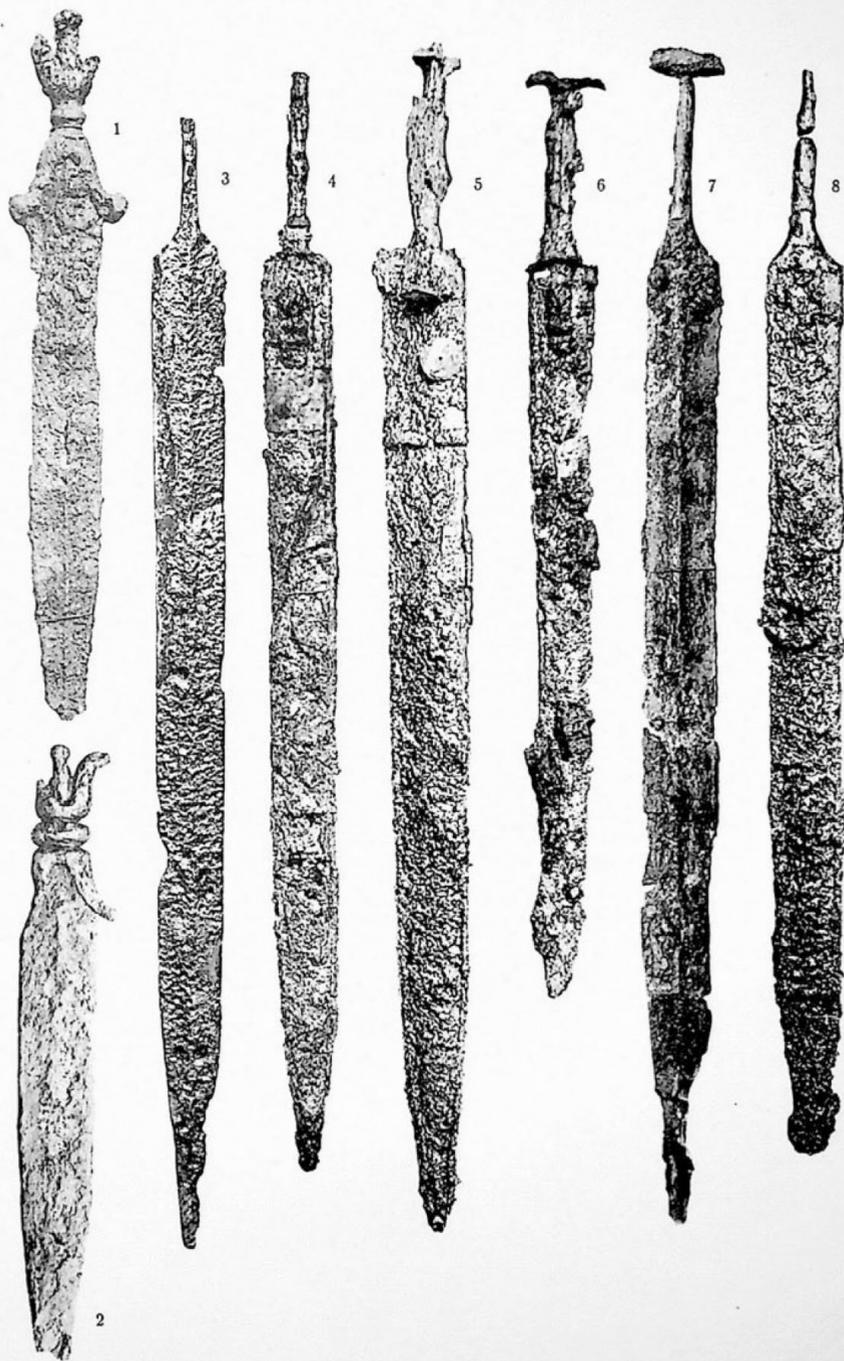


Nos 21 à 28. La Tène II.

PLANCHE 36.

fig.	ÉPÉES.		
1.	38	Berne 2 (B)	Berne II
2.	150	Schlieren (Z)	Zurich
3.	59	Mühleberg (B)	Berne Ia
	159	Zurich 4 (Z)	Zurich Ia
	159	Zurich (Z)	- Ia
4.	60	Münsingen 28 (B)	Berne Ib-c
	-	45	-
5.	60	Münsingen 80 (B)	Berne Ib
6.	60	Münsingen 50 (B)	Berne Ib
7.	130	Vevey 16 (V)	Vevey Ib
8.	60	Münsingen 78 (B)	Berne Ic
	-	79	- Ic
	-	91	- Ib

Epées

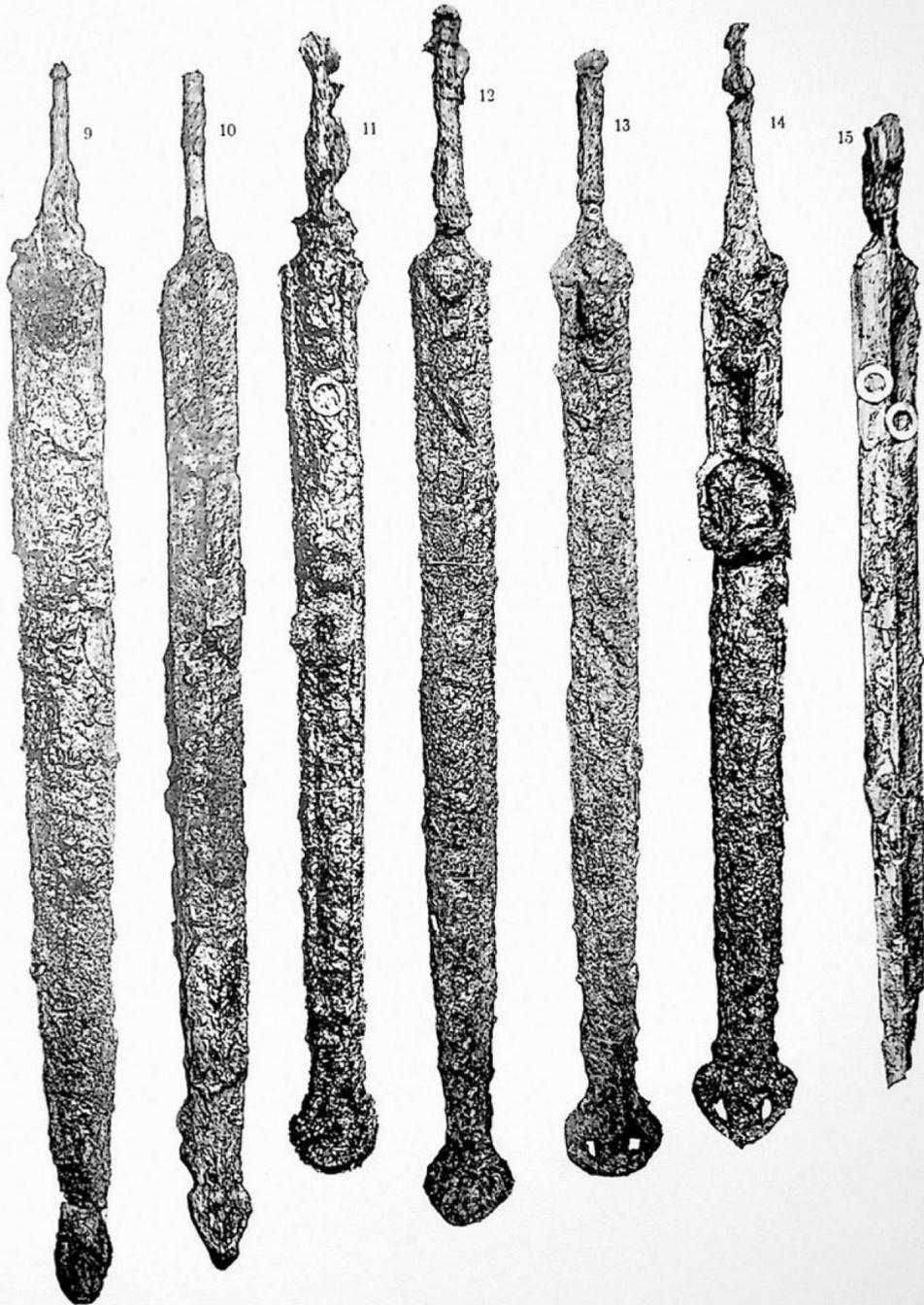


Nos 1 à 8

PLANCHE 37.

fig.			
9.	60 Münsingen 55 (B)	Berne	Ic
10.	60 Münsingen 10 (B)	Berne	Ib-c
11.	60 Münsingen 98 (B)	Berne	Ic
12.	60 Münsingen 72 (B)	Berne	Ib
13.	60 Münsingen 56 (B)	Berne	Ic
14.	60 Münsingen 86 (B)	Berne	Ic
15.	60 Münsingen 138 (B)	Berne	Ic

Epées

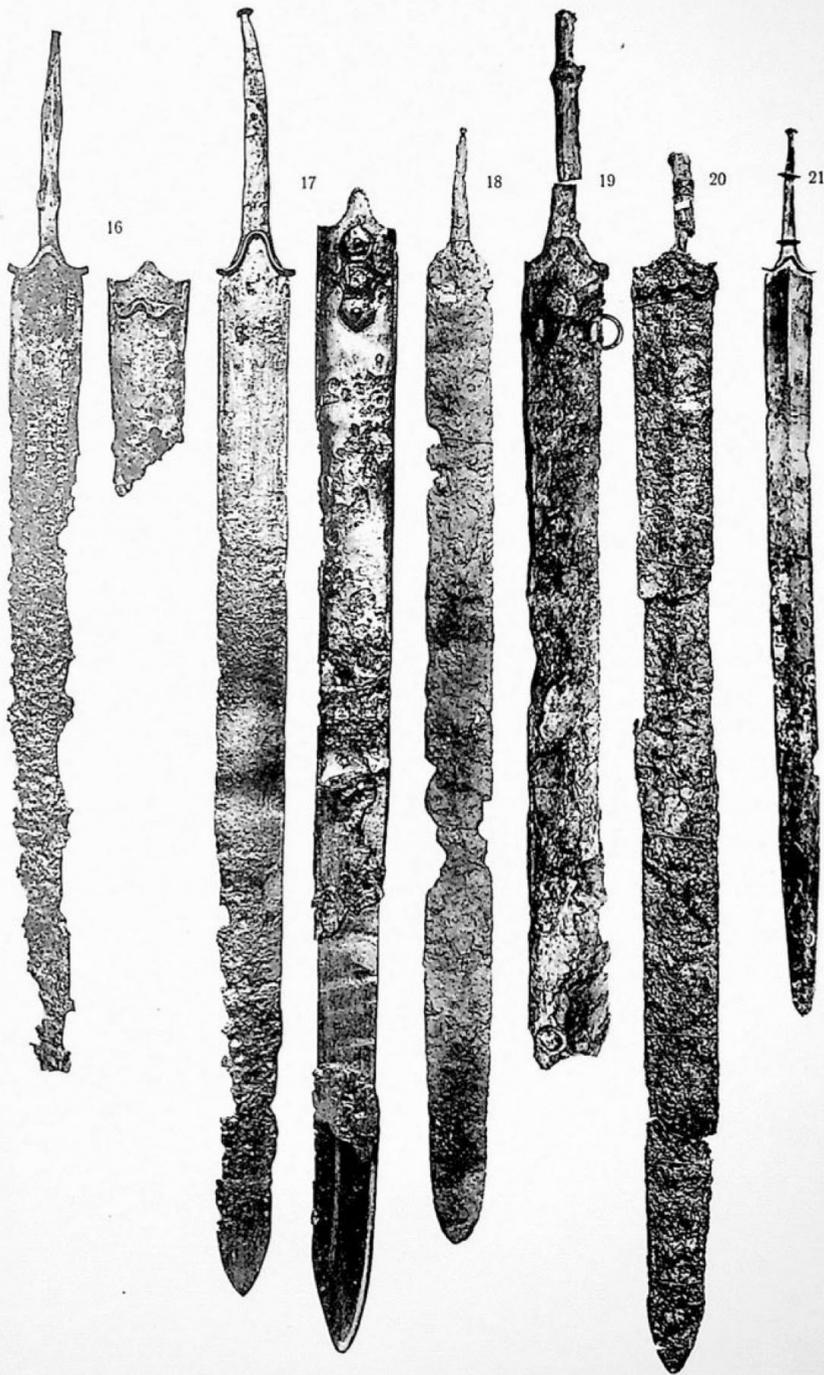


Nos 9 à 15

PLANCHE 38.

fig.				fig.		
16.	152 Wangen (Z)	Zurich	II	20.	128 La Tour 1 (V)	Vevey II
17.	8 Mandach (A)	Zurich	II	21.	93 Bevaix (N)	Neuchâtel II
	58 Mühleberg 1 (B)	Berne	II	Epées brisées provenant de		
	58 Mühleberg (B)	-	II	sépultures:		
	60 Münsingen 183 (B)	-	II	4	Gipf (A)	Aarau
	71 Worb 8 (B)	-	II	33	Berne (B)	Berne
	101 Basadingen (Th)	Zurich	II	36	Berne (B)	-
	128 La Tour 2 (V)	Vevey	II	60	Münsingen 115 (B)	-
18.	44 Bolligen (B)	Berne	II	78	Gempenach (F)	-
	60 Münsingen 146 (B)	-	II	85	Chêne-Bourg (G)	Genève
	162 Zurich (Z)	Zurich	II	90	Hohenrain (L)	Lucerne
19.	130 Vevey 26 (V)	Vevey	II	99	Trimbach (S)	Soleure
20.	32 Berne 1 (B)	Berne	II	123	Ollon (V)	Lausanne
	34 Berne 2 (B)	-	II			
	58 Mühleberg (B)	-	II			

Epées

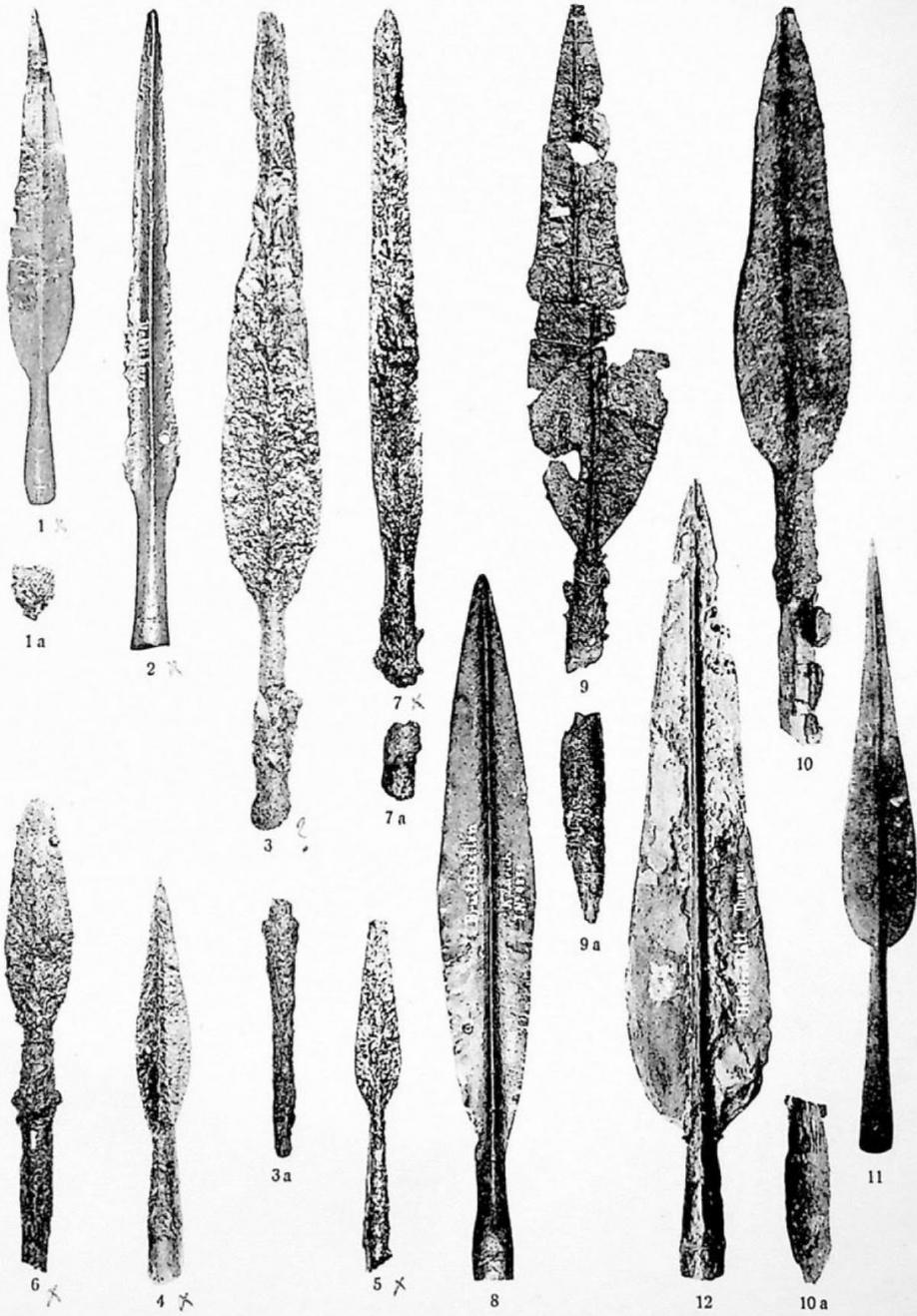


Nos 16 à 21

PLANCHE 39.

fig.	LANCES.			fig.		
1.	60 Münsingen 91 (B)	Berne	Ib	9.	34 Berne 2 (B)	Berne II
	159 Zurich (Z)	Zurich	Ia		137 Bülach (Z)	Zurich
2.	159 Zurich (Z)	Zurich	Ia		162 Zurich (Z)	-
3.	60 Münsingen 55 (B)	Berne		10.	58 Mühleberg (B)	Berne
4.	60 Münsingen 56 (B)	Berne	Ic		71 Worb 8 (B)	- II
	- 98	-	Ic		130 Vevey 26 (V)	Vevey II
	- 138	-	Ic	11.	93 Bevaix (N)	Neuchâtel II
5.	60 Münsingen 79 (B)	Berne	Ic	12.	5 Mandach (A)	Zurich II
6.	60 Münsingen 72 (B)	Berne	Ib		36 Berne (B)	Berne
7.	60 Münsingen 86 (B)	Berne	Ic		101 Basadingen (Th)	Zurich II
8.	152 Wangen (Z)	Zurich	II		128 La Tour 2 (V)	Vevey II

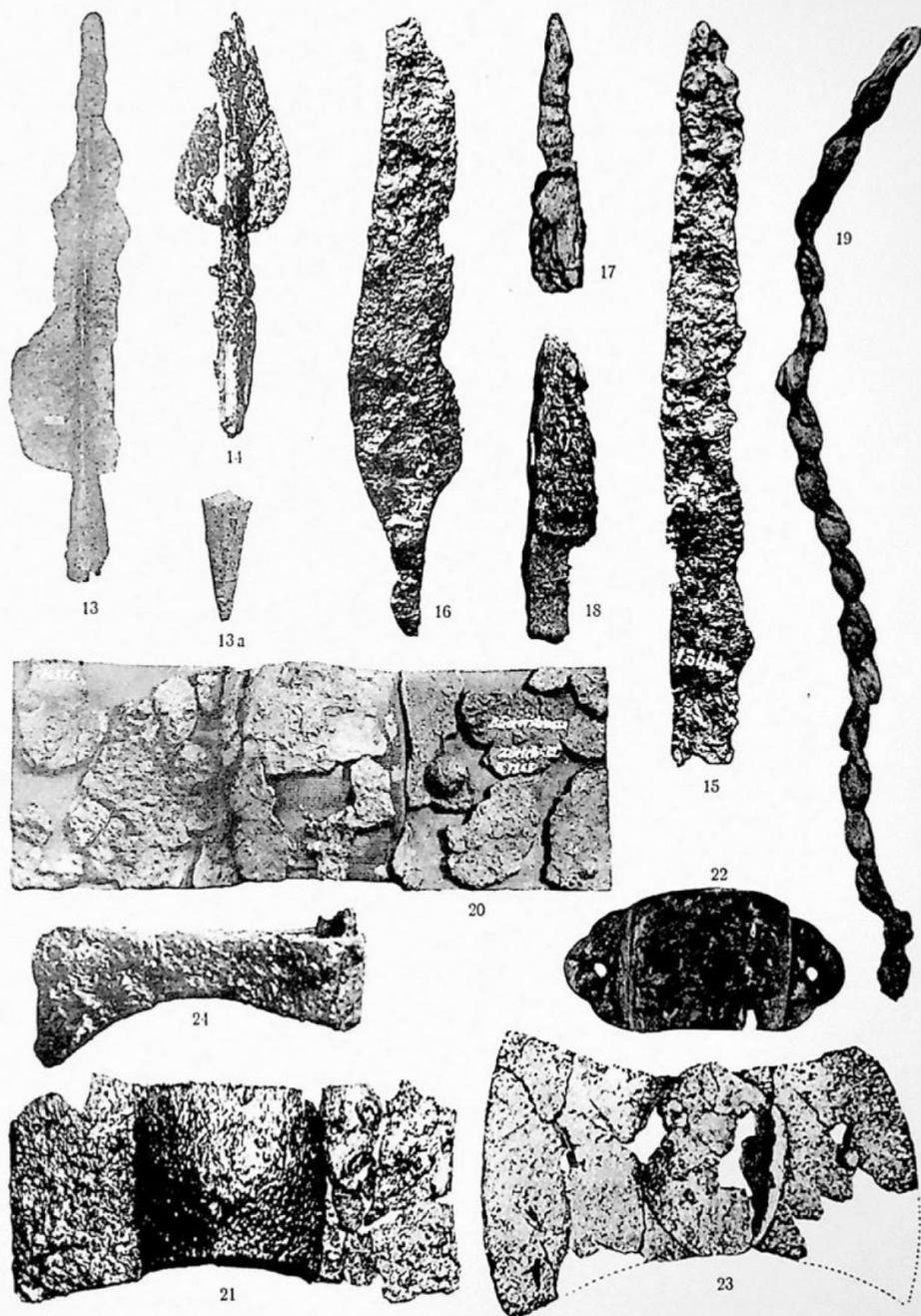
Lances



Nos 1 à 12



Lances, Couteaux, Chaîne, Hache, Umbos



Nos 13 à 24